

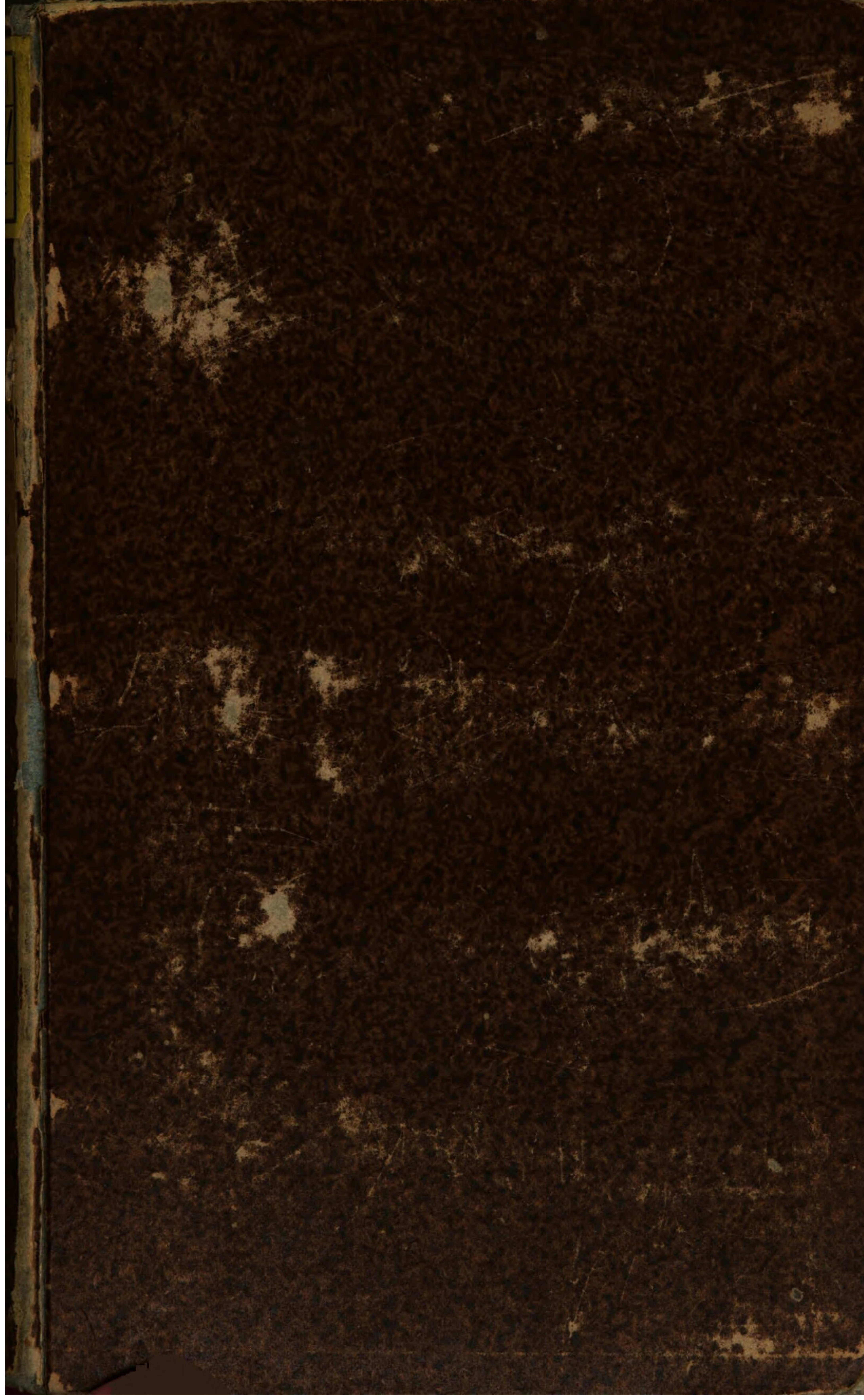
Leemans, Conrad

Monuments Égyptiens du Musée d'Antiquités des Pays-Bas à Leide, publiés d'
après les ordres du Gouvernement, par Conradus Leemans Explication des
Planches

Leide 1843

Arch. 211 w

urn:nbn:de:bvb:12-bsb10257907-9



Ag^{sa}rich.
277⁰⁰

Monuments

MONUMENS ÉGYPTIENS

MUSÉE D'ANTIQUITÉS DES PAYS-BAS

LEIDE.

MONUMENS ÉGYPTIENS

D'APRÈS LES DÉCOUVERTES DE M. LEYDEN

DU

LE DR. GERRITUS LEEMANS,

MUSÉE D'ANTIQUITÉS DES PAYS-BAS,

ÉTABLISSEMENT DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES ET DES ARTS, LEIDE.

PAR M. LEYDEN, CHEF DU MUSÉE, ET M. LEEMANS, DIRECTEUR.

LEIDE, CHEZ M. VAN DEN HAEGH, IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ.

MDCCCXXXIII.

A

LEIDE.

AU MUSEE D'ANTIQUITÉS

CHEZ VAN DEN HAEGH et COMP., Libraires, Leide.

London:

CHEZ BLAKE DE ARMISTEAD,
2, Tower St. Con. St.

Paris.

CHEZ LA YVETTE BONDET DEPOSE,
Rue Vivienne, 5.

CHEZ BROUHAUS ET AUYENARIG,
Rue Richelieu, 60.

CHEZ BOUQUARD-MASS,
Quai Voltaire, 33.

Copenhague.

CHEZ V. BRUNNER.

Egipste.

CHEZ J. A. WAGNER.

Florence.

CHEZ G. P. VINCIGLI.

St. Pétersbourg.

CHEZ SCHWETSCHKE.

Stockholm.

CHEZ ORLÉN.

1833. 1243

4-4

MONUMENS ÉGYPTIENS

DU

MUSÉE D'ANTIQUITÉS DES PAYS-BAS

F. R. D. E.

15-18

MONUMENS ÉGYPTIENS

DU

MUSÉE D'ANTIQUITÉS DES PAYS-BAS

À

LEIDE,

PUBLIÉS

D'APRÈS LES ORDRES DU GOUVERNEMENT,

PAR

LE DR. CONRADUS LEEMANS,

PREMIER CONSERVATEUR DU MUSÉE,

MEMBRE DE LA SOC. ROYALE DES ANTIQ. ET DE LA SOC. NUMISM. A LONDRES; DE LA
SOC. ROYALE DES ANTIQ. DU NORD A COPENHAGUE; DE LA SOC. ARCHÉOL. D'ATHÈNES;
CORRESPOND. DE L'INSTIT. ARCHÉOL. A ROME; DE LA SOC. ARCHÉOL. DE HALLE;
DE LEIPZIC; DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES A BATAVIA, ETC.

LEIDE,

AU MUSÉE D'ANTIQUITÉS

ET CHEZ HAZENBERG ET COMP., LIBRAIRES, BREEDESTRAAT.

Londres,

CHEZ BLACK ET ARMSTRONG,
2 Tavist. str. Cov. Grd.

Paris,

CHEZ LA VEUVE DONDEY DUPRÉ,
Rue Vivienne, 2.

CHEZ BROCKHAUS ET AVENARIUS,
Rue Richelieu, 60.

CHEZ BOURGEOIS-MAZE,
Quai Voltaire, 23.

Copenhague,

CHEZ F. BRUMMER.

Leipzig,

CHEZ J. A. WEIGEL.

Florence,

CHEZ G. P. VIEUSSEUX.

St. Petersbourg,

CHEZ SCHWETSCKE.

Moscou,

CHEZ OELSNER.

(1839. -) 1843

12 - Bg.

MONUMENTS ÉGYPTIENS

DU

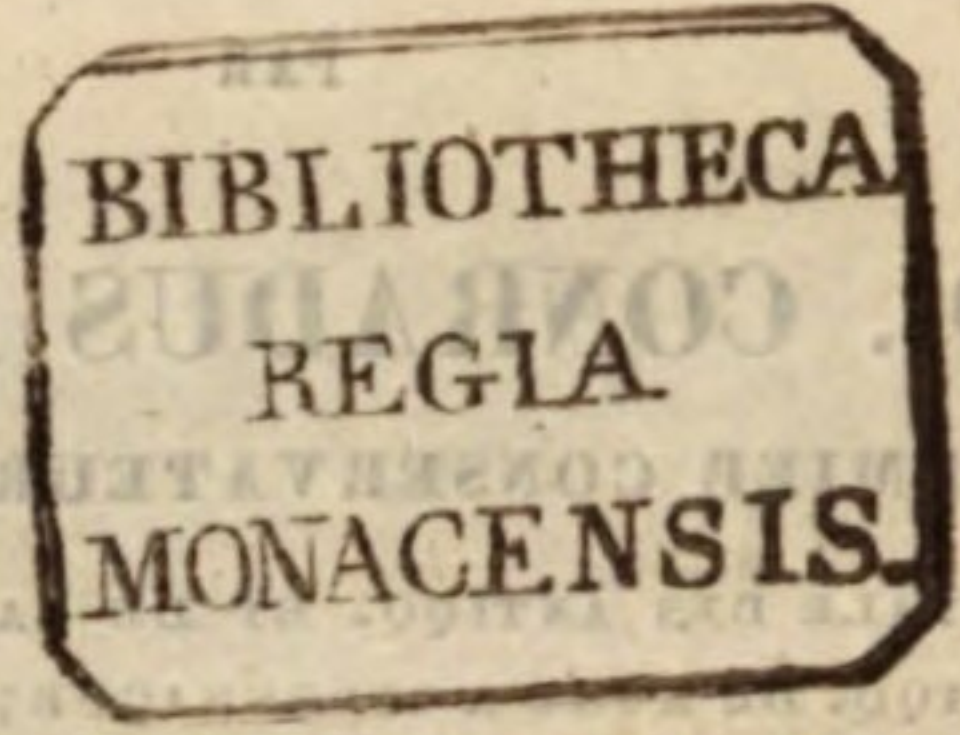
MUSÉE D'ANTIQUITÉS DES PAYS-BAS

A

LEIDE

PARIS

D'APRÈS LES ORDRES DU GOUVERNEMENT.



LE D. CORPUS LEMANS

REGIA

MONACENSIS

LEIDE

AU MUSÉE D'ANTIQUITÉS

ET CHEZ HAZENBURG ET COMP., LIBRAIRES, BRUXELLES.

Copenhague,
 CHEZ T. NEUMANN.
 Leipzig,
 CHEZ J. A. WELSH.
 Florence,
 CHEZ G. D. VASSUK.
 St. Petersbourg,
 CHEZ SCHWETSKER.
 Moscou,
 CHEZ GRISSEK.

London,
 CHEZ BLACK ET ANSTON.
 2 Tavist. sq. Cor. Gch.
 Paris,
 CHEZ LA VUE DORDEY DEBRE,
 Rue. Vienne, 2.
 CHEZ BROOKMAN ET ASSOCIÉS,
 Rue. Richieu, 60.

A L'IMPRIMERIE DE J. G. LA LAU, A LEIDE.

1838

MONUMENS ÉGYPTIENS

DU

MUSÉE D'ANTIQUITÉS DES PAYS-BAS

À

LEIDE,

PUBLIÉS,

D'APRÈS LES ORDRES DU GOUVERNEMENT,

PAR

LE DR. CONRAD LEEMANS,

DIRECTEUR DU MUSÉE.

EXPLICATION DES PLANCHES.

LEIDE,

CHEZ E. J. BRILL.

1843.

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

PRÉFACE.

Je n'aurai pas beaucoup à dire sur le but de cette publication des *Monumens Égyptiens du Musée d'antiquités des Pays-Bas à Leide*. Le musée est un des plus riches et des plus intéressans de tous ceux, dont les divers Gouvernemens de l'Europe ont enrichi leurs capitales. La partie des Monumens Égyptiens est composée de trois collections entières: de celle de M. de l'Escluze, vendue à Anvers en 1826, de celle de la Dame M. Cimba à Livourne, et surtout de celle formée en Égypte par M. le Chev. d'Anastasy, Consul-Général du Dannemarc à Alexandrie, et dont le Gouvernement des Pays-Bas a fait l'acquisition en 1828 à Livourne. Depuis ce temps le nombre d'objets fut encore considérablement augmenté

par des achats partiels, soit en Italie, où feu M. le Lt. Colonel Humbert veillait aux intérêts du Musée, soit à Londres, à l'occasion des ventes des collections de Salt en 1835, et d'Anastasi en 1837.

Mais bien peu de personnes peuvent se rendre à Leide, ou y faire le séjour nécessaire, pour s'occuper de l'étude de ces monumens. Le seul moyen de les rendre plus fructueux pour les sciences, était de donner aux savans de tous les pays une occasion facile et peu coûteuse, de se procurer les fac-similés et les dessins des pièces les plus intéressantes.

Le Gouvernement des Pays-Bas avait autorisé feu M. Reuvens, mon maître dans l'étude de l'archéologie, à préparer tout pour cette entreprise; mais la mort prématurée de ce savant en 1835, retarda l'exécution du projet. La continuation fut confiée depuis cette époque à mes soins, et j'espère que mes forces et mon zèle pourront être égaux à l'intérêt du travail.

La première livraison contient le papyrus bilingue, dont la publication était attendue avec impatience, depuis que M. Reuvens avait fait connaître au monde savant ce monument unique, dans ses *Lettres à M. Letronne*, ouvrage qui en quelque sorte était destiné à en être le précurseur.

Les livraisons suivantes contiendront encore quelques papyrus, que j'avais fait dessiner sur pierre avant que la collection fût transportée et systématiquement arrangée dans le nouveau local. Dès que le Catalogue, à la composition duquel je me mettrai incessamment, et aussi assiduellement que mes autres occupations me le permettront, sera prêt, la publication suivra l'ordre de ce Catalogue.

Je n'ai pas fixé le nombre des planches de chacune des livraisons, ni les intervalles entre leur publication, afin que chacune puisse autant que possible contenir une série entière et complète.

Il ne me reste plus rien que de recommander les intérêts de cette entreprise scientifique à la coopération des savans et des amateurs; la possibilité de la continuer dépend presque entièrement d'une souscription libérale. Le Gouvernement a alloué les subsides les plus nécessaires; et je m'en fais un devoir d'y contribuer de mon travail autant que possible, sans aucune pensée de profit personnel; mais les fraix d'une telle publication ne peuvent être couverts que par un débit raisonnable.

Je sens, que j'aurai besoin de toute l'indulgence du public, surtout pour ce qui regarde le texte de l'ouvrage, et j'espère que cette indul-

gence me sera accordée. Le texte ne consistera probablement pour les livraisons suivantes, que dans les renseignemens les plus indispensables sur les particularités, qui ne sauraient être connues par la seule représentation des monumens.

Au reste, je le répète ici, je m'empresserai à donner des détails et renseignemens ultérieurs, si quelques doutes se présenteront sur certaines parties des monumens publiés. On n'aura qu'à me demander par des lettres affranchies les éclaircissemens désirés.

C. LEEMANS.

Musée d'Antiquités.

Leide, Mai 1839.

MONUMENS ÉGYPTIENS

MUSÉE D'ANTIQUITÉS DES PAYS-BAS

LEIDE.

1^e Livraison.

PAPYRUS ANASTASY 65.

(14 Planches et 8 Tableaux sur 4 feuilles.)

Le papyrus, dont nous publions ici un fac-simile exact, fait part de la collection d'Anastasy, que le Gouvernement des Pays-Bas avait achetée pour le Musée d'antiquités en 1827. L'année suivante M. d'Anastasy eut la générosité d'y ajouter deux fragmens de papyrus que les Arabes avaient détachés de ceux qui se trouvaient déjà dans la collection, et qu'un heureux hasard avait fait venir entre ses mains. Un de ces fragmens appartenait au papyrus de cette livraison.

Ce manuscrit nous offre, outre les renseignemens intéressans que nous pourrions obtenir d'une explication de son contenu, un des documens des plus précieux pour l'explication de l'alphabet Égyptien. Plusieurs centaines de mots, écrits en caractères de cette dernière langue, y sont transcrits en lettres Grecques, qui répondent lettre pour lettre aux caractères démotiques et hiératiques, au-dessus desquels ils se trouvent.

M. Reuvens avait donné une description de ce papyrus dans ses *Lettres à M. Letronne* (1), I. pag. 3 et suivv. et dans l'Appendice pag. 145, suivv.; et les savans qui s'occupent de cette branche de l'archéologie Égyptienne, auront apprécié l'érudition vaste, avec laquelle l'auteur de ces Lettres a déduit d'une étude préliminaire de ces transcriptions des résultats de la plus haute importance pour l'explication de l'alphabet démotique. Et les conjectures qu'il a faites sur l'âge, sur les auteurs et sur l'usage du manuscrit, ainsi que sur son contenu, sont si bien fondées, et les détails qu'il a donnés sur ses différentes particularités, si abondans, que nous ne pouvons faire mieux, que de renvoyer nos lecteurs à l'ouvrage de M. Reuvens même, pour comparer ce qu'il dit, avec le fac-simile du monument en question.

(1) C. J. C. Reuvens, *Lettres à M. Letronne*, sur les papyrus bilingues et Grecs, et sur quelques autres monumens Greco-Égyptiens du Musée d'antiquités de Leide. Leide 1830. 4°. av. Atl. in fo.

Nous avons cependant cru rendre un service à nos souscripteurs, en leur offrant un extrait des observations de M. Reuvs, avec quelques rectifications nécessaires. Enfin nous terminerons cet article par les remarques, que nous avons faites en corrigant les épreuves des planches; remarques qui auraient pu être plus importantes, si d'autres occupations ne nous avaient empêchés jusqu'à-présent d'étudier plus profondément le papyrus; et si nous n'avions préféré de ne plus retarder la publication de ce monument, et d'offrir ainsi à tous ceux qui s'occupent de la philologie Égyptienne, l'occasion de l'étudier et de le rendre plus utile pour les sciences.

Il s'ensuit des observations de M. Reuvs, que le Ms. doit probablement son existence à la secte de Marcus ou des Marcosiens; au moins qu'il naquit sous l'influence de ces gnostiques. Ce sont surtout les exemples de mots composés de simples voyelles, et se rapportant au système de Marcus, qui paraissent confirmer cette conjecture. D'ailleurs le contenu thaumatourgique, dont au moins les deux passages Grecs, insérés dans les colonnes VIII et XVI, nous offrent une preuve, ne s'oppose pas à ce que nous pensions à une secte, dont le chef paraît, d'après le récit des pères de l'église, avoir attribué une grande autorité aux opérations magiques. La conformité de deux autres papyrus, dont l'un est presque entièrement Grec, et qui nous offrent tous deux les rapports les plus frappans avec le papyrus en question, a été justement alléguée par M. Reuvs,

comme venant à l'appui de sa conjecture. La même conformité et les rapprochemens avec les livres de Jamblique, et les considérations paléographiques, auxquelles l'écriture et la forme des lettres donnent lieu, placent le Ms. à la première moitié du III^e siècle.

L'intérieur du papyrus est divisé en 22 colonnes, la pièce ajoutée par M. d'Anastasy après que la collection était livrée, contenant 6 colonnes d'écriture. Il est probable que le Ms. soit complet tel que nous le possédons à-présent; mais il y a des lacunes entre et dans quelques colonnes vers le commencement. Sur le Revers se trouvent 27 colonnes, deux alphabets mystiques, et quelques lignes démotiques et Coptes ou Grecques, sur des petites morcelles, qui paraissent avoir servi à réparer le papyrus, auquel le frottement des mains a bien du apporter quelque dommage. La longueur totale est à-présent de 3 mètres 67, ou 11 pieds 8 pouces.

M. Reuvens regardait le texte comme généralement hiératique, entremêlé de mots démotiques avec transcriptions Grecques. Sans doute il aurait changé cette opinion, si ses occupations nombreuses et accablantes l'eussent permis de se livrer à l'étude de l'écriture Égyptienne elle-même, et si une mort prématurée ne l'eut pas envahi au milieu de ses savantes recherches. Le texte est démotique, mais entremêlé de plusieurs signes et mêmes de quelques phrases hiératiques (v. Col. III. ll. 8, 15, XVI. 24, 25, 26, XVIII. 7, XX. 3 et 5). Il s'y trouvent aussi un grand

nombre de hiéroglyphes linéaires, dont nous avons réuni quelques uns des plus marquans dans notre tableau 7 nn. 1—58, et qui pour la plupart paraissent servir de déterminatifs aux mots démotiques, ou à l'emploi desquels la nature et la destination magique ou thaumatourgique du papyrus a pu donner lieu. L'usage simultané de ces trois genres d'écriture n'était pas encore observé sur d'autres monumens; quant au mélange de signes hiératiques dans un texte démotique, l'on peut lire MM. Kosegarten (*De prisca Aegyptt. lit.* pg. 20) et Champollion le jeune (*Gramm. Eg.* pg. 21). Au reste plusieurs des signes démotiques, dérivés immédiatement de l'hiératique, ont tellement conservé la forme des signes de cette dernière écriture, qu'il est difficile de décider, à quel des deux genres ils appartiennent le plus. Une même transition quelquefois imperceptible de l'écriture hiéroglyphique cursive à l'hiératique peut encore être observée de l'hiératique au démotique; transition, dont il devient plus difficile de fixer les termes, parceque le démotique fait aussi bien que l'hiératique, un usage assez abondant de signes figuratifs et tropiques.

Un grand nombre de ces mots démotiques et hiératiques sont transcrits en lettres Grecques; ils sont presque tous distingués du reste par un trait courbé vers la partie supérieure et mis à la fin de chaque mot. Nous avons réuni ces mots avec leurs transcriptions dans les Tableaux 1—5, sous les nn. 1—355. Il y a aussi des mots démotiques, au dessus desquels on lit des transcriptions démotiques; v. p. exc. Col. II. l. 22

(où les signes Tabl. 7 n. 75, KC, XC, paraissent indiquer que les deux mots signifient la même chose (1)), Col. III. 21, V. 9, VI. 14, 28, VIII. 11, 24, X. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, XIII. 21, XIV. 35, XVI. 25, XVIII. 34, XX. 8, 11, 13, Revers : XII. 6, 7, XIII. 1, 4.

Il y en a trois, qui sont accompagnés d'une transcription hiératique, dans la Col. XX. 8^e ligne. Enfin dans le corps du texte se trouvent entremêlés plusieurs caractères, qui paraissent appartenir à quelque écriture mystique ou magique, et dont quelques uns ont une grande ressemblance avec les lettres Romaines. V. Col. XII. 8, 20, 28, 32, XVI. 30, XVII. XVIII. 24, 30, XXII. 17, 24, Rev. II. 17, 18, 19, et surtout XVIII. 2 et 3.

Toutes ces transcriptions sont tracées en traits plus déliés et avec une couleur d'encre différente de celle du texte, d'où M. Reuvs conclut avec justesse qu'elles paraissent avoir été insérées, après que le texte eut été écrit en entier. Cependant ces transcriptions ne paraissent pas être beaucoup postérieures au corps du texte; car les mots et les passages Grecs, aussi bien que quelques unes des transcriptions ou des traductions, sont insérés dans le texte, entre les mots démotiques: v. Col. VII. 16: α , ϵ , η , ι , o , v , ω ; IX. 27, $\nu\upsilon\upsilon\epsilon$, le mot démotique, dont ces voyelles Grecques forment la transcription, y est écrit avant le commen-

(1) Ces signes ont la signification de *c'est à dire*. V. Salvol. *Anal. Gramm. de diff. textes Égyptiens*, pg. 38 et 175.

cement de la ligne et hors du corps du texte; dans le mot *παταξυραϊ*, Col. XVIII. 4, l'*v* est exprimé dans le mot démotique par la même lettre Grecque; dans la Col. XX. l. 20, nous lisons le mot *χαβαχελ*, l. 22 *ορεοβαζαγρα*, et l. 32 les mots *βαχυχ*, *σιχυχ*, au-dessus des figures d'une *flèche*, d'un *scarabée*, d'un *oeil*, d'une *croix* et d'un *chien*; sur la même ligne *κιμειθωρω*, et sur la ligne 33 le mot *φωσσε*. Ces intercalations sont encore beaucoup plus fréquentes sur le Revers du papyrus; v. Col. I. 4, 5, 7, II. 1, 2, 3, 4, III. 3, 11, IV. 6, 10, 15, IX. 1, 2, 3, 4, 5, X. 5, 6, 7, 8, 9, 10, XIV. 2, 3, 4, XV. 6, XVIII. 8, XIX. 1, 2, 3.

Les deux passages Grecs, qui sont les plus propres à donner quelques renseignemens positifs sur le contenu du papyrus, se trouvent Col. VIII. 25—28, et XVI. 9—20.

Le premier de ces passages se lit :

1. *μημεδιωκεοδεανοχπαπιπετ.μετουβανεςβασταζω*
2. *τηνταφηντουοσιρεωςκαιυπαγωκατα.ησαιαυτηνε.σαβιδος*
3. *καταστησαιειςταςκαικαταθειςθαιεις.αχασεανμοιοΔκο
πους*
4. *παρασχηπροσρεψωαυτηναυτω.*

1. *Μή με δίωκε ὄδε. Ἴ Ἀνοχ παπιπέτ(ου) μετούβανες·
Βαστάζω*
2. *τὴν ταφὴν τοῦ Ὀσίρεως, καὶ ὑπάγω καταστήσαι αὐτὴν
εἰς Ἴ Ἀβιδος,*
3. *καταστήσαι εἰς τὰς τ(αφ)ὰς, καὶ κατάθεισθαι εἰς
μ(ά)χας· ἔάν μοι ὁ δεῖνα κόπους*
4. *παράσχη, προσρέψω αὐτὴν αὐτῷ.*

D'après la traduction de M. Reuvens :

1. » Ne me poursuis pas, toi : Anoch Papipetou Me-
» toubanes. Je porte
2. » le cercueil d'Osiris, et je marche pour le déposer
» à Abydus
3. » pour le déposer dans les tombeaux (?) et pour
» l'arrêter pour les combats ; si un tel me cause
4. » de l'embarras, je le tournerai contre lui."

Il est assez clair, que nous avons ici une formule de menaces, analogue à celles que Jamblique nous a conservées et qui étaient employées par les thau-
matourges pour obliger les génies inférieurs à obtem-
pérer à leur volonté. La formule est divisée en deux parties ; la première, qui finit avec la 3^e ligne, doit servir à empêcher quelque génie d'agir contre celui qui emploie la formule. La seconde partie, commençant avec la phrase : » Si un tel me cause de l'em-
» barras, » l. 3, paraît être adressée à un autre individu vivant.

Je ne crois pas, que l'explication des mots Grecs ait encore de grandes difficultés, après tout ce qu'en a dit M. Reuvens. Le mot *ταφή* pour *cercueil* est employé dans la même signification sur une caisse de momie du musée de Turin, et, si je me le rappelle bien, sur une autre caisse dans le musée Britannique. Pour *τας τας*, l. 3, il faudra bien lire, d'après la conjecture de M. Reuvens, *τας ταφάς*. L'abréviation *ó Δ* se lit *ó δεινα* ; l'autre rituel n. 75 l'emploie en différens endroits.

sont connus par les autres transcriptions, et comme la première lettre de la phrase est un ν (forme abrégée du *vase*), et le même mot démotique paraît être employé ainsi plusieurs fois dans le texte du papyrus, nous y retrouvons le mot $\nu\omicron\kappa$ ou $\alpha\nu\omicron\kappa$, $\alpha\nu\omicron\chi$.

M. Reuvens avait essayé de donner une interprétation de ces mots étrangers au moyen du Copte, et en comparant $\alpha\nu\omicron\chi$ avec le Copte ΔMOK , ΔNOK , *je suis*, παπιπετου avec le nom de la ville d'Abydos avec l'article π , et μετουβανες avec le mot OYHB OYEB (qui dans les papyrus démotiques de Casati et de Turin était pris pour *momie*), il tâchait de les rapprocher du texte Grec. Mais le nom de la ville d'Abydos est écrit dans notre papyrus avec les signes hiératiques Tabl. 7, n. 43 *a*, *b*. Le premier groupe se lit avec la transcription $\alpha\beta\omicron\tau$, Col. VIII. 8; le second, dont la lecture est rendue certaine par le premier, se trouve Col. XX. l. 6, et ne diffère que par l'absence des signes déterminatifs de *terrain* ou de *ville*.

Un grand nombre des mots étrangers, surtout des noms propres, que les monumens gnostiques nous font connaître, peuvent en entier ou en partie être expliqués au moyen des langues Sémitiques, surtout de l'Hébreu. Ces noms propres sont employés assez abondamment dans notre papyrus, avec ou sans transcriptions interlinéaires, et plusieurs mots portent un caractère si décidément Sémitique, qu'il devient plus vraisemblable, que nous devons chercher dans une langue Sémitique, l'interprétation des mots étrangers intercalés dans le texte Grec. Un savant orientaliste,

qui a séjourné quelque temps à Leide en 1831, pour étudier les Mss. Orientaux de la bibliothèque de l'Université, a proposé, après que l'ouvrage de M. Reuvens avait déjà été publié, une explication au moyen de l'Hébreu. Ce savant me permettra bien, j'espère, de la communiquer ici, puisqu'elle se recommande aussi bien par la conformité parfaite de son, entre les mots Hébraïques et l'orthographe Grecque, que par l'analogie des deux phrases, par laquelle l'une devient une traduction presque littérale de l'autre.

D'après cette explication on pourrait écrire: אָנוּכִי בֵּית הוּא מֵת וּבְנֵעֵשׂ ANOKI BA BEBET HOU MET OUBANAS, *je viens* (proprement *je [suis] venant, ego sum veniens*) *avec l'édicule de lui, le mort, et avec le cercueil.* Le pronom הוּא, comme l'Arabe هو, doit être pris dans un sens mystique pour *Dieu; le dieu mort* est Osiris. Le mot בְּנֵעֵשׂ ne se trouve pas dans l'Hébreu, qui écrit עֵשׂ, avec l'omission du ב; mais le mot est conservé dans l'Arabe نَعَشٍ, *feretrum.* On n'objectera pas, que la phrase ne convient pas absolument avec les règles ou avec le génie de la langue Hébraïque. Celui qui a composé la phrase peut avoir été assez instruit dans cette langue, mais les thaumaturges, qui se servaient de l'expression étrangère, et l'écrivain, qui a commis tant de fautes dans le texte démotique aussi bien que dans le texte Grec de notre papyrus, ont bien plus facilement pu corrompre une phrase puisée dans une langue dont peut-être ils ne comprenaient rien.

Le second passage Grec se trouve Col. XV. 9—20.

10. ὄλον ἤκέ μοι, καὶ βιάδισον, καὶ κατάβαλε τὸν δεῖνα
ἢ τὴν δεῖνα ρίγει καὶ πυ-

11. ρείω. Αὐτὸς ἠδίκησέν με καὶ τὸ αἷμα τοῦ Φυῶνος
ἐξέχυσεν παρ' ἑαυ-

12. τῷ ἢ αὐτῇ· διὰ τοῦτο ταῦτα ποιῶ κοινά.

D'après la traduction de M. Reuvens :

1. » Je t'invoque, toi qui es dans le souffle vide,
» terrible, invisible,
2. » tout-puissant, dieu des dieux, toi qui détruis et
» qui rends désert, toi qui hais
3. » une maison (une famille) florissante, comme tu
» as été expulsé de l'Égypte et du pays
4. » étranger. Tu es surnommé : celui qui ébranle
» tout et qui n'est pas vaincu.
5. » Je t'invoque, o Typhon, Seth ! j'accomplis tes
» cérémonies magiques,
6. » parceque je t'invoque par ton propre nom, en
» vertu desquels tu ne peux pas
7. » refuser d'exaucer : Joërbèth, Jöpakerbèth, Jö-
» bolchosèth, Jöpatathnax,
8. » Jösorö, Jöneboutosoualèth, Aktiophi, Ereëchigal,
» Nebopoöalèth,
9. » Aberamenthouou, Lerthexanax, Ethreluoth, Ne-
» mareba, Aëmina,
10. » Viens à moi entièrement, et marche et renverse
» un tel ou une telle par la gelée et par la cha-
11. » leur. Il m'a fait injure et il a versé le sang
» du Phyon chez lui
12. » ou chez elle ; c'est pour cette raison que je fais
» ces (cérémonies) profanes."

M. Reuvens crut d'abord devoir lire la première ligne: Ἐπικαλοῦμαι σε τὸν ἐν τῷ κενεῷ, πνεῦμα, ἡ δεινόν etc.; mais il a corrigé cette leçon dans son Appendice d'après les différentes répétitions du texte dans les deux papyrus.

Mais c'est surtout la formule de séparation de la Col. XV du papyrus n. 75, qui a servi à lire et expliquer celle du papyrus 65. Le commencement en est conçu dans ces termes: Ἐπικαλοῦμαι σε [τὸν] ἐ[ν τῷ κενε]ῷ [πνεύ]ματα τιδιον (l. πνεύματι δεινόν), ἀόρατον, θεὸν φθοροποιός (l. φθοροποιόν) καὶ ἐρημοποιόν, [μ]εισῶντα (l. μισοῦντα) οἰκίαν εὐσταθοῦσαν, κατωπὸν πράσσοντα κ. τ. λ. Nous avons dans cette phrase un autre exemple du nominatif mis pour l'accusatif, θεὸν φθοροποιός pour φθοροποιόν, ce qui sert à expliquer la faute grammaticale ὁ μισῶν pour τὸν μισοῦντα. Le verbe ἐκβράζειν ou ἐκβράσσειν (ligne 3) est employé dans le sens de *rejeter*, comme dans le passage d'Irenaeus, cité par M. Reuvens pg. 40 (b). A la ligne 6 le pronom σου, dans σε τὸν σὸν ἀνθεντικόν σου ὄνομα, doit être omis, c'est une faute de l'écrivain, aussi bien que le pluriel ἐν οἷς pour ἐν ᾧ, c'est à dire, ἐν ᾧ ὀνόματι, *je t'invoque par ton propre nom, en vertu duquel, ou: je t'invoque par tes propres noms, en vertu desquels tu ne peux pas refuser d'exaucer.* L'écrivain aura employé le pluriel à cause des 14 noms qui suivent, lignes 7—9.

L'invocation s'adresse à Typhon, nommé ΣΕΤΗ; cet épithète, que les auteurs Grecs nous avaient déjà fait

connaître, comme un des surnoms du dieu (1), se présente fréquemment dans les inscriptions hiéroglyphiques. Champollion nous offre, à la page 120 de sa *Grammaire Égyptienne*, l'âne comme symbole du dieu SETH OU TYPHON; ce qui nous fait penser, que c'est un animal à tête d'âne plutôt que de griffon, qui sert de déterminatif du nom $\text{C}\Theta$, $\text{C}\Gamma$, à la page 114 de la même *Grammaire Égyptienne*. Cette observation que nous avons déjà faite ailleurs (2), reçoit une nouvelle confirmation par une vignette du papyrus Anastasy n. 75, dont M. Reuvens a donné une courte description à la page 157 de l'*Appendice des lettres de M. Letronne*. Cette vignette se trouve (sur la première colonne démotique en comptant du côté gauche du papyrus, la quatorzième, si l'on comprend dans ce nombre les colonnes Grecques qui précèdent) au milieu d'une foule de noms propres, analogues au 13^e epithètes de la formule d'invocation, comme $\text{I}\omega\epsilon\rho\beta\eta\theta$ (Col XVI, l. 9), $\text{I}\omega\pi\alpha\chi\epsilon\rho\beta\eta\theta$ (XIV. ll. 9 et 18), $\text{I}\omega\beta\omicron\lambda\chi\omega\sigma\eta\theta$ (ibid. ll. 8, 18, XVI. 9), $\text{I}\omega\pi\acute{\alpha}\tau\alpha\theta\nu\alpha\xi$ (ibid. ll. 9 et 18), $\text{I}\omega\sigma\acute{\epsilon}\sigma\omicron\omega$ (ibid. l. 10), (comp. $\text{I}\omega\sigma\acute{\omega}\omicron\omega$ de la formule d'invocation. Nous avons ajouté un fac-simile de l'image de cette divinité dans notre tableau 7, n. 69. Elle nous représente un dieu à tête d'âne, comme on le voit parmi les divinités Typhoniennes vers la fin des

(1) V. les endroits que j'ai cités dans ma note sur Horapollon I. 23. pg. 321. et II. 19. pg. 316. note *.

(2) *Lettre à M. Salvolini, sur les monumens Égyptiens, portant des légendes Royales dans les musées d'antiquités de Leide, de Londres etc.* Leide 1838. pg. 85.

papyrus funéraires, mais alors enveloppé dans un habit de momie, qui ne laisse libre que les deux mains, dans lesquels il tient deux *harpés* ou couteaux; et quelquefois un arc et une flèche. Sur notre papyrus 75 le dieu ne porte qu'une courte tunique, et tient dans chaque main un sceptre, orné, à ce qu'il paraît, d'une plume d'autruche. Le nom de CHΘ écrit sur sa poitrine ne laisse aucun doute sur l'identité de cet image avec celle du dieu ΤΥΡΗΘΝ de l'invocation, et les epithètes Ἰωερβήθ, Βολκοσήθ et Ὀσέσρω, écrits à côté des pieds, sont encore les mêmes que nous lisons dans la formule.

Quant à ces epithètes mêmes, nous avons vainement essayé de les interpréter et expliquer par le moyen du Copte. Cependant ils paraissent appartenir, pour une partie au moins, à la langue Égyptienne. Le mot *ιω*, dans le commencement de plusieurs d'entre eux, est évidemment le Copte *ιω, ειω*, un *âne*. C'est la tête d'âne de la vignette, qui donne une raison assez suffisante pour admettre cette signification plutôt que celle de *ιω, ιο*, pour *ιοζ, ιοη*, *lune*, adoptée provisoirement par M. Reuvens, *Lettres* etc. pg. 46. Pour le premier surnom Ἰωερβήθ, on pourrait encore comparer les mots Coptes *ερ, er*, *faire*, et *βητ, βοτε, βοτ, βèt, vote, boti*, *impure, abominable*. Ἰωσώρω, ou, comme au-dessous de la vignette et dans d'autres endroits, Ἰωσέσρω, se rapproche des mots Égyptiens *ιω, âne*, et *ϣααρε, ϣααρε, schaare, sschaare*, *renverser*. Dans le mot Ἰωβολκωσήθ nous pourrions reconnaître *ιω, âne*, et le nom propre CHΘ, SETH. Le nom Ἀβεραμενθών pourrait être composé, comme

le pense M. Reuvens à l'endroit cité, de $\Delta\text{ΠΕ ΑΡΕ}$, *Chef*, et du nom de l'enfer Égyptien $\Delta\text{ΙΕΝΤ ΑΜΕΝΤΙ}$; mais nous pourrions encore comparer cet épithète avec les mots Coptes $\Delta\text{ΠΕ}$, ΑΡΕ , *chef*, $\rho\epsilon\mu$, REM , *habitant*, et $\Delta\text{ΝΤΩΟΥ ΑΝΤΟΥ}$, *un pays montagneux*, $\Delta\text{ΠΕΡΕ-}$
 $\text{ΜΑΝΤΩΟΥ ΑΠΕΡΕΜΑΝΤΟΥ}$, *le chef habitant dans les*
montagnes, dans une région montagneuse, le chef
montagnard. Toutes ces explications ne sont que des conjectures, dont la confirmation restera bien douteuse à cause du mélange de différentes langues et l'accumulation d'expressions barbares, propres à la thaumatourgie de ces temps.

A la ligne 11 de la formule d'invocation le dieu est prié: »de renverser un tel, puisqu'il a versé le sang »du PHYON ." Si ce nom n'est pas celui d'une divinité que nous ne connaissons pas encore, l'on pourrait supposer, qu'au lieu de $\tau\omicron\upsilon\ \Phi\upsilon\omega\nu\omicron\varsigma$ il faut lire $\text{T}\upsilon\text{-}\phi\omega\nu\omicron\varsigma$; quoiqu'il soit un peu difficile d'admettre la phrase: »Je t'invoque Typhon, Seth, — viens à moi, — »renverse un tel, — il a versé le sang de Typhon."

Parmi les transcriptions Grecques du papyrus, et les mots démotiques sans transcriptions Grecques, mais dont la lecture est devenue facile et certaine par la comparaison des mots transcrits, et isolés du texte par un signe dont nous parlerons plus bas, il y en a plusieurs qui appartiennent évidemment à la langue Grecque, ou qui sont formés d'après des mots connus, quoique ils ne soient pas usités dans les auteurs Grecs. Nous citons comme tels: $\eta\pi\omicron\beta\alpha\lambda\sigma\alpha\mu\omicron\nu$ (Col. V. 1, Tabl. I, 13), $\mu\alpha\sigma\tau\iota\nu\chi$ (VII. 8, Tabl. I, n. 24), $\mu\epsilon\gamma\iota\sigma\tau\epsilon$

(ibid. n. 25), φρειξ (Col. VII. 9, Tabl. 1, 26), μαγο-
 πνευμα (Col. VII. 16, Tabl. 1, n. 47), πυριφαη (Col.
 IX. 2, Tabl. 1, 74), πετερι πατερ (Col. X. 6, Tabl. 2,
 n. 144, 5, n. 21), αντρακο...? (Col. XVII. 17, Tabl.
 6, 77), κισσος (Col. XVII. 18, 21, Tabl. 6, 78),
 αρκιανει (Col. XVIII. 3, Tabl. 6, n. 81), επισχες
 (Col. XXI. 1, Tabl. 6, n. 101), χθεθωνι (Col. XX. 20,
 Tabl. 6, n. 89), κθεθωνι (Col. XXI. 2, Tabl. 6, n. 107),
 κρατρις (Col. XXII. 14, Tabl. 4, n. 311), μανεσια,
 μακνης, μαγνης (R. II. 7, 8, 11, 12, Tabl. 5, nn. 319,
 320 et 321), πανοκραωρ, ανοκραωρ (R. XII. 10, Tabl.
 7, nn. 137, 138), ρηξιχθω (R. XV. 3, Tabl. 5, 332),
 πυριχθων (ibid. 4, Tabl. 5, n. 333).

Mais ce qui paraît prouver l'origine gnostique du MS.,
 et plus particulièrement d'une des sectes Judaïsantes,
 ce sont les mots et les noms Hébreux, dont plusieurs
 conviennent avec les noms des *Sephiróth*, ou des
 émanations, dans lesquelles le principe de la lumière,
 ou l'ADAM-KADMON s'est révélé d'après la doctrine des
 Kabbalistes. Tels sont par exemple: βοηλ ou βωηλ
 (Col. IX. 12, 13, 14, X. 1, 7, 10, 11, 27, XI. 3, 4,
 Tabl. 2, n. 113, 115, 118, 140, 147, 153, 154, 157,
 175, 191, 194, et sans transcriptions, Col. X. 32,
 XI. 3, 5, Tabl. 5, 24, 26), ελωαι (IX. 2, Tabl. 1, 71),
 ανιηλ (Col. X. 7, 32, Tabl. 2, n. 148, 3, n. 186),
 μιχαηλ (Col. XIV. 6, Tabl. 6, n. 61), σαβαηλ (XIV. 6,
 Tabl. 6, n. 62), σαβαω (R. XII. 7, Tabl. 5, n. 327,
 et sans transcription, Col. V. 20, XIV. 6, R. XII. 10,
 Tabl. 5, n. 4, 6, n. 57, 7, n. 135), σαβαωθ (Col.
 XI. 2, 3, Tabl. 3, n. 190), σαβαουθ (Col. XIX. 6,

Tabl. 4, n. 245), σαβαανωτ (Col. XIX. 15, Tabl. 4, n. 252), νασερα et νασιρα (Col. XXII. 6, 9, 10, Tabl. 4, nn. 279, 287, 289 et 295).

Aux diverses sectes du Gnosticisme appartiennent, sans être usurpés de préférence par une entre elles, les noms: *ιαω* (IX. 5, R. XII. 7, Tabl. 1, 78, 5, 326, et sans transcription, VI. 27, XXI. 7, R. XII. 10, Tabl. 5, n. 9, 6, 117, 7, 134), *ιανω* (Col. XX. 9, Tabl. 4, n. 260), *ιανουτ* (Col. XIX. 5, Tabl. 4, n. 244), *ιανου* (Col. XIX. 14, Tabl. 4, n. 251), *αβλαναθαναλβα* (Col. XXIV. 12, 13, Tabl. 5, n. 351); tandis que les mots: *εων* (Col. IX. 3, Tabl. 1, 73), *αβρασαξ* (Col. XVI. 24, Tabl. 3, n. 213, et sans transcription, Col. VI. 27, R. XII. 8, Tabl. 5, n. 10, 7, 132), les noms *φθαχ* (Col. IX. 2, Tabl. 1, 70), *αμουν* (Col. XVI. 24, Tabl. 3, n. 211), et *χνουφ* (Col. IX. 6, Tabl. 2, n. 87), font penser à quelque secte Gnostique d'Égypte, et plus particulièrement à celle des Marcosiens, à cause de l'emploi fréquent de voyelles combinées à diverses manières. V. Tabl. 1, 8, 57, 58, 60, 61, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 75, 76, 77, 2, 83, 86, 89, 99, 112, 125, 139, 141, 142, 146, 157, 3, 176, 177, 178, 179, 181, 182, 185, 187, 188, 189, 197, 198, 229, 231, 4, 254, 255, 256, 257, 261, 266, 269, 294, 298, 300, 6, n. 60.

Au reste l'emploi d'une écriture Égyptienne ne saurait mieux convenir qu'à une secte Égyptienne.

Pour ce qui regarde le texte en général, il ne nous a pas encore été possible d'en déchiffrer quelque partie d'une étendue assez grande, pour nous former une

idée fixe sur le contenu du Ms. Plusieurs mots sont suivis de signes déterminatifs, par lesquels nous connaissons leur signification; plusieurs autres ne sont que des abréviations ou des formes cursives de hiéroglyphes symboliques ou figuratifs. Nous en avons réuni quelques-uns dans notre Tabl. 7, nn. 1—58, avec leurs transcriptions hiéroglyphiques. Les nn. 59—68 contiennent quelques mots démotiques, dont nous pouvons donner une explication plus ou moins certaine.

Le Revers du papyrus paraît avoir été écrit par la même personne, qui a tracé la partie intérieure; et le contenu est d'une même nature, autant que nous en pouvons juger par les transcriptions Grecques, qui y sont moins abondans, et par les mots que nous pouvons lire à l'aide de l'alphabet démotique. Outre les transcriptions Grecques on y lit plusieurs mots Grecs ou étrangers, mais écrits en caractères Grecs, dont quelques-un forment une colonne à part, tandis que d'autres sont insérés dans le corps du texte même, ou au-dessus des mots démotiques, dont ils paraissent être des versions plutôt que des transcriptions. Je les transcris ici avec leurs traductions, dont celles que M. Reuven's en a données dans ses *Lettres* pgg. 50, suiv., sont marquées avec un R.

Col. I.

1. 1. *Οφρὺς ἡλίου* (*Οφρὺς ἡλίου*) (1) *Sourcil du soleil.* R.

(1) Nous avons ajouté à ces mots Grecs une correction d'orthographe. La comparaison pourrait être utile pour la connaissance de la prononciation des voyelles Grecques, dans le temps du papyrus.

1. 2. οφρους (Οφρούς σελήνης) *Sourcil de la lune.* R.
 » 4. ηλιογονον (Ηλιόγονον) *Produit du soleil.* R.
 » 5. σεληνογονον (Σεληνόγονον) *Produit de la lune.*
 (*Poeonia*). R.

» 6. θιθυμαλος (Τιθύμαλος) *Tithymalus.* R.

Col. II.

- » 1. χαμεμελον (Χαμαίμηλον) *Camomille.* R.
 » 2. λευκανθεμον (Λευκάνθεμον) *Plante à fleurs blan-*
ches, espèce de Ca-
momille.

» 3. κρινανθεμον (Κρινάνθεμον) *Sedum, Copt.*

ΚΟΡΤΕΝ.

» 4. χρουσανθεμον (Χρυσάνθεμον) *Plante à fleurs d'or.*

» 8. μαγνησια (Μαγνησία) }
 » 11. μαγνης (Μάγνης) } *Magnésie et ai-*
 » 12. μακνης (Μάκνης) } *mant. R.*

Col. III.

» 3. φηκλης (Φέκλης) *Faecula vini, tar-*
tre. R.

» 11. αφροσεληνον (Αφροσέληνος) *Selenite. R.*

Col. IV.

» 6. σαλαματρα (Σαλαμάνδρα) *Salamandre. R.*

» 10. κεφαλεκη (Κεφαλευκή (?)) ?

» 14. ταμονιακη (Αμμονιακή) *Ammoniac. R.*

avec l'article fé-
 minin Copte, T.

Col. V.

» 14. ασφοδελος (Ασφόδελος) *Affodille. R.*

» 16. χελκεβε. ?

		Col. IX.	
1.	2. ευφορβιον	(Ευφορβίου)	<i>Euphorbe. R.</i>
»	3. πεπτερεως	(Πεπέρεως)	<i>Poirre. R.</i>
»	4. περηθου	(Πυρέθρου)	<i>Anthemis Pure-</i> <i>thrum. LINN.</i>
»	5. αυταρχες	(Αυτάρχης (?)) Αυτάρκης (?))	?
»	6. διον απερου	(Θεῖον ἄπυρον R.)	<i>Souffre natif. R.</i>
		Col. X.	
»	5. δερμα ελαφιου	(Δέρμα ἐλάφιου)	<i>Peau de cerf. R.</i>
»	6. θεμβαραθεμ	?	
»	7. ουρεμβροενουτιπε	?	
»	8. αιουχθου	?	
»	9. σεμμαραθεμμου	?	
»	10. ναιου	?	
		Col. XV.	
»	5. διοσκορος	(Διόσκορος)	<i>Dioscure.</i>
»	5. αδωναι	(Αδωνάϊ)	
		Col. XVIII.	
»	8. εστι δε και αγω- γιμων	(Ἔστι δὲ καὶ ἀγώγιμον)	<i>C'est aussi un moyen d'attraction. R.</i>

Presque tout ces mots sont des noms de plantes ou de minéraux, et peuvent avoir eu quelque rapport à l'alchymie, la médecine et l'astrologie. On les trouvera mentionnés et employés dans les ouvrages des anciens qui ont traité ces matières, et dont M. Reuven a cité les principaux dans ses *Lettres*, I. pg. 52.

Je n'ai pas encore pu expliquer les mots étrangers, mais écrits en caractères Grecs. *Χελκεβε* (IV. 16)

pourrait être comparé avec le Grec κάλλη, une certaine fleur, ou avec les mots Coptes ΓΛΕΖ, GLEH, *blitum herba*, ΖΩΛΚ, HÔLK, *impliquer, envelopper*, et ΚΕΒΙ, ΚΕΒΙ, *favus mellis*. Dans θεμβαραθεμ (X. 6) et σεμ-μαρα θεμμον (X. 9.) on pourrait reconnaître le Copte ΣΥΡΩΖΕ, SMRÔHE, *une plante purgative*. Ουρεμβρε-νουτιπε (X. 7) porte une grande ressemblance avec les mots Coptes ΟΥ, ΡΕΜ, ΒΩΡ (ou ΒΕΡΒΕΡ), ΝΟΥΤ et ΠΕ, ΟΥ, REM, BÔR (ou BERBER), NOUTI et PE; ναιου (X. 10) avec ΝΕΖ, ΝΕΗ, *huile*, et ΟΥΩ, ΟΥÔ, *germe*.

Διόσκορος (XV. 5) pourrait être le nom de Dioscoride. Un autre MS. sur papyrus (le n. 66 de la Collect. d'Anastasy) contient 10 paragraphes, extraits du V^o livre de cet écrivain. V. Reuvens *Lettres*, III. 73.

Ἀδωναι (XV. 5) est un des dix *Sephiróth* de la Kabbale, אָדוֹנַי.

Les ἀγώγισμα (XVIII. 8) se rapportent à l'une des opérations magiques attribuées à quelques sectes Gnostiques. V. Reuvens *Lettres*, I. pgg. 25, 26.

Enfin la XIX^e colonne nous offre trois mots, écrits en grandes lettres à la tête de la colonne, comme s'ils étaient l'intitulé du contenu. Le premier ΗΡΟΥΒΙΘΟΥ, ÉROUBITHOU, pourrait-il être comparé avec les mots Coptes ΕΡ, ΕΡ, *faire*, ΟΒΙ, ΟΒΙ, *avoir soif*, et ΖΘΟ, ΗΤΗΟ, *cheval; planta quae equos sitientes facit?* Horapollon *Hierogll.* II. 79 parle d'une plante, κονίζα, qui tue les animaux par la soif. V. ma note sur Horapollon pgg. 366, 367. Le second mot ΕΚΤΟΥΛΑ, ΕΚΤΟΥΛΑ, a un correspondant Copte dans ΚΤΟΥ, ΚΤΟΥ, *plante*, et ΚΑΤΟΥΛΑΙ, ΚΑΤΟΥΛΙ, *mauve*. Enfin le 3^e

mot ΗΡΡΕΦΕΔΙ, ÉRREPHEDI, pourrait contenir les mots Coptes ʒH, HÉ, *manière*, et ΡΕϞΧΩ, REFJDÔ, *chanteur, musicien*, ou ΡΕϞΧΙ, REFJDI, *recevoir*. Mais toutes ces étymologies resteront bien des conjectures, jusqu'à ce que l'on parvienne à connaître l'ensemble du contenu du Ms.

Outre les hiéroglyphes purs ou abréviés, qui sont employés dans le papyrus comme déterminatifs des mots démotiques, ou dans une signification symbolique ou figurative, il y a deux endroits, dans lesquels quelques hiéroglyphes entrent, dessinés en grand et avec plus de détails, comme s'ils devraient servir de vignettes ou de figures pour illustrer le texte. Ainsi Col. XX. ll. 31, 32, nous voyons les figures d'un *chien assis*, d'une *croix*, d'un *oeil*, d'un *scarabée* et d'une *flèche*; avec les mots κίμειθωρω et φωσσε en caractères Grecs. Le scarabée nous fait penser au nom de ΠΗΤΑΗ-THORE.

Dans la Colonne XVII du Revers, on voit sur une ligne les figures de *trois scarabées*, *trois éperviers* et *trois chevreaux*. M. Reuven's a cité dans ses *Lettres*, I. pg. 48, quelques monumens Gnostiques, qui nous offrent des compositions analogues; mais la petite lame d'or du Musée de Leide, citée à la même occasion, ne nous paraît pas y appartenir. Ce ne sont que les images du *vautour* et de l'*uréus*, qui y sont quatre fois répétés, et évidemment dans une autre signification, et avec un but différent. M. Thomas Burgon, à Londres, possède dans sa superbe collection une pierre gravée gnostique, dont il nous a permis de prendre une empreinte. Je l'ai reproduite dans le

Tabl. 7, n. 70, puisque je la crois inédite jusqu'à présent. Elle nous offre dans une ellipse, formée par *un serpent qui tient la queue dans la bouche*, en cinq lignes, *trois scarabées, trois éperviers, trois chevreaux, trois crocodiles et trois uréus*; à gauche les voyelles *A, E, H, I, O, T, Ω*; à droite les mêmes voyelles, mais l'une mise au-dessus de l'autre dans un ordre inverse. Le Revers de la pierre porte une inscription analogue à celles qu'on lit sur d'autres pierres gnostiques, et dont jusqu'à présent il paraît avoir été impossible de découvrir le sens. La pierre est, si je ne me trompe, une hématite.

Si ce monument appartient à la secte des Marcosiens, comme la répétition des voyelles semble l'indiquer, elle nous offre une preuve de plus, par la ressemblance des figures, gravées sur la partie principale, avec la représentation des mêmes figures sur notre papyrus, que ce dernier fut probablement composé sous l'influence de la même secte.

Une dernière circonstance à mentionner regarde les deux alphabets mystiques (Pl. XIV. n. 3), dont l'un, composé de 26 caractères, est muni d'une transcription en lettres Grecques, et nous offre un caractère sans transcription entre le γ et le ψ , et deux formes de l' ω . L'autre alphabet est composé de 24 figures, mais sans transcriptions.

J'avais d'abord espéré, que ces alphabets serviraient à déchiffrer les passages écrits en caractères mystérieux dans notre papyrus (v. Col. XII. 8, 20, 28, 32, XVII. XVIII. 30, XX. 25, XXII. 17, 24, Rev. II. 17, 18, 19,

et surtout XVIII. 2). Mais il n'y a que bien peu de ressemblance entre ces caractères et ceux des alphabets. Peut-être ces derniers sont-ils ajoutés par quelque possesseur postérieur. Ils sont écrits au-dessous de la première colonne, suivant la largeur du papyrus, et devenus très-indistincts par le frottement des mains. M. Reuvens les avait comparés avec les exemples d'alphabets secrets et magiques, publiés par Montfaucon, *Palaeogr. Gr.* IV. 5, V. 6; mais ces exemples ne sont point ressemblans. V. Reuvens *Lettres* etc., I. p. 49.

Avant de nous occuper de l'alphabet démotique, composé d'après les données de notre papyrus, nous ferons suivre quelques observations sur les mots et les groupes, que nous avons reproduits dans nos tableaux, et auxquels nous devons renvoyer, pour la confirmation de l'alphabet et de quelques signes hiératiques et hiéroglyphiques.

—

**GROUPES DÉMOTIQUES ET HIÉRATIQUES AVEC
TRANSCRIPTIONS GRECQUES.**

(TABLL. 1—5, nn. 1—355.)

Tableau 1.

N. 4. Dans la transcription Grecque il faut peut-être lire $\alpha\alpha\iota\theta$, le trait recourbé, à la fin du dernier mot de la ligne précédente, a couvert le premier ι entre les deux α .

5. Nous avons restitué la première lettre démotique d'après la transcription Grecque.

10. Ce groupe contient quelques signes hiératiques ; les lettres Grecques, $\lambda\alpha\tau$, correspondent, à ce qu'il paraît, avec les trois derniers signes, n. 11. Le premier est l'abréviation connue de l'hiéroglyphe un lion couché (Tabl. 7, n. 71), signe phonétique de la lettre λ ou ρ , avec l'omission du petit trait vertical, qui représente la queue de l'animal. Le second signe sera peut-être l'équivalent de l'hiéroglyphe Tabl. 7, n. 72. *a*, hiératique 72. *b*; employé comme signe phonétique c'est un τ ; nous avons donc en signes hiératiques les éléments λ , τ , parmi lesquels la transcription Grecque ajoute la voyelle α . Le troisième signe pourrait être un signe distinctif, analogue à celui, par lequel quelques autres mots hiératiques sont séparés du reste. V. ce signe Tabl. 7, n. 57. *a*. Pour ce qui regarde les deux signes qui précèdent notre groupe (v. n. 10), ils nous paraissent y appartenir, mais leur valeur ne m'est pas connue. Le premier serait-il un équivalent de l'hiéroglyphe oignon? (v. Tabl. 7, n. 27. *d*.), ce seraient donc deux oignons placés sur une ligne horizontale. Si cette explication se confirme, nous pourrions comparer le mot Copte $\lambda\epsilon\tau$, *apium sylvestre*.

12 a pour déterminatif un signe qui ressemble au signe cité dans l'article précédent (Tabl. 7, n. 27. *d*.), mais la tige en est beaucoup plus recourbée. Si c'est une plante, l'on pourrait comparer le Copte $\rho\omicron\omicron\tau\epsilon$, $\rho\omicron\omicron\upsilon\epsilon$, *stipula*, *calamus spicae*. Ce déterminatif nous

empêche de penser au mot ρΗΙ, ρΑΙ, RĒĪ, RAĪ, une espèce de poison très-abondant en Égypte dans le temps de l'inondation.

13. ηποβασαμον, lisez ἠποβάλαμον. Le λ, qui est omis dans la transcription Grecque, doit être restitué d'après l'orthographe démotique. C'est évidemment l'ὀποβάλαμον, ou le *suc de baume*, une substance qui, d'après Irenée I. 18. 2. (cité dans une note MSte de M. Reuvens) était employée dans les cérémonies des Marcosiens. Immédiatement après le mot ηποβασαμον suit un autre, dont la transcription Grecque seulement est restée assez lisible, μαλαβαθου ou μαλαβαθον; c'est une plante nommée μαλάβαθρον, dont on fait une sorte de baume, *Piper betel*, LINN. Dans les deux signes qui viennent après ce mot, nous reconnaissons les mêmes qui suivent, comme déterminatifs, le mot précédent.

15. Les deux derniers signes de ce groupe répondent à la transcription Grecque ρη, et aux hiéroglyphes le *disque du soleil* avec la *ligne verticale*, Tabl. 7, n. 1. b, le Copte ρΗ, RĒ, le *soleil*.

17. La transcription Grecque ajoute la voyelle α, qui ne se trouve pas dans le groupe Égyptien. Ce dernier est composé des formes abréviées de *deux colonnes*, nommées ordinairement *nilomètres* (v. Tabl. 7, n. 8).

19. La transcription ητα se trouve au-dessus des deux avant-derniers signes de ce groupe démotique, dont je ne saurais donner une analyse certaine. L'écrivain aurait-il mis le nom de la lettre η au lieu de la lettre même? Dans ce cas là cette dernière pourrait répondre à l'avant-dernier signe.

20, 21 et 22. Quelques signes démotiques, employés dans les mots démotiques, servent encore ensemble avec les lettres Grecques dans les transcriptions.

22. *μαστιγξ*, comp. *μάστιξ* ou *μάστιγξ*, *flagellum*.

23. *μεγιστε*, comp. *μέγιστε*, *très-grand*.

24. *φρειξ*, comp. *φριξ*, *le mugissement des vagues*.

30. Dans le texte du papyrus (v. Col. VII. 9. Pl. III), après la transcription Grecque *εβορεξ*, suit encore la syllabe *ξον*. Il est évident, que c'est une erreur de l'écrivain; car ces trois lettres ne sont qu'une répétition de la transcription du mot suivant, n. 31.

32. Les deux derniers signes, au-dessous de l'*α* démotique, doivent répondre au *ι* de *γρια*.

40. Dans le mot démotique le second *α* est omis après la seconde lettre.

41. Le mot démotique a un *τ*, qui est omis dans la transcription Grecque.

43 et 44. Une lettre démotique est insérée dans la transcription Grecque de ces mots.

45 a trop souffert pour que l'on puisse hasarder d'en donner une analyse.

46. La fin du groupe doit être comparée avec le 55. La différence ne consiste que dans le déterminatif du n. 46, qui nous ferait penser aux mots Coptes *ΓΑΤ*, *CHT*, *SAT*, *SÈT*, *queue*, et *ΓΑΡ*, *COΥΡΕ*, *SAR*, *SOURE*, *épine*, *aculeus*.

47. *μαγοπνευμα*, *souffle combattant*, *aimant les combats*; c'est apparemment un épithète de Typhon, qui dans un endroit du papyrus Anast. n. 75. Col. XI, cité par M. Reuvsens, *Lettres etc.*, Corrections et Ad-

ditions pg. 161, est appelé encore *ó φιλῶν παραχάς*, celui qui aime les désordres.

48. Une lettre démotique est répétée dans la transcription Grecque.

53. Nous avons restitué les deux signes dans le mot démotique, qui avaient disparus par une fracture dans le papyrus. La dernière lettre démotique est omise dans la transcription.

53^{bis} paraît devoir être lu comme nous l'avons transcrit; le papyrus a beaucoup souffert dans cet endroit.

Dans le n. 53^{ter} le mot *αβοτ* n'offre que la transcription des trois premiers signes du groupe démotique, en y ajoutant la voyelle *o*. Nous reviendrons sur ce groupe plus bas.

54 ne semble pas convenir avec sa transcription.

55^{ter}. J'ai suppléé le diphthongue *ou* d'après l'orthographe démotique, de même que dans le n. 61.

70. *φθαχ*. C'est évidemment ici le dieu Égyptien *PHTAH*.

71. *ελωαι*. Les Kabbalistes attribuaient à l'une des dix émanations ou *Sephiróth* d'ADAM-KADMON, la sévérité, le nom de *אלהים* *ELOHÎM*. Matter *Hist. Crit. du Gnostic*. I. pgg. 100 et suiv. *ELOÏ* est encore le nom d'une des émanations de *JALDABAOTH*, le demiourge des Ophites. Matter *ibid.* II. 199.

73. *εων*. Il faudra lire *αἰών*. Les Gnostiques donnaient le nom d'*αἰῶνες*, d'*éons*, aux intelligences supérieures, ou aux déployemens des perfections de l'être suprême. Matter *ibid.* II. 110. et suiv.

74. *πυριφαη*. Ce mot est employé dans le texte

Grec du papyrus Anast. n. 75 parmi les épithètes du soleil.

78. *ιαω*, ailleurs *ιαυω*, *ιαυουτ*, *ιαυου*, *ια'ω* (avec une aspiration avant la dernière voyelle). Nom d'une divinité Gnostique, une des émanations de JALDABAOth. Matter *Hist. du Gnost.* II. 199. On croit ce nom tiré de l'Hébreu יהוה, JEHOWA.

79. Dans ce groupe, comme dans le n. 81 du Tableau 2, un seul signe répond à la syllabe *λω* et *λο*.

Tableau 2.

81. La syllabe *λο* est séparée du reste du groupe démotique par le *trait recourbé*, signe distinctif dont nous parlerons plus bas.

82. Les trois premiers signes du groupe démotique sont écrits sur la ligne précédente.

84. La transcription diffère de l'orthographe démotique; cette dernière donne *ουηβια*. Dans la composition de ce mot, aussi bien que des nn. 102, 103, 110 et autres, on reconnaît le mot Égyptien *BAI*, *BAI*, *ame*. Nous le verrons plus bas transcrit par le signe hiératique qui a cette signification.

87. *αρπονχνουφ*. La dernière partie de ce mot paraît contenir le nom de *CHOUPHIS*, divinité que les Gnostiques avaient empruntée à l'Égypte.

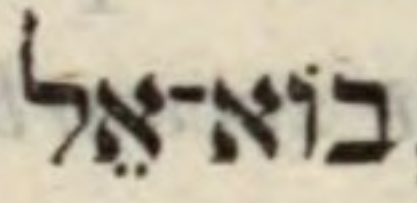
88. *Βριντατηνωφρι*. Les deux dernières syllabes peuvent être comparées avec le Copte *NOΦPI*, *NOΦRI*, *bon*, *bienfaisant*.

91. L'écrivain paraît avoir commis une erreur, car

la comparaison de ce groupe avec les autres prouve qu'il faut lire βαλμενθρη au lieu de βαλνενθρη.

99. L'analyse de ce groupe présente des difficultés, que je ne saurais lever. Toutefois il paraît être composé de deux signes, qui ensemble ont la valeur d'un diphthongue ou d'une voyelle longue. Comp. le n. 131.

102. Les deux derniers signes de ce mot sont écrits sur la ligne suivante, où ils sont encore une fois munis de la transcription θ, quoique cette lettre se trouvât déjà à la fin du mot Grec de la ligne précédente. Les traces du second β dans la transcription Grecque sont encore assez certaines, pour que nous puissions restituer cette lettre.

103. Βοηλ, Βωηλ, , BO-ËL, *natus Dei, fils de Dieu.*

121. Nous avons restitué l'ω d'après l'orthographe démotique.

122. Les 4 derniers signes de la phrase démotique se trouvent sur la ligne suivante.

123. Le groupe démotique paraît contenir εδικμεπω, au lieu de εδικομπω. L'avant-dernier signe est peut-être le ϣ Copte, équivalent de l'hiéroglyphe le *céraste*. Comp. ce groupe avec le n. 134.

124. L'orthographe démotique porte θουριμιλααλω, au lieu de θουριμιλαλω.

128. La première lettre démotique ayant été omise, elle fut ajoutée après au-dessus du mot.

130. Le χ avait presque entièrement disparu sur le papyrus.

131. La transcription de la fin du mot ne convient

pas avec l'orthographe démotique. L'avant-dernier signe est le même, qui à la ligne 9 de cette même colonne est transcrit η . V. n. 99.

132. Forme démotique de l'hiéroglyphe l'oeil avec les sourcils. V. Tabl. 7, n. 20 b.

133. $\iota\epsilon\sigma\iota$, c'est peut-être le nom de la déesse ISIS.

134. Les trois derniers signes démotiques répondent ici aux lettres $\varphi\theta\omega$ de la transcription Grecque. Le dernier serait-il un déterminatif des noms de fleurs; $\mu\tau\omega$ ou $\mu\theta\omega$, $\mu\tau\hat{o}$, $\mu\theta\hat{o}$, en Égyptien, comme nous le verrons plus bas? Comparez les nn. 123 et 150. L'avant-dernier signe est bien l' ω .

139. La transcription Grecque est insérée dans le corps du texte sur le papyrus.

145. $\epsilon\mu\varphi\eta$. C'est peut-être l'orthographe démotique du nom hiéroglyphique, Tabl. 7, n. 72 a, b, du dieu EMPHÉ, l'une des formes de MOUI.

148. $\alpha\nu\iota\eta\lambda$. לְאֱלֹהִים , ANI-ËL, *navis Dei*, *vaisseau de Dieu*, ou, si l'on prend le אֲנִי pour un pronom, *Je suis Dieu*.

150. V. n. 134.

155. $\alpha\rho\beta\eta\theta\beta\alpha\iota\nu\omicron\upsilon\theta\iota$. La dernière partie de ce groupe me paraît contenir les mots BAI, NOUT, BAI, NOUTI, *ame Dieu*, *ame divine*.

158. $\tau\alpha\tau$, comme 143 et alibi, sera bien l'orthographe démotique du groupe hiéroglyphique, Tabl. 1. 17.

Tableau 3.

161. L' η de la dernière syllabe est omis dans le mot démotique.

162. Abréviation hiératique des hiéroglyphes le *segment de sphère*, et le *plan d'un édifice*, v. Tabl. 7, 18 *b, c*. Le premier signe est phonétique et a la valeur de la lettre τ , c'est l'article féminin. Le second signe a la signification de *demeure, maison*, en Copte HI , éï, répondant exactement à la transcription Grecque. Le groupe entier qui, aussi bien que sa variante, Tabl. 7, n. 18 *a*, se retrouve plusieurs fois dans notre papyrus (v. Col. VIII. 15, XI. 15, 18, XIV. 1, XV. 4, XVIII. 16, XX. 7, 19, 26, XXI. 12, 15), signifie donc *demeure des étoiles, le ciel étoilé*.

163. L'analyse de ce groupe est incertaine.

168—174. V. les mêmes mots, Tabl. 2, nn. 131—138. L'orthographe du n. 171, dans la transcription duquel il y a un φ , qui ne se lit pas dans le démotique, diffère de celle du n. 134. La transcription de n. 172 offre un ω au lieu de l'*o*; et celle du n. 173 un *o* au lieu du diphthongue *ov*. Le commencement du groupe démotique est mis sur la ligne précédente. Les nn. 137 et 138 séparent ce groupe en deux par le *trait recourbé*.

184. V. Tabl. 2, n. 145.

188, 189. Les trois derniers signes répondent, à ce qu'il paraît, à la terminaison *ov*. Différens endroits du papyrus me font croire, qu'ils constituent une des terminaisons du pluriel.

190. $\sigma\alpha\beta\alpha\omega\theta$ (alibi $\sigma\alpha\beta\alpha\omega\theta$, $\sigma\alpha\beta\alpha\omega\tau$) l'Hébreu צְבָאוֹת (*le Dieu*) *des armées*. La Kabbale donne ce nom à l'une des *Sephirôth* d'ADAM-KADMON, celle de la *victoire* et de la *gloire*. V. Matter, *Hist. du Gn.* I. p. 101.

194. La voyelle η est omis dans le mot démotique. V. Tabl. 2, n. 109.
195. Comp. Tabl. 2, n. 155, où le même mot se lit sans l'addition de la dernière voyelle.
197. Le groupe démotique me paraît deux fois contenir la transcription $\alpha\upsilon\upsilon$ en hiératique; c'est la *feuille*, signe phonétique de la lettre α , répétée deux fois, avec un signe du pluriel $\upsilon\upsilon$ (?).
201. Le second signe est formé des deux petits traits, exprimant la voyelle ϵ .
202. J'ai corrigé la transcription Grecque, qui offre $\pi\alpha\rho\epsilon\pi\alpha$, d'après l'orthographe démotique.
203. $\sigma\alpha\rho\beta\iota\theta\alpha$. Comparez l'Hébreu זָרְבֵּת , ZAREBETH, *incendie, inflammation*.
204. Le second signe démotique est dérivé de l'hiéroglyphe Tabl. 7, n. 26 b.
206. $\alpha\nu\upsilon\upsilon\kappa$. Peut-être le nom d'ANOUKÉ, déesse Égyptienne. V. le nom hiéroglyphique Tabl. 7, n. 74.
207. L'analyse de ce groupe est incertaine.
208. Dans le groupe démotique *le trait horizontal* est le ν , les *deux lignes* équivalent à la voyelle α , et le dernier signe, abréviation du céraste, η , a été employé dans le mot Grec; reste le deuxième signe qui précède les *deux traits*, comme l'équivalent du τ ; mais je crains que la transcription ne soit inexacte, ou qu'il ne faille substituer un autre signe démotique.
209. La transcription est incertaine. Le second signe serait-il l'équivalent du *céraste*, η ou π ? Le troisième est l'abréviation démotique de l'hiéroglyphe *demeure*, lequel a la valeur d'une aspiration. Les

deux derniers signes sont les abréviations de la *bouche* et des *deux jambes*. Comp. Tabl. 7, nn. 28, 29.

210. Dans ce groupe hiératique, comme dans toutes les autres phrases hiératiques du papyrus, il y a une surabondance de signes, dont je ne saurais donner raison. La transcription nous offre σαξ, mais le groupe hiératique ajoute une aspiration (les *deux jambes*) entre le ς et l'α. V. la transcription hiéroglyphique Tabl. 7, n. 31. Les quatre signes, qui précèdent ce mot, se lisent encore dans la Col. XX. l. 5.

211. C'est le nom du dieu AMON. V. la transcription hiéroglyphique Tabl. 7, n. 32.

212. L'orthographe hiératique (v. la transcription hiéroglyphique Tabl. 7, n. 33) donne σνκτιαξ; donc quatre lettres de plus.

213. L'orthographe hiératique (comp. la transcription hiéroglyphique, Tabl. 7, n. 34) nous offre, comme dans le précédent, quatre lettres de plus; αβρασκκτιακς. Les Gnostiques ont formé le mot ABRA-XAS OU ABRASAX, pour exprimer les 360 emanations successives de l'Être suprême. Si l'on prend chacune des lettres Grecques qui composent le mot dans leur valeur numérique, l'on obtient le nombre de 360. V. Matter, *Hist. de Gnost.* II. 46 suiv.

214. Comp. la transcription hiérogl. Tabl. 7, n. 35. Suivant l'orthographe hiératique il faut lire τὰανου au lieu de θαν.

215. Comp. Tabl. 7, n. 36. Le groupe hiératique donne τὰανουνα au lieu de θανα.

216. Comp. Tabl. 7, n. 37. L'orthographe hié-

ratique porte $\tau\acute{\alpha}\nu\omicron\nu\alpha\theta\alpha$ au lieu de $\theta\alpha\nu\alpha\theta\alpha$. Le mot $\theta\eta$, qui est séparé de la transcription Grecque par les deux signes hiératiques, Tabl. 7, n. 75, $\kappa\epsilon$, $\chi\epsilon$, $\kappa\varsigma$, $\omicron\jmath\varsigma$, *c'est à dire*, paraît se rapporter à la dernière syllabe de notre groupe $\theta\alpha$.

Tous ces mots $\theta\alpha\nu$, $\theta\alpha\nu\alpha$, $\theta\alpha\nu\alpha\theta\alpha$, auraient-ils quelque rapport avec la phrase si fréquente sur les monumens Gnostiques, ABLANATHANALBA ? Nous lisons cette phrase sur le Revers du papyrus XXIV. 12, 13. Pl. XIV. Tabl. 5, n. 351.

226. La transcription Grecque ajoute entre les deux dernières lettres un α , qui ne se lit pas dans le mot démotique.

228. Le démotique omet l' α entre le 3^e et le 4^e signe.

230. Dans le groupe démotique le premier signe manque.

232. Il y a apparemment une erreur dans le mot démotique; le papyrus ayant souffert dans cet endroit.

233. Il me semble qu'il y a ici une erreur dans la transcription, ou il faut admettre que le premier mot démotique, qui porte la transcription $\beta\iota\rho\alpha.\epsilon\theta\alpha\tau$, n'est pas complet, et ne nous offre que les quatre premières lettres, $\beta\iota\rho\alpha$; alors l' α avec les deux signes démotiques et le λ , se rapportent au second mot, qui se lit $\alpha\theta\lambda$ ou $\alpha\theta\alpha\lambda$, et dans la transcription duquel deux signes démotiques ont été insérés par méprise. Comparez Tabl. 4, n. 247.

234. Les deux derniers signes démotiques sont employés dans la transcription Grecque.

236. J'ai restitué le ρ d'après l'orthographe démotique.

237. Les élémens du groupe démotique me sont inconnus.

238. Le démotique ne nous offre pas la voyelle α avant le dernier signe, comme dans la transcription Grecque.

Tableau 4.

247. L' α manque dans la dernière syllabe du mot démotique.

248. Le mot démotique n'offre pas l' α dans la dernière syllabe.

250. L' o ne se trouve pas dans la fin du mot démotique.

251. Les deux derniers signes démotiques, avant le *trait recourbé*, correspondent avec l' v et la diphthongue ov de la transcription Grecque. Le premier signe, qui doit contenir la syllabe $\iota\alpha$, m'est inconnu.

252. La transcription donne $\sigma\alpha\beta\alpha\nu\omega\tau$, l' ω étant exprimé par un signe démotique, l' α par l'A de l'alphabet Romain employé dans la Colonne XVIII. l. 24, avec quelques autres caractères Romains. L'orthographe démotique diffère, car elle ne contient que les élémens $\sigma\alpha\beta\alpha\theta\tau$.

253. Comp. nn. 239, 240, où ce mot, orthographié $\sigma\alpha\sigma\upsilon\nu\pi\omicron\nu \nu\iota\theta\epsilon\iota$, est séparé en deux groupes par le *trait recourbé*. La transcription du même mot, mais avec l'addition d'un ς à la fin, est répétée sur la ligne 18^e de cette Col. XIX.

258. V. la transcription hiéroglyphique Tabl. 7, n. 48. Le mot hiératique est divisé en deux groupes par un point rouge. La dernière partie convient avec la fin de la transcription *ovεi*; mais les deux premiers signes ont d'après le système hiéroglyphique la valeur de *σov* (l'oeuf *σ* et la caille, *o* ou *ov*). Le Grec peut être comparé avec *αροοτε*, *αροουε*, *tribule*, une plante; le mot hiératique avec *σoυρι*, *souri*, *épine*, *tribule*. La signification reste donc la même, quoique l'orthographe des deux mots diffère.

259. Je ne trouve aucun rapport entre ce mot et sa transcription.

260. V. la transcription hiéroglyphique, Tabl. 7, n. 49.

263. Comp. 265, où une autre forme du *ς* est employée dans la dernière syllabe.

267. Le premier signe est un *π*, le second est la forme démotique du *céraste*, le *ϣ* Copte, exprimé dans la transcription par un *β*; mais le *ν* manque. Les trois derniers signes ne sont pas transcrits. Seraient ce les marques du pluriel? Le mot *βαï* paraît avoir la signification d'*ame*; car il est transcrit dans la Col. XX. l. 8, (v. Tabl. 7, n. 46) par la forme hiératico-démotique d'un *oiseau*, qui dans les hiéroglyphes a la signification de *βαï*, *ame*. Le groupe entier serait donc *πινϣβαï* (*πινηβν̄νιβαï*), *πινϣβαï* (*πινεβεννιβαï*), *le seigneur des ames*.

279. *νασιρα*, 287 et 295, et *νασερα*, 285. Les membres d'une des sectes Chrétiennes judaisantes portaient le nom de Nasaréens.

281. Le premier groupe est hiératique, v. la transcription hiéroglyphique Tabl. 7, n. 53, $\Psi\Omega\text{H}$, SCHFÉ. D'après la transcription Grecque le second groupe correspond avec ζβε, mais son analyse est incertaine.

282. Nous retrouvons la même phrase dans le papyrus Grec n. 75, Col. III. l. 8, βιβίου, βιβίου, σφη, σφη. V. M. Reuvs, *Lettres etc.* I. 48. Le mot βιβίου se lit encore une fois, mais sans transcription Grecque dans la Col. XXI de notre papyrus l. 2. V. Tabl. 6, n. 106.

283. Le même mot revient sur la 10^e ligne, Tabl. 7, n. 123, écrit avec les mêmes signes hiéroglyphiques abrégés. L'orthographe Égyptienne ne nous offre que les consonnes CPPT , SRPT , qui pourraient être comparé avec le Copte CAPPE , SARPE , *Palmites*.

286. Le démotique omet la voyelle.

291. La lettre démotique est employée dans la transcription.

297. Les deux premiers signes démotiques entrent dans la transcription Grecque.

299. La dernière partie du groupe a trop souffert, pour la comparer avec les lettres Grecques, mais ce qui en reste ne correspond pas avec la transcription.

301. βαλβηλ. C'est peut-être le nom d'un éon femelle, BARBELO, une divinité qui a donné le nom de Borboniens ou Borboriens à une secte Gnostique. V. Matter, *Hist. du Gnost.* II. 280, 281, Reuvs, *Lettres etc.*, I. 47. M. Matter déduit ce nom de l'Hébreu ברת-בעלו, *fille du Seigneur, de Dieu.*

307. Le démotique offre ραβαωτ.

312. Les trois premiers signes du groupe démotique se trouvent sur la ligne précédente; la voyelle ι est omise.

Tableau 5.

319, 320, 321. Le démotique donne πμανεσια, πμακνης et πμακνης. Le premier signe est l'article Égyptien π; le dernier, un globule, est le déterminatif des noms des matières appartenant au règne minéral. V. Champoll. *Gramm. Ég.* pg. 89, Rosellini *I Monumenti dell' Egitto e della Nubia*, m. c. II. 282, 290, 300, 301 et 350. Il faut observer que l'écrivain par erreur a mis le dernier mot Grec μακνης, au commencement de la ligne 12, au lieu de la ligne suivante.

323. La transcription ne convient pas avec le démotique, qui donne μωφνκιβου.

326, 327. Le démotique ajoute une aspiration avant Ιω.

332. ρηξιχθω (orthographe démotique ρηξικθω). Comp. le Grec ῥηξιχθων, celui qui fend la terre.

333. πυριχθων (orthographié dans le démotique πυρικθων), celui qui brûle la terre (?). Ce mot, formé d'après le précédent, n'existe pas dans le Grec.

334. πυρπηγανυξ. Le démotique ajoute un ι et emploie le κ au lieu du γ, πυριπηκανυξ.

335. Le démotique met un ς au lieu du κ, et emploie le κ au lieu du γ dans la dernière syllabe. Au reste le papyrus n. 75, Col. IX. ll. 10 et 11, nous offre les mêmes noms: τὸν μασκέλλει, τὸν μασκελλῶθ,

τὸν φρου, τὸν κενταβαῶθ, τὸν ὄρεοβαζιγρα — τὸν ἑη-
σίχθων (l. ἑηξίχθων) τὸν πυριπηγανξ.

336. οβασαγρα, suivant l'orthographe démotique
οβασακρα.

337. Si la transcription Grecque est correcte, il
faudra mettre au lieu des deux derniers traits du mot
démotique, une des formes du τ, peut-être celle qui
est employée à la fin du mot 343.

341. Le dernier signe est hiéroglyphico-démotique,
et répond à la syllabe ται. Plus haut (v. Tabl. I,
n. 17) la même syllabe est exprimée par la rédupli-
cation de ce signe.

343. Le démotique donne μιριθαι; il y aura bien
une méprise dans la transcription.

344. Le commencement du groupe démotique a
trop souffert pour le comparer avec la transcription,
qui ne paraît correspondre avec son original, que dans
les syllabes, θαριθαι. Le signe démotique qui pré-
cède est en d'autres mots un ρ, ρ, (comp. Tabl. 7,
n. 26 a, b). Mais nous savons par les observations
de Mr. Salvolini, *Anal. de diff. textes Égyptiens*, pg.
62, n. 242, qu'il a aussi la valeur d'une voyelle;
il pourrait donc représenter ici le son ιε, et celui qui
le suit immédiatement, l'abréviation de l'hiéroglyphe
exprimant le ζ. (Tabl. 7, n. 76 a, hiératique b.)

351. La comparaison de ce qui reste du mot dé-
motique avec la transcription Grecque, m'a permis de
restituer le groupe, comme je l'ai fait dans mon
tableau; elle nous donne la certitude qu'il n'y manque
au commencement de cette colonne, que les quatre

signes que j'ai restitués. La formule qui se lit souvent sur les pierres Gnostiques, contient le mot ABLANATH, ou ABLANAT écrit deux fois, de la droite à la gauche et de la gauche à la droite. Il est dérivé de l'Hébreu אָב לָנוּ אָתָּא, AB LANOU ATA, *tu es notre père*. V. Matter, *Hist. du Gnost. Expl. des Pll.* p. 17.

354. La dernière syllabe du groupe démotique offre $\vartheta\omega$ au lieu de $\tau\theta\omega$.

355. J'ai hasardé cette restitution d'après la transcription Grecque sur la ligne 11; l'espace laissé au commencement de la ligne 8 ne s'y oppose pas.

MOTS DÉMOTIQUES ET HIÉRATIQUES SANS TRANSCRIPTIONS GRECQUES, MAIS AUXQUELS NOUS AVONS AJOUTÉ LES TRANSCRIPTIONS D'APRÈS L'ALPHABET ÉGYPTIEN, TIRÉ DU PAPYRUS.

(TABLL. 5—7, nn. 1—152.)

NB. Nous avons employé le spiritus asper (´) pour la transcription de l'aspiration forte, excepté le cas où cette aspiration pouvait être exprimée par une lettre aspirée. Un signe d'interrogation (?) indique que le signe démotique est illisible ou incertain.

Tableau 5.

4. V. ci-dessus, Tabl. 3, 190.
7. $\pi\rho\alpha\tau$. V. le même mot, mais avec la transcription Grecque, Tabl. 3, 204.
8. $\zeta\beta\kappa$. Serait-ce le nom du dieu CBK , CBO , CTK , SBK , SBG , SUK , SÉVEK , le Saturne Égyptien ?

9. V. Tabl. **1**, 78.
10. V. Tabl. **3**, 213.
- 12, 13. Ces groupes nous offrent le même mot, mais écrit avec une voyelle différente.
18. ζαι ou ζαη. Ce mot, ayant pour déterminatif un *serpent*, pourrait être comparé avec le Copte **CHOY**, **SËOU**, *temps*, ou avec **COI**, **SËI**, *glaber*, *laevis esse*. Le déterminatif conviendrait alors assez bien avec ce mot, d'après ce que dit Horapollon, dans le chapitre du serpent, *Hierogll.* I. 2: *λειότατον δέ, ὡςπερ ὕδωρ*. Le même groupe revient plusieurs fois dans ce papyrus, p. ex. Col. XII. 12 etc., et toujours précédé de l'article masculin **π**.
20. V. ci-dessus, Tabl. **2**, n. 108.
23. Si l'avant-dernier signe qui répond à un *P* ou à une *voyelle*, servait ici de déterminatif au groupe, nous pourrions comparer **πιαλον**, avec le Copte **ΠΙ-ΑΛΟΥ**, **PI-ALOU**, *l'enfant*, *le garçon*. Dans ce cas-là ce mot aurait le même déterminatif qu'un autre, **ΡΩΤ**, **RÔT**, *produire*, *faire générer*. V. Salvolini, *Anal.* etc., pg. 62.
27. **σαβαν**. Comp. **СЕБИ**, **SEBI**, *circoncire*, **СΩБЕ**, **SËBE**, *jouer*, *se moquer*, et **СЕБЕН**, **SEBEN**, *fasciae*, *bandes*. Le déterminatif pourrait convenir à chacun de ces mots; mais alors les deux signes qui le précèdent restent sans explication.

Tableau 6.

38. Je ne suis pas sûr si le second signe ne soit un **μ**.
39. Les trois derniers signes hiéroglyphiques ré-

pondent aux lettres Coptes $\chi\tau\eta$, $\delta\eta\tau\eta$, et signifient *éternellement, toujours*.

56. Le 4 et le 6 signe me paraissent être les mêmes, et tous deux des abréviations du *céraste* hiéroglyphique, mais le premier se rapprochant plus du η Copte.

58. Comparez ce groupe avec un autre à transcription, Tabl. 4, 299.

61. MICHAËL était le nom d'un des *Sephiróth* de la Kabbale, reproduit souvent sur les monumens Gnostiques. V. Matter, *Hist. du Gnost.*, Expl. des Pl. pgg. 7, 8.

62. SABAËL. Autre nom d'un génie tiré également de l'Hébreu; זבא-אל , ZABA-ÈL, *armée de Dieu*.

63. ουβν . C'est peut-être le mot hiéroglyphique ΟΥΒΝ , OUBN (Tabl. 7, n. 77), Copte ΟΥΟΕΙΝ , OUEIN, *lumière*. Une stèle du musée de Leide nous offre le nom propre d'un défunt PSAMÉTICHUS, fils d'OHOUBEN. La dernière partie de ce nom est exprimée par le groupe cité n. 77. V. ma *Lettre à M. Salvolini sur les monumens Égyptiens, portant des légendes royales* etc., pg. 127.

64. Probablement le nom d'une plante, d'après le déterminatif, *une fleur*. Comp. le Copte ΛΑΛΕ , LALE, *unguere*. Nous avons vu dans l'article précédent, que les sons ΟΥ et Β sont souvent changés l'un dans l'autre; si c'est le cas ici, nous pourrions aussi lire ΒΑΛΑΑ , BLALA, ce qui se rapprocherait du Copte ΒΑΒΙΑΕ , BLBILE, *un grain du froment, de raisin* etc.

65. Comparez le même mot n. 69, mais écrit avec une autre forme du ς . Dans le Copte π-σελεπιν ,

P-SELEPIN, signifie *le coeur*; ΠΙΣΕΛΟΥΠΙΝ, PISELOUPIN, *le petit doigt*.

77. Les premières syllabes de ce mot feraient penser au Grec *άνθραξ*, *άνθρακος*, *charbon*; mais le déterminatif paraît être celui d'une *plante* ou *fleur*.

78. *νίσσος*, *lierre*, avec le déterminatif des *fleurs*; v. Tabl. 7, n. 15.

80. *σατι*. C'est aussi le nom d'une déesse Égyptienne CTI, STI, SATÉ.

82. *Βαει*, ΒΑΙ, ΒΑΙ, *ame*. V. Tabl. 4, 267.

83. *άει*. Comp. le Copte 2101, 110ï, *inquirere*. Dans ce cas le dernier signe, *une figure humaine assise, portant la main vers la bouche*, (v. la transcription hiéroglyphique de ce groupe, Tabl. 7, n. 31) pourrait être le déterminatif de ce mot.

84. Comparez Tabl. 1, n. 53^{ter}.

85. Peut-être le nom d'ANUBIS. La transcription hiératique de ce mot, aussi bien que celle du suivant, a quelques voyelles de plus. V. la transcription hiéroglyphique, Tabl. 7, nn. 44, 45.

87. La transcription hiératique met la figure abrégée du *héron* à la place de la syllabe *βαει* (v. la transcription hiéroglyphique Tabl. 7, n. 46). C'est donc bien une preuve, que ce mot *βαει* est le même que le ΒΑΙ, ΒΑÏ, *ame*; car ce *héron* a cette signification dans les hiéroglyphes.

89. Comp. n. 107.

106. Comp. le même groupe Tabl. 4, 282.

111. Comp. Tabl. 4, 281.

117. Comp. Tabl. 1, 78.

Tableau 7.

119. ΠΙΒΑΙ, ΡΙΒΑΐ, *l'ame*.
123. V. le même mot avec sa transcription Grecque
Tabl. 4, n. 283.
- 126, 127. Ces deux mots pourraient signifier des
métaux, à cause du déterminatif un *globule*; nous
avons vu plus haut (Tabl. 5, 319, 320, 321), que le
mot démotique de magnésie est affecté du même dé-
terminatif.
132. V. Tabl. 3, 213.
134. V. Tabl. 1, 78.
135. V. Tabl. 3, 190.
- 137, 138. Peut-être le Grec παντοκράτωρ, *le tout-
puissant*.
145. Peut-être un métal, à cause du déterminatif,
le *globule*. Mais ce *globule* pourrait encore représenter
une goutte; dans ce cas-là comparez le Copte ΔΒΑΝ,
ΑΒΑΝ, *couleur, goutte, grumeau*.
152. Comp. Tabl. 3, 190.

**SIGNES ET GROUPES HIÉRATIQUES OU HIÉROGLYPHIQUES,
INSÉRÉS DANS LE CORPS DU TEXTE DÉMOTIQUE
DU PAPYRUS.**

(TABL. 7, nn. 1—59.)

- 1 a. Le *disque du soleil* avec la *petite ligne verticale*,
PH, RÉ, RA, RÉ, *le soleil*. Col. V. l. 15. V. le
groupe hiéroglyphique 1 b.

2. Col. V. 21, VII. 2, XIII. 10, XXII. 18.

3 *a, b*. Col. V. 32, VII. 6.

4. Col. VI. 5.

5. Col. V. 24, XIII. 4, 10, 25, XX. 3, R. XXIV. 13.

Abréviation démotique de l'hiéroglyphe *b*, une *hirondelle*, initiale du mot $\omega\eta\rho$, $\hat{o}\hat{e}r$, *grand, chef*. V. Salvolini *Camp. de Rh. le Grand*, pg. 52, *Analyse*, pg. 104. Nous lisons ce mot écrit en caractères phonétiques, (v. c) R. Col. VII. 8, XIII. 1 et XII. 2 (*d*). Dans le dernier endroit il est précédé de deux signes, dont le premier est figuré comme un π démotique par M. Salvolini, Pl. 41, n. 24 de son *Analyse*, où il cite ce groupe; mais sur le papyrus c'est évidemment une autre lettre; de sorte que la comparaison avec la forme abréviée du *céraste*, dans le groupe qui le précède immédiatement, ne saurait plus subsister. Le groupe *f* se lit au-dessus de *d*, et comme ces deux premiers signes ont la valeur de $\chi\zeta$, c'est à dire, nous y pourrions trouver une preuve, que le signe *a* était prononcé $\omega\eta\rho$, $\hat{o}\hat{e}r$.

6. Col. VII. 24, IX. 27 etc. C'est la forme hiérotico-démotique de l'hiéroglyphe *b*, *prêtre, pur, un homme agenouillé au-dessous d'un vase à libation*.

7 *a, b*. Col. VII. 7, 22, XIV. 40, XVII. 27, 29, 32, R. III. 2. Un *homme assis portant la main à la bouche*, v. l'hiéroglyphe *b*.

8. Deux *petits piliers*, les soi-disant *nilomètres*; ayant dans l'écriture hiéroglyphique la signification de $\tau\alpha\chi\rho$, $\tau\alpha\delta\rho$, *stabilité, permanence*, hiéroglyphe 8 *c*.

9 a-d. Col. VII. 3, XI. 9, XII. 12, XIV. 4, XVII. 26, XXIV. 14. Déterminatif des noms de reptiles.

10 a, b. Col. VII. 4, VIII. 19. Un homme les bras levés. La forme hiéroglyphique c est le déterminatif du mot ΝΟΖŪ, ΝΟΗΕΜ, *sauver, délivrer*.

11 a. Col. XIII. 3. Un homme armé d'un arc, déterminatif du mot ΜΑΤΟΙ, ΜΑΤΟΙ, *fantassin* (hiérogl. b).

12. Col. VII. 10. Coiffure appelée ΟΤϞ, ΟΤϞ, dans l'écriture hiéroglyphique.

13 a-e. Col. VII. 11, XI. 8, 11, 15, 17, 30, XII. 1, XIV. 17, 27, XX. 4. Homme assis, déterminatif des noms de professions etc. (hiérogl. e).

14 a. Col. VII. 24, IX. 25, X. 15, XI. 5, XIV. 9, 27, XVIII. 33, XX. 5, 15. *Enfant portant la main vers la bouche*, déterminatif du mot ΛΛ, ΛΕΛΟ, ΛΙΛΟΥ, LL, LELO, LILOU, *enfant*, (hiérogl. b).

15 a-e. Col. VII. 11, 31, 32, XII. 13, 23, XVI. 29, XVII. 17, 18, 23, 26, XVIII. 26, XX. 10, 25 etc. Une fleur, déterminatif des noms de plantes, d'herbes et de fleurs.

16. Col. VIII. 8, R. XXIV. 18. Déterminatif des noms propres géographiques. V. nn. 39 et 43.

17 a, b. Col. V. 17, VII. 10, 12, XVIII. 31. Abréviation du mot hiéroglyphique ΜΕΙ, ΜΕΙ, *aimer*.

18 a, b. Col. VIII. 15, X. 20, XI. 15, 18, XIV. 1, XV. 4, XVII. 16, XX. 7, 19, 26, XXI. 12, 15. Ce groupe, ou son équivalent hiéroglyphique c, signifie *demeure des astres*.

19 a, b. Col. IX. 11, 13, XI. 4, XIII. 21, XVI. 29, ΧΤΗ, *toujours, éternel*.

20. Col. IX. 20, 25. Abréviation hiératico-démotique de l'hiéroglyphe *oeil*, en Égyptien ΔΜ, ΔΝ.

21. Col. X. 2, 6, 9, 11, 14, 28, 31, XI. 5, 8, 23, 32, XVI. 27, XXI. 11, R. XII. 7, XIX. 4, XXIV. 8, 12, 13, 16. Une *hache*, caractère tropique signifiant ΜΟΥΤΕ, ΝΟΥΤΕ, *dieu*. V. l'hiéroglyphe *c*. Le groupe *a* est précédé de l'article masculin π; le groupe *b*, de son homophone le *céraste* ς.

22. Col. X. 3, 28, 30, 31, XIII. 22, 24, 28, 32, XV. 4, XX. 1, 4, 10, 11, XXII. 6, R. XXI. 7, XXIV. 9. ΤΠΕ, ΤΡΕ, *le ciel*. Le groupe *b* est précédé des signes démotiques ΤΠ, ΤΡ, ayant la même valeur phonétique que les signes hiéroglyphiques.

23. Col. X. 4. La *lune avec une étoile*, déterminatifs des noms de *constellations*.

24. Col. X. 10, 28, XIV. 23, 35, 36, 41, XV. 4, XXI. 12. Groupe répondant aux hiéroglyphes *b*, ςΔς π ςΟΟΥ, ΗΑΗ-ΕΝ-ΗΟΟΥ, *un grand nombre de jours, toujours*. V. sur ce groupe Salvolini, *Lettre sur la notation des dates* etc. I. 29.

25. Col. X. 1, XIV. 34, XVII. 16, XVIII. 37, XX. 30, R. IV. 2, X. 5, XI. 7, XVII. 7. Le *théorbe*, ayant dans les hiéroglyphes la signification de *bonté, bienfaisance*. Les traits ajoutés à ce signe *a*, seront bien les terminaisons du pluriel, ΟΥΙ, ΟΥΙ, exprimé dans *b* par les *trois lignes verticales*. Le groupe *c* nous offre le même mot écrit phonétiquement, avec l'article masculin, ΠΝΥΡ, ΠΙΝΟΥΡΕ, ΠΝΡ, ΠΙΝΟΥΡΕ, *le bon, le gracieux*; *d* est le même signe répété deux fois. Dans *e* nous avons le même mot, mais avec

une transposition de signes, le η étant mis à la fin, d'ailleurs deux μ y sont ajoutés, qui n'appartiennent pas à ce mot. Ces lignes horizontales seraient-elles insérées par l'écrivain, pour séparer les signes? Ou le μ aurait-il ici la valeur d'une semi-voyelle? Dans les mots démotiques de ce papyrus la même lettre sert à adoucir la prononciation. Les groupes f, g, h , sont les orthographes hiéroglyphiques de ce mot.

26. Col. XII. 19, R. XII. 2, XIII. 1. Le signe hiératico-démotique a , est le même que l'hiéroglyphe b , un *instrument inconnu* qui sert de déterminatif au mot $\rho\omega\tau$, $\rho\hat{o}\tau$, *générer, faire naître*.

27. Col. XII. 26, 27, XIV. 4 etc. Diverses formes d'une *fleur* ou d'une *plante*, déterminatifs des noms de quelques *plantes* (?). La forme e ressemble le plus à l'*oignon*, qui dans l'écriture hiéroglyphique signifie *blanc*.

28. Col. XIV. 23, XVI. 2. Les trois premiers signes sont abrégés du groupe hiéroglyphique b , $\rho\bar{\mu}$ $\bar{\mu}$ $\pi\omega\omega\tau$, HR EN $\rho\omega\omega H$, *manifestation de la lune, ou le manifesté de la lune*.

29. Col. XIV. 33. V. la transcription hiéroglyphique b , $\rho\bar{\mu}$ $\bar{\mu}$ π . $\mu\mu$ $\bar{\mu}$ $\pi\epsilon$, HR EN P NN EN PE , *le manifesté du Nil du ciel, ou de l'abîme céleste*.

30. Col. XIV. 25, hiérogl. b . $\mu\mu$ $\bar{\mu}$ $\pi\epsilon$, NN EN PE , *l'abîme céleste, avec le déterminatif eau*.

31. Col. XVI. 24, XXV. 5. a , hiératique; b , hiéroglyphes correspondans.

32. Col. XVI. 24. $\Delta\mu\mu$, le dieu $\Delta\mu\omega\mu$; a , hiératique; b, c, d , diverses orthographes hiéroglyphiques.

33. Col. XVI. 24,)
 34. Ibid. 24,)
 35. " 25, } *b.* hiéroglyphes correspondans.
 36. " 26, }
 37. " 27, }

38. Col. XVI. 29. Je transcris ce groupe hiératique avec les hiéroglyphes *b*; *directeur du bien* (?). Le premier signe, ou sa variante *c*, paraît avoir dans les textes hiéroglyphiques la signification de *diriger*.

39. Col. XVIII. 7. Formes cursives du groupe hiéroglyphique *b*, ρ, ΗΡ, (Copt. ΕΡΡΑΙ, ΕΗΡΑΙ,) Ν ΖΗΤ ΤΑΤΟΥ, EN HÊT TATOU, *dans la région de Tatou*.

40. Col. XX. 3. ΤΑΡΑΥ, TARASCH, ou ΤΑΡΟΥ, TAROSCH. En Copte ΤΕΡΥ, ΤΟΡΥ, TERSCH, TORSCH, signifient *rouge*. La partie inférieure du PSCHENT est nommé ΤΥΡ.Τ, TSCHR.Τ, Τ. TSCHR, dans l'écriture hiéroglyphique. Champ. *Gramm. Égypt.* pg. 76.

41. V. les hiéroglyphes correspondans *b*, *c*; COEIT, SOEIT, *rendre illustre*. Groupe composé du *trait recourbé*, *c*, de l'*oignon*, une *voyelle*, et du *serpent* Τ, avec le déterminatif le *disque du soleil*. V. Salvolini *Analyse* etc. pg. 97.

42. Col. XX. 5.

43. Col. VIII. 8, XX. 6. ΕΒΤΙ, EBTI, *Abydos*. Le groupe *b*, (v. l'équivalent hiéroglyphe *c*) a pour déterminatifs les deux hiéroglyphes, déterminant les noms de *contrées* et de *villes*.

44. Coll. XX. 8. Le nom d'ANUBIS, ANEΠΩ, ANEPÔ. Si ma transcription hiéroglyphique est cor-

recte, il faut attribuer ici la valeur d'ω à l'oie, comme dans le nom du même dieu sur le beau sarcophage de Ménéphthah I; v. ma *Lettre sur les monn. Égg. portant des légendes royales* etc. pg. 84. Au reste il y a dans ce mot, aussi bien que dans le suivant, une surabondance de voyelles qui n'entrent pas dans leur prononciation; aussi sont-elles omises dans l'orthographe démotique. V. Tabl. 6. 85, 86.

46. Col. XX. 8. Le dernier signe est l'abréviation hiératique du *héron*. Voyez 46 b.

47. Col. XX. 8, v. l'équivalent hiéroglyphique b. Groupe remplaçant dans les textes les signes phonétiques c, TUE, TME, TMÉ, la déesse de la justice. Le *segment de sphère* et l'*oeuf*, sont les signes déterminatifs mis ordinairement après les noms de déesses.

48. Col. XX. 9. } V. plus haut Tabl. 4. 259, 260.

49. Ibid. }

50. Col. XX. 10, R. XXIV. 3.

51. Col. XX. 10. Le nom d'ISIS avec deux déterminatifs, une *femme assise* et une *fleur*. V. la transcription hiéroglyphique b. Cette fleur est souvent le déterminatif des noms propres de femmes. V. Champoll. *Gramm. Égypt.* pg. 128.

52. Col. XXII. 6, 10. V. ci-dessus Tabl. 4. n. 283.

53. Col. XXII. 6. V. Tabl. 4. n. 281.

54. R. Col. II. 7, 8, 11, 12. V. Tabl. 5. nn. 319, 320, 321. Un *globule*, déterminatif des noms de minéraux.

55. R. Col. XXI. 7.

56, 57, 58. De ces trois groupes le premier, n. 56 a,

vient après tous les mots démotiques, surmontés de transcriptions Grecques, ou qui, analysés d'après l'alphabet démotique, paraissent contenir des noms propres ou épithètes de divinités, soit que ces épithètes appartiennent à la langue Égyptienne, soit qu'ils tirent leur origine d'une langue étrangère. Le second, 57, suit après les noms propres et les mots étrangers à la langue Égyptienne, mais écrits en hiéroglyphique. Enfin nous lisons le signe 58 *a* une fois après le nom *ιαωω*, écrit en hiéroglyphique, Col. XX. l. 9. M. Reuvsen regarde le signe 56 *a* comme un *petit serpent*, et le compare avec celui du groupe Tabl. 7. n. 78, groupe que M. Young interprétait par: *honneur éternel* ou *respect à*; M. Champollion par: *ceci est l'aspect*. M. Reuvsen préférant cette dernière interprétation prend le *serpent* pour le symbole de la *peinture* ou *d'écriture*, et croit que le texte hiéroglyphique de l'inscription de Rosette en offre une preuve par l'addition d'un *petit serpent* à la fin des deux mots, exprimant *écriture Grecque* et *écriture démotique*. V. Reuvsen, *Lettres* etc. I. pg. 56. Les résultats d'une étude postérieure de l'écriture hiéroglyphique n'ont pas confirmé cette explication. Le groupe avec le *serpent*, n. 78, se lit phonétiquement **X T EN** (**XOT-EN**), **DJOT-EN**, *discours de*. V. Salvolini, *Camp de Rh. le Gr.* pg. 56; *Analyse de l'Obél. Ég. de Paris*, pg. 1. Le *serpent* donc n'y a d'autre valeur que celle de la lettre **x**. Dans les groupes cités de l'inscription de Rosette, la figure que M. Reuvsen prend pour un *serpent*, est un *canif* pour tailler les plumes ou les ro-

seaux, et sert ainsi de déterminatif au mot CHAI , SCHAI , *écriture*. V. Rosellini, *Monumenti*, etc. M. C. II. pg. 234, Champoll. *Gramm. Égypt.* pg. 104. Je regarde notre signe 56 *a*, comme une forme altérée de la *hache*, *c*, le déterminatif des noms divins. Il est vrai que le texte démotique de notre papyrus se sert de la forme *b*, pour exprimer le mot Dieu, v. Tabl. 7. n. 21, et qu'alors le signe *a* suit comme déterminatif ou distinctif, aussi bien après cette figure cursive de la *hache*, qu'après les autres épithètes démotiques; mais nous trouvons un argument pour la dérivation du signe 56 *a* de la *hache*, dans l'inscription de Rosette, dans laquelle le signe *dieu* reçoit un déterminatif analogue, qui ne consiste que dans la forme allongée et altérée de la *hache* même. V. *d*, le nom de Ptolémée: ΠΤΑΟΜΙΟΣ ΠΝΟΥΤΕ , PTLOMIOS PNOUTE , *Ptolémée le dieu*; *e*, $\text{ΠΤΑΟΜΙΟΣ ΩΝΖ ΧΤΗ ΠΝΟΥΤΕ}$, $\text{PTLOMIOS ÔNH DJTN PNOUTE}$, *Ptolémée toujours vivant, le dieu*.

Le second signe, n. 57 *a*, se lit après les groupes hiératiques, exprimant des *noms de divinités* ou des *mots mystiques*. M. Reuvsen le compare au *crochet recourbé vers la gauche*, *b*, équivalent du *crochet tourné à droite*, *c*, et tous deux des abréviations de l'hiéroglyphe *d*, signifiant *la vie*. Telle peut en effet avoir été l'origine de ce signe, qui détermine les noms propres des dieux dans l'écriture hiératique, et que M. Champollion, *Gramm. Égypt.* pg. 109, offre comme l'équivalent du déterminatif un *homme barbu assis*.

Le signe 58 *a* est bien l'équivalent de l'hiéroglyphe *b*

(Reuvens, *Lettres* etc. I. 59), v. le groupe 43 *b, c*, du Tableau. C'est une sorte de *poteau* (un *casse-tête* ou une *massue*, d'après Champollion), placé sur le signe *contrée*, et employé ainsi comme déterminatif spécial après les *noms propres étrangers*. V. Champoll. *Gramm. Égypt.* pg. 138.

59. Ce groupe, qui se lit assez souvent dans notre papyrus (Col. II. 13, 14, 15, V. 15, VIII. 29, XI. 11, 13, XII. 17, 26, XVIII. 7, 34, 35, XX. 7, 8, XXI. 1, 2, 3, R. XII. 2 etc.), me paraît représenter le pronom de la première personne du singulier ΔNOK ou NOK , ΔNOK , NOK . Le premier signe *c*, est l'abréviation du *vase*, et à la valeur phonétique de la lettre κ , mais le second signe se rapproche de la figure de l'hiéroglyphe *d*, qui a la valeur d'un τ au lieu de κ . Les extes hiératiques écrivent le pronom ΔNOK , ΔNOK , d'une manière différente, v. *e* (transcription hiéroglyphique *f*) et *g* (hiéroglyphique *h*). Il y a donc, ou une surabondance du trait supérieur de notre groupe *a*, ou nous devons admettre le signe *b*, comme une nouvelle forme de la lettre κ . Il est curieux que l'alphabet mystique, écrit sur le Revers du papyrus (v. Pl. XIV), nous offre la figure *d* comme étant un κ . Au reste l'interprétation du groupe *a* est assez certaine. Dans la Colonne XXI. l. 1, il précède le mot ΠΝΕΒ ΒΑΙ , PNEB BAÏ , $\Delta\text{N}\bar{\Gamma}$ ΠΝΕΒ ΒΑΙ , $\Delta\text{NOG PNEB BAÏ}$. *Je (suis) le seigneur de l'âme*; et dans l'orthographe démotique de l'expression $\alpha\nu\omicron\chi$ παπιπετου etc., il correspond avec le premier mot $\alpha\nu\omicron\chi$.

Les nn. 60—68 contiennent des groupes qui ne se distinguent pas du reste par l'addition d'un des signes 56, 57 et 58; mais dont les transcriptions paraissent être des versions, et qui trouvent une explication plus ou moins plausible dans le Copte.

Le déterminatif une *fleur*, venant après le groupe 60 (de la Col. VII. l. 31), donne quelque droit à croire, que c'est un nom d'une *plante*; si nous le transcrivons en Copte, nous avons, signe pour signe, les lettres ΕϞΙΘ, ΕϞΙΕ. On peut rapprocher ce mot du Copte ΕϞΕΙΩ, ΕΒΙΩ, ΕϞΕΙÔ, ΕΒΙÔ, *miel*, et ΙΩΒ, ΙÔΒ, *laitue*.

Le groupe 61 se lit plusieurs fois dans la Col. XVI. (ll. 21, 22, 23, 24). La valeur des signes, s'il est permis de prendre le troisième pour un Ν, est connue et donne le mot ΟΥΒΕΝ (Copt. ΟΥΘΕΙΝ, v. le groupe hiéroglyphique Tabl. 7. n. 77). Suit le signe figuratif *lune*, et le déterminatif des *corps célestes*, une *étoile*. Le groupe devrait donc être lu: ΟΥΒΝ Ν̄ ΟΟΖ, ΟΥΒΝ ΕΝ ΟΟΗ, *lumière de la lune*, expression correspondant exactement avec le groupe hiéroglyphique n. 76 de la stèle du Musée de Leide.

Les groupes 62, 63 (R. Col. I. 1, 2) sont traduits οφρυσ ηλιου et οφρυσ σεληνης, *sourcil du soleil*, *sourcil de la lune*. Nous avons vu plus haut, Tabl. 2. n. 132, que la forme démotique de l'*oeil* est transcrite par la syllabe Grecque αν; l'hiéroglyphe correspondant, v. Tabl. 7. n. 20 b, a cette même valeur dans la transcription des noms des empereurs Romains; nous pouvons donc regarder les deux premières lettres de nos

groupes 62, 63, dont l'une a la valeur d'un Δ, l'autre celle du Ν, comme représentant le mot Égyptien, traduit en Grec par le mot *οφρῶς*. Le troisième signe est peut-être le déterminatif usuel des noms de toutes les parties du corps humain; les deux signes qui suivent me sont inconnus; mais le sixième dans les deux groupes est un Ν; et l'avant-dernier, dans le n. 62, le *disque du soleil*, et dans le n. 63, le *croissant de la lune*. Nous avons donc bien dans les deux groupes démotiques, exprimés avec des signes phonétiques et figuratifs, les expressions: ΔΝ...̄Ν ΡΗ, ΔΝ...̄Ν ΟΟΖ, ΑΝ...ΕΝ ΡΕ, ΑΝ...ΕΝ ΟΟΗ, *sourcil du soleil, sourcil de la lune*. Comp. Salvolini, pgg. 8 et 226, note *.

64. Ce groupe du R. Col. II. 2, a été analysé par Salvolini, dans son *Analyse*, pg. 96 f. Le premier signe est un Ν, le second un Τ, le troisième une voyelle, ΜΤΩ ou ΜΘΩ, ΜΤÔ, ΜΘÔ (Copt. ΜΕΘΑΙΟ, ΜΕΤΑΙΟ, ΜΕΤΗΑΙΟ, ΜΕΤΑΙΟ, *saffran, une plante*). Le quatrième signe peut être un déterminatif; le dernier est la forme hiératico-démotique de l'oignon, blanc, ΟΥΒΥ, ΟΥΒΣΧ; ΜΘΩ ΟΥΒΥ, ΜΘÔ ΟΥΒΣΧ, *fleur blanche*.

65. Col. III. 11, 12. Nous avons rapproché le mot Grec du démotique; l'un et l'autre distingué par une ligne horizontale rouge tirée au-dessous, quoiqu'ils ne soient pas écrits sur la même ligne. Si nous transcrivons le groupe en lettres Coptes, nous avons ΒΑΤ Ν (ΟΟΖ); ΒΑΤ devra donc être un mot Égyptien pour exprimer *ἀφρός, écume*; en effet le Copte nous donne ΖΒΗΤΕ, ΣΒΗΤΕ, ΣΒΗΗΤΕ, et ΣΦΗ†, ΗΒÊΤΕ, ΣΒÊΤΕ, ΣΒÊÊΤΕ et ΣΦÊΤΙ, avec la signification d'*écume*; les

autres signes sont le **Ⲛ** du génitif, et le *croissant de la lune* avec le déterminatif *étoile*.

66. R. Col. IV. 6. Le déterminatif des noms de *reptiles*, v. Tabl. 7. n. 9, me paraît prouver, que ce groupe démotique contient le nom Égyptien du *salamandre*. Le premier signe ne m'est pas connu, mais le second paraît être une voyelle. Le troisième est l'abréviation du *céraste*, **ϣ**, avec *deux petits traits*. Suivent les signes **ⲕⲉⲗⲁ**, **LELA**, et la figure d'un *reptile*. Dans le Copte **ⲁϣⲗⲉⲗⲓ**, **AFLELI**, signifie *lacerta*.

67. R. IV. 10. Si nous pouvons restituer le premier signe, disparu presque entièrement par le frottement des mains sur cette partie du papyrus, de la manière que nous l'avons fait (v. b.), nous aurons les lettres **ⲕⲓ**, **ⲕⲣ**, ou, avec l'addition des voyelles, **ⲕⲉⲡⲁ**, **ⲕⲉⲣⲁ**. Les deux signes qui suivent, me sont inconnus; le cinquième est le **Ⲛ**, et le sixième paraît être l'*oignon*, **ⲟⲩⲃⲩ**, **ⲟⲩBSCH**, *blanc*. Ce dernier convient avec le mot *λεκη* (*λευκή*?) dans l'expression Grecque. Si ces explications sont vraies, nous aurons ici un mot démotique, dont une partie est transcrite et une autre traduite.

68. R. Col. V. 15. L'analyse du groupe Égyptien donne **ϣϣ** **SR** (écrit avec des signes hiératiques), **ⲙⲃⲟⲩⲗ**, **ⲙBOUL** (démotique), avec le déterminatif *fleur*, et **ϣⲟⲩⲧ**, **ⲙⲟⲩⲧ**, avec un signe inconnu, à la fin. Le Copte nous donne **ⲕⲁⲣⲓⲕ**, **SARIS**, comme le nom d'*afrodite*; ce qui convient avec la première syllabe **ϣϣ**, **SR**. Le sens de **ⲙⲃⲟⲩⲗ** m'est inconnu, **ⲃⲁⲃⲓⲗⲉ**, **BLBILE**, signifie en Copte un *grain*, **ⲙⲃⲣⲉⲩⲓ**, **MBREHI**, et

ΑΙΡΗΖΕ, ΑΜΡÊΗΕ, *asphalte*. Le dernier groupe ΖΟΥΤ, HOUT, peut être comparé avec le Copte ΖΟΥΤ, HOOUT, *sylvestris, agrestis*, après les noms de plantes.

Nous finirons cet article par quelques observations sur l'alphabet démotique et quelques signes hiéroglyphiques et hiératiques, dont nous devons l'explication aux transcriptions de notre papyrus.

ALPHABET DÉMOTIQUE.

(TABL. S. nn. 1—55.)

Il faut observer, que nous avons mis le signe, dont l'emploi est le plus fréquent, au premier rang.

Voyelles.

Les signes 1 *a* et *b* sont transcrits par l' α , mais il paraît, que le premier sert plutôt à exprimer l' α long, le second l' α bref.

2 *a* est affecté au son de l' ϵ aussi bien que de l' η .

2 *b*. Ce signe, qui est proprement la voyelle longue α , est transcrit par un ϵ , dans les groupes nn. 294, 296 et 305.

2 *c* a la valeur de l' α bref; mais il est transcrit par un ϵ dans le n. 124.

Le signe 2 *d* qui est un ι , est transcrit par l' ϵ dans les groupes 229, 231 et 254.

Enfin le signe 2 *e* se lit dans les groupes 225, 227 et 299 (?)

3 *c* est employé avec la valeur de l' η dans les nn. 300 et 305.

4 *b* est transcrit par un ι dans les nn. 33, 186 et 240.

Il paraît, que ces *deux traits*, qui seront bien une abréviation des *deux lignes verticales* ou *obliques*, ayant la valeur d'une *voyelle longue* dans l'écriture hiéroglyphique, sont augmentés d'un troisième *trait* pour exprimer la voyelle ι dans l'écriture démotique; on peut donc l'attribuer à une erreur de l'écrivain ou à une différence de prononciation, si ces *lignes* dans quelques endroits de notre papyrus sont affectées aux sons: ϵ (v. nn. 229, 231 et 254), $\alpha\iota$ (v. nn. 55^{bis} et 267) et $\epsilon\iota$ (v. nn. 23, 26, 50, 51, 92, 227, 240, 268, 284, 297, 300, 302, 303, 304, 308, 322, 349, 350 et 353).

Les signes 5 *a* et *b* sont transcrits par un o et un ω .

5 *b* et 6 *b* appartiennent au son ov , mais ils sont transcrits par l' o , dans les nn. 13, 37, 128, 165, 236 et 300, et par l' ω , dans les nn. 259 et 261.

5 *c* n'est employé pour l' o que dans le groupe 342.

5 *d* dans le n. 299.

6 *c* répond à l' ω dans les nn. 123, 134 et 150 (?).

7 *b* est transcrit par l' v , dans les nn. 89, 92, 100, 139, 181, 182, 187, 189, 333 et 334. Il est proprement un ϵ ou un η .

7 *c* est une aspiration, le 2 Copte, v. infra n. 24. Il paraît servir dans quelques groupes de notre papyrus à représenter le son de l'*v*, v. nn. 244, 256, 257 et 296; mais cet *v* même pourrait bien avoir été employé par l'écrivain, pour exprimer une aspiration légère de la voyelle suivante.

7 *d* répond à l'*v* dans le groupe 94, mais avec l'addition d'une *petite ligne verticale*. Il est le signe démotique de l' α long. V. 1 *a*.

7 *e* est un *v* dans les nn. 224 et 318.

7 *f* dans les nn. 176 et 178; et

7 *g* dans les nn. 177 et 179.

8 *a* correspond avec le diphthongue αi dans les groupes 1, 2, 4, 71, 85, 151 et 164. C'est ordinairement un ϵ ou un η .

8 *b* est transcrit αi , dans 55^{bis} et 267; il est ordinairement un i . Voyez 4 *a*.

9 *a*. Même signe, mais employé dans quelques groupes avec la valeur du diphthongue ϵi .

9 *b* employé comme ϵi dans 258 et 328 (?)

10 *a*, o ou ω , employé avec la valeur que le précédent, dans le n. 102.

11 *a*. Diphthongue ou , employé quelquefois avec la valeur d' o , ω , v et ou .

11 *b* correspond avec le même diphthongue dans les groupes 61, 63, 65, 69, 75, 84, 243, 244, 245 et 246.

11 *c* est transcrit par ou dans le n. 251.

Quant à ces voyelles, nous pourrions donc établir, que l' α était exprimé dans l'écriture démotique par

les signes 1 *a* et 1 *b*; mais que le second servait apparemment à exprimer l' α bref. Le même signe est employé pour l' ϵ et l' η , v. 2 et 3 *a*. Celui du ι est le 4 *a*. L' \omicron et l' ω étaient exprimés indifféremment par le n. 5 *a*; mais pour l' υ l'on a employé divers signes dans notre papyrus. M. Reuvens doute donc avec raison, que le son de l' υ ne fut étranger à la langue Égyptienne.

Nous avons formé dans notre Tabl. S. nn. 30-55 une liste des signes démotiques, dont notre papyrus nous a fait connaître la valeur alphabétique, avec les hiéroglyphes et les signes hiératiques correspondans, ou dont les formes démotiques paraissent être dérivées. Nous y voyons que le signe 30 *a*, avec ses variantes *b*, *c*, fournies par d'autres monumens, est dérivée de la forme hiératique *e* de l'aigle, *f*, qui a la valeur phonétique des voyelles α , ϵ , \omicron , η , d'après le système de Champollion.

L'autre forme de l' α , 30 *d*, ayant dans notre MS. presque exclusivement la valeur d'une *voyelle brève*, entre dans la composition du signe ω , n. 33 *a*, et paraît être formée, après que l'usage plus général de la langue Grecque avait fait naître la nécessité d'introduire un nouveau signe pour représenter une voyelle, dont le son était apparemment inconnu dans la langue Égyptienne.

Les deux traits 31 *a* sont dérivés des signes *b*, *c*, formes hiératiques des deux lignes, *d*: ϵ , η .

Les trois traits employés pour le ι trouvent leurs correspondans dans les 32 *b* et *c*.

La forme de l'o et l'ω, 33 a, pourrait être rapprochée, quant à la partie supérieure, du signe 38 b, ou de son abréviation c; mais je ne connais pas l'origine de la partie inférieure, laquelle, comme nous l'avons vu, est un α bref.

Le 34 a ressemble assez à l'hiératique b, de la *croix ansée*, c, ω.

35 a peut être comparée avec l'hiératique b, abréviation de l'*enseigne* ou l'*autel*, c, ayant la valeur phonétique d'ε, ει, ιε; mais ce signe pourrait encore être composé de la partie supérieure de 33 a avec le 34 a.

36 a est dérivée ou de la forme hiératique b, de la *caille* c, ou de celle du *lituus*, d, e. Ces signes ont dans l'écriture hiéroglyphique la valeur d'οϛ, ο, ω.

Articulations.

La forme la plus fréquente de la consonne β est 12 a; elle est dérivée de la forme Tabl. S. 37 b ou 37 d, abréviations hiératiques du *vase à brûler l'encens*, 37 c, et du *héron*, e, ayant dans l'écriture hiéroglyphique la valeur d'un β.

Mais la même lettre β correspond encore dans les groupes hiératiques 1. 53^{ter} et 3. 213, avec le signe S. 12 b, qui dans les groupes 1. 21 et 4. 297 est transcrit par le signe S. 12 c; donc ce dernier, ayant la même valeur que le 12 b, est aussi un β. Tous les deux sont les formes hiératico-démotiques des signes 38 c et d, une *jambe humaine*, signe phonétique du β. Il faut bien

distinguer ce signe hiératique de celui du *lion couché*, 45 c, d. M. Champollion ayant donné une représentation peu exacte d'une des formes de ce dernier signe, dans l'alphabet de son *Précis* (v. l'Alph. harmon. 58), M. Reuvs crut, que le signe 38 a était donné par l'hiérogrammate Français avec la valeur du λ ou ρ ; mais dans le signe hiératique du λ , les deux traits ne sont jamais parallèles, l'un étant incliné pour indiquer le contour du dos de l'animal, l'autre formant un angle avec ce dernier, et indiquant la *queue*. Dans le signe du β les deux lignes verticales représentent les contours de la *jambe*. Il n'y a donc pour cette lettre aucune différence entre l'alphabet de M. Champollion et celui du papyrus.

Quant à la forme plus simple, 12 c, il faut avouer qu'elle ressemble beaucoup à l'une des formes démotiques du κ , d'après Champollion, et du χ , d'après Kosegarten; mais écrit avec soin ce signe du κ ou du χ diffère essentiellement de notre β , par le prolongement de la ligne qui forme la base; tandis que dans le signe β la ligne verticale est mise sur le bout de la ligne horizontale.

La quatrième forme du β est le n. 12 d. Elle se lit dans le groupe Tabl. 4. 267, et correspond avec la forme hiératique 39 b, du *céraste*, c. Dans l'écriture hiéroglyphique sa valeur est ρ ; mais cette lettre vient souvent à la place du β dans les mots Coptes. L'écriture hiéroglyphique nous offre $\text{NI}\rho$ ou $\text{NE}\rho$, NIF ou NEF (v. Tabl. 7. n. 79) le Copte NEB , NHB , NEB , NĒB , *seigneur*.

Le signe 13 *a* est un κ , dérivé de la forme hiératique 40 *b*, de l'hiéroglyphe 40 *c*, ayant la même valeur. Il est transcrit par un γ dans les groupes Tabl. 5. nn. 332 et 333; mais l'aspiration ajoutée à la lettre suivante dans les deux mots démotiques, y remplace celle de la lettre κ . Dans les groupes Tabl. 5. nn. 334, 335 et 336 il est transcrit par un γ .

Le signe 13 *b*, étant le même que la forme hiératique 41 *b*, de la coupe à anse, 41 *c*, est transcrit par le κ . Dans les hiéroglyphes il a la même valeur des lettres σ et κ . Dans les groupes Tabl. 1. n. 25 et 5. nn. 319, 320 il représente le γ .

Le signe 13 *c* est employé deux fois avec la valeur du κ dans les groupes Tabl. 1. 15, 2. 123. Si ce n'est pas une autre forme du signe 13 *a*, je ne saurais le comparer à aucun signe hiératique ou hiéroglyphique. Au reste sa valeur phonétique de κ est mise hors de doute par le groupe 2. n. 134, dans lequel le n. 13 *a* le remplace.

Le son du γ paraît avoir été étranger à la langue Égyptienne; dans la transcription des noms étrangers ils l'ont exprimé par l'hiéroglyphe phonétique du κ . Comparez par exemple le nom de GERMANICUS, écrit sur les monumens $\kappa\rho\mu\eta\eta\kappa\varsigma$, $\kappa\rho\mu\eta\eta\kappa\varsigma$. Nous avons vu, que les deux signes 14 *a*, *b*, sont quelquefois transcrits par un γ , mais l'écrivain de notre papyrus s'est servi encore de la lettre ν , pour adoucir la prononciation gutturale du κ , et pour la rendre plus conforme au son du γ . (V. 14 *c*, *d*, et Tabl. 2. 103, 4. 273.)

15 *a* est le même que l'hiératique 42 *b*, du *segment de cercle*, 42 *c*, avec la valeur phonétique du τ . Le signe démotique est transcrit par un δ , dans le groupe Tabl. 4. n. 276, dans lequel le signe d'adoucissement est peut-être omis.

15 *b* n'est pas comme M. Salvolini le pense (*Anal. de diff. textes Égg.* p. 58), la forme démotique du *serpent*, α ou τ ; mais nous y reconnaissons l'hiéroglyphe 43 *d* (un τ ou θ dans les textes hiéroglyphiques) dont nous reproduisons la forme hiératique sous le 43 *c*. Il faut tourner ce signe vers l'autre côté pour le comparer avec la forme démotique 43 *b*, qui n'est qu'une variante de 43 *a*.

15 *c* est une lettre double $\tau\varsigma$ mais transcrit par le τ dans les groupes Tabl. 1. 24 et 3. 227.

16. Les Égyptiens n'ont pas eu la lettre δ ; dans les noms étrangers ils l'ont transcrit par le signe phonétique du τ , précédé par une des formes du ν . Nous observons la même chose dans les transcriptions de notre papyrus, dans lesquelles le son du τ , est adouci par l'addition du ν . 16 *a*, représente le δ dans les groupes Tabl. 4. n. 275, 276; 16 *b* est transcrit par δ dans les groupes 2. 123 et 4. 268; mais ce groupe, composé du τ et du ς , sert plutôt à exprimer le son du θ . Enfin le 16 *c* n'a été qu'une fois transcrit par un δ .

17 et 18. Dans l'écriture hiéroglyphique les mêmes signes sont employés dans l'orthographe des noms étrangers, pour exprimer le son du λ et du ρ ; aussi le dialecte Bashmourique met souvent le λ , où le

Memphitique emploie un ρ . La langue Grecque, rendant une distinction de son nécessaire, l'on a employé le signe 17 pour le λ et on en a ôté la petite ligne qui le coupe, pour exprimer le ρ . Tous les deux ne sont que les abréviations démotiques du signe hiératique 45 *c* et *d*, dont on n'a réservé que la ligne inclinée figurant le dos du lion, avec une légère indication de la queue; 45 *e* et *f* en sont les formes hiéroglyphiques. La forme 17 *b* est un λ dans le groupe 3. n. 234, et 17 *c* a la même valeur dans les groupes 3. nn. 233 et 238. Je n'en connais pas l'origine; aussi ces deux dernières formes ne sont pas connues d'ailleurs, et le MS. ne les emploie que dans les endroits cités.

Le signe 19 *a* est employé constamment pour le μ , et ce ne peut être que par une erreur de l'écrivain, qu'il est transcrit par un ν , dans les quatre groupes, Tabl. 1. 20, 21, 22 et 2. 91. Son correspondant hiératique est le n. 46 *b*, abréviation de l'hiéroglyphe l'*hibou*, un μ dans l'écriture hiéroglyphique. Les formes hiératique et démotique ne représentent que le contour du côté gauche de l'oiseau.

Le signe 19 *b* est hiératique. V. plus bas.

Le n. 20 *a* est la forme démotique de l'hiératique 47 *b*, mais tournée dans une direction contraire. C'est l'abréviation de l'hiéroglyphe le *vautour*, 47 *c*, exprimant la lettre ν .

La seconde forme, 20 *b*, dont les deux suivantes, 20 *c* et 20 *d*, seront bien dérivées, convient avec la forme hiératique, 48 *d*, de l'hiéroglyphe la *ligne*

brisée, 48 *e*, la lettre *v*. Son emploi comme *v* est plus rare dans notre papyrus; v. le 20 *b* dans le groupe Tabl. **1**. n. 46. Le n. 20 *c* est transcrit par un *v* dans le groupe Tabl. **2**. 151, et le 20 *d* a la même valeur dans les groupes Tabl. **1**. nn. 32, 53, 5. 331. Les formes 20 *a*, *c* et *d* servent à adoucir la prononciation de quelques lettres; v. 14 *c*, *d*, 16 *a* et 22 *c*.

La forme 20 *e* est hiératique. V. plus bas. 20 *f* est le signe 19 *a*, mais transcrit dans trois groupes qui se suivent sur la même ligne (Tabl. **1**. n. 20, 21 et 22) et dans un autre groupe (Tabl. **2**. 91) par la lettre *v*. C'est apparemment une faute de l'écrivain.

21 *a* représente la consonne π ; c'est l'abréviation démotique de la forme hiératique 49 *b*, de l'*oiseau volant*, *c*, hiéroglyphe phonétique, π , ϕ ou φ . Dans un seul groupe notre signe 21 *a* est transcrit par la lettre φ , (v. Tabl. **1**. 70), mais il est suivi dans ce mot d'une aspiration.

21 *b* et 21 *c*, qui ne diffèrent l'un de l'autre que par la petite ligne transversale au-dessus du dernier, ont la valeur de π ; 21 *b* dans les groupes Tabl. **2**. 150, **3**. 202, 204, **4**. 267 et **5**. 347; le signe 21 *c* dans le groupe Tabl. **3**. 202. Enfin le signe 21 *d* a la même valeur dans les deux groupes Tabl. **1**. 50, et **3**. 201.

Si nous comparons ces deux derniers signes (dont le dernier ne diffère du premier que par l'allongement d'un trait), avec le n. 50 *c*, nous y reconnaissons la forme cursive abrégée de ce signe hiératique, mais

ournée vers l'autre côté. L'hiéroglyphe correspondant *d*, a la même valeur phonétique de π .

Le signe 22 *a* a la valeur phonétique du ς , et ce n'est apparemment que par une erreur de l'écrivain que dans un seul groupe, Tabl. 4. 262, il est transcrit par un ζ . Une autre forme du même signe, reproduite sous le n. 51 *b*, se rapproche assez de l'hiératique 51 *c*, pour en chercher l'origine dans l'hiéroglyphe 51 *d*, dont la valeur de ς est connue. Notre signe est transcrit fautivement par un κ dans le groupe Tabl. 5. n. 335.

Le n. 22 *b* est le signe hiératico-démotique des *deux sceptres affrontés* (v. 52 *b, c*) hiéroglyphe phonétique de la lettre ς . Il est employé très-rarement dans notre papyrus pour exprimer le ς seul (v. Tabl. 4. nn. 239, 263 et 284); mais il sert presque toujours combiné avec un autre signe, à exprimer une lettre double, étrangère à la langue Grecque.

Le 22 *c* est le ς avec le *signe de l'adoucissement*, (v. 20 *c*), il est une fois transcrit par le ς , dans le groupe 3. 203; où l'écrivain a employé le ς au lieu du ζ .

Enfin le signe 22 *d* se lit une fois (dans le groupe Tabl. 1. n. 55) avec la valeur du ς . Je ne connais aucune forme hiératique ayant cette même valeur, dont il pourrait être rapproché, si ce n'est le 53 *b*, abréviation de l'hiéroglyphe 53 *c*, à la suite duquel Champollion l'a placé.

Le ζ répond aux groupes 23 *a, b, c, d* et *e*. Le premier est composé de la forme la plus ordinaire

du ς , 22 *a*, avec le *signe d'adoucissement*, 20 *c*. V. les groupes Tabl. **2**. 95, 131, **3**. 160, 168. Le 23 *b* est transcrit par le ζ , Tabl. **1**. nn. 16, 46; le 23 *c* a la même valeur dans les groupes Tabl. **1**. 53 et **5**. 322; et 23 *d*, dans le groupe Tabl. **5**. 322. Enfin 20 *e* représente le ζ dans le groupe Tabl. **2**. n. 122; mais par une méprise de l'écrivain, qui aurait dû mettre un ζ , au lieu de $\zeta\nu$, pour exprimer le son des signes 20 *a* avec 23 *d*.

Maintenant si nous comparons la forme 23 *b*, avec le signe hiératique 54 *b*, abréviation de l'hiéroglyphe *oie*, 54 *c*, nous voyons, que sa valeur phonétique est proprement celle du ς . La forme 23 *c*, ou avec le *signe d'adoucissement*, 23 *d*, sont les variantes de 23 *b*, et se rapportent à une même origine. Dans le groupe Tabl. **4**. n. 281, l'hiéroglyphe phonétique 𓆏 , est transcrit par notre signe 23 *c*.

Le signe 24 est une aspiration correspondante avec le *spiritus asper* des Grecs. A moins qu'il n'entre dans la composition des consonnes doubles aspirées, il n'a pas été transcrit dans notre papyrus; v. p. ex. Tabl. **1**. 90 et **5**. 332, où il précède le ρ ; les groupes Tabl. **3**. nn. 181, 182, 187 et 189, où il précède la voyelle *v*; et les groupes Tabl. **4**. 244 et 251, où l'orthographe démotique, aussi bien que l'hiératique, Tabl. **4**. 260, portent $\text{IA}\rho\text{ZOT}\tau$, $\text{IA}\rho\text{ZOT}\rho$ et $\text{IA}\rho\text{Z}\omega$, IAUHOUT , IAUHOU et $\text{IAUH}\hat{\text{o}}$, quoique la transcription Grecque écrive $\text{I}\alpha\upsilon\upsilon\tau$, $\text{I}\alpha\upsilon\upsilon\upsilon$ et $\text{I}\alpha\upsilon\omega$. Dans un seul groupe, Tabl. **1**. 22, on s'est servi du signe 24 même dans la transcription Grecque. Au reste

il entre dans les groupes qui représentent le son des lettres aspirées θ , φ , et χ ; et nous avons vu plus haut, n. 7 c, qu'il est aussi employé avec la valeur de l' v .

L'hiéroglyphe, dont notre forme démotique (voir la variante 55 b) est dérivée, est celui des *deux jambes*, 55 d, forme hiératique 55 c, ayant sur les monumens de la basse époque la valeur phonétique du z .

Nous avons réuni sous le n. 25 les combinaisons, dont le MS. se sert pour exprimer la lettre θ . 25 a est composé du τ , 15 a, avec l'aspiration 24. Les signes 25 b, composés du τ (15 a) et du ς (22 b), sont employés dans les groupes Tabl. 1. 1, 24 (où l'écrivain les a fautivement transcrits par un τ), 38, 42, 50, 51, 52, 2. 111, 117, 155, 3. 195. Dans les groupes 2. 123, 4. 268 ils sont fautivement rendus par un δ , et dans le n. 227, Tabl. 3, par un τ . Les signes 25 c, composés du τ (15 a) et du ς (22 a), ont la valeur du θ dans le groupe Tabl. 4. n. 304. Le groupe 25 d, formé du τ , 15 b et de l'aspiration 24, se lit avec la même valeur dans le Tabl. 2. n. 149. Enfin le groupe 25 e est employé dans les mots, Tabl. 3. nn. 233, 234 et Tabl. 4. 225. La transcription du dernier l'a omis, et celle des deux premiers ont inséré les signes démotiques mêmes entre les lettres Grecques. Nous serions donc incertains sur la valeur du signe supérieur; mais l'écrivain a transcrit le groupe 233, $\beta\iota\rho\alpha\kappa\epsilon\theta\alpha\lambda$, ajoutant une seconde transcription des quatre dernières lettres, mais composée de deux lettres Grecques α et λ , et des signes démotiques en

question. Si nous comparons la fin du groupe 238, avec le groupe Tabl. 4. 241, nous voyons, que les signes 25 *e* correspondent bien certainement avec ceux de 25 *a*, et nous sommes donc sûrs, que le signe supérieur de 25 *e* a la valeur phonétique du τ . Il est probablement la forme hiératico-démotique du signe 44 *b*, correspondant avec l'hiéroglyphe 44 *c*, τ ou ϑ dans les textes hiéroglyphiques.

Nous voyons par ces différentes manières d'exprimer le son du ϑ , que dans le temps, dans lequel ce papyrus fut écrit, la prononciation de cette consonne était celle du τ avec une aspiration, mais qu'elle se prononçait comme le ϑ des Grecs modernes, et le TH des Anglais, avant la voyelle *i*.

Les lettres 26 *a*, *b* et *c* représentent le son du ξ . Le premier groupe, composé du \ast (13 *b*) et du ς (22 *b*) se lit dans les mots Tabl. 1. 24, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 3. 224, 5. 332 (où l'écrivain a probablement oublié d'ajouter un ς) et dans le 346. Le groupe 26 *b* est composé du \ast (13 *b*) et du ς (22 *a*), et se lit dans le mot Tabl. 5. 334. Le troisième, 26 *c*, est composé de la première forme du \ast (15 *a*) et du ς (22 *b*) et se trouve dans le mot démotique Tabl. 4. n. 273.

Le φ , 27 *a*, est composé du π (21 *a*) et de l'aspiration 24. Dans *un* mot le signe 27 *b* représente ce son aspiré, v. Tabl. 1. 70; mais le φ y peut être employé dans la transcription à cause de l'aspiration qui suit immédiatement.

Le χ 28 *a* est composé du \ast (13 *b*) et de l'aspira-

tion (24); le 29 *b*, composé du π (13 *a*) et de l'aspiration (24), est employé moins fréquemment. V. les groupes Tabl. 2. nn. 87, 92, 96, 104 et 122. Le signe du π (13 *a*) seul exprime le χ dans les groupes, Tabl. 5. nn. 332 et 333, mais c'est à cause de l'aspiration qui suit.

Enfin la combinaison 29 du π (21 *a*) avec le 22 *b*, sert à exprimer le son double du ψ .

—

**HIÉROGLYPHES ET SIGNES HIÉRATIQUES DONT LA VALEUR
PHONÉTIQUE EST CONFIRMÉE OU FIXÉE PAR LES
TRANSCRIPTIONS DU PAPYRUS.**

(TABL. 8. nn. 56—77.)

Le signe 56 *a*, et sa variante 56 *b* ont la valeur de la voyelle α dans les groupes Tabl. 3. 210, 212, 213, 216 et 4. 260. Nous savons que l'hiéroglyphe le *bras*, 56 *c*, dont il est dérivé, représente les voyelles $\alpha\alpha$, $\sigma\tau$, ω et $\sigma\tau\omega$.

Le signe 57, qui n'est qu'une variante caligraphique du précédent, est employé avec la même valeur dans les groupes Tabl. 3. nn. 214, 215 et 216; et répond dans le groupe Tabl. 6. n. 85 à l' α démotique, 1 *b*.

Le signe 58 est un α dans le groupe Tabl. 1. n. 53^{ter}; l'hiéroglyphe 58 *b*, dont il est l'abréviation, a la valeur de ϵ , $\epsilon\iota$ ou $\iota\epsilon$.

Le signe 59 *a* est un α dans le nom d'AMON, Tabl. 3. n. 211, et l'équivalent de l' ε démotique (12 *a*) dans le nom d'ANEPÔ, Tabl. 6. 85. Répété deux fois il répond à la voyelle ι démotique (4 *a*), dans les mots MIRIPÔ, Tabl. 6. n. 86, et THIBAÏ 87. Les monuments nous ont donné sa forme hiéroglyphique 59 *c*, avec une même valeur.

Le 60 *a* représente le *plan d'un édifice*, HI en Copte (v. la forme hiéroglyphique 60 *b*). Dans le Tabl. 3. n. 162 il est transcrit avec les lettres Grecques η . La valeur phonétique est celle du τ dans les inscriptions hiéroglyphiques.

Le signe 61 *a* se présente plusieurs fois dans notre papyrus, mais presque toujours il est employé dans la transcription Grecque, v. Tabl. 1. nn. 20, 21, 22, 43, 44 et 4. 252. La comparaison de quelques autres groupes, p. ex. Tabl. 1. 35, 36, 37, 39, 40, et 4. 245, pourrait déjà nous faire soupçonner, qu'il représente la voyelle o ou ω ; mais nous en recevons la certitude par le groupe Tabl. 1. 43, où il est transcrit par un o . M. Reuven's n'ayant pas observé la différence entre notre signe et le soi-disant *nilomètre*, pensait, qu'il avait comme ce dernier la valeur du τ . Mais le *nilomètre* est toujours dans une position perpendiculaire, tandis que le signe de l' o est toujours tracé dans une direction oblique. Je le considère comme une abréviation cursive hiératique de l'hiéroglyphe 61 *b*, que les monuments nous offrent aussi figuré comme 61 *c*, et que M. Salvolini me paraît à tort expliquer comme un τ dans son *Analyse*

etc. p. 40. n. 167. La valeur que ce savant attribue au signe 61 *b*, repose uniquement sur son identité avec un autre (v. Tabl. 7. n. 80) qui d'après lui serait un τ dans le nom de SABAKÔTPH, sur un cofret funéraire du musée de Leide. Mais ce n'est pas là le cas. La peinture de ce monument est extrêmement grossière, de sorte qu'il est très-difficile de reconnaître la vraie forme des hiéroglyphes; et je me suis trompé moi-même, lorsque dans ma *Lettre sur les monumens Égyptiens, portant des légendes royales* etc. Pl. XXIII. nn. 237 et 238, pg. 121, j'ai reproduit les variantes de ce cartouche. Le quatrième signe de l'une est un *hibou accroupi*, μ , au lieu d'un *aigle*, Δ ou \circ ; v. Tabl. 7. 81 *a*, et son correspondant dans la variante 81 *b*, est une autre forme de la lettre μ . Dans une troisième variante, 81 *c*, celle que M. Salvolini a citée, nous avons les mêmes signes à l'exception du cinquième qui est remplacé par le n. 80. Ces variantes ne nous apprennent donc autre chose que l'identité de valeur des deux signes en question; identité, dont nous avons une autre preuve dans les variantes d'un nom propre, cité par Salvolini dans le même endroit. V. notre Tabl. 7. n. 82 *a*, *b*. Les deux noms sont formés d'après le même principe et diffèrent dans les mêmes particularités d'une orthographe plus fréquente, Tabl. 7. n. 83, SBKÔTPH, SEBEKÔTPH, et 84, AMNÔTPH, AMENÔTPH. Si nous appliquons aux deux signes inconnus, mais étant l'un homophone avec l'autre, la valeur que notre papyrus bilingue paraît attribuer à l'un, Tabl. 8. n. 61, les

deux mots en question devront être lus **CBK-Ū-ΩQ** et **AMN-Ū-ΩQ**, **SBK-EM-ÔF**, **SEBEKHEMÔF**, et **AMN-EM-ÔF**, **AMENHEMÔF**. L'analyse des deux premières parties, qui constituent ces noms, est assez certaine. Ils sont composés du nom de **SEBEK**, (Tabl. 7. n. 81) et d'**AMON** (Tabl. 7. n. 82) avec la préposition **Ū** ou **ΣEU**, **EM** ou **HEM**, dans. Reste le mot **ΩQ**, **ΩQ**, **OF**, **ÔF**, que je compare avec le groupe 85, exprimant le nom de Thèbes **ΩΦ**, **ÔPH**, avec le déterminatif *une crèche*; comp. Champoll., *Gramm. Égypt.* p. 153, Salvolini, *Traduct. et Anal. des inscriptions sur l'obélisque Égypt. à Paris*, pgg. 32 et 33. J'ose proposer ce rapprochement avec plus de certitude, comme parmi les noms propres Égyptiens nous lisons fréquemment celui d'**AMEN-HEM-ÔPH** ou **AMEN-HEM-TÔPH**, v. Tabl. 7. n. 86. Nos deux noms 81 et 82 seraient donc **SEBEK-HEM-ÔF** et **AMON-HEM-ÔF**, **SEBEK** (qui réside) dans *Thebes* et **AMON** (qui réside) dans *Thebes*.

J'ai dû entrer dans quelques détails sur ces noms, pour assigner une valeur fixe à deux signes, qui jusqu'à présent étaient fautivement expliqués; et pour corriger une inadvertance, que j'avais commise dans ma *Lettre*, et par laquelle je pourrais avoir contribué à la confirmation d'une explication erronée.

Je regarde le signe Tabl. 8. n. 61 c comme une variante hiéroglyphique du 61 a; le coffret funéraire de Leide nous en offre la preuve; et dans cette supposition je lis la fin d'une inscription, tracée en hiéroglyphes très-grands, sur le couvercle d'un sarcophage colossal en granit rouge, dans le Musée de Leide,

HTP̄ ZONT, ΩNQP (ΩNOQPE), NTR (NOUTER) HONT, ÔNFR, (ÔNOFRÉ), *le prophète ÔNOFRE*, Tabl. S. 87. Et s'il est permis de comparer ce nom ÔNOFRE, 87, avec l'orthographe plus commune 88 et 89, ΟΥΩΝ ΝQΡ, ΟΥΩΝ NFR, ΟΥΩΝΝΟFRÉ, l'Ἰωννοφρις des Grecs, nous avons un argument de plus pour attribuer à notre signe, Tabl. S. n. 61 a, et ses formes hiéroglyphiques b et c, la valeur de l'o ou de l'ω.

Nous avons vu plus haut (pg. 64), que le signe, Tabl. S. n. 62 a, a la valeur du β. C'est la forme hiératique de l'hiéroglyphe une *jambe humaine*, β, et quelques fois ov, dans les inscriptions.

N. 63 a est l'abréviation hiératique du *céraste*, ϣ, v. ci-dessus 12 d.

64 a est un τ dans le groupe Tabl. 1. n. 16, et sert d'abréviation au mot τατ, dans celui du Tabl. 5. n. 341. C'est la figure abrégée du soi-disant *nilomètre*, auquel l'alphabet hiéroglyphique attribue la même valeur.

65 a, ou sa forme hiéroglyphique le *segment de cercle*, 65 b, ont la valeur de la lettre τ, dans les groupes Tabl. 1. 53^{ter}, 3. 162, 214, 215, 216, et 4. 283.

66 a, forme hiératique de l'instrument inconnu, 66 b, qui, comme nous l'avons dit plus haut, sert de déterminatif au mot PT, PWT, RT, RÔT, *faire naître*. Il a la valeur d'un p, ou de la syllabe pA, RA, dans le groupe Tabl. 3. 204, et sa forme hiératico-démotique est en plusieurs endroits de notre papyrus le dernier signe du mot ΩHP, ÔÊR, *grand*; v. Tabl. 7. n. 5 c, d.

M. Salvolini lui attribue, dans son *Analyse Gramm.* pg. 62, la valeur d'o, d'ω ou de p; ce qui s'explique par l'observation, que le p est une semi-voyelle dans la langue Égyptienne.

67 a se lit dans le groupe Tabl. 6. n. 86, où il sert de transcription hiératique au signe démotique du λ et du ρ. V. Tabl. 8. nn. 17, 18. Sa forme est une variante de l'hiératique 67 b, du *lion couché*, 67 c.

68. Hiéroglyphe *bouche*, pω, rô, étant transcrit par le ρ, dans le groupe Tabl. 4. n. 283.

69 a, variante de la forme hiératique du *hibou*, 69 c, u, et employé dans la transcription hiératique du groupe Tabl. 6. n. 86, comme équivalent du u démotique, Tabl. 8. n. 19 a.

70. Hiéroglyphe ayant la même valeur que le précédent, u, dans le mot Tabl. 3. n. 211.

71 a, hiératique de la *faucille*, u, et employé avec cette valeur dans les groupes Tabl. 1. 15, 2. 123 etc.

72 a. Forme hiératique du *vase*, 72 b, u. V. p. ex. les groupes, Tabl. 1. 13, et 4. 85; dans le dernier notre signe sert de transcription à la lettre démotique, Tabl. 8. n. 20 a.

73 a. Variante de la forme hiératique 72 b, de l'hiéroglyphe 73 c, un π ou φ. Comp. les groupes Tabl. 4. 283, et 5. 308; et les deux groupes Tabl. 6. nn. 85, 86, dans lesquelles ce signe répond aux formes démotiques du π, Tabl. 8. 21 a et b.

74 a. Variante du signe hiératique 74 b, de l'hiéroglyphe 74 c, ayant la valeur du c. V. les groupes Tabl. 3. nn. 210, 213.

75 a. Forme hiératique de l'hiéroglyphe, *bassin d'eau*, ⲓ , employée avec la valeur phonétique de ζ , dans le groupe Tabl. 4. n. 281.

76 a. Hiératique de l'hiéroglyphe 76 b, un z dans les inscriptions hiéroglyphiques; v. les groupes Tabl. 3. nn. 214, 215 et 216, Tabl. 4. n. 260; dans lequel il est transcrit par la voyelle *v*. Dans la transcription hiéroglyphique, Tabl. 6. n. 87, il correspond avec le signe démotique 24.

77 a, abréviation hiératico-démotique du signe hiératique 77 b. La forme hiéroglyphique 77 c, a la même valeur de la syllabe ΔM , ΔN , dans la transcription des noms des Empereurs Romains. Le signe 77 a, a la même valeur phonétique dans nos groupes Tabl. 2. n. 132, et 3. 169.

No 3 I. prosp.

MONUMENS ÉGYPTIENS

DU

MUSÉE D'ANTIQUITÉS DES PAYS-BAS

LEIDE,

PUBLIÉS,

MONUMENS ÉGYPTIENS

DU

LE DR. CONRADUS LEEMANS,

DIRECTEUR DU MUSÉE,

MUSÉE D'ANTIQUITÉS DES PAYS-BAS,

À

EXPLICATION DES PLANCHES.

LEIDE.

H. KUIJPER,

AU MUSÉE D'ANTIQUITÉS

ET CHEZ HAZENBERG ET COMP., Libraires, BEERDORPSTRAAT.

Londres.

CHEZ LONGMAN, BROWN, GREEN
AND LONGMANS, Paternoster row.

Paris.

CHEZ LA VIEUX BOISSEY BUREAU,
Rue des Papouilles, 8.

Copenhague.

CHEZ HILBERGAL.

Leipzig.

CHEZ V. O. WISQUEL.

Mannheim.

CHEZ ARTANIA ET FONTAINE.

Florence.

CHEZ G. P. VIGNONNIER.

St. Pétersbourg.

CHEZ SCHNEFFEL.

Berlin.

CHEZ SEVERIN.

Erstigt hos min Auktør

in fol. welche bei den planches

Handwritten scribble at the top of the page.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

MOMUMENS ÉGYPTIENS

Faint text below the header, possibly bleed-through.

MUSÉE D'ANTIQUITÉS DES PAYS-BAS.

A

LEIDE.

Handwritten mark or signature.

Large handwritten text at the bottom of the page, possibly a library stamp or a note.

MONUMENS ÉGYPTIENS

DU

MUSÉE D'ANTIQUITÉS DES PAYS-BAS

À

LEIDE,

PUBLIÉS,

D'APRÈS LES ORDRES DU GOUVERNEMENT,

PAR

LE DR. CONRADUS LEEMANS,

DIRECTEUR DU MUSÉE,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE LONDRES, BTG.

EXPLICATION DES PLANCHES.

LEIDE,

AU MUSÉE D'ANTIQUITÉS

ET CHEZ HAZENBERG ET COMP., LIBRAIRES, BREEDESTRAAT.

Londres,

CHEZ LONGMAN, BROWN, GREEN
AND LONGMANS, *Pater noster row.*

Paris,

CHEZ LA VEUVE DONDEY DUPRÉ,
Rue des Pyramides, 8.

Copenhague,

CHEZ GYLDENDAL.

Leipzig,

CHEZ T. O. WEIGEL.

Mannheim,

CHEZ ARTARIA ET FONTAINE.

Florence,

CHEZ G. P. VIEUSSEUX.

St. Petersburg,

CHEZ SCHWETSCKE.

Moscou,

CHEZ SEVERIN.

1842.

MONUMENTS ÉGYPTIENS

DU

MUSÉE D'ANTIQUITÉS DES PAYS-BAS

LEIDE.

PUBLIÉS,

PAR LES ORDRES DU GOUVERNEMENT.

PAR

LE DR. CONRADUS LEMANS,

DIRECTEUR DU MUSÉE,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQVAIRES DE LONDRES, ETC.

EXPLICATION DES PLANCHES.

LEIDE.

AU MUSÉE D'ANTIQUITÉS

ET CHEZ HAZENBERG ET COMP., LIBRAIRES, BREKIDESTRAAT.

Mannheim.

CHEZ ANTONIA ET VONSTEIN.

Torino.

CHEZ G. F. VIRELLEUX.

St. Pétersbourg.

CHEZ SCHWETSKER.

Moscou.

CHEZ SEVERIN.

Londres.

CHEZ LONGMAN, BROWN, GREEN
AND LONGMANS, Paternoster row.

Paris.

CHEZ LA VEUVÉ BONDET DURÉ,
Rue des Pyramides, 8.

Copenhague.

CHEZ GILBRAND.

Leipzig.

A L'IMPRIMERIE DE J. G. LA LAU, A LEIDE.

1842.

PRÉFACE.

Après avoir publié dans la première livraison de cet ouvrage un PAPYRUS DÉMOTIQUE A TRANSCRIPTIONS GRECQUES, *Descr. Rais.* I. 383, et dans les deux suivantes un PAPYRUS HIÉROGLYPHIQUE contenant LE RITUEL FUNÉRAIRE, T. I, nous pouvons enfin offrir aux savans dans cette quatrième livraison une dizaine de planches représentant la première moitié des statues, figurines etc. de la série des DIVINITÉS ÉGYPTIENNES du Musée; la cinquième livraison contiendra la seconde moitié de cette série, et formera avec la quatrième un entier que l'on pourra détacher du reste de la publication. Nous avons cependant ajouté à ce travail. D'après ce que nous avons annoncé dans nos prospectus, nous n'avons fait dessiner que les

objets les plus intéressans, ou qui présentent quelques détails nouveaux; la *Description raisonnée des monumens Égyptiens du Musée d'antiquités à Leide*, que nous avons publiée en 1840 (xvi et 312 pagg. 8°.), offre des renseignemens sur tous les autres numéros, dont la représentation aurait trop haussé le prix de l'ouvrage sans en augmenter l'utilité. Les marques et les numéros, que portent les monumens figurés dans nos planches, correspondent avec les étiquettes dont les originaux sont munis; nous avons cru ne pas devoir adopter un nouveau numérotage, pour éviter toute confusion.

L'humidité des locaux, dans lesquels les monumens ont du rester entassés provisoirement pendant quelques années, avant qu'ils pussent être placés dans l'édifice actuel, a fait périr un grand nombre des anciennes étiquettes, indiquant la collection avec laquelle ils étaient devenus la propriété du Musée; il nous a donc été impossible de connaître l'origine de tous les objets avec certitude; la vérification et la comparaison des inventaires primitifs et d'autres documens auraient exigé beaucoup plus de temps, que nous n'étions encore en état de donner à un tel travail. Nous avons cependant ajouté ces renseignemens sur les monumens qui avaient conservé leurs étiquettes ou sur lesquelles on a pu

les replacer, lors de leur transport. Nous avons indiqué les trois principales collections dont la Division des Monumens Égyptiens est composée, sous les abreviations: AN, la collection du Chev. D'ANASTASY, Consul-Général du Danemarck à Alexandrie, acquise pour le Gouvernement des Pays-Bas en 1828 à Livourne; CI, celle de la dame M. CIMBA, vendue à Livourne; et L'ESC, celle de M. de L'ESCLUZE, vendue à Anvers en 1826. — Tous les monumens, dont la dimension n'est pas indiquée dans le texte, sont figurés dans leur grandeur originale.

CULTE PUBLIC ET PRIVÉ.

A. IMAGES DE DIVINITÉS.

Toutes les images de divinités appartenant à cette section, à l'exception du n.° 93, paraissent avoir servi à un culte privé, ou avoir été portées comme amulettes. La forme et la matière de quelques unes, mais surtout les bélières dont plusieurs sont munies, et les inscriptions sur leurs bases sont les preuves de cette destination. La plupart des figurines en terre émaillée, en or, et pierres précieuses ont appartenu aux colliers, aux réseaux funéraires, ou à d'autres ornemens. Mais comme ils étaient détachés de ces

les replacer, lors de leur transport. Nous avons
indiqué les trois principales collections dont la
Division des Monumens Égyptiens est composée,
sous les abréviations : AN, la collection du
Chev. d'ANASTASY, Consul-Général du Danemarck à
Alexandrie, acquise pour le Gouvernement des
Pays-Bas en 1828 à Livourne; CI, celle de la
dame M. CIMBA, vendue à Livourne; et L'ESC,
celle de M. de l'ESCLUSE, vendue à Anvers en
1826. — Tous les numéros dont la dimension
n'est pas indiquée dans le texte, sont figurés
dans leur grandeur originale.

Monumens desquels les monu-
mens ont été provisoirement retirés pendant
quelques années, avant qu'ils pussent être
placés dans l'édifice actuel; a fait périr un grand
nombre des anciennes étiquettes, indiquant la
collection avec laquelle ils étaient devenus
propriété du Musée; il nous a donc été impos-
sible de connaître l'origine de tous les objets
avec certitude; la vérification et la comparaison
des inventaires primitifs et d'autres documens
auraient exigé beaucoup plus de temps; quo
nous n'étions encore en état de donner à un tel
travail. Nous avons cependant ajouté ces ren-
seignemens sur les monumens qui avaient con-
servé leurs étiquettes ou sur lesquelles on a pu

MONUMENS ÉGYPTIENS

DU
MUSÉE D'ANTIQUITÉS DES PAYS-BAS

LEIDE.

I. MONUMENS DE LA RELIGION ET DU CULTE PUBLIC ET PRIVÉ.

A. IMAGES DE DIVINITÉS.

(4^e Livraison, Pl. I—X.)

Toutes les images de divinités appartenant à cette section, à l'exception du n. *93, paraissent avoir servi à un culte privé, ou avoir été portées comme amulettes. La forme et la matière de quelques unes, mais surtout les bélières dont plusieurs sont munies, et les inscriptions sur leurs bases sont les preuves de cette destination. La plupart des figurines en terre émaillée, en or, et pierres précieuses ont appartenu aux colliers, aux réseaux funéraires, ou à d'autres ornemens. Mais comme ils étaient détachés de ces

derniers, nous avons cru utile de les ranger parmi les images de divinités, pour rendre cette série plus complète. Les *Égides* ou *Images d'égides*, qui nous offrent les têtes avec les ornemens distinctifs de quelques divinités, seront figurées avec les ENSEIGNES MILITAIRES.

Le vêtement ordinaire des dieux est une courte tunique, nommée *Schenti* dans la langue hiéroglyphique; les déesses portent une longue tunique qui couvre le corps depuis le sein jusqu'aux pieds. Quelques-unes des figures sont ornées d'un riche collier. Les dieux, aussi bien que les déesses, portent ordinairement dans leur droite la soi-disant *croix ansée*, l'emblème de la vie, et dans la gauche, si elle est étendue, un *baton* ou *sceptre*, surmonté de la tête de *coucoupha* (pour les dieux), ou d'un calice de *fleur* (pour les déesses).

Le rang que chaque divinité tenait dans le système théogonique des anciens Égyptiens étant encore loin d'être connu, nous ne pouvons considérer notre classification que comme provisoire, et devant servir jusqu'à ce que l'étude des monumens nous aura mis en état d'établir nous-mêmes un système, ou d'en adopter un qui soit le résultat des recherches et des travaux d'autres sur ce point.

§ 1. DIVINITÉS ÉGYPTIENNES.

Planche I.

A. I. a. b. c. Bronze. AMON-RA-CHNOUPHIS (AMN-RA-NF), à double tête, d'AMON-RA et de CHNOUPHIS; la

première, humaine, 1 b. a été surmontée de la coiffure ordinaire de Chnouphis. Cette coiffure, qui porte le nom d'*Otf* dans l'écriture hiéroglyphique, est composée de quelques tiges d'une plante réunies, flanquées par des plumes d'autruches, et deux *uréus* dressés, emblèmes de la royauté; l'entier est placé sur deux cornes de bélier, animal consacré à Chnouphis; au milieu des cornes, devant la coiffure, le *disque du soleil*; les têtes des *uréus* et le sommet de la coiffure sont également ornés du *disque*. — La seconde tête, de bélier, celle de CHNOUPHIS (NOU, NF, NOUM, NMOU) fig. 1. c, est surmontée du *disque du soleil*, au milieu duquel on voit un *uréus* dressé. La fig. 1. a) représente la même statue, vue de côté. — Haut. 0.145. (AN.)

A. 2. Bronze. AMON-RA, le roi des dieux, AMON-RA-SOON-TER, debout, la tête surmontée d'une coiffure ornée du *disque* avec deux *uréus* dressés au milieu, et de deux longues *plumes* ou *palmes*. Une belière sur la partie postérieure de la tête a peut-être dû servir pour suspendre la statue ou pour l'attacher à quelque autre objet. — Haut. 0.362.

L'absence de la coiffure ordinaire d'AMON-RA (voyez n. 3) pourrait nous faire reconnaître dans cette statue celle du dieu MANDOU-RA v. infra nn. 317 et 318; mais ce dernier est caractérisé par une tête d'épervier.

3. Bronze. AMON RA debout, la tête surmontée de sa coiffure ordinaire, nommée *tschr*, rouge, en langue hiéroglyphique, emblème de la domination des régions inférieures, tant du ciel que de la terre. Cette coiffure est ornée, comme dans le n. précédent, du

disque et de deux longues *plumes* ou *palmes*; les dernières ont été incrustées jadis de diverses couleurs. Les restes d'une bélière à la palme gauche de la coiffure, ainsi que la fracture sur l'épaule gauche, paraissent indiquer la perte de quelque attribut ou ornement. Dans la main gauche étendue en avant le dieu a probablement tenu le *sceptre* divin à tête de *coucoucha*. — Haut. 0.21, sans les pointes sous les pieds qui ont servi pour fixer la statue dans un piédestal.

A. 4. *Bronze*. Le même dieu, debout, le disque et les deux palmes manquent, dans la main gauche il a tenu le *sceptre* divin à tête de *coucoucha*. — Haut. 0.20. (AN.)

8. *Bronze*. Le même dieu assis; dans la main droite il a tenu la *croix ansée*, emblème de la *vie*, et dans la gauche le *sceptre* des dieux. — Haut. 0.115.

9. *Bronze*. Le même dieu, debout, les bras étendus le long du corps, coiffure comme les précédents; la coiffure munie d'une bélière. — Haut. 0.115.

11. *Terre émaillée*. Le même dieu debout.

Planche II.

15. *Bronze*. AMON-RA nommé HAR-SAF, ou HORUS le *générateur*, la tête surmontée de la coiffure ordinaire d'Amon-Ra; il élève de sa main droite le *fléau*, ou *fouet symbolique*. — Haut. 0.09.

17. *Terre émaillée noire*. Le même dieu. (L'ESC.)

27. *Bronze*. NEITH-MOUTH, THERMOUTHIS (TÔËR-MOUTH la *divine mère*), première émanation d'Amon-

Ra, debout, les bras étendus le long du corps, la coiffure ornée de deux *uréus* dressés, et surmontée du *Pschent*, emblème de la *domination des régions supérieures et inférieures* du ciel et de la terre. Ordinairement la tête de cette déesse est ornée du *vautour*, emblème de la *maternité*; souvent aussi la partie inférieure de son corps est recouverte par les replis des ailes du même oiseau. *Haut.* 0.115. (AN.)

A. 28. *Bronze.* La même déesse; dans la main gauche elle a tenu le sceptre des déesses, dont le bout supérieur est orné d'un calice de *fleur*. — *Haut.* 0.12. (AN.)

35. *Bronze.* NEITH (NTH), autre forme de la même déesse, coiffée de la partie inférieure du *Pschent*. — *Haut.* 0.228. (AN.)

46. *Lapis lazuli.* La même, déesse (debout), les bras étendus le long du corps.

53. *Bronze.* La même déesse assise sur un trône. Le dos et les bras du trône sont ornés d'une figure gravée au trait, d'un *épervier* avec les ailes étendues, l'emblème de la *divinité* en général. La déesse repose avec ses pieds sur un marchepied, dont la face antérieure porte encore les traces de la légende: *grande mère*. Les trois faces du trône ont été ornées de représentations hiéroglyphiques, dont une partie seulement a été épargnée par le temps sur la face latérale gauche. Elle nous offre, v. n. 53. a, le Pharaon: *le dieu bon, seigneur des mondes*, Ré-Nofre-Hèt (prénom de Psamétichus I de la XXVI^e dynastie), accompagné d'une autre personne, faisant une offrande.

Les inscriptions autour de la base, ainsi que la ligne d'hiéroglyphes sur cette base, ont trop souffert, pour qu'on puisse les déchiffrer. Elles ont probablement contenu la dédicace à Neith, dont le nom peut encore être distingué. Nous avons reproduit le dos du trône sous le n. 53. *b.* — *Haut. de la statue avec la base, 0.20.*

A. 54. *Bois.* La même déesse accroupie, et revêtue d'un habit, qui ne laisse sortir que la tête. La statue a été couverte d'un stuc et peinte; le visage a conservé encore les restes d'une couleur jaune. — *Haut. 0.175.*

55. *Bronze.* Tête d'une statue de la même déesse. — *Haut. 0.13. (AN.)*

— 58. *Bronze.* Divinité agenouillée, à double tête de *bélier*, CHNOUPHIS (v. supra 1. *c.*) et de *chacal*, ANUBIS (v. infra). Les têtes surmontées de la coiffure ordinaire de Chnouphis, nommée *Otf* (v. supra 1. *b.*). Le dieu tient dans chaque main un *serpent*, un *uréus* dressé derrière lui l'embrasse de ses deux ailes. — *Haut. 0.048.*

Cette réunion de CHNOUPHIS et d'ANUBIS ne m'est pas connue d'ailleurs; le travail et l'attitude de la figurine paraissent appartenir à une époque postérieure, peut-être à celle des Romains.

59. *Terre émaillée.* Le dieu CHNOUPHIS (NOU, NF, NOUM, NMOU), caractérisé par la tête de *bélier*; le Jupiter-Amon des Grecs et des Romains.

Planche III.

(90. *Bronze.* La déesse ANOUKÉ (ANK), la compagne de Chnouphis, l'Hestia des Grecs; la tête sur-

montée d'une coiffure qui a été ornée de plumes de diverses couleurs. Sur le devant de la coiffure le *disque*. La position des mains paraît indiquer, qu'elle a tenu quelque instrument de musique. — *Haut.* 0.105.

A. 91. *Terre émaillée.* Image de la même déesse gravée à trait, élevant dans ses mains les *bandages funéraires*.

92. *Bois couvert d'asphalte, doré.* Tête symbolique de la même déesse, placée sur un piédestal à forme d'un tronc d'arbre, avec des oreilles de *vache*, les yeux incrustés en *verre*, et portant un *modius*, dans lequel la coiffure avec les *plumes* a été fixée. — *Haut.* 0.083. (AN).

Le Musée Égyptien du Louvre possède une tête absolument semblable, mais placée sur un second piédestal, sur lequel on lit le nom d'Anouké. V. la *Notice descr. du Mus. Charles X.* par Champollion, A. 136.

* 93. *Basalte vert.* Grande statue du dieu ΠΗΤΑΗ (ΠΤΗ), enveloppé dans un vêtement très-étroit, qui va du cou jusqu'au dessous de la plante des pieds, ne laissant sortir que les mains, dans lesquelles il tient le *sceptre divin* à tête de *coucoupha*, la *croix ansée*, emblème de la *vie divine*, et le soi-disant *nilomètre*, ou l'*autel à quatre étages*, emblème de la *stabilité*. Les pieds, la plus grande partie de la base et la tête manquent à cette magnifique statue, dont le travail et le stile sont superbes. — *Haut.* 1.40. (AN.)

102. *Bois dur.* Le même dieu, d'un travail très-fin, la tête couverte d'une coiffure simple, qui se modèle sur tout son contour. Il tient dans ses mains

- le *sceptre* des dieux. La base de cette jolie figurine semble avoir servi de couvercle à quelque autre objet. — *Haut.* 0.065.
- A. 0110. *Argent doré.* Plaque avec l'image en relief du même dieu.
112. *Terre émaillée.* PHTAH-SOKARI (PTH-SKRI), figuré sous la forme d'un nain ou pygmée défiguré, entièrement nu, avec une grosse tête, le ventre enflé et les jambes torses; l'Héphaestus des Grecs, et le Vulcain des Romains.
179. *Terre émaillée.* Le même dieu, mais portant sur la tête la figure en relief du *scarabée*, emblème de la *génération* et du *monde matériel*.
180. *Terre émaillée.* Le même dieu à double face, avec le *scarabée* sur la tête.
186. *Terre émaillée.* Le même dieu, debout sur deux *crocodiles*, emblèmes des *ténèbres* et du *temps*, et tenant dans chaque main un *serpent*, v. 108. b. Il est adossé contre une stèle, sur le derrière de laquelle est gravée à trait la figure de la déesse HATHOR *ptérophore*, la tête surmontée du *disque* entre les *cornes de vache*, et tenant dans ses mains les *plumes d'autruche*; v. 186. c. Sur le côté droit l'image en relief de la déesse NEPHTYS (v. 186. a.) et sur le côté gauche celle d'ISIS céleste (v. 186. d.). (AN.)
188. *Terre émaillée.* Le même dieu, debout sur deux *crocodiles*; la tête surmontée de la coiffure symbolique, composée des *cornes de bélier* avec trois faisceaux de *tiges de fleurs* liées ensemble, flanqués de deux *uréus*. Sur chaque faisceau un *disque* (v. 188. a.)

- Sur la face postérieure de la stèle (v. 188. b.) la figure en relief de HATHOR *ptérophore* etc. comme sur le n. 186; et l'inscription en creux, contenant le nom de Phtah, et l'expression: *elle*, c. à d. HATHOR, *vivifie*. (AN.)
- A. 189. *Terre émaillée*. Le même dieu, mais le dessus de la tête orné de la figure en relief du *scarabée*, et avec un *épervier* sur chaque épaule. La déesse HATHOR *ptérophore*, gravée sur son dos, l'embrasse de ses ailes. (AN.)
190. *Terre émaillée*. Le même dieu, debout sur deux *crocodiles*, et avec le *scarabée* sur le dessus de la tête, mais les mains reposant sur les cuisses. Une tresse de cheveux, nattée en forme d'anse, orne le côté droit de la tête. (AN.)

Planche IV.

193. *Bronze*. La déesse PASCHT (PSCHT), surnommée aussi MÉRÉPHTAH, *celle qui aime Phtah*, BUBASTIS, compagne de Phtah, et une des formes de Neith, ou de Mouth, à tête de *lionne*, debout, la tête surmontée [du *disque* avec l'*uréus*, la partie inférieure du corps enveloppée de deux grandes ailes d'*épervier* ou de *vautour*. — Haut. 0.015. (AN.)
194. *Bronze*. La même déesse, tenant [dans ses mains deux instrumens, probablement des *sistres*. — Haut. 0.72. (AN.)
196. *Terre émaillée*. La même déesse assise.
198. *Terre émaillée*. La même déesse debout.
202. *Terre émaillée*. La même déesse, debout,

avec le *sceptre divin* dans la main gauche ; mais sans *disque* sur la tête, et nommée alors dans les inscriptions hiéroglyphiques MENHI et MENHI-PASCHT (MNH-PSCHT).

A. 210. *Terre émaillée.* Plaque avec l'image de PASCHT vue de profil, et travaillée en relief ; la partie inférieure du corps enveloppée de deux grandes ailes.

v. 223. a, b. *Terre émaillée.* La même déesse, assise sur une chaise ou un trône travaillé à jour, tenant le *sceptre divin* et un *sistre*. La face latérale du trône, v. 223. b., est ornée à ce qu'il paraît, d'un *singe* dressé et d'une figure de Phtah. La tête a été ornée du *disque*.

v. 227. *Terre émaillée.* Plaque avec l'image de la déesse MENHI-PASCHT (v. n. 202), assise, vue de profil, et travaillée en relief, avec le *sceptre divin* dans les mains.

229. *Terre émaillée.* La même déesse PASCHT, debout, la tête surmontée d'un *uréus* dressé, tenant dans sa gauche le *sceptre divin*, surmonté d'un *calice de fleur* et de deux *feuilles* ou *palmes*, emblème du dieu Nofre-Atmou. Elle est adossée contre un obélisque, v. 229. b., sur lequel on lit une inscription en creux, contenant que : Pascht, [la fille de] Phré, la grande, celle qui aime Phtah, la directrice de tous [les dieux] la dame des offrandes, accorde une vie durable [et] forte à la prêtresse. Le nom de cette personne n'a pas été ajouté ; nous avons mis en parenthèse les mots qui sont omis dans l'inscription.

231. *Terre émaillée.* La même déesse, assise, mais la tête surmontée du *Pschent*, la coiffure ordinaire de Mouth, v. 27.

A. 233. *Bronze.* Autre forme de la même déesse PASCHT, à tête de *chatte*. Elle tient devant la poitrine une *égide* à tête de *lionne*, surmontée du *disque* avec l'*uréus*. — *Haut.* 0.12.

234. *Bronze.* La même déesse, mais tenant dans la droite un *sistre*, et avec sa gauche une *égide* à tête de *chatte* devant la poitrine; un *vase* à anse est suspendu du même bras gauche. — *Haut.* 0.115.

242. *Bronze.* Le dieu CHONS ou CHONSOU (CHNSOU) fils de Neith-Mouth, debout, enveloppé jusque sous la plante des pieds, d'un vêtement fort étroit, la tête couverte d'une coiffure, qui se modèle, comme celle de Phtah, sur tous ses contours; le côté droit de la tête est orné d'une tresse nattée en forme d'anse; la coiffure est ornée sur le devant de l'*uréus* dressé et surmontée du *croissant* et du *disque* combinés. Le dieu tient dans les mains qui sortent de l'habit, le *fléau*, la *crosse*, le *sceptre divin* et l'*autel* à quatre étages. Sur le dos est figuré un ornement qui paraît servir de *contre-poids de collier*. La coupe du piédestal offre la forme d'un hiéroglyphe, qui dans les textes a la signification de *justice*. — *Haut.* 0.395. (AN.)

251. *Terre émaillée.* Le même dieu, mais ne tenant dans les mains que le *sceptre divin*.

257. *Argent.* Le même dieu, enfant, accroupi, d'un travail très-fin.

258. *Terre émaillée.* Le même dieu, enfant, accroupi sur un *calice de lotus*, et portant la main gauche vers la bouche.

Planche V.

A. 259. *Bronze.* Le même dieu CHONS, à tête d'épervier. — *Haut.* 0.88.

260. *Terre émaillée.* Le dieu HOB, à tête de lion, nourrisson de la déesse Pascht, coiffé de la partie supérieure du *Pschent*, flanqué de deux plumes d'autruche.

265. *Bronze.* Le même dieu. — *Haut.* 0.06.

268. *Bronze.* Le dieu IMÔTP, fils de Phtah et de Pascht, assis, vêtu d'un habit très serré, qui va du milieu du corps jusqu'aux pieds, la tête surmontée d'une coiffure semblable à celle de Phtah, v. 102. Il tient sur les genoux un volume de papyrus déployé, sur lequel on lit les restes d'une inscription hiéroglyphique: [IM]ÔTP [*le fils de*] Phtah. Sur la face antérieure de la base, on distingue encore la phrase: IMÔTP, *le vivificateur.* — *Haut.* 0.14.

272. *Terre émaillée.* Dieu à tête de couleuvre, l'un des enfans ou des parèdres de Pascht-Méréphthah, soutenant la tête avec les mains.

273. *Bronze.* La même divinité, avec les bras étendus le long du corps. — *Haut.* 0.038.

274. *Or.* Plaque avec l'image en relief de la déesse HATHOR ou ATHOR, nommée Athyr par les auteurs Grecs, la Vénus Égyptienne, la tête surmontée du disque entre les deux cornes de vache. Elle tient le sceptre divin dans sa droite. Les hiéroglyphes au coin supérieur de la plaque signifient: HATHOR *la dame des deux mondes.*

A. 275. *Bronze.* Tête de la même déesse, à double face, avec des oreilles de *vache*, animal consacré à Hathor. La corniche qui orne la coiffure a été surmontée d'un petit *édifice symbolique*. La tête est flanquée de deux *uréus* dressés sur les épaules, l'un coiffé de la partie inférieure, l'autre de la partie supérieure du *Pschent*. — *Haut.* 0.08. (AN.)

276. *Terre émaillée.* Tête de la même déesse, à double face, la corniche décorée d'*uréus* dressés, avec le *disque* sur leur tête.

282. *Terre émaillée.* Tête de la même déesse, mais dont la coiffure n'a pas été surmontée de l'*édifice symbolique* comme les deux précédentes.

284. *Or.* Plaque avec la double face de la même déesse, comme la précédente, mais les épaules surmontées des deux *uréus* dressés, avec les deux parties du *Pschent*, comme le n. 275.

La première de ces têtes est munie, à la partie inférieure, d'un petit tuyau; d'où l'on peut conclure, qu'elle a été placée sur un sceptre. C'est pour cela que les nn. 275, 276 et 284 doivent être rapportés à la série des insignes militaires, chapitre ÉGIDES.

285. *Terre émaillée.* Le Dieu PHRÉ (RÉ ou RA) le Soleil, fils de Phtah, à tête d'*épervier*, la coiffure surmontée du *disque du soleil* avec l'*uréus*.

313. *Bois.* Le même dieu assis.

315. *Bois doré.* Le même dieu, d'un travail très-fin.

316. *Terre émaillée.* Le même dieu, enfant, assis sur une fleur épanouie de *lotus*.

317. *Bronze.* Le même dieu, ou une de ses autres formes MONTH, MANDOU-RA (MNTOU-RÉ) MANDOULIS,

dont la coiffure est surmontée du *disque* et de deux longues *plumes* ou *palmes*. — *Haut.* 0.15.

A. 318. *Terre glaise.* Même divinité, d'un travail très-rude, adossée contre un obélisque. — *Haut.* 0.135. (AN.)

Planche VI.

319. *Argent.* Le dieu NOFRE-TMOU ou ATMOU (NFR-TMOU), fils de Phtah et de Pascht, debout. La tête surmontée de *fleur de lotus* épanouie, d'où sortent deux longues *palmes*; la fleur de *lotus* flanquée de deux soi-disant *contrepoids de collier*. Belle statuette d'un travail superbe et d'une conservation parfaite, à l'exception de l'*uréus* sur le devant de la coiffure, auquel la tête manque. — *Haut.* 0.173.

332. *Terre émaillée.* Le même dieu.

344. *Terre émaillée.* Le même dieu debout sur un *lion* couché, et adossé contre un *obélisque*. — *Hauteur sans la coiffure, que nous avons restaurée dans notre planche, 0.08.* (AN.)

345. *Terre émaillée.* Le même dieu, adossé contre un *obélisque*, avec une inscription hiéroglyphique, *a*, portant que: Nofre-Atmou, le seigneur des deux mondes, accorde une vie forte au prêtre (?) Harsi-Re-ha-hèt. Les trois derniers signes sont ceux du prénom du Roi PSAMÉTICHUS II de la XXVI^e dynastie, et nous autorisent à rapporter la statuette au temps de cette dynastie. Le travail est très-fin, mais quelques signes de l'inscription hiéroglyphique ne sont pas trop bien exprimés; c'est pour cela que nous avons

ajouté notre transcription *a**. L'émail de la statuette elle-même est d'une couleur noire brunâtre, celui de l'obélisque d'un lazur très-beau. — *Haut.* 0.10.

A. 384. *Terre émaillée.* Le dieu MOU, MOUI, (MOU) fils de Phré, agenouillé sur le genou droit, et se levant sur le pied gauche, la tête surmontée du *disque* du soleil, qu'il semble soutenir avec ses mains élevées.

389. *Terre émaillée.* Plaque avec une représentation très-rude en creux de la même divinité, vue de profil.

402. *Lapis lazuli.* La déesse TMÉ ou MÈ (MÉ) fille de Phré, déesse de la *vérité* et de la *justice*, accroupie, les bras et les mains enveloppés dans un vêtement, qui recouvre le corps entier. La tête surmontée de la *plume d'autruche*, emblème de la *justice*.

407 et 412. *Lapis lazuli.* Deux figurines de la même déesse debout.

422. *Pierre calcaire.* Plaque, avec l'image en creux de la déesse NETPÉ ou NETPHÉ (NTPÉ) agenouillée, se levant sur la jambe gauche, la tête surmontée du *disque* et de la *plume d'autruche*, et tenant dans chaque main une *plume d'autruche*.

423. *Bois très-dur.* Le dieu NOUBTI (NBTI) à tête de *griffon*, fils de Net pé, le protecteur des guerriers et des exercices militaires. Il est assis sur un trône, vêtu de la courte tunique nommée *Schenti*, et orné de la coiffure ordinaire des hommes. Dans la gauche il tient le symbole de la *vie*. Le trône est placé sur une base, dont les inscriptions ont beaucoup souffert, offrant les légendes suivantes : Sur la base,

n. 423 f. *Lui... de Netpé, le grand vigilant, celui qui aime Phré; autour de la base sur la face latérale gauche, 423. a, b, Adoration à Noubti, le vigilant, le dieu grand, le directeur (P), (qui demeure) sur le ciel, le seigneur de la victoire...; sur la face latérale droite, 423. e, d, Adoration à Noubti, le fils de Netpé,.... et sur la face postérieure, 423. c, le nom de Nashti-Hor ou Horus le victorieux, celui qui a dédié la statue, et qui probablement fut un chef militaire. — Haut. avec la base 0.19.*

Cette petite statue est jusqu'à présent la seule qu'on sache être échappée à la destruction de toutes les statues de cette divinité, dont le culte paraît avoir été abrogé en Égypte, déjà dans un temps très-ancien. Sur les monumens son image a presque toujours souffert d'une mutilation préméditée, et comme cette image constitue la partie principale de son nom hiéroglyphique, ce nom lui-même était peu connu; mais la prononciation en est rendue certaine par une variante qui offre les signes NBTI ou N(E)BTIN(EB), déterminés par un quadrupède à tête et oreilles de griffon assis. Le travail de notre statuette appartient à une des plus belles époques de l'art Égyptien, et remonte au moins au commencement de la XVIII^e dynastie. Voyez ma *Lettre sur les monumens Égyptiens, portant des légendes royales dans les Musées de Leide, de Londres, etc.* pgg. 84—90 et Pl. XVI.

A. 477. *Terre émaillée.* Le second THÔTH, à tête d'Ibis, oiseau consacré à ce dieu, l'inventeur des sciences et des arts, le secrétaire d'Osiris.

528. *Bois.* Le même dieu, debout dans une barque, dont la proue est ornée d'une tige de lotus; la tige sur la poupe, et la partie inférieure du bec d'ibis manquent. — Long. de la barque 0.325, haut. de la statue 0.185. (AN.)

A. 529. *Bronze*. Le même dieu, épanchant l'eau d'un vase qu'il tient dans les mains, allusion à la purification des âmes. (AN.)

530. *Or*. Le même dieu, embaumé comme une momie.

531. *Terre émaillée*. Le même dieu, mais identifié avec le dieu Lunus, OOH-THÔTH ou IOH-THÔTH, tenant dans sa main l'oeil symbolique.

532. *Lapis lazuli*. Plaque carrée, avec l'image gravée à trait du même dieu, tenant le sceptre divin dans la droite, et l'oeil symbolique dans la gauche.

533. *Terre émaillée*. Le même dieu, la tête surmontée du croissant avec le disque de la lune combinés.

534. *Bronze*. OSIRIS *Fent-hem-pamenti*, Ouôn-nofre (*Onnôphris*) celui qui réside dans l'Amenti, qui ouvre les biens, le fils de Sév et de Netpé, l'incarnation d'Amon-Ra dans le monde terrestre et le juge des âmes après la mort. Le dieu est embaumé et enveloppé comme une momie, la tête couverte de la partie supérieure du *Pschent*, ornée de l'uréus dressé et flanquée de deux plumes d'autruche; les bras croisés sur la poitrine; il tient de sa droite le fléau ou le fouet symbolique, et dans sa gauche la crosse ou le sceptre de modérateur. La statue a été couverte d'un stuc doré, dont les restes sont encore visibles. —

Haut. 1.06.

Le Musée possède une autre statue semblable, haute 0.92.

548. *Bronze*. Le même dieu, la poitrine décorée d'un riche collier, lié autour du cou avec deux rubans, dont les bouts tombent sur le dos. Autour de la base

une inscription hiéroglyphique, de laquelle il n'est resté lisible que, sur la face antérieure, le nom d'Osiris *le vivi(ficateur)*, et, sur la face latérale gauche, celui d'Isis. — *Haut.* 0.13. (L'ESC.)

A. 602. *Talc olivâtre.* Le même dieu placé sur un piédestal et adossé contre un obélisque. Ce dernier est muni d'une inscription hiéroglyphique en creux (602. a.), qui est répétée, mais plus complète, sur les quatre faces de la base (602. b, c, d, e.) contenant que: Osiris S (*) *accorde la vie durable, forte, stable, joyeuse, au chef Ninofre-Ouôn-Amon, le fils de Telkel et de la mère Toutou; à la fin de l'inscription sur l'obélisque, la notation de 40 mois.* — *Haut.* 0.29. (AN.)

607. *Talc brunâtre.* Le même dieu assis sur un trône et adossé contre un obélisque, mais coiffé seulement de la partie supérieure du *Pschent*, sans les deux plumes d'autruche. — *Haut.* 0.165. (AN.)

616. *Bronze.* Le même dieu, la coiffure flanquée des deux plumes d'autruche, et surmontée du disque. — *Haut.* 0.076, sans la pointe au-dessous des pieds. (AN.)

Planche VIII.

617. *Bois.* OSIRIS *Fent-hem-pamenti*, la coiffure combinée avec les deux cornes de bouc, SOKARI-OSIRIS, OSIRIS identifié avec PHTAH-SOKARI, debout sur un

(*) Les trois premiers signes de ce groupe expriment l'idée *faire remorquer une barque.* V. CHAMPOLLION, *Gramm. Ég.* pgg. 257, 286 et 373.

crocodile, emblème des *ténèbres* et du *temps*. — *Haut.* 0.135. (AN.)

A. 618. *Cartonnage de toile peint.* OSIRIS *Fent-hempamenti*, *phalléphore*, la face peinte en vert, et ornée de dorures; la tête surmontée de la partie supérieure du *Pschent* sans les deux plumes d'autruche. Le cartonnage est couvert de stuc et de bitume, le corps et la coiffure sont enveloppés dans des bandages de toile. L'intérieur est rempli de sable. — *Haut.* 0.48.

Le Musée possède une statue semblable du même dieu, mais dont l'intérieur est rempli de paille; c'est le n. 619.

620. *Bronze.* SOKARI-OSIRIS, coiffé de la partie supérieure du *Pschent*, ornée de l'*uréus* dressé, des deux *cornes de bouc*, et flanquée de deux *plumes d'autruche*; les yeux incrustés en argent. Trois des faces de la base offrent une inscription hiéroglyphique gravée à trait: (face antérieure) *Osiris qui manifeste(?) sa face*, (côté droit) *le vivificateur de Hapi-iri-tes*, (côté gauche) *filz de Pitep*. — *Haut.* 0.345. (L'ESC.)

644. *Bronze.* Le même dieu, avec deux *uréus* dressés sur les cornes de la coiffure, et deux autres sur les épaules. — *Haut.* 0.11. (AN.)

646. *Bronze.* SOKARI-OSIRIS, le sommet de la coiffure surmonté du *disque*. — *Haut.* 0.124.

650. *Bois doré.* OSIRIS identifié avec PHRÉ, à tête d'*épervier*, coiffé du *Pschent*, assis contre un obélisque, dont l'intérieur peut avoir contenu quelque objet embaumé. — *Haut.* 0.045. (L'ESC.)

651. *Bronze.* OSIRIS *Fent-hempamenti*, debout, entre ISIS *céleste*, à droite, (v. infra n. 677) et HORUS

à tête d'épervier, coiffé du *Pschent*, à gauche (v. infra 895); l'inscription autour de la base a trop souffert pour pouvoir être lue. — *Haut.* 0.10.

A. 652. *Terre émaillée.* Le même dieu, debout entre les quatre génies des morts, (v. infra 1323—1420): HAPI, KEBHNISNAUF, à droite, et SIOUMOUTF avec AMSET, à gauche, tous adossés contre une stèle. Sur le dessus de la stèle *a* et *b*, le nom de l'*hiérogammate* Schali; sur le côté droit, *c*, les images en creux d'OON-THÔTH et de NEPTYS; côté gauche, *d*, celles d'HORUS à tête d'épervier, coiffé du *Pschent* et d'ISIS. La partie postérieure de la stèle nous offre la *barque* sacrée, avec le dieu THORÉ, l'une des formes de Phtah, à tête de *scarabée*, assis dans le *disque du soleil*; près de la proue de la barque une *enseigne* surmontée d'un *lion* coiffé de deux *plumes d'autruche*. Devant la barque un *cynocéphale* debout adorant, derrière la barque un autre *cynocéphale* adorant, et une *grue*, emblème de l'*ame*. Les six lignes hiéroglyphiques au-dessous de cette représentation contiennent un acte d'adoration à Osiris *Fent-hem-pamenti*, *Ouón-nofre* et à Anubis, de la part du *Scribe* Schali. A la fin de l'inscription on voit le *défunt* et sa *mère* (?) agenouillés. Sur le dessous de la base, *e*, Schali est figuré avec sa *mère*, deux *hommes* et deux *femmes*, membres de sa famille, probablement ses *frères* et ses *soeurs*, tous agenouillés et adorant. La coiffure d'Osiris manque. — *Haut.* 0.094, *larg.* 0.10.

L'inscription prouve que ce monument a eu une destination funéraire, et qu'il appartient à la classe des STÈLES FUNÉRAIRES, V.

A. 667. *Terre émaillée.* La déesse ISIS, fille de Net-pé, soeur et épouse d'Osiris, debout, la tête ornée d'un diadème d'*uréus* dressés, surmonté du *disque* entre les deux *cornes de vache*.

668. *Bronze.* La même déesse. — *Haut.* 0.10. (CI.)

670. *Bronze.* Isis ailée; la tête coiffée du *vautour*, emblème de la *maternité*, surmonté du *diadème* d'*uréus* dressés et du *disque* entre les *cornes de vache*; deux longues ailes de *vautour* sont étendues en avant le long des bras. — *Haut.* 0.155.

671. *Terre émaillée.* La même déesse.

Planche IX.

672. *Bronze.* La même déesse allaitant son fils HORUS, un enfant nu, la tête ornée de l'*uréus* dressé et d'une tresse de cheveux nattée en forme d'anse. La déesse est assise dans un fauteuil, supporté par deux *Sphinx*, dont la coiffure est surmontée des *deux cornes de bélier*, avec le *disque* entre *deux plumes d'autruche*, coiffure ordinaire de Phtah-Sokari. Le dos et les bras du fauteuil sont formés par un *vautour*, avec les ailes étendues, v. 672. a. Les trois faces du bord du fauteuil sont ornés de figures gravées à trait; sur la face postérieure, le *disque ailé* de Har-hat, sur les deux côtés des *génies gardiens* (?) agenouillés, dont un semble avoir la tête de *crocodile*. Devant le marche-pied de la déesse se trouve une petite figure d'homme (?) agenouillé. L'entier est placé sur une base oblongue. — *Haut. de la statue sans base* 0.205, *de la base* 0.03. (L'ESC.)

A. 675. *Bronze.* La même déesse assise sur un trône, et allaitant son fils HORUS coiffé du *Pschent*. — *Haut.* 0.215. (AN.)

707. *Talc grisâtre.* La même déesse, allaitant son fils HORUS, coiffé comme celui du n. 672, assise sur un trône et adossée contre un obélisque, sur la face postérieure duquel on lit en hiéroglyphes, gravés en creux et très-peu soignés, qu' : Isis, [la mère] de HORUS, la divine mère, accorde la vie à Haa-Phré-hèt, le fils du soleil Psamétichus (Psmtk.) v. 707. a. Sur la base on lit, face antérieure et côté droit : ISIS accorde la vie à Petsipet-Neith. — *Haut.* 0.25. (AN.)

Outre les fautes dans l'orthographe des groupes (le 5^e signe sur l'obélisque, et le 3^e sur la base, le *segment de cercle*, au lieu de l'*oeuf*) et la forme des signes (l'avant-dernier signe sur l'obélisque doit être muni d'une *anse* et le 7^e sur la base doit être un *segment de cercle*), on remarquera que l'ordre des signes est inversé; les signes 17, 18 et 19 sur l'obélisque doivent former le groupe *fils du soleil*, composé de l'*oeuf* avec la *ligne perpendiculaire* et le *disque*; le dernier signe, l'*hibou*, placé à la fin du nom de Psmtk, qui à présent se lit Pstkm, aurait dû être placé immédiatement avant les deux signes qui le précèdent. Ces noms royaux paraissent indiquer, que le monument appartient au temps de la XXVI^e dynastie.

708. *Talc grisâtre.* La même déesse, allaitant son fils comme dans le n. précédent. Sur l'obélisque, contre lequel elle est adossée, on lit dans une inscription gravée à trait, la légende d'un *fils de Fai-nofre Houhous*, (dont) *la mère (est) la dame de la maison Hor-mahemsinates*. — *Haut.* 0.135. (AN.)

726 et 734. *Terre émaillée.* Deux figurines de la même déesse avec son fils, la déesse assise sur un trône.

A. 785. *Terre émaillée.* La déesse Isis *terrestre*, la reine de l'Amenti, debout, la coiffure surmontée d'un trône.

817. *Terre émaillée.* La même déesse, allaitant son fils HORUS, assise sur un trône et adossée contre un obélisque.

830, 831. *Terre émaillée.* La même déesse, debout, veuve et déplorant la mort de son mari Osiris.

Planche X.

832. *Bronze.* La déesse NEPHYS (NEBTÉI), soeur d'Osiris et d'Isis, debout, la coiffure ornée d'un diadème d'uréus dressés et surmontée d'un petit édifice avec la corbeille, les signes hiéroglyphiques exprimant son nom. — *Haut.* 0.29. (L'ESC.)

833. *Terre émaillée.* La même déesse, ailée.

880. *Bronze.* La même déesse, coiffée du vautour surmonté des deux signes hiéroglyphiques exprimant le nom de la déesse; avec deux ailes de vautour étendues le long de ses bras, comme la statue d'ISIS n. 670. — *Haut.* 0.091.

881. *Terre émaillée.* La même déesse agenouillée, déplorant la mort de son frère Osiris.

882. *Terre émaillée.* La même déesse accroupie, et revêtue du linceul funéraire des momies.

883. *Bronze.* Le dieu HORUS, fils d'Osiris et d'Isis, enfant, entièrement nu, la tête couverte d'une calotte et ornée d'une tresse de cheveux, nattée en forme d'anse. — *Haut.* 0.135. (L'ESC. (?) OU CI (?).)

L'attitude de cette figurine, ainsi que de quelques autres de ce dieu, est celle d'Horus assis sur les genoux de sa mère.

A. 887. *Or.* Le même dieu, accroupi, portant l'index de la main droite vers la bouche.

888. *Bronze.* HORAMON OU HORUS *le fils d'Amon*, coiffé de la partie inférieure du *Pschent*, v. Amon, Pl. I. n. 3; le *disque* avec les deux *plumes* ou *palmes*, qui ont surmonté la coiffure, ainsi que la partie inférieure des deux bras manquent. — *Haut.* 0.43. (AN.)

889. *Bronze.* Le même dieu, portant l'index de la main droite vers la bouche. — *Haut.* 0.09.

890. *Bronze.* HAROËRI (HAR-OËR) HORUS *l'ainé*, la coiffure ornée des *cornes de bélier* avec trois *faisceaux de tiges de fleurs* réunies, surmontés de *disques*, et flanqués de deux *plumes d'autruche* et deux *uréus* dressés. — *Haut.* 0.14. (L'ESC.)

891. *Bronze.* Le même dieu, portant l'index de la main droite vers la bouche; la tête couverte de la *coiffure royale*, surmontée de la coiffure symbolique du n. précédent. — *Haut.* 0.14. (CI.)

— Le n. 891 *b.* représente la même figurine de profil.

894. *Terre émaillée.* Le même dieu, coiffé comme le n. 890, assis sur un trône, et portant l'index de la main droite vers la bouche. (CI.)

895. *Bronze.* HORUS le dominateur des régions supérieures et inférieures, debout, la coiffure surmontée du *Pschent*, portant l'index de la main droite vers la bouche. — *Haut.* 0.10.

— Le n. 895 *b.* représente la tête du dieu de profil.

898. *Bronze.* Le même dieu, assis comme sur les genoux de sa mère Isis. — *Haut.* 0.095.

- Planche XI.**
- A. 902. *Bronze.* HORUS, dominateur des régions inférieures, coiffé de la partie inférieure du *Pschent*.
Haut. 0.08.
903. — *Bronze.* HORUS enfant, debout, tête couverte d'une espèce de calotte ou de casque, qui se modèle sur tout son contour; le dieu porte l'index de la main droite vers la bouche. — Haut. 0.27. (AN.)
910. *Terre émaillée.* Le même dieu assis.
911. *Bronze.* Le même dieu assis, comme le n. 898.
Haut. 0.198.
925. *Cornaline.* Le même dieu accroupi.
928. *Terre émaillée.* Le même dieu assis sur un trône.
929. *Bronze.* Le même dieu dominateur des régions supérieures et inférieures, ayant la tête surmontée du *Pschent*, et étant assis à ce qu'il paraît sur un calice de *lotus*. — Haut. 0.05. (L'ESCL.)
955. *Terre émaillée.* HORUS hiéracocéphale, accroupi, enveloppé par un vêtement qui va jusque sous la plante des pieds.
- Cette figurine pourrait encore représenter le quatrième des génies funéraires, v. infra, Pl. XVI, nn. 1398 et 1416.
971. *Bronze.* HORUS OU HAROËRI hiéracocéphale, debout, coiffé du *Pschent*, comme dominateur des régions supérieures et inférieures, et vêtu de la courte tunique nommée en Égyptien *Schenti*. Il foule sous ses pieds un *oryx*, animal Typhonien, dont les jambes sont liées ensemble, 971. f. Les contours des

yeux, l'uréus devant la coiffure, et le collier de cette superbe statue sont incrustés et dorés. Le devant de la base est orné des deux yeux symboliques entre lesquels on voit l'hiéroglyphe de bonté, bienfaisance; au-dessus l'hiéroglyphe ciel, et au-dessous de chaque oeil l'hiéroglyphe de domination, 971. e. — Les 3 autres faces de la base portent une inscription hiéroglyphique, a, b, c, d, taillée en creux, exceptée la 2^e ligne d de la face latérale droite, dont les figures sont gravées à trait, mais travaillées avec bien moins de soin, que le reste. L'inscription contient, (signe a) qu' : HAROËRIS accorde une vie tranquille, forte, durable et joyeuse au chef, grand, bienfaisant (*) Pet. (ligne b) isis, le fils de Riro, (et de) sa mère, Ti- (ligne c) HORMEN; (même ligne c en commençant à gauche) HAROËRIS accorde la vie a Riro le fils d'Onhor et l'enfant de sa mère Sahor. — La deuxième ligne d de la face latérale droite porte, qu'il (c. à d. le dieu) accorde des dons au du temple d'HAROËRIS, (nommé) Hosharoëris, le fils de Pihornito, et de sa mère Aschahoupi. — Haut. 0.29.

A. 984. Terre émaillée. Le même dieu.

1004. Terre émaillée. Plaque avec l'image gravée à trait de la même divinité, tenant dans les mains l'emblème de la vie et le sceptre des dieux,

1025. Terre émaillée. Isis terrestre (v. n. 785) et sa soeur NEPTYS (v. n. 822) donnant la main à HORUS enfant.

(*) Le 5e signe avant la fin de cette ligne est le sceptre, abréviation du mot **NAA** grand.

A. 1039. *Terre émaillée.* Plaque avec les images des mêmes divinités, gravées à trait.

Planche XII.

1045. *Serpentine.* Cippe avec l'image d'Horus vainqueur de TYPHON. Le dieu, entièrement nu, la chevelure ornée d'une tresse de cheveux, nattée en forme d'anse, est placé debout sur deux crocodiles, emblèmes des ténèbres. Sa tête est surmontée de celle de Typhon (v. infra Pl. XIV et XV, nn. 1112—1203); dans sa droite il tient un sceptre surmonté d'un calice de lotus, sur lequel est placé un épervier coiffé du *Psheht* (emblème d'Harsiesi ou d'Haroëris), un oryx avec les pieds liés ensemble et un lion; dans la droite un autre sceptre dont le calice de lotus est surmonté des insignes de Nofré-Atmou (v. 319—345), deux couleuvres et un scorpion. La surface du cippe est ornée de diverses figures gravées à trait; à la droite d'Horus, en commençant du haut en bas, on voit un *eynocéphale* debout, adorant, deux divinités tenant des couleuvres dans leurs mains, et un troisième dieu tirant des flèches; à côté de la tête l'hiéroglyphe du *montagne solaire*. A la gauche la déesse Isis accroupie au milieu de tiges de lotus, une divinité avec le *sceptre des dieux*, 4 autres tenant des couleuvres, et un crocodile ayant la tête surmontée de la coiffure de Socari-Osirîs. Sur le dessus du cippe, 1045. b. le scarabée avec les ailes étendues. Les faces latérales et la partie postérieure du cippe, la face antérieure et le

dessous de la base portent des inscriptions hiéroglyphiques, que nous n'avons pas reproduites, puisqu'elles avaient trop souffert. — *Haut.* 0.19.

A. 1046. *Serpentine.* Cippe analogue au précédent.

La tête de Typhon surmontée d'une coiffure de *palmes* ou *plumes*. Horus ne tient dans sa droite que deux *couleuvres*, un *lion* et un *scorpion*, et dans sa gauche les mêmes animaux à l'exception du *lion*, qui est remplacé par un *oryx*. Les deux *crocodiles* sur lesquels il est placé, ont la tête tournée en arrière. La surface du cippe n'est pas ornée d'images de divinités, mais porte une inscription hiéroglyphique, aussi bien que le devant et le dessous de la base, les faces latérales et la partie postérieure. Nous avons fait graver cette dernière sous le n. 1046, elle contient des invocations adressées à Horus. — *Haut.* 0.22.

(1047. *Serpentine.* Partie postérieure d'un autre cippe, avec une invocation du dieu Haroëris, différente de celle qui se trouve ordinairement sur ces monuments. Le devant de ce cippe nous offre Horus tenant dans sa droite deux *couleuvres* et un *oryx*, dans sa gauche un *scorpion* et un *lion*. — La tête de Typhon ne se trouve pas sur celle d'Horus, mais sur le cippe lui-même avec lequel elle fait un entier. — *Haut.* 0.135.

1053. *Serpentine.* Cippe d'un travail très-fin et détaillé avec le même dieu, debout sur deux *crocodiles*, qui ont la tête tournée en arrière, 1053, a. La tête de Typhon surmonte celle d'Horus, qui tient dans sa droite les deux *couleuvres*, le *scorpion* et l'*oryx*, et

dans sa gauche deux *couleuvres*, le *scorpion* et le *lion*. Les deux *sceptres* à droite et à gauche du dieu sont surmontés, le dernier des insignes de Nofré-Atmou, v. 1045, et le premier de l'épervier portant la coiffure d'Amon-Ra. Un énorme *serpent*, le grand Apophis, l'ennemi des dieux, ayant la queue dans la bouche, forme un encadrement elliptique autour de l'entier. Sur la surface (du cippe on voit à la droite du dieu: 1^e ligne, Har-saf (v. Pl. II. nn. 15, 17), Isis, et une déesse (?) avec deux *couleuvres*; 2^e ligne, la déesse Selk (Pl. VI. nn. 407, 412 (*)); 3^e ligne, une divinité hiéracocéphale accroupie, avec la *plume d'autruche* sur la tête, Moui (v. Pl. VI. n. 384); 4^e ligne, Tafné accroupie; 5^e ligne, un *lion* assis, ayant la tête remplacée par deux *plumes d'autruche*; et un *crocodile discophore*. A la gauche: 1^e ligne, Phré, Nephrys tenant un *serpent* dans la droite, et un dieu avec la coiffure d'Amon-Ra-Chnouphis; 2^e ligne, le dieu Sebek accroupi, et une déesse tenant un *serpent* dans sa droite; 3^e ligne, la légende de Nofré-Atmou, le *directeur des 2 mondes*, et 4^e ligne, le *lion* assis avec la coiffure de Nofré-Atmou; 5^e ligne, le *vautour* sur un calice de *lotus*, et l'*oeil gauche symbolique*. — Sur le devant de la base, 1053. e., Isis céleste, allaitant son fils Horus (v. Pl. IX. n. 672.),

(*) A la page 15 ces figurines sont, par une erreur dans la correction des épreuves du texte, décrites comme représentant la déesse Tmé; le *scorpion* surmontant la tête les caractérise comme représentations de la déesse SELK, la divinité protectrice de la ville de Psélcis en Nubie.

et accroupie au milieu d'un bosquet formé de tiges de *lotus* ; puis les déesses Neith, Nephthys, Selk et une 4^e ayant la tête ornée de tiges de *lotus*, nommée Hotsch (?); à droite devant Isis, Thôth, le seigneur des 8 régions ou zones, adorant.

Sur la partie postérieure de la stèle : 1^o Amôn-Chnouphis à quatre têtes de *bélier* accroupi dans le *disque* (le soleil à la 6^e heure), lequel est élevé par deux bras, et adoré par deux hommes et 8 *cynocéphales* placés des deux côtés ; 2^o L'épervier à bras humains, coiffé du *Pschent*, emblème d'Horus, debout sur un *oryx*, animal Typhonien ; Thôth *ibiocéphale*, Har-Saf *hiéracocéphale*, l'épervier d'Horus, avec la coiffure d'Amôn-Ra, et la déesse Tmé (v. Pl. VI. n. 402) avec deux *couleuvres* dans la gauche ; 3^o la déesse Neith tenant dans chaque bras un *crocodile*, Horus *générateur* (Har-saf) avec l'*oeil symbolique* dans la gauche et le *fouet* dans la droite, et la *vache*, *mère du soleil*, allaitant un *crocodile*, avec l'*oeil symbolique* et les deux *ailes* d'Har-hat planant au-dessus.

Le dessus de la stèle, n. 1053. d., les côtés, 1053. e, f., et le dessous de la base 1053. g., sont couverts d'inscriptions hiéroglyphiques contenant diverses invocations et les louanges d'Horus. — Haut. 0.165.

Planche XIII.

A. 1048. *Talc grisâtre*. Cipse d'un travail très-mauvais, représentant Horus, le vainqueur des puissances Typhonienes ; 1048. a., tenant dans sa droite

- l'oryx et le scorpion, dans sa gauche les deux couleurs et le lion. — Sur la partie postérieure 1048. *b.* du cippe une invocation d'Horus. — *Haut.* 0.08. (L'ESCL.)
- A. 1049. *Talc grisâtre.* Monument analogue au précédent, mais d'un travail un peu plus soigné. — *Haut.* 0.115. (CI.)
1054. *Bois.* Cippe comme les précédents, mais sans aucune inscription. — *Haut.* 0.26.
1056. *Plâtre* d'un cippe comme les précédents, dont l'original se trouve dans une collection particulière à Londres. — *Haut.* 0.195.

Nous avons fait lithographier les représentations et les inscriptions hiéroglyphiques de la partie antérieure de ce monument, puisqu'elles pourront servir à expliquer et compléter celles qui se trouvent sur les autres.

Planche XIV.

1057. *Bronze.* Le dieu ANEP, ANEPÔ, ANUBIS, fils d'Osiris et d'Isis, caractérisé par la tête de schacal; l'Hermes *psychopompe* des Grecs, le dieu qui présidait aux tombeaux et aux embaumements, et qui pesait, de concert avec son frère Horus, le cœur des défunts dans la balance infernale de l'Amenti. — *Haut.* 0.15. (AN.)
1058. *Bronze.* Le même dieu tenant le sceptre de modérateur, dominateur, dans la gauche. — *Haut.* 0.124. (AN.)
1061. *Terre émaillée.* Le même dieu entre deux cynocéphales accroupis.

A. 1067. *Terre émaillée.* Le même dieu. — Haut. 1.10. (AN.)
 1110. *Bronze.* Le même dieu assis. — Haut. 1.10. (AN.)
 (1111). *Agate.* Le même dieu accroupi.
 Cette figurine pourrait encore représenter le troisième des génies
 funéraires, Pl. XVI, n. 1396.
 1112. *Bois.* TYPHON, le fils de Seb et de Netpé,
 le principe des maux, et l'ennemi mortel de son frère
 Osiris; dans la langue Égyptienne il porte les sur-
 noms de BABY, BÉBON, et SETH (le dernier, lorsqu'il
 est caractérisé par une tête d'âne), et dans une in-
 scription à Dendérah, celui de BES ou BAS. La diffor-
 mité de ses membres et ses jambes torses le rapprochent
 de Phtah Pataeque, v. Pl. III. n. 112—190; le
 peau de lion dont la partie postérieure de son corps est
 couverte, lui donne quelque rapport avec l'Hercule
 des Grecs; dans ce dernier aspect il paraît avoir été
 nommé DSJÈM ou GOM. — La statue n. 1112. a été
 peinte; des palmes ou des plumes ont surmonté la
 tête; le piédestal est un chapiteau d'une colonne, dont
 le fût manque à-présent, aussi bien que le bras droit
 du dieu. Le bras gauche est mobile et paraît avoir tenu
 un sceptre ou une lance. Dans le Musée Britannique à
 Londres et le Musée Égyptien du Louvre à Paris se trou-
 vent des figurines de ce même dieu, tenant un bouclier
 rond devant son corps et brandissant un glaive au-dessus
 de sa tête. Muni de ces attributs, il est considéré comme
 le dieu de la guerre et du combat, le Mars Égyptien,
 appelé dans la langue Égyptienne ONOURIS,
 d'après un Papyrus Grec du Musée de Leide (*Descript.*
Rais. I. 396. pg. 123). Le même MS. nous apprend

que le dieu *Onouris* avait un temple dans la ville de *Sebennytus*, chef-lieu du *Nome Sebennyte*, dont le nom Égyptien est *Dsjem* ou *Gem-nouti*, c. à d. le dieu *Dsjem*, *Dsjom* ou *Gom*. — *Haut.* 0.275.

A. 1113. *Terre cuite.* Le même dieu. (AN.)

1114. *Terre émaillée.* Le même dieu accroupi.

1116. *Bronze.* Le même dieu debout. — *Haut.* 0.095. (AN.)

1118. *Terre émaillée.* Le même dieu à double face. (Comparez *Phtah-Sokari Pataeque*; Pl. III. 180.)

1166. *Terre émaillée.* Le même dieu à une seule face.

1188. *Bois.* La même déesse, mais sans la coiffure de plumes ou feuilles. — *Haut.* 0.06. (L'ESCL.)

1189. *Terre émaillée.* Le même dieu avec un tambour dans les mains.

Planche XV.

1190. *Bronze.* Le même dieu debout sur une colonne, ornée d'un chapiteau à fleur de *lotus*; il foule sous ses pieds une *gazelle*, dont il tient les cornes dans sa main gauche; dans la droite il paraît avoir tenu un sceptre ou une lance. — Le n. 1190 *b* représente la même statuette vue de côté. — *Haut.* 0.175. (AN.)

1191. *Bronze.* Le même dieu, debout sur une colonne comme le n^o. précédent, mais sans la *gazelle*. — *Haut.* 0.18. (AN.)

1192. *Bronze.* Le même dieu, la tête terminée par une pointe. — *Haut.* 0.08.

A. 1193. *Bronze.* Le même dieu, ailé et la partie inférieure du corps finissant dans une patte de lion. — Haut. 0.076. (L'ESCL.)

Ces deux derniers objets paraissent avoir servi de *manches* de miroirs ou de quelque autre instrument. Le dernier est de travail Grec ou Romain.

1198. } *Terre émaillée.* Amulettes ornés de la
1201. } tête du même dieu.
1203. }

1208. *Terre émaillée.* Déesse Typhoniennne, TAOËR OU THAVERI, THUOUÉRIS, la compagne de Typhon, représentée sous la forme d'un *hippopotame* dressé, la coiffure composée des *cornes de vaches* avec le *disque* et deux *plumes* ou *palmes*; la partie postérieure du corps couverte d'une *queue de crocodile*. Elle tient dans ses mains devant son corps un objet indéterminé.

1210. *Terre émaillée.* La même divinité.

1211. *Terre émaillée.* La même déesse, mais avec une tête de *lionne*.

1212. *Terre émaillée.* Déesse Typhoniennne, sous la forme d'une *lionne* dressée.

1219. } *Terre émaillée.* Déesse Typhoniennne,
1223. } sous la forme d'un *hippopotame* dressé, comme les nn. 1208-1211, mais sans coiffure, et tenant dans les mains un *sceptre* avec les emblèmes de la *vie* et de la *stabilité*.

1224. } *Terre émaillée.* La même divinité, ou la

1296. } déesse OMT, la constellation de la *grande ourse*.

1322. *Terre émaillée.* La même déesse accroupie.

Planche XVI.

A. 1328. *Terre émaillée.* Le dieu AMSET, le premier des quatre génies funéraires, fils d'Osiris, le roi de l'*Amenti* ou du règne des morts; ces génies, représentés ordinairement sous la forme d'une momie, présidaient de concert avec Anubis à l'embaumement des corps, et portent souvent dans leurs mains, sortant de l'habit, les *bandages funéraires*.

1339. } *Baume résineuse.* Le même dieu.

1344. }

1350. *Terre émaillée.* Le dieu HAPI, le second des quatre génies funéraires, à tête de *cynocéphale*.

1351. *Terre émaillée.* Le même avec les *bandages de momie* dans les mains.

1355. *Baume résineuse.* Le même dieu.

1359. *Terre émaillée.* Le dieu SIOMOUTF, le troisième des génies funéraires, à tête de *schacal*, avec les *bandages de momie* dans les mains.

1360. *Terre émaillée.* Plaque avec la même divinité portant les *bandages funéraires* et la *plume d'autruche*.

1363. } *Terre émaillée.* Le même dieu.

1369. }

1381. *Terre émaillée.* Le même dieu, avec le *sceptre des dieux* dans la gauche.

1389. } *Baume résineuse.* Le même dieu.

1390. }

1395. *Terre émaillée.* Le même dieu.

1396. *Terre émaillée.* Le même dieu accroupi.

- A. 1397. *Terre émaillée.* Le dieu KEBHNISNAUF, à tête d'épervier, le dernier des quatre génies funéraires.
1398. *Terre émaillée.* Le même dieu, avec les bandages funéraires dans les mains.
1410. *Terre émaillée.* Plaque travaillée à jour, avec l'image du même dieu.
1416. *Baume résineuse.* Le même dieu.
1420. *Bronze.* Le dieu APIS, SARAPIS ou OSORAPIS, nommé dans les inscriptions hiéroglyphiques HAP ou HAPI-OSOR, à tête de taureau, surmontée du disque. — Haut. 0.09.
1421. } *Terre émaillée.* Le dieu des panégyries,
1423. } ou des périodes de trente années, agenouillé, la tête surmontée du disque; il tient dans chaque main une *branche de palmier*.
1425. *Bronze.* Fragment d'une *coiffure* divine, surmontée du *croissant* et du *disque* combinés; au-dessus du *disque* un autre *disque* avec deux *palmes* ou *plumes*, la *coiffure* ordinaire d'Amon et de Mandou, flanqués de deux *uréus*, dont l'un porte la partie supérieure, l'autre la partie inférieure du *Pschent*; un troisième *uréus* est placé au-milieu de ce dernier *disque*. — Haut. 0.11. (AN.)

§ 2. DIVINITÉS GRECQUES, ROMAINES,

CHRÉTIENNES ET GNOSTIQUES.

Planche XVII.

1426. *Bronze.* JUPITER-SARAPIS ou SERAPIS, caractérisé par le *modius* sur sa tête, avec une *patère*

dans sa gauche; dans sa main droite il a tenu un sceptre. — *Haut.* 0.125. (CI.)
 A. 1427. *Bronze.* Buste du même dieu, le *modius* orné de trois épis de blé. — *Haut. sans la base* 3.09. (CORAZZI.)

1430. *Terre cuite.* VENUS ou Prêtresse *Canéphore*, portant sur sa tête un panier avec offrandes, fruits etc., au milieu desquels on voit un *uræus* dressé; à sa droite une petite figure jouant de la double flute, à sa gauche une amphore. — *Haut.* 0.22.

1432. *Terre cuite.* Fragment supérieur d'une statuette d'HERMES *Psychopompe*, ou d'OSIRIS *Fent-hempamenti*. La coiffure surmontée des cornes de bélier, du disque et des deux palmes ou plumes. Il est revêtu d'un habit de momie, et porte un amulette sur la poitrine. — *Haut.* 0.135. (AN.)

1434. *Bronze.* GÉNIE ailé, portant une amphore sur l'épaule gauche. — *Haut.* 0.055. (AN.)

1436. *Terre cuite rouge.* Isis accroupie avec son fils HORUS dans le bras droit. — *Haut.* 0.135. (AN.)

Cette figurine a une ouverture et une anse à la tête, et paraît avoir servi de balsamaire ou vase à huile.

1437. *Terre cuite.* Isis assise sur un trône, avec son fils HORUS dans le bras gauche. Sa tête est surmontée des cornes de vache, du disque et des deux palmes ou plumes. — *Haut.* 0.11. (AN.)

Cette figurine, munie d'une anse, paraît avoir appartenu à une lampe.

1439. *Bronze.* Statue d'un SAINT, debout sur le chapiteau d'une colonne. — *Haut.* 0.073. (HUMBERT ?)

A. 1444. *Bronze.* HORUS HARPOCRATE, la tête surmontée du *Pschent*, tenant une *corne d'abondance* dans le bras gauche, avec lequel il repose sur une *massue*. — *Haut.* 0.13.

1445. *Bronze.* HORUS HARPOCRATE ailé. — *Haut.* 0.065. (AN.)

Planche XVIII.

1433. *Or.* AMOUR OU GÉNIE ailé, orné d'un *bandeau de perles*.

1438. *Or.* Isis, la tête surmontée du *disque*.

1440. *Or.* HORUS HARPOCRATE, la tête coiffée de fleurs et surmontée du *croissant*; un petit *vase* est attaché au collier; son corps est couvert par une *peau de lion*, dans son bras gauche il porte une *corne d'abondance*, sur le dos un *carquois* avec des *flèches*. Deux ailes sortent des épaules. — A gauche on voit un *chien*, à droite un *épervier* coiffé du *Pschent*, et le tronc d'un *arbre*, autour duquel se roule un *serpent*. (CAB. DU STADHOUDER.)

1441. *Argent.* Le même dieu, mais la coiffure surmontée du *croissant*, et du *disque*, avec les deux *palmes* ou *plumes* placées entre les *cornes de vache*. (CORAZZI).

1447. } *Terre émaillée.* HORUS HARPOCRATE assis.

1449. } (Figure *Phallique*.)

1451. *Terre émaillée.* Le même, la tête surmontée des *oreilles d'âne*. (AN.)

1453. *Terre cuite.* HORUS HARPOCRATE, debout,

la tête surmontée du *croissant*, portant sur l'épaule gauche une autre figurine d'HORUS coiffé du *Pschent* (?) et qui tient la main droite ouverte à l'hauteur de l'épaule ; les deux divinités sont caractérisées par les attributs de Priape. A gauche une *table* chargée d'offrandes, fruits, pains sacrés etc. — *Haut.* 0.19.

1454. *Bronze.* HORUS HARPOCRATE, assis sur une fleur de *lotus* épanouie. — *Haut.* 0.09. (CI.)

1456. *Bronze.* HORUS assis, coiffé du *Pschent*. — *Haut.* 0.043. (CI.)

1457. *Terre émaillée.* HORUS couché, se reposant sur le bras gauche, et tenant un *vase* ou une *patère* (?) dans sa droite.

1458.) *Bronze.* HORUS ou GÉNIES élevant une
1459.) *grappe de raisins* dans la gauche. —
Haut. 0.09, et 0.095.

1461. *Pierre calcaire.*

1463. *Terre cuite.*

1465. *Terre émaillée.*

1466. *Pierre calcaire.*

1467. *Pierre calcaire.*

1468. *Terre émaillée.*

1470. *Terre émaillée.*

1471. *Terre émaillée.*

1472. *Terre émaillée.*

Diverses statuettes et figurines *Phalliques*.

(1466, HUMBERT; 1470, et 1471, AN.)

la tête surmontée du croissant, portant sur l'épaule gauche une autre figure d'Horus coiffé du Pouchent (?) et qui tient la main droite ouverte à l' hauteur de l'épaule; les deux divinités sont caractérisées par les attributs de Ptah. A gauche une table chargée d'offrandes, fruits, pains sacrés etc. — Haut. 0.19.

1454. Bronze. Horus Harpocrate, assis sur une fleur de lotus épanouie. — Haut. 0.09. (ci.)

1456. Bronze. Horus assis, coiffé du Pouchent. — Haut. 0.043. (ci.)

1457. Terre émaillée. Horus couché, se reposant sur le bras gauche, et tenant un vase ou une patère (?) dans sa droite.

1458. Bronze. Horus ou Génies élevant une grappe de raisins dans la gauche. — Haut. 0.09, et 0.05.

- 1461. Pierre calcaire.
- 1463. Terre cuite.
- 1465. Terre émaillée.
- 1466. Pierre calcaire.
- 1467. Pierre calcaire.
- 1468. Terre émaillée.
- 1470. Terre émaillée.
- 1471. Terre émaillée.
- 1472. Terre émaillée.

Diverses statuettes et figures Phalliques.

(1466, numéro; 1470, et 1471, an.)
1451. Terre émaillée. Le même, la tête surmontée des arilles d'Anubis.
1453. Terre cuite. Horus Harpocrate, debout,

242

pour ces dernières nous avons observé le rang que
les dieux tiennent dans le système théologique
des Égyptiens. et de l'usage de leurs noms
Parmi ces momumens on en remarque un grand nombre
qui ont été portés comme amulettes, et que l'on avait
**B. EMBLÈMES DE DIVINITÉS. ANIMAUX SYMBOLIQUES
ET ANIMAUX SACRÉS.**

Chaque divinité ayant un animal qui lui était consacré, et que l'on considérait comme son emblème ou son symbole vivant sur la terre, nous avons réuni dans cette section B tous les animaux de la collection, sans même en excepter ceux qui jusqu'à-présent ne sont pas encore reconnus comme appartenant plus particulièrement à une certaine divinité. L'étude des monumens et des inscriptions, et les témoignages des anciens ont rendu certaine la signification emblématique ou symbolique de la plupart de ces animaux. Cependant pour éviter les difficultés et les incertitudes d'une classification d'après les dieux qu'ils représentent, nous avons suivi celle de l'histoire naturelle; ce qui nous a permis de donner une place fixe à chaque animal. Quelques animaux, comme l'épervier, le scarabée, le vautour, l'uréus etc, étaient à la fois les symboles de plusieurs divinités, et leur signification était différente d'après les attributs ou les insignes dont ils étaient décorés; dans un tel cas la signification générale ou figurative a du précéder naturellement aux significations spéciales ou symboliques; et

pour ces dernières nous avons observé le rang, que les dieux mêmes tenaient dans le système théogonique des Égyptiens.

Parmi ces monumens on en remarque un grand nombre qui ont été portés comme amulettes, et que l'on avait placés comme tels sur les momies. Dans ce dernier cas ils entrent dans la classe des monumens funéraires, qui forment la III^e et dernière grande division des MONUMENS EGYPTIENS du Musée. Néanmoins nous n'avons rangé dans cette classe qu'une partie des scarabées qui, par les inscriptions sur le dessous ou la partie plate de la base, attestent, qu'ils ont exclusivement servi comme amulettes funéraires; et nous n'avons retenu ici que ceux qui nous offrent les images, les noms, les emblèmes de divinités ou d'animaux sacrés; les scarabées avec les images, les noms et les légendes des rois; d'autres avec les images et les noms d'hommes ou de femmes, ou pourvus de diverses légendes et d'ornemens symboliques; enfin tous ceux qui n'offrent aucune représentation sur la partie plate, quoiqu'il soit très-probable, que ces derniers appartiennent encore aux scarabées funéraires.

Les animaux embaumés, qui doivent également être considérés comme emblèmes de divinités, sont décrits et placés, et seront publiés parmi les MONUMENS FUNÉRAIRES, *Sect. N.*

On trouvera enfin parmi les animaux, figurés dans nos planches, quelques-uns (comme par ex. les nn. 145, 178, 273, 275, 309, 462, 531, 590, 592.) d'origine Grecque ou Romaine, ou qui bien certaine-

ment ne nous offrent rien que la représentation de l'animal, et sans aucune signification emblématique ou sacrée; un autre (le n. 463 de la Pl. XXV), doué d'une telle signification, appartient au Christianisme; mais ils étaient en trop petit nombre, pour en former une section séparée, comme celle des divinités, A. § 2.

Planche XIX.

- B. 1. *Bois*. SINGE debout. — *Haut.* 0.29. (AN.)
 18. *Terre émaillée*. Le même animal.
 23. *Pierre calcaire*. SINGE accroupi, les coudes reposant sur les genoux et la tête sur les mains.
 26. *Pierre calcaire*. Le CYNOCÉPHALE, emblème du dieu THÔTH, accroupi; la poitrine ornée d'un amulette en forme de naos, attaché à un collier, (un *Pectoral*, V. Sect. O. des MONUMENS FUNÉRAIRES) et sur lequel est représentée la déesse de la justice, Tmé, accroupie, avec le sceptre des dieux. — *Haut.* 0.21 (CI.)
 33. *Terre émaillée*. Le même animal.
 40. *Terre émaillée*. Amulette de forme ovale avec le même animal vu de profil et travaillé en relief sur la partie bombée, 40 a, et le prénom du Pharaon Rémen-to, Thouthmosis IV de la XVIII^e dynastie, sur la partie plate, 40 b.
 41, 42, 43. *Terre émaillée*. Partie plate d'amulettes comme le précédent, offrant le même prénom; n. 41; l'image en creux d'un dieu hiéracocéphale (Horus, ou Phré) debout devant la plume d'autruche, n. 42; et un cynocéphale accroupi, n. 43.

- B. 45. *Terre émaillée.* Partie bombée d'un amulette comme le n. 40.
47. *Terre émaillée.* CYNOCÉPHALE, accroupi entre deux réservoirs, dont le plus grand se trouve derrière l'animal, l'autre, plus petit, devant ses pieds; un trou est percé de l'un dans l'autre de ces réservoirs et un escalier de six gradins conduit sur le bord du dernier. Ce petit monument nous offre peut-être le modèle d'une *clepsydre* Égyptienne, analogue à celles que décrit HORAPOLLON, *Hierogll.* I. 16. (V. la note p. 214 et Pl. II. n. 37, de l'édition de 1835.) (AN.)
49. *Bronze.* Le même animal accroupi sur un autel, la tête ornée du *disque*, deux *ailes* sortant des épaules. — *Haut.* o.
Travail Grec ou Romain.
52. *Terre émaillée.* Le même animal, la tête ornée du *disque* et du *croissant* combinés, emblème d'Ooh-Thôth, ou de Thôth identifié avec le dieu Lunus (A. 533.)
- 62 et 68. *Bronze.* La MYGALE ou MUSARAIGNE, consacrée à Neith-Thermouthis. L'animal est placé sur une base du même métal, qui paraît avoir servi d'étui ou de boîte. (N. 62. L'ESC.)
70. *Bronze.* Le même animal; avec les figures d'un *scarabée* ailé, du *disque* ailé, et d'un *vautour* avec les ailes étendues, gravées à trait sur le dos. (L'ESC.)
72. *Bronze.* Une LOUVE couchée, allaitant quatre petits.

Planche XX.

- B. 74. *Terre émaillée.* CHIEN assis.
75. *Terre émaillée.* CHIEN couché.
86. *Bronze.* L'ICHNEUMON, animal consacré à Chon-sou, dressé sur ses pattes de derrière, sur une base. —
Haut. avec la base. 0.26. (AN.)
87. *Bronze.* ICHNEUMON, placé sur une base comme le n. 68.
91. *Bronze.* CHAT OU CHATTE assis, emblème de la déesse PASCHT OU BUBASTIS. — (AN.)
105. *Bois.* Le même animal.
132. *Terre cuite.* Le même animal, le col orné d'un collier.
133. *Bronze.* Le même animal, accroupi sur une boîte ou caisse en bronze, fermée encore. *Longueur de la boîte, de laquelle nous n'avons fait dessiner qu'une partie, 0.45; larg. 0.09 et haut. 0.10.*
134. *Bronze.* Le même animal accroupi sur une base, autour de laquelle est gravée en hiéroglyphes linéaires l'inscription, 134 b: «*Je suis la chatte aimée de la Pascht, je suis la directrice divine du champ de*»
136. *Bronze.* Le même animal accroupi sur une base, laquelle est placée sur la partie supérieure d'un pommeau, ou d'une monture de bâton ou de sceptre.
139. *Terre émaillée.* Le même animal couché; sur le dessous de la base 139 b, un scarabée et deux uréus en creux.

B. 140. *Bronze*. CHATTE couchée, nourrissant quatre petits.

142. *Terre émaillée*. Le même animal assis, jouant avec ses petits.

Planche XXI.

145. *Bronze*. LION, animal consacré à Horus.

Travail Grec ou Romain. (A) Haut. avec la base. 0.26.

148. *Pierre calcaire*. LION couché.

151, 171. *Terre émaillée*. Le même animal. Le dessous de la base du dernier, n. 171 *b*, offre un cartouche royal, Ré-to-neb, dont le dernier signe n'est pas certain; peut-être il faut corriger Ré-to-men, (pour Ré-men-to, ce qui serait le prénom du Pharaon Thoutmosis IV de la XVIII^e dynastie), ou Ré-nito-neb (prénom d'Amentuônch, frère d'Amenôtp III de la même dynastie).

178. *Terre émaillée*. Tête de LION.

Travail Grec ou Romain. (A) Haut. avec la base. 0.19.

180. *Terre émaillée*. Masque de LION.

183. *Ivoire ou os*. Les parties antérieures de deux LIONS, réunies en sens inverse.

188. *Terre émaillée*. Les parties antérieures d'un LION et d'un TAUREAU, réunies en sens inverse; la tête du dernier surmontée du disque. (L'ESC.)

190. *Bronze*. SPHINX, animal symbolique, composé du corps de LION avec une tête humaine ornée de l'uréus. A droite et à gauche des pattes antérieures de l'animal un uréus dressé. — Haut. avec la base 0.19. (L'ESC.)

B. 191. *Marbre.* Grand SPHINX couché, la tête ornée de la coiffure royale, la poitrine d'une *bullâ*, suspendue à un collier, semblable à celle des enfans Romains. — *Long.* 1.09; *haut.* 0.70.

Travail très-mauvais, du temps Romain.

195. *Terre émaillée.* Le même animal assis.

197, 205. *Terre émaillée.* Le LIÈVRE, un des emblèmes d'Osiris.

213. *Terre émaillée.* Petit amulette offrant le même animal en relief.

215. *Terre émaillée.* Deux LIÈVRES réunis; sur le dessous de la base de celui à droite l'*uréus*, sur l'autre le nom d'Amon.

216. *Talc bleuâtre.* Le TAUREAU Apis ou Hapi, avec le *disque* orné de l'*uréus* entre les cornes, sur la nuque et sur la croupe les figures gravées d'un *vautour*.

224. *Bronze.* Le même animal, avec le *disque* le *croissant* et l'*uréus* entre les cornes, le dos couvert d'une *housse*, et les figures de *vautour* sur la nuque et la croupe. (AN.)

234, 234. *Terre émaillée.* Le même animal, mais sans la *housse* et les *vautours*.

244. *Terre émaillée.* Amulette en forme de *naos*, avec la figure en relief du même animal.

Planche XXII.

245. *Terre cuite rouge.* Tête du TAUREAU Apis ou Hapi.

- B. 246. *Bois peint.* Plaque avec le même animal, en relief, debout sur un TRAGINEAU.
251. *Bronze.* Le même animal couché. (L'ESC.)
259. *Serpentine.* Tête de BOEUF.
261. *Pierre calcaire.* La VACHE sacrée d'Hathor, avec le *disque uréophore* et les deux *plumes d'autruche* (la coiffure d'Hathor) entre les cornes. Devant l'animal, agenouillés sur la même base un *homme* et une *femme* tenant une *table à libations*. Les inscriptions ont, encore plus que le monument lui-même, souffert de l'humidité et du temps, et sont rendues en quelques endroits presque illisibles. Elles font connaître la destination funéraire de la vache et offrent, sur le vêtement de l'homme, son titre et son nom *le chargé de l'arc, Pi-Bók-ónch* (?); sur celui de la femme, *la dame de la maison Toër-hem-hbaï*; autour de la base, sur le devant, *offrande du chargé de l'arc, Pi-bók-ónch, le fils du chargé de l'arc Schoï*; face droite, *dédication à Hathor afin qu'elle accorde à boire, à manger et une transmigration (heureuse) au chargé de l'arc, Pi-bók-ónch, le fils du chargé de l'arc Schoï et de la dame Mouth-hor*; sur le dessus de la base (côté droit) les titres du dieu *Phtah dispensateur de la justice*; face gauche de la base, v. 261 b, *dédication au même dieu pour un fils du chargé de l'arc*; entre les jambes de la vache, côté droit, les noms de: 1° *son fils le prêtre Phtah-hem-ba*, 2° *son fils l'hiérogammate du temple, le dispensateur de la justice, Schoï*, et 3° *son fils le prêtre Amenótp*; côté gauche, v. 261 b, 1° *sa fille la de*

*Phtah, la dame Af-n-ebio; 2° sa fille la
de Phtah, Isis, et 3° la dame de la maison Toër-
hem-hbaï — Haut. 0.54. (AN.)*

B. 262. *Terre émaillée.* Partie inférieure d'un ornement en forme de contre-poids de collier (v. G. 1187-1195), avec l'image en relief d'une VACHE, devant elle trois *tiges de papyrus* (?), derrière la vache le signe de *bandages de momie*; au-dessus l'abréviation de la groupe hiéroglyphique *offrande*. L'autre face du monument, 262 b, offre la fin d'une légende hiéroglyphique, avec le nom d'*Amenirites*. Ce nom et le style du travail nous font rapporter cet objet à l'époque de la XXVI^e dynastie.

263. *Bronze.* La VACHE sacrée d'Hathor, avec le *disque* et les *plumes d'autruche* entre les cornes.

Planche XXIII.

273. *Terre cuite.* Un CHEVAL avec son bride.

(AN.) Travail Grec ou Romain.

275. *Bronze.* Un Cheval se cabrant; la partie inférieure des jambes et la queue manquent. — Long. 0.135. (AN.)

(AN.) Travail Grec.

276. *Pierre calcaire.* SPHINX *criocéphale*, (à tête de bélier) couché sur une base; un trou dans la tête paraît avoir servi à fixer la coiffure d'Amon-Ra, composée des *cornes de bouc*, avec le *disque* et les deux *palmes* ou *plumes*, et par laquelle l'animal devenait l'emblème de cette divinité. L'inscription au-

tour de la base, dont nous avons reproduit une partie en grandeur naturelle sous le n. 276 e, offre en signes hiéroglyphiques très-mal sculptés, sur la face droite a, des adorations à *Amon-Ra, le roi des dieux, le directeur*, etc; sur la face postérieure, b, une offrande à *Amon-Ra, le directeur, celui qui vivifie éternellement, le seigneur pour toujours*. La face latérale gauche, v. 276 c, paraît contenir le nom de celui qui a dédié le monument; la face antérieure le nom du dieu *Amon-Ra, seigneur du ciel, directeur pur*. La multitude de fautes et d'omissions dans cette inscription semble prouver, que celui qui l'a tracée ou conçue, n'a pas compris la valeur des signes. — Long. 0.61; haut. 0.37.

B. 277. *Pierre calcaire*. Petite stèle carrée, portant sur les deux faces l'image en relief du BÉLIER, emblème vivant des dieux Amon-Ra et Chnouphis. (AN.)

282, 287. *Terre émaillée*. Le même animal, couché et debout. (CI.)

305. *Terre glaise*. Tête du même animal. (AN.)

307 a, b. *Or*. BÉLIER à quatre têtes, emblème du dieu Amon-Ra.

308 a. b. *Terre émaillée*. Amulette offrant, sur la face antérieure a, l'image en relief de l'ORYX ou l'ANTILOPE, emblème de Typhon; et sur la face postérieure b, les figures en creux de deux animaux couchés.

309. *Bronze*. CHAMEAU, portant deux paquets sur le dos.

Travail Grec ou Romain.

B. 310, 315, 321. *Terre émaillée.* La TRUIE, emblème des divinités Typhoniennes.

332. *Terre émaillée.* Dessous de la base d'une TRUIE comme les précédentes, offrant la légende d'*Isis qui vivifie, la dame des mondes.*

334—336, 342, 344—347. *Terre émaillée.* L'HÉRISSEAU, animal sacré du soleil avec différentes figures et légendes sur le dessous de la base : une vache, v. 335 b ; le scorpion avec le signe de bonté, 336 b ; le prénom *Re-men-to*, (dans lequel le second signe est répété par erreur) de Thouthmosis IV de la XVIII^e dynastie, 342 b ; le même prénom entre deux plumes d'autruche, 344 b ; une feuille et trois uréus dressés, 345 ; ou la légende d'*Amon-Ra*, 346 et 347.

348. *Terre émaillée.* Le même animal à double tête.

349. *Bronze.* Le même que le précédent, avec la figure en creux d'une oie sur le dessous de la base.

Planche XXIV.

350. *Terre glaise.* Le VAUTOUR, emblème de la maternité et des déesses mères. (AN.)

360. *Bronze.* L'ÉPERVIER, symbole de l'idée dieu en général. — Depuis la queue jusqu'au bec. 0.21.

371. *Terre émaillée.* Le même oiseau.

385, 386. *Argent.* Deux plaques, représentant la tête du même oiseau, vue de profil, et ayant été incrustées en diverses couleurs, dont quelques fragmens sont encore conservés.

B-388. *Terre émaillée.* Deux ÉPERVIERS, réunis sur une seule base.

389. *Bois peint.* L'ÉPERVIER accroupi et émaillé.

397. *Bois peint.* Le même, coiffé du *disque* avec les *deux feuilles* ou *plumes*, emblème du dieu Month ou Mandou. — La face et le disque sont dorés. (AN.)

Ce monument, ainsi que le précédent, a probablement orné le couvercle d'un coffret funéraire, v. Sections Q et S, ou la base d'une statuette, étui de Manuscrits funéraires, Sect. U.

400. *Terre émaillée.* La tête de l'ÉPERVIER, placée sur un *calice épanoui de lotus*, emblème du dieu Phré (v. A. 316. Pl. V).

401. *Bronze.* L'ÉPERVIER debout, coiffé du *Pschent*, emblème du dieu Haroëris (v. A. 971, Pl. XI). L'oiseau est placé sur un coffret du même métal, ouvert de l'un des côtés. (L'ESC.)

410. *Terre émaillée.* Le même oiseau coiffé de la *partie supérieure du Pschent*, emblème du même dieu, comme dominateur des régions supérieures.

414. *Terre émaillée.* Le même oiseau, la tête surmontée du *disque* et du *croissant* combinés, emblème du dieu Chons. (v. A. 242—259, Pl. IV et V.)

315, 416. *Plomb.* ÉPERVIERS, les ailes étendues, emblème de l'âme, trouvés sur la poitrine de momies. (AN.)

422. *Lapis lazuli.* L'ÉPERVIER à *tête humaine*, debout, emblème de l'âme.

423, 424. *Or.* Le même oiseau, avec les ailes étendues. La face postérieure des ailes, v. 423 b et

424 *b*, a été ornée d'incrustations en diverses couleurs, dont les fragmens restent encore.

Planche XXV.

B. 426. *Bois peint.* L'ÉPERVIER à tête humaine bar-
bue, surmontée du *disque* doré, emblème de l'ame
divine. (L'ESC.)

429. *Bois peint.* Le même, mais ayant perdu le
disque, qui dans notre planche, par une méprise du
dessinateur, a été remplacé par le *disque* et les deux
plumes. (AN.)

431. *Terre émaillée.* Le CYNOCÉPHALE et l'ÉPER-
VIER, réunis dans un seul corps; la tête surmontée
de la coiffure symbolique d'Haroëris, (v. A 890,
Pl. X.)

435. *Bronze.* L'IBIS, oiseau consacré à Thôth;
les yeux incrustés. — Long. de la queue jusqu'au (bec),
0.14.

436, 439. *Terre émaillée.* Le même oiseau ac-
croupi, devant une *plume d'autruche.*

445. *Agate.* L'oiseau BENNÔ, une espèce d'HÉRON,
préparé pour une offrande; emblème du dieu Osiris.

447. *Pâte balsamique.* Le même oiseau accroupi.

448. *Marbre.* La CAILLE. (AN.)

449. *Bronze.* OIE accroupie.

452. *Terre émaillée.* Le même oiseau debout.
(L'ESC.)

455, 460. *Terre émaillée.* Le même oiseau assis,
la tête tournée en arrière; avec des figures en creux

sur le dessous de la base; sur le n. 455 *b* le *vautour* avec le *fléau*, sur le signe de *domination*, nom symbolique de la déesse Neith; sur le n. 460 *b* quatre *uréus*.

B. 462. *Bronze*. Un *Coq*.

Travail Romain.

463. *Bronze*. Un *PIGEON* dressé, les ailes étendues; sur le devant une face *humaine*. — Peut-être une représentation du *Saint-Esprit*.

L'origine Egyptienne de ce monument n'est pas certaine. On l'a acheté à Constantinople, avec quelques autres objets venant de l'Égypte.

463. *Bronze*. Animal fantastique, composé d'une tête de *TRUIE*, sur un *corps* d'*OISEAU*, à *jambes* *HUMANES*.

470. *Terre glaise*. Le *CROCODILE*, emblème du dieu *Sébek* ou *Sévek*, le *Saturne* des *Égyptiens*. (AN.)

471. *Talc bleuâtre*. *CROCODILE* avec la queue recourbée, emblème de l'*occident* et des *ténèbres*.

472. *Terre émaillée*. Le *CROCODILE*, emblème du dieu *Sébek*, comme le n. 470. (AN.)

492. *Terre glaise*. *CROCODILE* à tête d'*épervier*, un des symboles des dieux *Phré* ou *Horus*. (AN.)

496. *Bronze*. *LÉZARD*, animal consacré à *Neith-Thermouthis*, sur une base en forme de boîte ou d'*étui*.

500. *Terre glaise*. L'*ASPIC*, nommé en *Égyptien* *Ouro*, l'*URÉUS*, symbole de l'idée *déesse*; avec une inscription hiéroglyphique sur la *poitrine*, peinte en

blanc, mais dont les caractères sont devenus presque illisibles; ils paraissent contenir le nom propre d'une femme. (AN.)

B. 509, 512. *Terre émaillée.* Le même animal. (cr.)

513. *Bois doré.* Le même animal.

525. *Or.* Le même animal, la tête surmontée du *disque*, emblème des déesses, filles ou parèdres de Phré et d'Ooh.

526. *Or.* Le même animal, avec les ailes étendues.

528. *Bois.* Le même animal, *discophore*.

531. *Bronze.* *Bras humain*, tenant un URÉUS *discophore*.

Travail Grec ou Romain.

Planche XXVI.

540. *Bronze.* L'URÉUS, à tête *humaine*, la coiffure ornée d'un *uréus* et surmontée de la *partie supérieure du Pschent* entre les *deux plumes d'autruche*; emblème de la déesse Isis; sur le dos une *plume d'autruche*. L'animal est dressé sur une boîte du même métal, encore fermée. — *Long. de la boîte*, 0.235; *hauteur de la boîte, avec la partie dressée du serpent*, 0.12.

541. *Basalte.* Le même animal dressé, et formant un noeud avec la partie inférieure du corps, sur une base, la partie antérieure manque. — *Long.* 0.34; *larg.* 0.18; *haut.* 0.13.

543. *Bronze.* SERPENT formant un noeud.

B. 544. *Bronze.* SERPENT étendu dans toute sa longueur, sur une boîte — Long. o.65.

545. *Bois.* SERPENT *criocéphale* (à tête de bélier), emblème d'Amon-Chnouphis; les cornes de bouc etc. qui ont orné la tête, manquent.

546. *Bronze.* SERPENT *androcéphale* (à tête humaine) coiffé de la partie supérieure du *Pschent* entre les deux plumes d'autruche, emblème d'Osiris *Fenthem-pamenti*, étendu sur une boîte. (ci.)

548. *Terre émaillée.* Amulettes représentant la

566. *Cornaline.* tête et la partie antérieure

571. *Cornaline.* du corps de COULEUVRE,

577. *Cornaline.* avec des inscriptions hié-

578. *Cornaline.* roglyphiques; celle du n.

587. *Cornaline.* 571, (v. inscription laté-

rale *b*) est relative à un sculpteur d'Amon, nommé Naschti; celle du n. 578 *b* à un préposé au palais, *Amenôtp.* (548 AN; 571 578 et 587. L'ESC.)

590. *Bronze.* VIPÈRE à tête de coq; BASILIC.

591. *Terre émaillée.* Tête du même animal fantastique. (AN.)

692. *Bronze.* La GRENOUILLE, emblème de la matière primitive et de la déesse Hak, avec une anse sur le dos en forme de queue de poisson.

Travail Grec ou Romain.

594. *Bronze.* Le même animal. (ci.)

616. } *Terre émaillée.* Le même animal. Sur le

625. } dessous de la base du premier, v. 616 *b*, une inscription hiéroglyphique.

Planche XXVII.

B. 690. *Cornaline.* } Le SCARABÉE, emblème du
 702. *Terre émaillée.* } dieu Phtah et Phtah-
 Thoré; avec une bélière sous le ventre, entre la pre-
 mière et la seconde paire de pattes.

739. *Terre émaillée.* SCARABÉE, avec les ailes
 éployées, placé sur une base ovale dont la face in-
 férieure est plate. Ce scarabée a été enlacé dans un
 réseau funéraire, au-dessus de la poitrine de la momie;
 v. III^e Partie MONUMENS FUNÉRAIRES. O.

750. *Terre émaillée.* Le SCARABÉE *hiéracocéphale*
 (à tête d'épervier) emblème du dieu Phré. (L'ESC)

754—1749. *Terre émaillée, talc, lapis lazuli,*
hématite, verre coloré dans sa masse, jaspe vert,
calcédoine, serpentine, cornaline etc. SCARABÉES,
 ayant sur le dessous de leur base différentes repré-
 sentations, images, inscriptions et ornemens hiéro-
 glyphiques.

Nous n'avons fait lithographier que le dessous de la
 base de la plupart de ces Scarabées, le n. 754 *a* pou-
 vant servir de modèle pour tous les autres; toutefois
 dans les cas, où la partie supérieure de l'animal présen-
 tait quelque variante de travail ou d'ornemens, nous
 avons ajouté le dessin de cette partie.

Matières des scarabées: *argent* n. 891; *lapis lazuli,*
 913, 1205 et 1388; *talc,* 860, 1019, 1194, 1284,
 1355 et 1377; *id. monté en or,* 1347; *serpentine* 754,
 912, 1380, 1428 et 1485; *quartz,* 917, 1405; *amé-*
thyste, 1406; *cornaline,* 1528; *id. monté en or,* 1556;

le reste en *terre émaillée*, les nn. 1701—1703, *montés en or ou argent*.

B. 754—946. SCARABÉES AVEC LES IMAGES OU LES NOMS DE DIVINITÉS SUR LE DESSOUS DE LEUR BASE.

754. SCARABÉE avec l'image et le nom d'Amon-Ra.

758. Id. avec l'image d'Amon-Saph et le nom Ouôn-isi-hor.

760. Id. avec l'image de Phré devant un *obélisque*.

761. Id. avec l'image d'Amon, entre deux images de Phré.

763. Id. avec Amon (?), entre les dieux Anubis, à droite, et Phré à gauche.

764, 770, 818. Id. avec le nom d'Amon-Ra; sur le 764 au-dessous du nom, le collier nommé *Osh* en Égyptien; sur le 818 le nom est précédé du signe *pur, prêtre*.

855. Id. Neith agenouillée, avec le *sceptre* surmonté des insignes de Nofré-Tmou (v. A. 319-345, Pl. VI.)

857. Id. Nom symbolique de Neith, entre deux *uréus* dressés.

859. Id. Phtah, accompagné de Méréphtah-Pascht.

860. Id. Phtah assis sur un trône, devant lui le dieu Phré debout.

866. Id. Phtah debout, devant lui un *Pharaon* (?) et une *déesse*; au-dessous le signe *dieu* et 3 *divinités* assises.

868. Id. Nom de Phtah.

B. 871. Id. Légende de Phtah *vivant dans la justice.*

872, 873. Id. Méréphtah-Pascht, debout, accompagnée ou adorée par une autre divinité.

875. Id. Légende de Pascht.

878, 879. Id. Tête symbolique d'Hathor.

882—913. Id. Phré *hiéracocéphale*, avec ou sans le *disque*, debout (882—891); agenouillé (903); accroupi (904); répété deux fois (908); avec un *lion* (911); avec Osiris-*Fent-hem-pamenti* (912); avec Anubis (?) ou Noubti (?) (913).

915. Id. *Barque* de Phré, au-dessous le SCARABÉE entre deux divinités agenouillées, coiffées des deux différentes parties du *Pschent*.

916, 917. Id. Phré enfant, assis sur une fleur épanouie de *lotus*, ou sur un naos orné de tiges de *lotus*.

919. Id. La déesse Tmé.

621. Id. Le dieu Noubti avec un *Pharaon*.

923. Id. Seb ou Sev tenant deux *crocodiles* par la queue.

924. Id. Légende relative à Osiris (?).

925. Id. Nom d'Isis.

927. Id. Horus, coiffé de la partie inférieure du *Pschent*.

928, 929. Id. Anubis, agenouillé et debout.

930. Id. Nom d'Amenti.

933, 934. Id. Typhon seul, et le même entre deux *cynocéphales* adorant.

936, 938. Id. Taoër.

- B. 940. Id. Hapi-Môou, ou le dieu Nil.
- 942, 943, 945. Le dieu des panégyries, agenouillé ou accroupi, tenant deux branches de palmier.
946. Id. Divinité accroupie, coiffée de la partie supérieure du Pschent.
- 947—1136. SCARABÉES AVEC LES IMAGES D'ANIMAUX SYMBOLIQUES OU SACRÉS SUR LE DESSOUS DE LEUR BASE.
947. SCARABÉE avec l'image d'un *singe* tenant le signe *bonté*.
950. Id. Le *cynocéphale* accroupi, entre le signe de *bonté* et un *uréus*.
951. Id. Le *cynocéphale* accroupi sur un autel, la tête surmontée du *disque* avec le *croissant*, et tenant l'*œil mystique* dans la main.
952. Id. Le même adoré par un *Pharaon*.
954. Id. Le *cynocéphale* sans le *disque* et le *croissant*.
958. Id. Le *Schacal*.
- 959, 961. Id. L'*Ichneumon*.
962. Id. Le *Chat* assis.
- 965—972. Id. Le *Lion*.
984. Id. *Lion hiéracocéphale*, emblème du *Soleil* à la 3^e heure.
- 988—997. Le *Sphinx* coiffé du *disque*, du *Pschent* de l'*Ouf*, du *casque royal*.
1000. Id. *Griffon*, emblème de Noubti.
1004. Id. *Lièvre*.
1005. Id. *Vache*.
1008. Id. *Cheval*.

- B. 1012. Id. *Bélier* avec la coiffure d'Amon-Chnouphis, et la légende *soleil directeur pur, Amon-Ra.*
1013. Id. *Oryx.*
1019. Id. *Chameau.*
1020. Id. *Truie.*
1021. Id. *Crocodile et Lion.*
1024. Id. *Scorpion et Lion.*
1029. Id. *Lion et Bélier.*
1027. Id. *Bélier et Scarabée.*
1028. Id. *Oryx avec un singe.*
1029. Id. *Uréus et Hippopotame dressé.*
1031. Id. *Homme (ou dieu hiéracocéphale) accroupi, avec un crocodile.*
1032. Id. *Vautour et Uréus.*
1033. Id. *Épervier dans la légende l'épervier vivant toujours.*
- 1034—1055. Id. *L'épervier, coiffé du Pschent, (1034); entre l'uréus et une divinité accroupie (1038); deux éperviers (1043); épervier avec les ailes étendues (1051); tête d'épervier discophore (1053); épervier entre deux uréus sur un crocodile.*
- 1056, 1057. Id. *Héron ou autre oiseau.*
1059. Id. *Crocodile.*
- 1062, 1063. Id. *Deux crocodiles.*
1069. Id. *Deux uréus et deux éperviers sur un crocodile.*
- 1075—1104. Id. *Un ou plusieurs uréus, dressés, ailés et sans ailes.*
- 1107—1125. Id. *avec le scarabée (1107); le scara-*

bée entre deux *uréus* (1112); le même avec le *disque* entre les pattes de devant, et flanqué de deux *plumes d'autruche* (1119); deux *scarabées* (1122); le *scarabée* au-dessus de la *barque* et avec la légende *soleil grand*, (1123); le *scarabée* avec les ailes étendues (1125).

B. 1127, 1131. Id. avec le *scorpion*, ou deux *scorpions*.

1134. Id. avec deux *sauterelles*.

1135, 1136. Id. avec un ou deux *poissons*.

1141—1152. SCARABÉES OFFRANT SUR LE DESSOUS DE LEUR BASE LES IMAGES DE PHARAONS ÉGYPTIENS.

1141. SCARABÉE; avec un *Pharaon* debout entre deux *hommes*, le *disque* ailé planant au-dessus.

1143. Id. *Pharaon* assis dans une *barque*.

1144. Id. *Pharaon* dans un *char de guerre*.

1145. Id. *Pharaon* sur une *chaise* portée par quatre *hommes*.

1150, 1152. *Pharaon* combattant.

1153—1160. SCARABÉES AVEC DES TITRES DE PHARAONS ÉGYPTIENS.

1153, 1155. SCARABÉES avec les signes qui précèdent le *prénom* royal.

1157, 1160. Id. avec les signes qui précèdent le *nom* royal: *fil* du *soleil* (1160); ou *soleil bienfaisant*, *fil* d'*Amon*, (1157).

Planche XXVIII.

B. 1162—1365. SCARABÉES AVEC LES PRÉNOMS OU LES NOMS DE PHARAONS ÉGYPTIENS.

1162—1203. SCARABÉES avec les *prénoms* ou *noms* de *Pharaons* antérieurs, à ce qu'il paraît, à l'invasion des Pasteurs: Ré-mei (Mé-ri 1162); Ré-nofré (Nofré-ré, Nephereus (?) 1163—1168); Ré-neb-ninofre (1170); Ré-noub-ôtp (1171); Ré-neb-men (1172); Ré-ooh-nina (1173); Ré-tmé-to (1174); Ré-tmé-to-neb (1175); Ré-amen-neb (1176); Ré-men-ônch (1178); Ré-mei-pascht (1180); Ré-men-niouro (1181); Ré-amen-neb (1184); Ré-men-ka (Me-ka-ré, Mycérinus) (1187); Ré...tmé-neb (1188); Ré...tmé (1190); Ré-nito-iri-tmé (1191); Ré-méré-nofré (1192); Ré-amen-mei-nito (1194); Men-sché-ré (1195); Souten-chet-ônch (1196); Men-nofré-het (1197); Osorsen ou Sesorsen (?) (1198); Ré-men-to-ka (1201, 1202).

1205, 1207. Id. avec les noms d'Oohmes (1205) et de *la divine épouse* Nofré-atari, épouses royales d'Amenôtp I, le chef de la XVIII^e dynastie.

1208—1308. Id. avec diverses variantes du prénom Ré-men-to, de Thouthmosis IV, le 5^e Pharaon de la XVIII^e dynastie; ou avec courtes légendes dans lesquelles entre ce même prénom.

Le n. 1305 a été dessiné par méprise dans cette série au lieu du scarabée représenté sous le n. 1343 de cette planche, et doit être transporté dans celle des NOMS PROPRES DE FEMMES, 1405—1411; et Pl. XXIX 1413—1416.

B. 1310. Id. avec le même prénom et celui de Ré-na-nito d'Amenôtp II de la même dynastie.

1311. Id. avec le nom de Ré-ninofré-tiônch, la fille de Thouthmosis IV.

1312—1322. Id. avec diverses variantes etc. du prénom Ré-na-nito, et quelques titres d'Amenôtp II, le 6^e de la même dynastie.

1323. Id. avec le prénom de Ré-men-nito de Thouthmes V, le 7^e de la même dynastie.

1325—1330. Id. avec le prénom Ré-neb-tmé (1325, 1329) et le nom d'Amenôtp III, le 8^e de la même dynastie.

1337. Id. avec le prénom Ré-men-tmé, de Ménéphtah I, le 12^e de la même dynastie.

1341—1346. Id. avec le prénom Ré....tmé-sôtp-en-ré, *l'image*, le *sphinx* (ou les *titres* du Pharaon Rhamses III, le 14^e de la même dynastie.

Le scarabée n. 1343 offre le *prénom* et *sphinx* royaux de Ré-men-to, Thouthmosis IV, et aurait dû être lithographié sous le n. 1305 de cette planche.

1347, 1348. Id. avec le prénom Ré-mei-amen-en-bai (Ré-bai-mei-en-amen) du Pharaon Méréphtah II, le 15^e de la même dynastie.

1350. Id. avec le prénom et l'image assis du Pharaon Ré....tmé-mei-amen (?) de Rhamses IV de la XIX^e dynastie.

1351. Id. avec le prénom Ré-ini-éhrei-to-sôtp-en-ré, du Pharaon Amonmei-Osorkon de la XXII^e dynastie.

B. (1352). Id. avec les noms d'Amen-iri-tès, ou Amenates, mère de l'épouse de Psamétichus II, de la XXVI^e dynastie, et le nom de Kato... (?), le fils d'une princesse de la famille du dernier roi de la XXV^e dynastie Éthiopienne.

1353. Id. avec le prénom Ré-en-tmé du Pharaon Hakor, de la XXIX^e dynastie.

1355—1365. Id. avec *cartouches* dont l'explication est incertaine; le n. 1358 paraît contenir le nom propre Psmtk, d'un des Psamétichus de la XXVI^e dynastie.

1366—1413. SCARABÉES OFFRANT LES IMAGES OU LES NOMS D'HOMMES ET DE FEMMES, SUR LE DESSOUS DE LEUR BASE.

1366—1381. SCARABÉES avec des images d'hommes, debout (1366—1370); accroupis (1371, 1372); d'un enfant (1373); de deux hommes (1374—1378); d'un homme dans un char (1379), à cheval (1380); avec un oryx (1381).

Les nn. 1371 et 1372 pourraient représenter des FEMMES.

1382—1397. Id. avec les noms propres et titres d'hommes, tels que du chargé du collier, Chnouphei, (1382); d'un prêtre d'Amon-Ra, nommé Fai-ôs ou Fai-ônchs (1383, 1384); d'un autre nommé Sebek-ôtp (1385); d'un chargé de la maison Sebek-oër (1387) etc.; et autres légendes, (1392—1397).

1398—1404. Id. avec des images de femmes.

1405—1411. Id. avec des noms propres de fem-

mes : d'une *dame de la maison*, *Sebek-set* (1405), d'une autre *Isis-nofré* (1406), *Onch-Isis-tneb* (peut-être un nom de la déesse même 1408) etc.

Planche XXIX.

B. 1414—1749. SCARABÉES AVEC LÉGENDES DIFFÉRENTES, FLEURS, HIÉROGLYPHES ISOLÉS, ORNEMENS FANTASTIQUES ETC. SUR LE DESSOUS DE LEUR BASE.

1414—1460. SCARABÉES avec *diverses légendes, phrases ou parties de phrases.*

Quelques-uns de ces scarabées nous offrent peut-être des prénoms ou des noms royaux, comme les nn. 1419, 1429, 1437, 1438, 1451, et ont été enlacés à une même corde, ensemble avec des noms Pharaoniques des dynasties antérieures à celle des Pasteurs. Malheureusement la corde s'étant rompue, il devint impossible de vérifier soit l'ordre dans lequel, soit même les scarabées avec lesquels ils s'étaient trouvés réunis. D'autres ont formé sur les ornemens, d'où ils sont provenus, ou sur les réseaux funéraires, des légendes entières, mais dont ils ne nous offrent maintenant que des fragmens isolés, comme les nn. 1424—1426; *toute sorte de bien.*

1461. Deux SCARABÉES réunis, offrant chacun sur le dessous de sa base la figure d'une *main gauche ouverte.*

1462—1622. SCARABÉES avec *légendes différentes, fleurs, hiéroglyphes isolés, cet.*

Planche XXX.

B. 1623—1749. SCARABÉES avec *hiéroglyphes isolés*,
ornemens fantastiques, etc.

1751. *Pierre calcaire peinte*. SCARABÉE sans orne-
mens ou inscriptions sur le dessous de la base.

1765. *Talc noirâtre*.

1784. *Talc noirâtre*.

1802. *Serpentine*.

1827. *Terre émaillée*.

1828. *Terre émaillée*.

1881. *Terre émaillée*.

1883. *Terre émaillée*.

1884. *Quarz*.

SCARABÉES comme le pré-
cédent. Le n. 1827 est
une plaque ovale, avec
la figure du scarabée en
relief; le n. 1828 a eu les
ailes incrustées en diver-
ses couleurs.

Les nn. 754, 860, 952, 1005, 1020, 1134, 1205,
1258, 1263, 1294, 1313, 1329, 1359, 1381, 1409,
1485, 1501, 1565, 1644, 1651, 1704, 1724, 1725.
L'ESC.; les nn. 917 et 934 ci.; les nn. 1802,
1828. AN.; et les nn. 921, 1751 et 1827 achetés
à LIVOURNE.

1893.

1894.

1895.

Terre émaillée. Le SCORPION, emblème de
la déesse Selk. (AN.)

1896. *Terre émaillée*. Une SAUTERELLE, avec
l'image d'une déesse à tête de *grenouille* (?) sur le des-
sous de la base.

1897. *Agate*. Une MOUCHE (AN.)

1898 *Quarz*. Le poisson LATUS, nommé Binni
en Égyptien, emblème du *Nil superieur*.

1899. *Bronze*. Le poisson OXYRINCHUS (?) (AN.)

B. 1901—1907. *Terre émaillée.* Amulettes offrant sur le dessus l'image en relief d'un Poisson, sur le dessous des noms ou des ornemens hiéroglyphiques: les 1901 et 1902 le prénom Ré-men-to de Thouth-mosis IV de la XVIII^e dynastie; le 1905 le nom d'Amon-Ra; le 1907 celui d'Amon; le 1906 la tête symbolique d'Hathor et le 1904 quatre uréus.

1884. Terre émaillée. Une sauterelle, avec l'image d'une déesse à tête de grenouille (?) sur le dessous de la base. (An.)

1887. Bronze. Le poisson Oxyrinchus (?) (An.)

1888. Quartz. Le poisson Latua, nommé Binu en Égyptien, emblème du VII^e supérieur. (An.)

1894. Terre émaillée. Le Scorpion, emblème de la déesse Selk. (An.)

1895. Quartz. Une sauterelle, avec l'image d'une déesse à tête de grenouille (?) sur le dessous de la base. (An.)

1897. Quartz. Une mouche (An.)

1898. Quartz. Le poisson Latua, nommé Binu en Égyptien, emblème du VII^e supérieur. (An.)

1899. Bronze. Le poisson Oxyrinchus (?) (An.)

1881. Terre émaillée.

1883. Terre émaillée.

1884. Quartz.

1887. Terre émaillée.

1888. Terre émaillée.

1889. Serpentine.

1894. Terre émaillée.

1895. Terre émaillée.

1896. Terre émaillée.

1897. Terre émaillée.

1898. Quartz. Le poisson Latua, nommé Binu en Égyptien, emblème du VII^e supérieur. (An.)

1899. Bronze. Le poisson Oxyrinchus (?) (An.)

**C. MONUMENS, USTENSILES ET INSTRUMENS DU
CULTE PUBLIC ET PRIVÉ.**

Plusieurs des objets de cette Section, p. ex. toutes les grandes tables à libations, appartiennent par leurs inscriptions à la classe des MONUMENS FUNÉRAIRES; d'autres proviennent des colliers ou des réseaux funéraires, et auraient pu trouver une place convenable parmi les amulettes ou les ornemens funéraires; mais nous avons cru devoir les placer ici, puisqu'ils nous offrent les images des instrumens et des ustensiles originaux, destinés pour le culte public ou privé, et qu'ils doivent remplacer ici les originaux, que le Musée ne possède pas. L'embaumement des momies étant lui-même un acte religieux, les instrumens dont les prêtres se servaient pour cette opération, ont dû naturellement être compris dans cette Section.

Planches XXXI et XXXII.

C. 1. Pierre calcaire. Deux fragmens d'un *Bas-relief*, ayant peut-être décoré un TEMPLE. Ce bas-relief nous représente, Pl. XXXI, un *Pharaon* Égyptien, retourné de quelque expédition militaire, et s'approchant du

temple, pour offrir aux dieux les fruits de ses conquêtes. Le nom du roi a disparu avec la plus grande partie de l'inscription hiéroglyphique au-dessus de sa tête. Le Pharaon, revêtu de la longue tunique, le cou orné de plusieurs riches colliers, la tête entourée du diadème avec l'*uréus*, paraît recevoir les congratulations ou les remerciemens de deux personnages, dont l'un, à sa droite, porte le costume de *prêtre*; trois *prêtres* apportent des colliers et d'autres dons. Le reste de la représentation est divisé en trois plans (v. Pl. XXXII). Sur le plan principal, celui du milieu, nous voyons un *homme*, tenant la palette d'écrivain dans la gauche, et onze *Égyptiens* conduisant des *captifs* avec leurs *femmes* et leurs *enfants*; les hommes avec les bras serrés dans une pièce de bois, dont l'un des bouts est attaché à une corde qui va autour du cou, la corde de l'autre bout étant tenue par les *Égyptiens*; la femme captive a ses bras libres, et porte deux *enfants*, l'un dans une pièce de toile sur l'épaule droite, l'autre est placé à travers sur la nuque de sa mère. Sur le plan supérieur (le 3^e), dont il n'existe plus que la partie inférieure, l'on aperçoit des *Égyptiens*, revêtus de la longue tunique, quelques-uns portant les *sceptres*, emblèmes de la *victoire*, suivis d'une partie de la cavalerie *Égyptienne* (?). Sur le plan inférieur (le 1^r), dont la partie inférieure n'existe plus, on voit, derrière les trois *prêtres* avec les colliers, encore un nombre de douze *Égyptiens*, assistés à ce qu'il paraît de leurs alliés *Africains*, emmenant des *captifs*, comme sur le second plan. Dans la phy-

sionomie de presque tous les captifs nous reconnaissons un peuple Asiatique, peut-être les Schéto's — Ce bas-relief est surtout remarquable à cause des différentes expressions et attitudes, que le sculpteur a su donner aux figures. — Trouvé à SACCARA. Long. 3.05. (Acheté à Livourne par M. HUMBERT.)

Planches XXXIII et XXXIV.

C. 3. *Pierre calcaire.* Trois fragmens appartenant à un seul bas-relief, et ayant probablement décoré les parois d'un TEMPLE. On y voit (Pl. XXXIII) deux *Égyptiens*, vêtus de la longue tunique, la poitrine ornée de plusieurs colliers, tenant dans la gauche le sceptre surmonté de plumes, emblème de la victoire, et une espèce de bandeau ou d'écharpe. L'un de ces hommes est tourné vers un temple, ou quelque autre grand édifice, dont on apperçoit l'escalier et une colonne. Devant lui, trois lignes verticales d'hiéroglyphes contiennent la partie inférieure d'une inscription: (1^e ligne) *vers lui, de la part du jeune organisateur en chef (?) le scribe royal Hor-hem-hbaï, le justifié (c. à d. défunt). Il dit en répondant (c. à d. il dit en réponse il répond)*, le reste de cette phrase a disparu avec la partie supérieure de la 2^e ligne, . . . *un grand nombre de jours, éternellement. Sa parole (de quelque déesse) à toi; elle cache le jour, lorsqu'ils marchent dans la contrée; (3^e ligne) . . . dans leurs coeurs, comme (elle) élève ton nom brillant.* L'autre Égyptien, tourné dans une direction contraire, tient, outre le

*sceptre et le bandeau, encore une petite hache, et adresse la parole ou donne ses ordres à un Égyptien d'un rang inférieur. Un peu plus loin (Pl. XXXIV) un Égyptien harangue une troupe d'ennemis, appartenant, à ce qu'il paraît, à quelque race Asiatique; ces derniers, renversés par terre ou agenouillés, se rendent au vainqueur, et semblent entendre une nouvelle qui leur est agréable. Derrière eux, sur trois plans, on voit des chevaux emmenés deux à deux par des hommes, dont la physionomie et le costume indiquent un peuple étranger. Le fragment d'inscription hiéroglyphique, à la fin de la représentation, offre la phrase: *offrande du grand batteur? (Psaltre?) du seigneur des mondes, le scribe royal de la justice, le préfet du palais, Hor(hem-hbaï?)*. Nous pensons, que les deux figures principales ne représentent qu'un même personnage, le basilicogrammate Hor-hem-hbaï, qui d'abord s'adresse au dieu du temple; après avoir reçu la réponse du dieu, il se tourne vers un Égyptien pour lui communiquer ses ordres, ou la partie du discours du dieu ou de la déesse, concernant les ennemis; enfin cet Égyptien remplit les ordres de son supérieur. Le mot *justifié* après le nom d'Hor-hem-hbaï, dans la 1^e ligne de l'inscription (Pl. XXXIII), pourrait faire supposer, que ce bas-relief ait appartenu à quelque tombeau, sur les parois duquel les actions du défunt étaient représentées; dans ce cas le monument appartiendrait à la classe des MONUMENS FUNÉRAIRES. Le style du travail et le nom propre du basilicogrammate font remonter ce bas-relief au temps de la XVIII^e dy-*

nastie. — Trouvé à SACCARA. Long. 2.33. (Acheté à Livourne par M. HUBERT.)

Planches XXXV et XXXVI.

C. 5. *Pierre calcaire.* Fragment d'un *Bas-relief*; on y voit représentés neuf *ânes*, et le bout du bâton du pâtre conduisant ce troupeau. — Haut. 0.45; long. 0.25. (AN.)

6. *Pierre calcaire.* Bas-relief, provenant peut-être de l'intérieur d'un TEMPLE, représentant un *uréus*, dressé au-dessus d'une table, ou d'un autel, entre deux pilastres, la tête surmontée du *disque* avec les *deux cornes*; emblème d'une des déesses, filles ou parèdres du dieu O o h. — Haut. 0.42; larg. 0.36. (Acheté à Livourne par M. HUBERT).

Travail du temps des Romains.

9. *Granit Rouge.* Grand TEMPLE *monolithe*, surmonté d'un *Pyramidion*, et orné de sculptures sur les quatre faces. L'entrée (v. 9. a.) se fermait par une double porte, comme le prouvent les quatre trous, dans lesquels les gonds ont tourné.

Les sculptures nous offrent, face antérieure (9 b.), sur le Pyramidion, à droite et à gauche le *thyrses* avec la *peau de panthère*, et une *tige de lotus* (emblèmes d'Osiris) dans un petit *bassin*, combinés avec le *sceptre des dieux* et la *croix ansée*, emblème de la vie; *l'épervier sacré* surmontant l'étendard royal et la légende: *le dieu bienfaisant, résidant dans le palais, ayant la vie stable comme le soleil, pour toujours; au-*

milieu la légende : *Don royal de toute la vie divine, de toute stabilité, (et) de toute joie, semblable au soleil.* Sur le temple au-dessus de l'entrée une espèce de *naos*, entre les deux *schacals* couchés sur des piédestaux ornés d'hiéroglyphes; à droite un *dieu ibiocéphale*, *Thoth* (?), le *sceptre* nommé *Pat* dans les inscriptions hiéroglyphiques, et un *dieu hiéracocéphale*, *Horus*, accroupi; à gauche une *déesse* accroupie, *Isis* debout, et l'épervier au-dessus du signe de *domination*; à droite de l'entrée, les *génies funéraires* *Ams et* et *Siou*, ou *Eou-moutf*; à gauche les 2 autres *Hapi* et *Kebhnisnauf*, tous à forme humaine; au-dessous, sur chaque côté un homme apportant une offrande.

Face latérale droite (g. c.) Sur le Pyramidion les mêmes sculptures que sur celui de la face antérieure; la face latérale du temple même est divisée en deux registres. Sur le premier la momie d'*Osiris* debout, devant cette momie *Isis* et *Nephtys*, derrière la momie, deux autres formes d'*Osiris* assis sur un trône, 2^e registre, trois autels ou piédestaux portant une *divinité à tête de cynocéphale*, accroupie, un *épervier*, et une *divinité à tête de schacal*, accroupie; une *divinité Typhonienne*, ou le dieu *Gom*, *Dsjom*, l'*Hercule Égyptien*, debout, trois autels portant le *vautour d'Isis*, l'*épervier d'Horus* et l'*oiseau Benno*, emblème d'*Osiris*; et deux autres autels portant un *dieu agenouillé* et un *dieu accroupi*. La ligne hiéroglyphique au-dessus du 1^r registre nous apprend, que l'*épervier* (ou l'*Horus*) *vivant*, le *dispensateur de la justice*, le *dieu bon*, le *seigneur des mondes*, *Ré-n-hét*

(prénom du Pharaon Amasis de la XXVI^e dynastie), *vivant pour toujours, a fait construire (ou placer) sa construction pour son père*; le reste de la phrase se continue sur la face postérieure du Monolithe.

La face postérieure (v. Pl. XXXV. n. 9. d.) et la face latérale gauche (v. Pl. XXXVI. n. 9. e.) ont beaucoup souffert, surtout la dernière; celles du Pyramidion paraissent avoir été décorées des mêmes sculptures que les deux autres; celles du temple même offrent en deux séries les images de plusieurs divinités.

Les sculptures, ainsi que le poliment de la surface des faces antérieure et latérale droite, sont d'une exécution superbe; les deux autres faces n'ont peut-être jamais été achevées. Les signes de l'étendard sur les faces du Pyramidion, ainsi que le prénom du Pharaon, sur la face latérale droite ont été martelés exprès; probablement par les Perses voulant anéantir le souvenir d'un des derniers rois qui précéda leur dynastie. V. *Lettre sur les légendes royales* etc. pg. 134, 135, Pl. XXVI. n. 267. — *Haut. jusqu'au point du Pyramidion, 2 mètres; larg. 1.79 et 13.7. (AN.)*

C. 10. *Terre émaillée.* Petit amulette en forme de NAOS, la corniche de la face antérieure ornée de *disques* et surmontée d'*uréus*. Sur les deux faces latérales (10. c.) la tête d'*épervier*, surmontée du *disque* et du *croissant* combinés, emblèmes de *Chons*, et un *épervier* dressé; sur la face postérieure deux *éperviers* dressés. (AN.)

11. *Terre émaillée.* NAOS comme le précédent; sur la face antérieure, *b*, un *hippopotame* dressé et

coiffé des deux *palmes*, emblème de *Taoeri*; sur les faces latérales, *c*, une *colonne* à chapiteau en *fleur de lotus*. (AN.)

C. 12. Voyez Planche XL.

Planche XXXVII.

13. *Granit rouge*. Grand **AUTEL monolithe**, orné sur chacune des quatre faces de deux images en relief d'un Pharaon. L'étendard et les cartouches, prénom et nom de ce roi, sont sculptés à côté et entre ces images. L'inscription hiéroglyphique sur le dessus de l'autel contient deux fois la même légende : *L'épervier vivant, le bienfaiteur des mondes* (signes de l'étendard), *le dominateur de la haute et de la basse Égypte etc., le roi Ré-scha-ônch, fils du soleil, Sebekôtp, a fait construire ses constructions pour son père Har-saf, le victorieux; afin qu'il lui accorde la vie.*

Dans ma *Lettre sur les légendes Royales* etc. pg. 119 suivv. j'avais placé ce monument dans la XXV^e dynastie des rois Éthiopiens; mais il doit être rapporté au règne de quelque autre Sabacon, antérieur à l'invasion des Hikschôs. — *Haut. 0.91, long. 1.60, larg. 1.10.* (AN.)

Planche XXXVIII.

14. *Pierre calcaire*. **TABLE A LIBATIONS**, ornée de deux légendes hiéroglyphiques, contenant des dedica-

ces, côté droit, à *Osiris le seigneur de Tatou le dieu grand, seigneur d'Abydos, afin qu'il accorde une bonne demeure, des boeufs, des oies, etc. et tous les biens purs de la vie divine; et (côté gauche) à Anubis, afin qu'il accorde de l'eau, des baumes, de l'encens, de la cire, à un fonctionnaire, le préposé au collier, Hathor-si, ou Hathor-sché. — Larg. 0.55 et 0.44. (AN.)*

C. 15. *Albâtre. TABLE A LIBATIONS, offrant sur le dessus, en relief la représentation d'une tablette à sept petits godets, de cinq patères destinées, à ce qu'il paraît, à contenir les offrandes liquides, et de la figure hiéroglyphique d'offrande. La surface entière est divisée par des lignes verticales et horizontales, qui forment un nombre d'environ cent cases, renfermant chacune le nom en signes phonétiques, et le signe figuratif correspondant d'une offrande. Autour des cinq patères, et à la dernière ligne, au-dessous des cases, la légende avec les titres et le nom du prêtre royal Tefdsjé; ce nom propre est encore répété huit fois entre les godets de la tablette. Par les signes figuratifs à la fin des nom d'offrandes, la signification de plusieurs mots Égyptiens est rendue certaine. — Diam. 0.48. Epais. 0.13. (AN.)*

16. *Pierre calcaire. TABLE A LIBATIONS, avec deux inscriptions hiéroglyphiques, l'une, sur la moitié droite du monument, contient une dédication à Osiris Fent-hem-pamenti, le dieu grand, seigneur d'Abydos, afin qu'il accorde différens biens au préposé à l'écriture, Sebek-titiou, sur la moitié gauche, une dédi-*

cation à *Hóp-hiooue*, résidant à *Abydos*, afin qu'il accorde des biens au préposé à l'écriture, *Schonbebou*. Les noms de ces deux personnes se lisent encore une fois sur la ligne hiéroglyphique inférieure, mais celui du dernier sur le côté droit, celui de *Sebektiou* sur le côté gauche du monument. Dans l'intérieur de la table, outre la figure hiéroglyphique d'*offrande*, plusieurs autres offrandes sont représentées en relief et coloriées, des vases avec couvercles, des pains, une oie, une cuisse de boeuf préparée, etc. Sur le devant deux godets ronds pour les liquides. — *Larg.* 0.50. (AN.)

Planche XXXIX.

C. 17. *Pierre calcaire.* TABLE A LIBATIONS, à trois bassins pour les liquides. Dans l'intérieur en relief les figures des *offrandes*. L'inscription le long des bords de la table contient, moitié droite, une *dédication* à *Anubis*,... afin qu'il accorde des baumes, de l'encens, de la cire, à la défunte *Merit* (ou *Temeri*) fille de *Setsou*; moitié gauche, à *Osiris*,... afin qu'il accorde une bonne demeure, des boeufs, des oies, des pains, etc. à *Merit*, fille de *Merit*. — *Larg.* 0.33 et 0.27. (L'ESC.)

22. *Bronze.* Petite TABLE ou modèle d'une TABLE A LIBATIONS. Sur les deux coins du devant deux *éperviers* discophores; sur les coins de derrière, deux *cynocéphales* discophores et deux autres animaux assis, flanquant un homme agenouillé. Au milieu sur le devant une *grenouille*, avec un trou percé entre les pattes.

C. 31. *Bronze*. VASE SACRÉ ou petit SEAU ansé, terminé dans un point en forme de fleur de *lotus* épanouie. Les bas-reliefs nous représentent : 1^r registre, une *barque* tirée par 3 *schacals*, et des deux côtés deux *cynocéphales* adorant; 2^o registre, un *homme*, le propriétaire du vase(?), adorant Amon générateur, Isis, Nephthys et deux autres *divinités* peu reconnaissables; 3^o registre, la *vache* (d'Hathor?) deux *hommes* accroupis, adorant, et un *épervier*.

35. *Bronze*. VASE comme le précédent. Sur le 1^r registre, une *barque* tirée par un *schacal*, suivie d'un *cynocéphale* adorant, et d'une autre *barque*; 2^o registre, un *homme* offrant à Amon générateur, Isis, ou Hathor, Phré et Neith; 3^o registre, en huit compartimens, dont quatre seulement offrent des figures reconnaissables, un *génie* accroupi à tête de *schacal*, adorant, une tête d'Hathor, et deux autres *génies* semblables au premier.

39. *Bois*. Double MANCHE, la poignée en forme de tige de *lotus*, surmontée de la tête d'Hathor, d'où sort une *main* étendue. Peut-être ces manches servaient-elles dans les sacrifices pour tenir les objets offerts à la divinité.

41. *Terre émaillée*. Modèle d'une double MANCHE comme la précédente, mais imitant une tige de *lotus*, liée en divers endroits par des bandes. De chaque côté l'oeil symbolique, une fleur de *lotus* et le cartouche prénom Ré-ni-to-neb, d'Amentuônch, un des Pharaons du premier temps de la XVIII^e dynastie.

Voyez *Lettre sur les légendes royales*, etc. p. 75. Pl. XIII. n. 139.

- Planche XL.**
- C. 42. Bois.** MANCHE, formée d'une *main* sortant d'une *tête*.
- 43. Bois.** Petite CUILLER, formée d'une *main* étendue tenant une *coupe*; un trou est percé dans le bras jusque dans la coupe.
- 46. Argent.** CUILLER de sacrifice très-profonde, la manche terminée dans une *tête d'oie*.
- Travail Grec.
- 53. Terre cuite.** Amulette représentant un *VEAU* lié pour le sacrifice.
- 12. Terre cuite.** Petit NAOS ou CHAPELLE, ayant peut-être servi de *lanterne*, et ornée sur le devant d'une *buste* de déesse, Cérès ou Proserpine (?), flanquée de deux *torches*.
- Travail Grec ou Romain.
- 58. Silex.** COUTEAU ayant servi aux *Paraschistes*, pour faire dans le côté gauche du défunt la première incision, par laquelle on retirait les entrailles.
- V. Herodote, II. 86.
- 59. Bronze.** CROCHET ayant servi pour retirer la cervelle des momies par les narines.
- 64, 66, 67. Bronze.** Trois COUTEAUX, ayant peut-être également servi aux embaumeurs.
- Voyez Lettre sur les légendes royales, etc. p. 75. Pl. XIII. n. 130.

MONUMENS EGYPTIENS

DU

MUSÉE D'ANTIQUITÉS DES PAYS-BAS

À

LEIDE.

II.

MONUMENS CIVILS.

D. STATUES, FIGURINES ET STATUETTES REPRÉSENTANT DES HOMMES ET DES FEMMES.

La plupart des statues et des figurines qui composent cette Section, étaient destinées, ainsi que les IMAGES FUNÉRAIRES (P. III. Sect. P.), à être placées près du défunt, dont elles nous offrent le portrait plus ou moins exact. Leurs inscriptions hiéroglyphiques contiennent le même texte que celles des images funéraires : une prière pour le défunt, adressée aux différentes divinités qui président au séjour des morts, l'indication de ses noms, ses titres et souvent aussi sa filiation. Quelques-unes de ces statuettes tiennent sur leur poitrine l'image d'un *épervier androcéphale*, avec les ailes étendues, emblème de l'*âme séparée du corps*;

d'autres ont les bras croisés sur la poitrine et tiennent dans leurs mains une *pioche*, une *houe*, et sur le dos un *sac* suspendu à un cordon; ces instrumens qui se rapportent aux travaux agrestes, auxquels le défunt est censé se livrer dans les champs de la déesse Tmé, l'Élysée Égyptien, prouvent encore la destination funéraire de ces monumens. Cependant nous avons cru devoir les placer ici parmi les objets de la vie civile, puisqu'ils nous représentent l'individu, revêtu du costume, qu'il avait porté dans sa vie, et qui indique sa profession; tandis que les images funéraires proprement dites nous offrent la figure de la momie du défunt.

§ 1. PHARAONS ÉGYPTIENS.

Planche I.

D. 1. *Bronze.* PHARAON debout, coiffé du casque militaire royal, dit *Tosh*, et revêtu d'un pagne, appelé *Schenti*. — *Haut.* 0.24. (L'ESC.)

3. *a, b. Bronze.* PHARAON agenouillé, revêtu comme le précédent, mais coiffé d'une autre coiffure royale, dite *Clast*. L'attitude des mains paraît indiquer, que sur la base dans laquelle la figurine a été placée, se soit aussi trouvé un petit temple ou *naos*, devant les genoux du roi. — *Haut* 0.16.

5. *Bronze.* PHARAON OU PRINCE, revêtu comme le précédent, mais debout, les bras étendus le long du corps, et tenant des rouleaux (de papyrus?) dans les mains.

Travail à ce qu'il paraît du temps des Psamétichus. Acheté à Livourne par Mr. HUMBERT.

D. 8. *Bois*. PHARAON debout, coiffé du *Claft*, revêtu de la longue tunique, tenant dans sa droite un glaive et dans sa gauche un bouclier. (AN.)

9. *Bronze*. Jeune PHARAON ou PRINCE assis, revêtu du pagne ou *Schenti*, la tête surmontée de la coiffure symbolique d'Haroéri, appelée *Otf*.

10. *Bois*. Jeune PRINCE, debout, entièrement nu, le front orné d'un *uréus*, le dos muni d'une belière. Cette figurine est renfermée dans une petite boîte, *b*, en forme de *naos*, et s'ouvrant par une coulisse à la base. (AN.)

Planche II.

11. *Pierre calcaire*. Buste d'un PHARAON, coiffé du *Claft*. Ce buste, remarquable par son travail, l'est encore plus à cause du réseau formé par des lignes verticales et horizontales, qui se coupent à angles droits, sur la partie postérieure, 11 *a*, les deux côtés, 11 *b*, le dessous, 11 *e*, et le dessus de la coiffure, 11 *c*. Ces lignes forment des divisions, qui peuvent être en rapport avec le *Canon Égyptien*, ou la règle, d'après laquelle les artistes déterminaient les proportions du corps humain. L'*uréus* sur le front est seulement indiqué par des contours noirs; le monument n'a donc pas été achevé. Il se trouve plusieurs bustes analogues dans les musées publics et privés, qui tous semblent provenir du même atelier. (AN.)

12. *Talc*. Buste ou masque d'un PHARAON, coiffé comme le précédent. (L'ESCL.)

Planche I.

§ 2. ÉPOUSES DE PHARAONS ET PRINCESSES.

D. 13. *Bronze*. REINE, debout, le devant de la coiffure orné de l'*uréus* avec deux *sistres* (?) dans les mains étendues en avant.

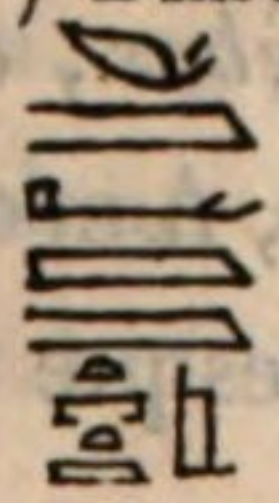
15. *Marbre*. REINE assise sur un trône, dont le dossier est travaillé en forme d'*obélisque*. La coiffure surmontée d'un diadème d'*uréus*, du *disque* entre les *cornes de vache* et des deux grandes *feuilles* ou *palmes*, insignes d'Hathor (cf. A. 274, I Partie, **Pl. V.**). Elle est revêtue d'une courte tunique, et tient l'emblème de la *vie* dans sa droite.

Planche III.§ 3. MAGISTRATS, PRÊTRES ET AUTRES FONCTIONNAIRES,
INDIVIDUS NON TITRÉS, ETC.

17. *Bois*. Statuette représentant l'AUDITEUR du *palais Royal* (?) Hôp-Hio oue (?) mes, revêtu d'un long et large habit, appelé *Calasiris*. Il tient dans sa gauche un rouleau de *papyrus*, et avec sa droite sur sa poitrine un *épervier androcéphale*, les ailes déployées. La statuette est adossée contre une stèle (voyez 17. b) ornée de 4 bandes d'hiéroglyphes, contenant la formule ordinaire des statues funéraires, avec le nom et les titres du défunt. Sur le devant de son habit son nom et ses titres sont répétés. Dans l'inscription de la stèle ils se trouvent dans les deux premières colonnes, mais gravés sur une plaque de

bois, détachée du reste, et pouvant être ôtée à volonté. Dans la planche nous avons indiqué ces deux plaques par une ligne ponctuée. La différence de quelques signes, dans les trois orthographes des titres, (la *bouche* p. ex. remplacée sur la stèle, dans la première colonne par l'*oeil*,) paraît devoir être attribuée à une erreur d'écrivain ou de sculpteur; d'autres variantes ne sont que des abréviations. Le creux des signes hiéroglyphiques est rempli d'une couleur jaune; les ailes de l'épervier ont été incrustées.

D. 18. *Bois*. Statuette d'un FONCTIONNAIRE appelé Scha-m-trompe, revêtu d'une tunique ou d'un grand pagne, la partie supérieure du corps et les bras restant découverts. De ses deux mains il tient une espèce d'autel, ou peut-être la partie supérieure d'un sceptre, surmontée d'une tête de *bélier*, portant le *disque* avec l'*uréus*, les insignes peut-être de la dignité ou les marques de la profession de Scha-m-trompe. L'obélisque contre lequel la statue est adossée porte l'inscription 18*b*, avec une *dédicace* à Amon-ra, et à Mouth, pour l'*auditeur de la justice* (*) dans le tribunal Scha-m-trompe, de son fils Amen-mé (?). Sur la face latérale de l'obélisque, *f*, l'image à trait avec une inscription de la *dame* Nofre-Neith. La base a beaucoup souffert; ce qui reste de ses inscrip-

(*) L'inscription est presque effacée, la couleur qui autrefois rehaussait les signes ayant entièrement disparu; mais les signes doivent apparemment être corrigés, CTU(N)TUE U
 UANTUE, ou UANZEUCI N TUE.

tions offre: sur la face gauche, *e*, en deux lignes, une *dédicace* à *Phtah-Socari-Osiris*, afin qu'il accorde un nom stable dans la porte de sa demeure au défunt, (1^e ligne); et une *dédicace* à afin qu'elle accorde une migration (heureuse) et d'être illustrée dans le mont solaire, à la dame *Nofre-Neith* (2^e ligne); sur la face postérieure, *d*, le nom d'*Amon-Ra* et celui du défunt; sur le dessus devant les pieds, *b*, *dédicace* à *Amon-Ra*, à *Isis*, la grande mère, la dame de la contrée d'*Oshar* cett. Sur la face antérieure de la base, *c*, diverses offrandes sont représentées. — Haut. 0.54, avec la base 0.63. (AN.)

Planche IV.

D. 19. Bois, la base en pierre calcaire. Statue d'un FONCTIONNAIRE, revêtu comme le précédent, tenant un sceptre surmonté d'une tête de *bélier* dans son bras gauche. Sur la face postérieure de l'obélisque, contre lequel il est adossé, nous lisons une *dédicace* à *Ré-Atmou*, et à tous les dieux du ciel et du monde, afin qu'ils accordent un nom stable dans le siège de *Tmé(?)*, (le tribunal de la justice), pour le des constructions d'*Amon-hem Néoph* (*Amon* dans *Thèbes*), le régulateur de la justice dans le tribunal, nommé *Amon-nascht* (v. 19 c); sur la face latérale (19 d) l'image à trait et l'inscription de sa soeur qui l'aime. Sur le devant de l'habit, la légende: toutes sortes de nourriture sur la table d'*Amon-Ra* dans *Thèbes*, devant le régulateur de la justice dans le tribunal, *Amon-nascht*. Les signes hiéroglyphiques sont presque ef-

facés, ceux de la fin de l'inscription ont entièrement péri. Sur le bras droit, l'image en creux du dieu Phré *discophore* debout, et deux lignes verticales d'hiéroglyphes, 19 *b*, peu lisibles, avec les louanges d'Amon-nascht. Sur l'épaule gauche le nom propre d'un roi Amenôtp. Sur le sceptre une *dédicace à Amon-Ra, le roi des trônes des mondes, résidant dans Thèbes, le dieu dévoué à T'mé*, etc.; le reste est illisible. La base en *Pierre calcaire* a été destinée primitivement pour une statuette d'un autre magistrat, appelé également Amon-nascht, mais titré *l'auditeur de la justice dans le tribunal*. Sur le dessus de la base, la légende de Mouth, *la grande déesse, Mouth l'aimée de Thôth, la dame du ciel, la rectrice de tous les dieux*. Autour de la base: *dédicace à Mouth afin qu'elle donne une vie tranquille et stable à l'auditeur* (faces antérieure et latérale droite, *g*, et postérieure, *f*), et la même dédicace pour un autre *auditeur de la justice dans le tribunal*, nommé Scha-tréi (ou Scha-m-trompe?, car le dernier signe est peu lisible). — *Haut. de la statuette 0.41; avec la base 0.465. (AN.)*

D. 21. *Terre émaillée*. HIÉROGRAMMATE assis à l'orientale et lisant dans un rouleau de papyrus déployé sur ses genoux. Le dessous, *b*, de cette figurine, qui paraît avoir servi de *sceau*, offre une figure en creux.

23. *Bronze*. HIÉROGRAMMATE debout, revêtu comme le n. 19, la tête rasée, et tenant dans sa gauche un rouleau de papyrus devant sa poitrine. — *Haut 0.11. (AN.)*

D. 24. *Bronze.* PRÊTRE PASTOPHORE, tenant un petit temple sur ses genoux, agenouillé, et adossé contre un obélisque. Les faces latérales du petit temple sont ornées de la figure à trait d'une déesse ailée (Isis et Nephtys?); dans l'intérieur une figure accroupie. La légende de l'obélisque, 24 b, est peu lisible, les 6 derniers signes paraissent contenir le nom Chonsout, avec le déterminatif des noms propres de *femmes*. — *Haut.* 0.115. (AN.)

25. *Bronze.* PRÊTRE, le corps enveloppé dans un vêtement très-étroit; les mains tendues en avant. (AN.)

27. *Bronze.* PRÊTRE agenouillé, revêtu du pagne court, appelé *Schenti*, et la tête couverte d'une calotte; avec les deux mains levées. Sur la poitrine un pectoral suspendu à un collier. — *Haut.* 0.063. (AN.)

Planche V.

20. *Syénite gris.* HIÉROGRAMMATE OU BASILICOGRAMMATE, assis à la manière Orientale, revêtu du pagne court, et lisant dans un rouleau de papyrus déployé sur ses genoux. — *Haut.* 0.23. (AN.)

Ce monument d'un travail superbe, paraît appartenir aux temps antérieurs à la XVIII^e dynastie.

31. *Syénite rouge.* Statue du BASILICOGRAMMATE OU SCRIBE ROYAL, Fai-nofre, accroupi, enveloppé dans un vêtement qui ne laisse sortir que la tête et les mains; les bras étendus sur les genoux; dans la gauche il tient des bandelettes. Sur le devant de l'habit une image en relief de Phtah, et une inscription hiéroglyphique contenant une *dédicace* à *Phtah*, le *seigneur de la*

vérité, Socari-Osiris, le seigneur de Schtéi, qui établit sa statue parmi les (dieux) Totounen (les 42 juges de l'Amenti) afin qu'il accorde un bon embaumement à Fai-nofre; et une autre dédicace à Osiris, le directeur de l'Amenti, et à Anubis, le gardien de la terre de tous les dieux, afin qu'ils accordent la cérémonie sacrée (P). — Haut. 0.90. (AN.)

Nous joignons à cette planche une seconde gravure de cette statue, les inscriptions de la première étant devenues illisibles sous les couleurs imprimées après.

D. 33. Pierre calcaire. Grande statue d'un **BASILICOGRAMMATE**, le préposé à la demeure (au palais?) Phtahmes, assis sur une chaise, revêtu de la *calasiris*, comme le n. 17, avec des sandales aux pieds, les mains reposant sur les genoux. La bande hiéroglyphique, 33 *b*, sur le devant de l'habit contient que: *toutes sortes de nourriture (se trouvent) sur la table d'Osiris Ouôn-nofre, devant (P) les aliments, les boissons, les boeufs, les oies et tous les biens purs, pour le Basilicogrammate Phtah-mes. — Haut. 1.45. (AN.)*

36. Pierre calcaire. Grande statue d'un **BASILICOGRAMMATE** du seigneur des mondes *Ankareoutf*, revêtu et assis comme le précédent; tenant entre les bras sur ses genoux un groupe de deux divinités, Hathor, à tête de *vache*, et Anubis, à tête de *chacal*, assis sur un trône. A droite, près de l'un des pieds de la chaise, un *singe* debout (36 *d*). Sur les deux épaules les cartouches prénom, 36 *b*, et nom de Rhamsès-le-grand, de la XVIII^e dynastie. L'inscription hiéroglyphique sur le devant du vêtement contient la prière que, *tou-*

tes sortes de nourriture (se trouvent) sur la table devant les seigneurs du (?) (et) le gardien de (la région de Riounou (pour) l'Osirien Ankareoutf. Sur la face antérieure de la base, deux divinités et l'inscription dédicace à la dame du méridional; sur la partie postérieure du trône (36 c), on a sculpté le défunt debout, adorant le dieu Socari-Osiris. La face, les mains et les pieds de la statue sont peints en rouge; la chevelure et la chaise en noir, mais cete dernière couleur paraît moderne. — Haut. 1.36. (L'ESC.)

Planche VI.

D. 32. *Pierre calcaire.* Statue d'un **BASILICOGRAMMATE**, assis sur une chaise ou un trône, la tête rasée, revêtu de la *calasiris*, avec des sandales aux pieds. Dans sa gauche il tient une espèce de *polissoir* (?) sur les genoux. L'inscription sur le devant de l'habit offre la légende: *toutes sortes de nourriture sur la table de Phtah-Socari-Osiris pour le Basilicogrammate en chef des ordres, Eouti.* Celle qui est sculptée sur le dos du trône contient une: *dédicace à Phtah-Socari-Osiris, qui réside dans l'Amenti, et qui accorde toutes sortes de nourriture, de boissons, des transmigrations, des libations, du vin, du lait, tous les biens purs. Tu (?) donnes toutes les pousses de palmier (plantes?), les épanchements (des eaux), le boire (les rafraîchissements) dans les sources (divines?) du puits d'Atrou (?), pour le Basilicogrammate en chef des ordres du seigneur des mondes (du roi), Eouti, le justifié*

dans l'Amenti; v. 32 c. Nous avons fait dessiner en grandeur naturelle la tête de cette belle statue, vue de profil, sous le n. 32 *b*, et les hiéroglyphes de la fin de la ligne de l'inscription sur le dossier du trône, également en grandeur naturelle, pour montrer le style du travail, qui paraît appartenir à une très-ancienne époque. — *Haut. 1.02. (AN.)*

Le dessinateur n'a pas assez bien représenté la crevasse de l'habit sur le cou de la statue; dans la planche cette fente ressemble trop à une amulette ou à quelque autre chose suspendue au cou.

Planche VII.

D. 34. *Pierre calcaire.* Statue colossale d'un BASILICOGRAMMATE, *l'attaché* (ou l'intendant) *de la demeure* (*) Maéia, assis sur une chaise, et tenant des *bandelettes* dans sa gauche; il est revêtu comme le précédent. Sur le devant de l'habit une inscription hiéroglyphique: *Toutes sortes d'alimens sur la table d'Osiris Ouôn-nofre* (Onouphris), etc., comme sur le n. 33; l'inscription est terminée par quatre signes exprimant les mots *auprès du dieu*. Le n. 34 *b* offre une partie de l'inscription en grandeur naturelle. — *Haut. avec la base 2.18. (AN.)*

35. *Pierre calcaire.* Groupe de deux statues, représentant un BASILICOGRAMMATE, avec une femme (son épouse ?) assis sur une chaise; tous les deux revê-

(*) Il n'est pas certain que le signe dans l'hiéroglyphe *demeure* ne soit un *oignon*, comme dans l'inscription du n. 35.

tus de la *calasiris*, l'homme tenant une *bandelette* dans sa gauche. Sur le devant de son habit une inscription hiéroglyphique: *Toutes sortes d'alimens sur la table du seigneur des dieux, pour le Scribe royal, le chef qui l'aime, l'attaché* (ou l'intendant) *de la salle blanche* (une partie du temple?) *du seigneur des mondes* Ma(éi)a. La fin de l'inscription, que nous avons reproduite en grandeur naturelle sous le n. 35 b, a péri avec une partie du vêtement, mais les traces restées devant le dernier signe, l'aigle, paraissent appartenir aux deux feuilles; et dans ce cas le nom serait le même que celui du n. 34, sauf la différence de l'orthographe des deux premiers signes. — *Haut. avec la base* 1.62.(AN.)

Planche VIII.

D. 37. *Pierre calcaire.* BASILICOGRAMMATE OU SCRIBE ROYAL, agenouillé, revêtu comme le précédent, et tenant un petit *naos* devant ses genoux, dans l'intérieur duquel on voit sculpté en relief la tête symbolique d'Hathor. Sur la face antérieure de la base une légende hiéroglyphique, a, avec une *dédicace* à *Osiris*, *Fent-hem-pamenti*, *afin qu'ils accordent* (l. *qu'il accorde*) *des boissons, du pain, une transmigration du vin, du lait, et tous* (les biens purs) *manifestés devant eux* (l. *devant lui*, c. à d. *Osiris*), *pour le Basilicogrammate* Sur la stèle du dos de la statue, l'inscription, f, de deux bandes verticales, se lisant en sens inverse; la première, de gauche à droite, contient une *dédicace* à *Osiris Fent-hem-pamenti*, *Ouón-nofre*, le directeur

des vivants, afin qu'il accorde une vie stable pour le Basilicogrammate, le préposé aux grandes attributions royales du seigneur des mondes, *Fai-iriéi*; la seconde: une dédicace à *Hathor Nebt-ótp* (c. à d. la dame des offrandes), la protectrice des vigilants, afin qu'elle accorde la bouche remplie dans toutes ses offrandes, pour le Basilicogrammate, le préposé aux bienfaisances (du roi[?]), *Fai-iriéi*, surnommé *Ré-seser* (ou *Ouser*[?]) *-n-schóï* (*). Sur la face droite du naos, *d*, une dédicace à *Osiris Ouón-nofre*, afin qu'il accorde la manifestation de (son) âme, pour qu'elle célèbre avec les serviteurs du dieu, pour le grand du dieu éternel ([?]), le Basilicogrammate etc. Face latérale gauche, *e*, dédicace à *Hathor Nebt-ótp*, afin qu'elle accorde une vie durable pour le grand du dieu bienfaisant des amis ([?]) du seigneur des deux mondes (du roi[?]), le Basilicogrammate, le préposé aux grandes attributions royales de Mannofre (Memphis) *Fai-iriéi*, surnommé *Ré-seser* (ou *Ouser*[?]) *-n-schóï*. Sur la face antérieure du naos, à droite, une légende *b*, contenant une dédicace à la même déesse, l'oeil de *Ré*, demeurant dans sa tête, afin qu'elle (lui) accorde de prendre les pains sacrés, manifestés devant (elle ([?]) ou les dieux[?]), pour l'Osirien le Basilicogrammate, etc.;

(*) C. à d. le soleil, soutien des diadèmes. Les mêmes signes constituent la partie principale du prénom d'un pharaon, suivant ROSELLINI (*Monumenti dell' Eg. e della Nubia*) le dernier de la XVIII^e dynastie, suivant BUNSEN (*Aeg. Stelle in der Weltgesch.*) le premier de la XX^e. Nous pourrions donc avec quelque probabilité rapporter le monument vers le temps d'une de ces dynasties.

côté gauche, *c*, dédicace à *Osiris*, *Fent-hem-pamenti*, afin qu'il accorde à son âme vivante de passer.... dans le monde de *T'mé*.... pour l'*Osirien* le *Basilicogrammate* etc. — Haut. 1.32. (AN.)

Planche IX.

D. 38. *Pierre calcaire.* Statue comme la précédente, mais l'intérieur du *naos* offrant la figure en relief d'*Osiris Fent-hem-pamenti*. Autour de la base, une dédicace (*a, b*) à *Phtah Socari*, résidant dans *Schtéi* (une région de l'*Amenti*), afin qu'il donne toutes sortes de nourritures sur la table devant tous (les dieux?) à toujours, pour le *Basilicogrammate*, le préposé à la mangeoire (?) de *Mannofre* (c. à d. *Memphis*), nommé *Har-saf*; et une autre dédicace (*a, c*) à *Osiris*, *Fent-hem-pamenti*, le dieu grand, le recteur éternel, afin qu'il accorde une bonne demeure, bien instruite, des boeufs, des oies, du vin, du lait, et tous les biens purs, pour l'*Osirien*, le *Basilicogrammate*, portant ici, outre ses autres titres, encore celui de chargé du collier royal. Sur le dessus de la base, côté gauche, (*k*), la légende du *Scribe des appartemens*.... dans la maison de l'offrande (le temple?) de *Phtah*, nommé *Phtah...pepaou*. L'inscription sur le cippe, contre lequel la statue est adossée (*i.*) offre en 4 bandes d'hiéroglyphes deux dédicaces, l'une à *Osiris*, le dieu de....?, le dieu grand, le seigneur de la région de *Rooune*; l'autre à *Phtah-Socari-Osiris*, résidant dans *Schtéi*. Sur la face gauche du cippe, l'inscription (*n.*): sous son bras (?) celui qui l'aime, le

scribe de la maison blanche du dans le temple de Phtah, Chonsou. Sur l'épaule droite, le cartouche prénom, l, du Pharaon Rhamsès-le-grand; sur l'épaule gauche, le nom de Saf, (m). Sur la face antérieure du naos (d, e), vers le haut, deux cynocéphales et deux éperviers à têtes humaines, adorant le disque du soleil, élevé par deux bras au-dessus du signe de stabilité. A droite de la statue d'Osiris, une dédicace à Phré, le dieu grand, le seigneur du ciel, afin qu'il accorde de contempler le disque dans son élévation, et de ne pas se détourner dans le tombeau, à l'Osirien Har-saf; à gauche, dédicace à Osiris Fent-hem-pamenti, afin qu'il accorde que l'âme (du défunt) soit manifestée, etc. Face latérale droite du naos, f,: le défunt agenouillé adorant le dieu Anubis, assis sur un trône devant une table à offrandes; et dédicace à Anubis, demeurant dans, afin qu'il accorde (au défunt) d'être manifesté à l'âme vivante avec les serviteurs du dieu Horus; la seconde ligne de l'inscription contient le nom d'un autre individu, Naschnofre. Face latérale gauche du naos, g, même représentation que sur l'autre face, avec dédicace à Anubis qui réside dans l'entrée divine (?) afin qu'il accorde une bonne demeure, des boeufs, des oies, etc. Sur le dessus du naos, une légende, h, avec les titres et le nom de Har-saf. — Haut. 1.22. (AN.)

Planche X.

D. 40. *Albâtre.* Statue d'un BASILICOGRAMMATE, nommé Amen-hem-hé, revêtu de la *Calasiris*; les bras



croisés sur la poitrine; tenant dans la droite le signe de *bandages funéraires* (?), dans la gauche celui de *stabilité*. L'inscription hiéroglyphique, contenant la formule ordinaire des *figurines funéraires*, commence sur le devant de l'habit, et est continuée en 6 lignes horizontales autour du reste du corps, v. 40 b. — Haut. 0.16. (AN.)

D. 42. *Pierre calcaire*. Statue du **BASILICOGRAMMATE** préposé aux serviteurs du seigneur des deux mondes (le roi), nommé Eiti (?). Revêtu comme le précédent mais tenant dans la droite une *houe* et le signe de *stabilité*, dans la gauche également une *houe* et le signe de *bandages funéraires* (?); sur le dos (v. 42 b) un *sac* attaché à une corde. Inscription comme sur la précédente. — Haut. 0.305. (AN.)

Planche XI.

44. *Syénite rouge*. Statue d'un *commandant* (?), *libanophore* (?), **PROPHÈTE de Phtah**, dans le temple de *Phtah*, le préposé du pays (?), nommé **Faï-nofre..** (*), agenouillé, tenant un *naos* devant ses genoux, avec la figure en relief d'*Osiris*. Les inscriptions sur la face antérieure du *naos* contiennent, côté droit, une *dédicace* à *Hathor*; côté gauche, une *dédicace* à *Phtah-Socari-Osiris*. Sur la face latérale droite, au-dessous d'une divinité (?) assise devant une table à offran-

(*) Les derniers signes du nom sont peu lisibles; mais dans un endroit je crois distinguer les traces de la *branche de palmier* après le signe de *bonté*; alors le nom devrait se lire **Fai-nofre-rompe** ou **Fai-nofre-ba**.

des, la légende avec le titre et le nom de Fai-nofre. Sur la face postérieure de l'obélisque ou du cippe, contre lequel la statue est adossée, une *dédicace à Phtah*, (le dieu du) *rempart méridional*. Les autres inscriptions sont presque toutes illisibles. Sur la face antérieure du *naos*, vers la partie supérieure on lit le cartouche prénom, et sur l'épaule gauche de la statue le cartouche nom propre du Pharaon Rhamsès III. *Haut. 1.22. (AN.)*

Voyez ma *Lettre sur les légendes royales*, etc. Pl. XVII. n. 176. p. 94.

D. 45. *Basalte*. Le LIBANOPHORE du temple de *Phtah*, nommé *Phtahmes*, accroupi, enveloppé d'un habit, qui ne laisse sortir que la tête et les mains. Devant ses genoux, entre ses pieds une statue en relief de *Phtah*, dont il ne reste plus que la partie inférieure. Vers l'épaule droite le cartouche prénom de *Rhamsès-le-grand*, vers l'épaule gauche les restes d'une figure en creux, et le nom de la déesse *Pascht* (45 b). Sur le côté droit les dieux *Osiris* et *Anubis*; sur le côté gauche *Phré* (?) et *Atmou* (?). Les inscriptions qui couvrent l'habit, commencent sur la partie antérieure et sont continuées sur les deux côtés et sur le dos de la statue, 45 a et 45 b; elles offrent des prières pour *Phtahmes*. Celles du côté gauche, 45 b, contiennent encore le nom de *son fils*, le *prêtre en chef* (?) de *Phtah*, *Eiouri*. Sur le cippe, contre lequel la statue est adossée, 45 c, une *dédicace à Phtah-Socari*, et les légendes de *Phtahmes* et de *son fils*. Autour de la base, en commençant sur la



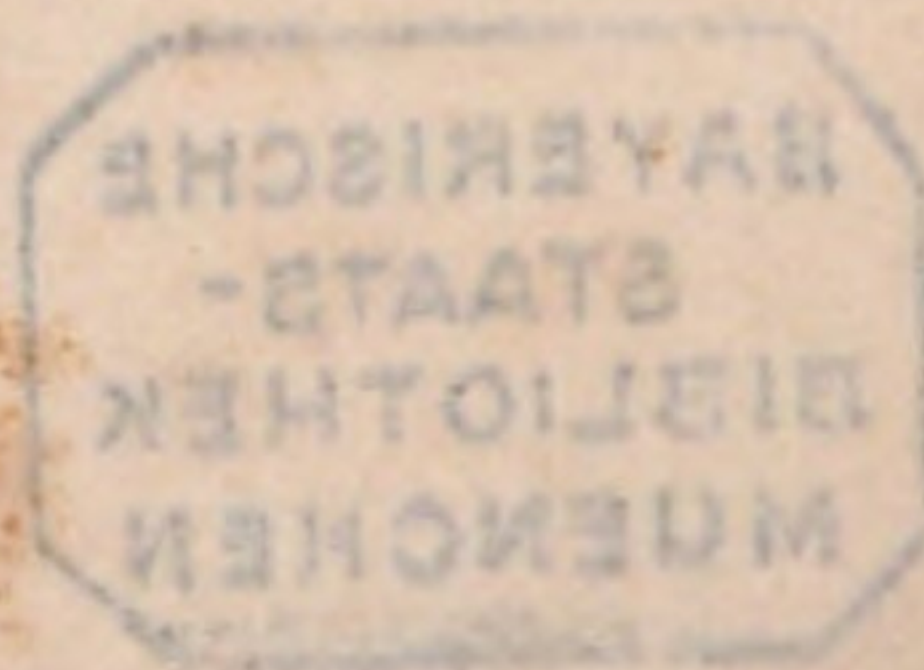
face antérieure, partie droite: *Phtahmes*, sa soeur, son père, sa mère, son fils et sa fille; partie gauche: *Phtahmes*, son fils, un homme, une femme et encore un homme, tous agenouillés. — Haut. 0.42. (AN.)

Voyez le cartouche, *Lettre sur les légendes royales*, etc. Pl. XVII. n. 168. p. 90.

Planche XII.

D. 46. *Pierre calcaire*. Statue d'un SPONDISTE ... de *Thôth*, nommé *Har-saf*, assis sur un trône, le corps enveloppé dans un vêtement très serré, comme celui de *Phtah*; dans les mains le *fléau* et la *crosse* d'*Osiris*. L'inscription autour de la base, *c, d, e* et *46 a*, contient une *dédicace* à *Osiris Fent-hempamenti*, le dieu grand, le seigneur d'*Abydos*, *Osiris Thôth*, *Har-saf*, afin qu'il accorde une vie tranquille et forte... au grand chef bienfaisant des...?, le spondiste... de *Thôth*, (nommé) *Harsaf*, le fils du.... spondiste.... de *Thôth*, *Empé-ônch* et de la dame *Tetimapenofre* (?). Sur le dos du trône, dont la partie supérieure est terminée en forme d'obélisque, l'inscription *46 b*: *Purifie les (ou Purificateur des?) grands dieux Totounen, de la partie droite d'Abydos, o Thôth! justifie tes paroles!* La statue entière paraît avoir été dorée, les restes de la dorure se trouvent encore sur la tête entière, la poitrine, l'épaule droite et les deux mains. Le style du travail est superbe. — Haut. avec la base 0.235. (L'ESC.)

47. *Pierre calcaire*. Statuette d'un HOMME, vêtu de la courte tunique, couché par terre sur le devant



g. 99-120 fehlt

[Faint, illegible text]

[Faint, illegible text]

[Faint, illegible text]

E. OBJETS D'HABILLEMENT.

Planche XXVIII.

E. 1. *Toile très-fine.* TUNIQUE faite d'une pièce de toile oblongue, ornée d'une lisière bleue sur les deux côtés, et d'une frange, tressée des fils mêmes de l'étoffe, aux deux bouts. Après avoir plié le morceau de toile en deux, on a pratiqué une ouverture pour passer la tête, et cousu ensemble les deux côtés avec un petit cordon de toile, en laissant à la partie supérieure deux ouvertures pour les bras. La tunique se fermait autour du cou par un cordon, qui se trouve encore dans l'ourlet de l'ouverture. Les traces très-visibles de taches de sang semblent indiquer que la personne, à qui l'habit a appartenu, a péri par suite d'une blessure. Si toutefois on ne s'est pas servi de la tunique comme d'un essuie-mains lors de l'opération de l'embaumement. Plusieurs reprises faites à l'aiguille prouvent qu'elle était déjà usée, lorsqu'elle reçut sa dernière destination. La planche offre une partie de la lisière, ainsi que de la frange, en grandeur de l'original. — *Long. de la tunique 1.35, larg. 1.32. (AN.)*

Planche XXIX.

2. *Toile.* Partie d'une grande pièce de toile, déchirée en deux pièces et ayant probablement servi de MANTEAU, ornée de liteaux bleus sur les deux côtés et aux extrémités. Le n. 2 a offre un échantillon de l'étoffe avec ce qui reste des franges, en grandeur de

l'original. Vers le bout inférieur on a tracé une inscription hiéroglyphique, 2 *b*, avec le nom de Dsjot-Chons et l'indication de l'année XII. Nous pensons que le manteau, après avoir été raccommo- dé plusieurs fois, a servi en dernier lieu pour y envelopper la momie d'une jeune personne âgée de 12 ans. — *Long.* 5.60; *larg.* 1.69. (AN. ?)

E. 3. *Toile.* Échantillon en grandeur de l'original d'une autre grande pièce de toile, ornée de franges à l'une des extrémités, et ayant pu servir de MANTEAU. *Long.* 8 mètres, *larg.* 1.53. (AN.)

4, 5. *Cuir marroquiné.* DEUX BANDELETTES DE PRÊTRE, OU ÉTOLES, dont les quatre extrémités sont ornées de sujets frappés sur cuir jaune, représentant (v. 4, 5 *b*) le Pharaon (*Soleil offert au monde, éprouvé du Soleil*) Amonmei-Osorkon, d'après ROSELLINI et BÜNSEN le 7^e roi de la XXII^e dynastie, faisant une offrande à Amon-Saf. — *Long. des bandelettes* 0.53. (AN.)

Suivant l'Inventaire de la collection Anastasy, ces bandelettes auraient été trouvées sur la momie M. 4, sur le cercueil de laquelle, M. 3, on lit le nom d'un *scribe du temple d'Amon, Dsjot-Month*. Mais le travail de ce cercueil, ainsi que la présence des noms du Pharaon *Amenótp I*, semblent prouver, ou que la momie est une autre que celle qui y avait été déposée originairement, ou que les bandelettes ont appartenu à quelqu'autre individu; mais que par quelque méprise elles y furent jointes par ceux qui ont formé la collection en Égypte. C'est une question qui pourra s'éclaircir par le développement de la momie. Les cartouches sont publiées dans la *Lettre sur les monuments portant des légendes royales* etc. Pl. XXII, nn. 226, 227; v. texte p. 112.

E. 6. *Cuir* (?) ou *gomme* (?) *jaunâtre*. Une des extrémités d'une BANDELETTE comme les précédentes, ornée de figures frappées dans le cuir. Elles nous offrent le Pharaon *Re-ma-neb*, *Amenophis III*, faisant une offrande à *Isis*. (AN.)

Il est possible qu'on ait confondu les bandelettes des nos précédents avec celles dont ce n. 6 a fait partie, mais qui n'ont pas pu être conservées; et que réellement ces dernières aient été trouvées sur la momie de Dsjot-Month.

7, 8. *Cuir* (?) ou *gomme* (?) *jaunâtre*. Une des fragments ou des bouts de BANDELETES comme les précédentes, et portant les deux cartouches du même Pharaon *Amon-mei-Osorkon*, qui se lisent sur les nn. 4, 5. (AN.)

9. *Cuir*. Fragment d'un ORNEMENT ou d'un morceau d'habillement, composé de lanières de *cuir*, tressées et entremêlées de petits anneaux en *ivoire*.

Planche XXX.

12. *Feuille de palmier* ou *jonc*. SANDALE arrondie par le bout, avec les restes des cordons, également tressés de *jonc*, pour attacher la sandale au pied — Long. 0.32. (AN.)

16. *Bois*. SANDALE comme la précédente avec les restes du cordon. Ce cordon fait d'*écorce d'arbre* et fixé dans deux supports également en *bois*, passait autour du talon au lieu de s'ajuster sur le coude-pied. — Long. 0.295. (AN.)

19. *Feuille de palmier*. SANDALE légèrement terminée en pointe; cette pointe se recourbant et attachée

au cordon sur le coude-pied, servait à défendre les doigts. — *Long. du talon jusqu'à la pointe* 0.37. (AN.)
 E. 20 (*bis*). *Feuille de palmier*. SANDALE comme la précédente, mais tressée d'une autre manière. — *Long.* 0.25. (AN.)

22. *Feuille de palmier*. SANDALE comme les deux précédentes, mais terminée par des pointes beaucoup plus grandes, et munie d'un rebord tressé en *jonc*. — *Long.* 0.555. (AN.)

23. *Feuille de palmier*. SANDALE munie d'un rebord tout autour. — *Long.* 0.20. (AN.)

24, 25. *Cuir*. *Semelle* d'un SOULIER d'enfant. — *Long.* 0.135. (AN.)

27. *Cuir*. SOULIER d'enfant, avec l'empaigne presque entièrement conservée. — *Long.* 0.125. (AN.)

28. *Bois*. Partie antérieure d'un pied gauche avec une SANDALE. — *Long.* 0.19. (AN.)

30. *Bronze*. Pied droit d'enfant avec une SANDALE, mais dont les cordons sont arrangés d'une manière différente. — *Long.* 0.17, *haut.* 0.095. (AN.)

Ces deux derniers objets sont rangés dans cette section pour montrer comment le pied était placé dans la sandale. Le n. 28 a pu faire partie d'une statue; le n. 30 (le Musée possède encore le pied gauche E. 29, appartenant à la paire) est de travail Grec, et a pu être destiné comme *ex voto*.

F. USTENSILES DE TOILETTE.

Planche XXXI.

F. 1. TRESSE DE CHEVEUX simple, enveloppée dans de la *toile*. — *Long. totale* 0.61. (AN.)

F. 3. TRESSE DE CHEVEUX double, enveloppée dans de la toile. — Long. du milieu jusqu'à l'un des bouts, 0.85. (AN.)

6. Bois. PEIGNE simple avec une longue manche (AN.)

7. Bois. PEIGNE simple, sans manche (AN.)

9. Ivoire ou os. ÉPINGLE A CHEVEUX, ornée d'une figure de femme nue. (AN.)

Travail Grec.

10. Ivoire ou os. ÉPINGLE A CHEVEUX, ornée à la partie supérieure. (AN.)

15. Ivoire ou os. ÉPINGLE A CHEVEUX, légèrement pointue vers les deux extrémités. (AN.)

16. Bronze. ÉPINGLE A CHEVEUX, ornée d'un coq placé sur un piédestal travaillé à jour. (AN.)

17. Bronze. ÉPINGLE A CHEVEUX, imitant la figure d'un serpent. (AN.)

25. Bronze. ÉPINGLE avec le bout supérieur terminé par un bouton. (AN.)

31. Albâtre. ÉTUI A COLLYRE, destiné à renfermer la poudre ou le *Stibium*, dont les Égyptiens se servaient pour peindre les sourcils et les paupières. (AN.)

32. Cristal de roche. Petit ÉTUI A COLLYRE (AN.)

33. Albâtre. ÉTUI A COLLYRE. (AN.)

35. Ivoire ou os. ÉTUI A COLLYRE. (AN.)

36. Terre émaillée. ÉTUI A COLLYRE. (AN.)

38. Marbre. ÉTUI A COLLYRE octogone, renfermant encore les restes de la poudre ou du *Stibium*. (AN.)

40. Bronze. Fragment d'un ÉTUI A COLLYRE, avec deux légendes d'hiéroglyphes; l'une contenant une dédicace à *Amon-Ra*, le seigneur des trônes des deux

mondes, résidant à Thèbes, le dieu grand, seigneur du ciel; l'autre sur la face opposée, offre une dédicace à la grande mère (Mouth), la dame de la région d'Ascharlou, la fille du soleil, la dame du ciel. —

(AN.)

F. 41. *Terre émaillée. ÉTUI A COLLYRE, orné d'une bande d'hiéroglyphes peints en noir et contenant la légende du : dieu bon, seigneur des deux mondes Ra-nito-neb (prénom d'Amentouónkh, le fils du Pharaon Amenophis III, de la XVIII^e dynastie) et de la royale épouse, la grande, Amen-ónkhsen, (Onkhs-n-Amon) la vivante. (AN.)*

Un étui parfaitement semblable et portant la même inscription se trouve dans le Musée Britannique; v. ma *Lettre sur les monuments Égyptiens portant des légendes royales*, Pl. XIII. n. 141 et p. 76.

42. *Terre émaillée. ÉTUI A COLLYRE, dans la forme d'un petit vase à anse. (AN.)*

43. *Os. Petit VASE A COLLYRE à anse. (AN.)*

44. *Bois. ÉTUI A COLLYRE, avec un couvercle mobile en ivoire, et un trou pour y placer le style. (AN.)*

45. *Pierre calcaire. ÉTUI A COLLYRE, orné d'un singe debout, qui tient l'étui dans ses bras, sur le devant, b, la figure d'un cynocéphale ou hippopotame (?) dressé, très grossièrement gravée à trait. (CI.)*

46. *Jonc. Double ÉTUI A COLLYRE, composé de deux canons de roseaux, réunis, l'un contenant encore les restes du collyre. (AN.)*

Planche XXXII.

47. *Ivoire. Double ÉTUI A COLLYRE, muni de*

deux trous, l'un au milieu, l'autre de côté, pour y placer les styles. (AN.)

F. 50. *Bois*. ÉTUI A COLLYRE à cinq compartiments et avec le STYLE en *bois*, pour l'application du collyre sur les sourcils et les paupières. Les quatre coins de l'étui portent chacun une légende hiéroglyphique; au milieu et sur le devant se trouve une cinquième légende, du *scribe Titéï*. (AN.)

51. *Bois*. ÉTUI A COLLYRE comme le précédent, avec le STYLE, également en *bois*, et le couvercle mobile en *ivoire*.

53. *Albâtre*. ÉTUI A COLLYRE imitant la forme d'une *tige* et d'une *fleur de lotus* épanouie. (AN.)

54. *Verre coloré dans sa masse*. ÉTUI A COLLYRE comme le précédent. (AN.)

55. *Bois*. ÉTUI A COLLYRE comme le précédent. (CI.)

58. *Bronze*. STYLE pour l'application du collyre, s'élargissant et arrondi vers les deux bouts. (AN.)

59. *Bronze*. STYLE comme le précédent, mais arrondi seulement vers l'un des bouts. (AN.)

60. *Bronze*. STYLE comme le n. 58, mais plus orné. (AN.)

61. *Bois*. STYLE comme le n. 59.

62. *Bronze*. STYLE pour l'application ou la préparation du collyre, l'une des extrémités munie d'une petite cuiller en forme de coquille. (AN.)

63, 64. *Bronze*. STYLES A COLLYRE, dont l'un des bouts est aplati en forme d'une petite cuiller. (AN.)

65, 66. *Bronze et hématite*. DEUX STYLES A COLLYRE en *hématite*, fixés dans des manches en *bronze*. (AN.)

F. 69. *Terre émaillée.* STYLE A COLLYRE, ayant été fixé dans une manche comme les précédentes.

74. *Ivoire ou os.* STYLE comme le précédent, mais plus aplati vers le bout.

76. *Bois.* Statuette de femme nue, portant un grand VASE sur le dos. Ce vase paraît avoir été destiné à contenir la poudre à collyre ou quelque autre cosmétique. Le couvercle manque. — *Haut.* 0.175. (AN.)

78. *Ivoire.* Statuette comme la précédente, mais portant le VASE sans couvercle sur la tête, et avec un singe grim pant sur son flanc gauche. La statuette est placée sur une base en *bois.* — *Haut.* 0.17. (AN.)

Planche XXXIII.

79, 80. *Bronze.* MIROIRS avec les manches en *bois.* — *Haut.* avec le manche 0.24 et 0.245. (AN.)

82. *Bronze.* MIROIR avec le manche en *bronze.* — *Haut.* avec le manche 0.24. (AN.)

83. *Bronze.* MIROIR comme le précédent, mais le manche ornée d'une tête d'Hathor, avec les oreilles de vache. — *Haut.* avec le manche 0.275. (CI.)

84. *Bronze.* MIROIR avec le manche en *albâtre.* — *Haut.* avec le manche 0.255. (AN.)

92. *Bronze.* MIROIR, dont le manche manque, muni d'une inscription hiéroglyphique gravée à trait, 92 b. Cette inscription, dont les signes sont peu lisibles, était placée sur le miroir, de sorte qu'en le tenant par le manche, on avait les signes tournés le dessus dessous devant ses yeux. Elle paraît contenir le nom propre Pet-ré ou Petéphré (Potifar) du propriétaire (?) du miroir. — *Haut.* 0.125 (AN.)

F. 93. *Bronze*. MIROIR double en forme de boîte, les deux parties unies par une charnière et garnies d'anses sur la surface extérieure; une troisième anse à la charnière. Les surfaces intérieures, 93 *b*, sont d'un poli parfait (AN.)

G. BIJOUX ET OBJETS DE PARURE.

§ 1. ORNEMENTS DE LA TÊTE.

Planche XXXIV.

G. 1. *Argent et or*. DIADÈME d'un Pharaon Égyptien. Cet objet, unique jusqu'à présent, est formé d'un bandeau d'*argent doré*, muni le long des deux bords d'une série de petits anneaux ou grains plats de *terre émaillée* jaunes et verts, et orné de 31 petites pende-loques de *verre* coloré en forme de larmes, distribuées à distances égales autour du bandeau. La partie antérieure est ornée d'un *uréus* en *or*, (v. 1 *b.*); deux fleurs de *lotus* et un *cercle d'argent doré*, incrustés en *verre* coloré, forment le noeud à la partie postérieure du diadème. (AN.)

Ce diadème fut trouvé sur la tête, au-dessus des linceuls de la momie du Pharaon Enentef, dans un cercueil entièrement doré, portant la légende hiéroglyphique de ce monarque, et conservé actuellement dans le Musée Britannique. Le cercueil était placé dans un sarcophage qui n'avait jamais été détaché du roc, dans lequel le petit tombeau du Pharaon avait été creusé, sur la montagne Il-dra-aboul-Naggia, à Gournah. Le Sr. Athanasi acheta le cercueil des Arabes, qui en 1827 l'avaient retiré du tombeau, et brisé la momie dans l'espoir de trouver des trésors. Le diadème vendu séparément, fut acquis par

M. le Chev. d'Anastasy, avec la collection duquel il passa dans le Musée Néerlandais en 1828. Le cercueil et un scarabée en jaspe vert sur une base en or ou en argent doré, devinrent la propriété du Musée Britannique avec la collection de feu M. Salt, en 1835. La momie d'un prêtre, vendue comme appartenant à la caisse royale, y avait été placée par les Arabes pour remplacer celle du monarque, qu'ils avaient brisée. La haute antiquité (le pharaon Eneufef appartient à une des huit premières dynasties), aussi bien que le genre du travail et la conservation parfaite du diadème, lui revendiquent un premier rang parmi les monuments les plus intéressants et les plus curieux que l'antiquité Égyptienne nous ait légués.

V. la *Lettre sur les monum. Égypt. portant des légendes r.* etc. Pl. II. n. 22, p. 28, et *Lettre à M. DE WITTE*, publiée dans la *Revue archéolog.* IV. Année 1848.

G. 2, 3. *Or.* ANNEAUX avec une petite ouverture dans la circonférence; ayant peut-être servi d'ornements de chevelure. (AN.)

5.	} <i>Cornaline et agate.</i> ANNEAUX comme les précédents. (AN.)
6.	
9.	
35.	
37.	

50. *Ivoire.* ANNEAU comme les précédents. (AN.)

51. *Cornaline, agate et quartz.* ORNEMENT D'OREILLE, formé de sept pierres taillées à facettes, et enfilées à un cordon rouge composé de plusieurs fils tressés et ayant l'un des bouts terminé par un bouton. (AN.)

53, 55. *Or.* Deux paires de BOUTONS, dont les uns s'ajustent aux autres par une espèce de tuyau, v. 53 *b.* Ces boutons peuvent avoir servi d'ornement de chevelure, si leur vraie destination n'a pas été d'unir les bouts d'un manteau ou de quelqu'autre habit. (AN.)

G. 57. }
 62. }
 63. } *Ivoire* ou *os*. BOUTONS ayant peut-être servi
 69. } d'ornement de chevelure. (AN.)
 72. }

73—82. *Or*. BOUCLES D'OREILLE de formes différentes; le n. 77 avec un pendant et perles; le n. 79 orné d'un buste de femme; le n. 81 orné d'un bouton et le n. 82 formé par un serpent à tête de chèvre. (AN.)

83. *Argent*. BOUCLE D'OREILLE orné d'un bouton. (AN.)

84, 90. *Bronze*. BOUCLES D'OREILLE, le n. 90 terminé par une tête de boeuf ou de chat (?). (AN.)

§ 2. COLLIERS.

Planche XXXV.

91. *Or*. COLLIER composé de 22 figures imitant des vases à libation et bordées de petits grains; les deux bouts sont formés de grains en *verre* alternés avec les figures de chats couchés, des yeux symboliques et d'autres ornements en *cornaline*.

92. *Or* etc. COLLIER composé de 59 ornements imitant la forme de vases ou de bouteilles, bordés de petits grains; les deux bouts formés chacun de deux scarabées d'un ornement ovale en *Pierre dure* ou *hématite*, et deux ornements semblables en *cornaline*, séparés par de petits anneaux en *or*. (AN.)

93. *Or* etc. COLLIER composé de 17 ornements imitant la forme de fleurs de lys, bordés de petits or-

nements oblongs en *or*, les bouts formés chacun par deux groupes de 8 et 10 grains en *cornaline* et 3 petits ornements oblongs en *or* (AN).

G. 94. *Or* etc. Grande CHAÎNE, travaillée avec beaucoup d'art en gourmette de fil d'*or*, et ornée d'un grand scarabée en *jaspe vert* monté en *or*. Sur la partie plate du scarabée, v. 94 *b*, une inscription hiéroglyphique de 11 lignes, contenant la légende ordinaire des scarabées funéraires. Sur le corselet du scarabée le nom du défunt Thoth (?), sur la momie duquel cette chaîne doit avoir été trouvée. — *Long. de la chaîne*, 1.33. (AN.)

95. *Or* etc. COLLIER de petits grains, orné de 16 feuilles incrustées en pâte brune, bleue et verte; l'un des bouts terminés par un grain en *cornaline* (AN.)

Planche XXXVI.

96. *Or* etc. COLLIER composé de grains, de poissons *Latus*, de vases, de pendeloques en *cornaline* et en *or*. Dans le milieu un ornement ovale en *cornaline*, offrant sur la partie plate les figures gravées au trait d'un *sistre* à tête d'Hathor, flanqué de deux *uréus*, au-dessus du signe *dominion*. (AN.)

Il n'est pas certain que ce collier ait été trouvé dans son état actuel. Une note dans l'Inventaire de la collection d'Anastasy, dit: »qu'on l'a composé»; cependant je ne crois pas qu'on doive entendre cette expression, comme si les pièces formant ce collier, ou les autres auxquels la même remarque est appliquée, n'y eussent pas réellement appartenu, ou qu'elles ne se fussent pas suivies dans le même ordre. L'auteur de l'Inventaire me

semble avoir voulu indiquer par sa note, que quelques-uns des colliers avaient été restaurés ou enfilés de nouveau, le fil original ayant été rompu, ou étant devenu trop faible pour tenir les objets.

G. 97. *Or* etc. COLLIER formé de grains et de vases en *or* et en *cornaline*; au milieu une tête d'Hathor en *cornaline*. (AN.)

98. *Cornaline* etc. COLLIER formé de 22 figurines d'Horus accroupies et de 22 petits vases alternés, séparés par des grains en *cornaline*. Au milieu l'emblème des *bandages* funéraires entre deux pendeloques en *cornaline*, et deux ornements ovales en *or*; à chacune des deux extrémités du collier également un ornement en *or*. (AN.)

99. *Or*. COLLIER formé de vases *héris* (symboles du cœur), d'yeux symboliques, de plaques avec l'oeil symbolique, de poissons, de mouches, de scarabées en *cornaline*, *lapis lazuli*, *hématite* etc., séparés par des grains en *cornaline* et en *or*. Au milieu, entre deux têtes de lion en *or*, une plaque ovale en *cornaline*, à laquelle est attachée, par un cordon formé de petits grains en *or*, une amulette en *lapis lazuli* montée en *or* et portant en relief l'image d'une vache entre 6 tiges de papyrus (?) également travaillées en *or*; au-dessous de cette amulette une figurine en *or* d'une divinité Typhoniennne. (AN.)

Même observation que pour le collier n. 96.

100. *Or* etc. COLLIER formé de grains en *or* et de 20 yeux symboliques en *cornaline*, *lapis lazuli*, *agate*, *hématite*, *granit*; au milieu un hippopotame

dréssé, emblème de Taoëri, la compagne de Typhon, en *or*. (AN.)

Planche XXXVII.

G. 101. COLLIER formé de grains en *or*, *cornaline*, *émail vert*, *bleu*, etc., et orné de pendeloques et de cynocéphales accroupis en *cornaline*; au milieu une grande pièce ovale en *cornaline*, à laquelle sont attachés 3 ornements en forme de collets, dont deux en *or*, celui du milieu en *terre émaillée*; à ce dernier est suspendu par un cordon, formé de petits grains en *or*, une fleur de lys également en *or*. (AN.)

Même observation que pour les nn. 96, 99.

102. *Bronze doré*. COLLIER formé d'une chaîne ornée de 22 demi-globules, dont deux manquent à présent, et munie de deux crochets pour unir les extrémités. (AN.)

103. COLLIER formé de grains, de globules, de petits cylindres etc. en *émail vert*, *bleu*, *cornaline*, *agate*, *cristal*, *or*, etc. (AN.)

104. COLLIER formé de grains, petits cylindres et autres ornements ovales, et orné de pendeloques imitant la forme de fleurs et de vases, en *émail*, *cornaline*, *verre coloré*, etc.; au milieu un ornement en *cornaline*, et quelques grains en *or*. (AN.)

Même observation que pour les nn. 96, 99 et 101.

105. COLLIER formé de pierres carrées, de petits serpents d'yeux symboliques, pendeloques, pe-

tits vases *heri*, scarabées etc., en *cornaline*, *lapis lazuli*, *terre émaillée*, entremêlés de petits grains en *or*. (AN.)

G. 106. COLLIER formé de cylindres, d'un contre-poids de collier, d'un cynocéphale, de scarabées, de l'oeil symbolique, d'ornements rhomboïdes, d'un poisson et d'un collet, en *cornaline*, *agate*, *améthyste*, *terre émaillée*, *granit*, etc., entremêlés de grains en *cornaline*; au milieu une plaque carrée en *terre émaillée* ou *porcelaine*. (AN.)

Même observation que pour les nn. 96, 99, 101 et 104.

Planche XXXVIII.

107. COLLIER formé de grains, cylindres, petits grains aplatis, yeux symboliques, une oie, en *cornaline*, *agate*, *terre émaillée* de diverses couleurs etc., orné d'une amulette représentant les bandages funéraires, et d'une figure d'Horus accroupi; au milieu une pendeloque en *terre émaillée* imitant un onyx.

Même remarque que pour les nn. 96, 99, 101, 104 et 106.

108. COLLIER formé de grains, petits grains ou anneaux aplatis, coraux de diverses couleurs, ornements en forme de larme, etc., en *émail*, *agate*, *cornaline*, *terre émaillée*, *cristal*, etc., et orné de deux crocodiles, d'une figure d'Horus enfant accroupi, et d'une autre de Typhon debout, en *terre émaillée verte et jaune*; au milieu une plaque en *plomb*, sur la

face antérieure de laquelle les figures en relief d'un homme avec une vache, et sur la face postérieure un oiseau debout sur une branche. (AN.)

Ce collier fut trouvé sur une momie de jeune fille, dont la tête est conservée dans le Musée parmi les FRAGMENTS DE MOMIES, M. 95.

G. 109. COLLIER formé de grains de différentes formes et orné d'yeux symboliques, d'une truie, d'un autel à quatre bases (le soi-disant nilomètre), d'un scarabée, d'une déesse nue debout et d'une figurine d'Horus accroupi, en *émail* de diverses nuances, *cornaline*, etc. (AN.)

110. COLLIER formé de grains, cylindres, un scarabée, un Horus accroupi et figures symboliques, en *émail* de diverses nuances, *agate*, etc. (AN.)

111. COLLIER formé de coquillages naturels, séparés par des petits anneaux en *émail*. (AN.)

112. COLLIER formé de calices de lotus en *émail* et de grains en *agate* alternés; au milieu une grande pièce ovale en *agate*. (AN.)

113. COLLIER formé de grains en *cornaline* et en *or* alternés, orné de deux amulettes en *cornaline*, représentant le disque avec le croissant, et de deux autres amulettes de forme ovale en *terre émaillée*, dont l'une offre sur l'une des faces l'inscription hiéroglyphique: *le fils bienfaisant d'Amon-ra*, sur la face opposée un ornement en creux; l'autre amulette porte sur le dessus l'oeil symbolique, sur la partie plate un hippopotame dressé. Au milieu du collier une égide en *agate* de *Cnoup his criocéphale*. (AN.)

G. 114. COLLIER formé de grains et de coraux en *émail* de diverses couleurs. (AN.)

Planche XXXIX.

115. COLLIER formé de grains, anneaux, cylindres, en *émail*, *verre*, *cristal*; au milieu une globule entre deux petits cylindres en *or*. (AN.)

Même remarque que pour les nn. 96, 99, 101, 104, 106 et 107.

116. COLLIER formé de grains, anneaux, cylindres en *émail de diverses couleurs*, *émail doré* et en *or*. (AN.)

117. COLLIER formé de cylindres et globules en *terre émaillée dorée* et *quartz bleuâtre* alternés. (AN.)

Même remarque que pour les nn. 96, 99, 101, 104, 106, 107 et 115.

118. COLLIER dont les extrémités sont formées de plusieurs ornements ronds et plats, imitant la partie supérieure d'une fleur épanouie, en *émail* de diverses couleurs, *rouge*, *verte* et *jaune* alternées, de grains en *quartz* ou *cristal bleuâtre* et en *cornaline*, et d'ornements ovales en *hématite*. La partie de milieu du collier est formée de cinq rangs de grains en *cornaline* et en *or*, de petits anneaux en *émail* de diverses couleurs, de cylindres en *agate*, et d'ornements ovales en *or*; le dernier rang est orné de six petits vases et d'une pendeloque imitant une fleur, en *cornaline*. (AN.)

G. 119. COLLIER dont les extrémités sont formées de quatre groupes chacun de 6 grains, en *quartz bleuâtre* et *verre bleu foncé*, séparés par un ornement ovale, en *cornaline* et des grains en *or*. La partie principale du collier s'élargissant vers le milieu, est composée de petits anneaux en *émail* de diverses couleurs, et de cylindres en *or*. (AN.)

121. COLLIER formé de grains en *améthyste*; au milieu un scarabée en *jaspe verdâtre*, avec inscription hiéroglyphique sur la partie plate, et entre deux autres scarabées en *cristal*. Les extrémités du collier sont munies d'un fermoir en *or* imitant un noeud. (AN.)

Le Musée possède un autre collier semblable, n. 120, mais avec les grains en *cornaline* et le scarabée du milieu placé entre deux cylindres et deux grains en *émail*

122. COLLIER à deux rangs, les extrémités formées de petits grains et d'anneaux alternés, en *terre émaillée noire* et *jaune*. La partie du milieu composée de petits anneaux en *terre émaillée bleue* entremêlés de quelques grains en *terre émaillée noire* et en *cornaline*. L'un des deux rangs est orné des figurines d'*Horus* (ou de *Pascht Léontocéphale*?), la tête surmontée du *Pschent* et de *Phtah Pataeque*; l'autre rang porte au milieu une figurine de ce dernier dieu. (AN.)

123. COLLIER à deux rangs, formé de 8 groupes de petits cylindres en *émail bleu*, alternés par 10 groupes de grains en *émail bleu* et *noir*; le milieu orné d'une feuille en *émail bleu*. (AN.)

The first part of the paper is devoted to a general
 consideration of the subject, and to a statement of the
 objects to be attained. It is then divided into three
 parts, the first of which is devoted to a description
 of the nature and extent of the disease, and to a
 statement of the symptoms which attend it. The second
 part is devoted to a description of the nature and
 extent of the disease, and to a statement of the
 symptoms which attend it. The third part is devoted
 to a description of the nature and extent of the
 disease, and to a statement of the symptoms which
 attend it.

§ 2. ANNEAUX ET BAGUES.

Planche XL.

G. 124, 127. *Terre émaillée.* BAGUES portant au chaton, le nom et un titre d'Amon-Ra, en creux.

130. *Bronze.* BAGUE comme les précédentes, avec l'image d'un *Pharaon*, entre celles d'Amon et de Phré, et le titre *Phré ou Pharaon, seigneur des deux mondes.*

131. *Argent.* BAGUE avec un chaton mobile formé d'un scarabée en *lapis lazuli*, monté en *or*, et portant sur la partie plate les figures d'Amon-Ra et Mouth-Pascht (Neith) *discophore.*

132. *Or.* BAGUE portant au chaton l'image de Neith assise.

136. *Or.* BAGUE portant au chaton l'image de la déesse Sovan ou Souan, l'Ilithya ou la Lucina Égyptienne, assise.

137. *Jaspe vert.* BAGUE portant au chaton la représentation en relief de la *barque*, avec le *disque* du Soleil entre deux cynocéphales; ce relief en *or.*

139. *Bronze.* BAGUE avec l'image en creux d'Osiris au chaton.

140. *Or.* BAGUE double, avec les images d'Isis céleste.

142—150. *Bronze.* BAGUES portant au chaton des légendes divines ou sacrées.

152—160. *Cornaline rougeâtre.* BAGUES dont quelques-unes portent au chaton la figure d'une *déesse*, (154), d'un *hippopotame* dressé, l'emblème de Ta oer

(155), de la tête symbolique d'Hathor (156), de l'oeil symbolique (157), etc.

G. 161. Or. BAGUE ornée de la figure d'un sphinx.

162, 164, 165. Or. BAGUES portant au chaton l'image en creux de l'*hippopotame* dressé; le n. 162 a un chaton mobile en *stéatite*, monté en or.

166. Or. BAGUE ornée d'une *grenouille* mobile en *cornaline*.

Achetée à Londres à la vente de la collection du Sr. ATHANASI.

167. Terre émaillée. Chaton de BAGUE, avec l'image en creux de l'*hippopotame* dressé.

170. Terre émaillée. BAGUE ornée de la figure en relief du *scarabée*.

172. Or. BAGUE avec le chaton en *cornaline*, orné de la figure en creux d'une *écrevisse*.

177. Terre émaillée. Chaton de BAGUE, avec la figure de l'*Uréus* dressé.

179. Terre émaillée. BAGUE ornée de la figure en relief du même animal.

184. Bronze. BAGUE portant au chaton les figures en creux des deux *yeux symboliques* et du signe *bonté*.

185. Terre émaillée. BAGUE ornée de la figure en relief du *lion couchant*.

190, 196. Terre émaillée. BAGUES ornées des figures de l'*oeil droit symbolique*, travaillé à jour (190), ou incrusté en *émail* de diverses couleurs (196).

202. Or. BAGUE portant au chaton un prénom royal, ou une légende divine (?), en creux.

203. Bronze. BAGUE, avec un *scarabée* mobile

en *jaspe*, portant sur la partie plate un prénom royal, ou une légende divine (?) (L'ESCL.)

G. 204. *Terre émaillée*. BAGUE avec un cartouche au chaton, surmonté du *disque* entre deux *plumes d'autruche*.

205 *Bronze*. BAGUE portant au chaton un cartouche.

206. *Terre émaillée*. BAGUE portant au chaton le prénom royal Ré-nofre-nito (ou nicheper).... n-(ré), d'Amenophis IV, fils d'Amenophis III de la XVIII^e dynastie.

207. *Or*. BAGUE, avec le chaton en forme carrée mobile en *lapis lazuli* monté en or, et portant sur les deux faces le prénom Ré-men-to (ou Ré-men-cheper) *le dieu bon, seigneur des mondes*, de Thouthmes III de la XVIII^e dynastie.

208. *Bronze*. BAGUE, avec un scarabée en *terre émaillée* mobile, au lieu de chaton. Sur la partie plate du scarabée le même prénom que le précédent.

210. *Terre émaillée*. BAGUE, avec un chaton très-élongué, et portant une variante du même prénom.

211. *Or*. BAGUE portant au chaton les signes de l'étendard du même Pharaon.

212. *Terre émaillée*. BAGUE portant au chaton le cartouche prénom de Ré-mé-neb, du Pharaon Amenôtp III de la XVIII^e dynastie.

217. *Terre émaillée*. BAGUE, avec le prénom Ré-nito (ou nicheper)-neb, du Pharaon Amenuônch, fils d'Amenophis III de la XVIII^e dynastie, sur le chaton.

227. *Terre émaillée*. BAGUE, avec le nom d'Amen-

mei-Rhamses, ou Rhamses II, Meiamoun de la XVIII^e dynastie.

Planche XLI.

G. 228. *Argent.* BAGUE, avec un chaton mobile formé d'un scarabée monté en argent, et portant sur la partie plate le cartouche nom, *Sche-n-ra*, avec les titres *fil*s (du soleil) et *vivificateur*.

229. *Argent.* BAGUE comme la précédente, le scarabée muni sur la partie plate de la légende hiéroglyphique d'*Amon-ra*.

231. *Bronze.* BAGUE comme la précédente, le scarabée portant sur la partie plate la figure d'un enfant.

232. *Or.* BAGUE comme la précédente, le scarabée en *améthyste*, monté en *or*, et portant sur la partie plate l'emblème de *la vie*, d'où sortent *deux bras*.

234, 235, 236. *Or.* BAGUES comme la précédente, les scarabées en *terre émaillée*, avec légendes hiéroglyphiques; celle du n. 235 offre les signes du cartouche prénom de Thouthmes III de la XVIII^e dynastie.

238. *Argent.* BAGUE avec un chaton en forme ovale, et portant la légende hiéroglyphique de la déesse *Pascht*.

247. *Terre émaillée.* BAGUE ornée de la figure en relief du *scarabée*.

249. *Bronze.* BAGUE, portant sur le chaton les figures en creux d'un *aigle planant au-dessus d'un lion*.

(Travail Grec ou Romain).

250. *Bronze.* BAGUE comme la précédente, por-

tant sur le chaton la figure en creux d'un *lièvre* (ou *âne?*) assis.

G. 257, 258. *Terre émaillée*. BAGUES doubles; le n. 257 orné de signes hiéroglyphiques sur le chaton.

259. *Os*. BAGUE, ornée de la figure d'un *chat* assis.

260. *Bronze*. BAGUE avec un chaton mobile en *terre émaillée*, représentant une *vache* couchée; sur le dessous de la base de cette vache la figure en creux d'une *truie* (?).

261. *Argent*. BAGUE ornée de *deux mains unies*.

262. *Terre émaillée*. BAGUE ornée sur le contour des figures en relief de *deux éperviers* discophores, assis.

263. *Or*. BAGUE formée d'un *uréus*, dont les extrémités entrelacées sont terminées, l'une par la tête d'*uréus* discophore, l'autre par celle d'un *serpent*.

266. *Or*. BAGUE avec chaton carré mobile en *terre émaillée*, monté en *or*, et portant sur les deux faces des titres hiéroglyphiques d'une ancienne époque: *l'épervier d'or des vaillants* (266a) et: *le seigneur de la haute et la basse Égypte, se manifestant sur, ou dans la justice*.

268. *Os*. BAGUE, avec chaton ovale en *terre émaillée*.

274, 275. *Bronze*. BAGUES avec chatons carrés.

287. *Terre émaillée*. ANNEAU très-large, et orné des figures travaillées à jour de deux *divinités hiéracocéphales* accroupies, sur le contour.

292. *Plomb*. BAGUE à trois anneaux.

293. *Argent*. BAGUE portant au chaton l'image en creux de *Jupiter-Serapis* assis.

294. *Or.* BAGUE à trois anneaux, ornés des bustes en relief d'*Harpocrate*, entre Isis (anneau droit) et Jupiter Serapis (anneau gauche).
- G. 296. *Or.* ANNEAU formé par une spirale dont les deux extrémités sont terminées par des bustes d'*Isis discophore*.

Ces deux anneaux n. 294 et 296 sont de travail Grec.

297. *Fer.* ANNEAU à clef.
Travail Grec ou Romain.

298. ANNEAU sans ornement.

Le Musée possède à peu près une vingtaine d'anneaux semblables, d'un diamètre de 0.021 à 0.027, et dont l'usage n'est pas trop certain. Ils peuvent avoir servi d'ornement, et en même temps à remplacer la monnaie chez les Égyptiens.

§ 4. BRACELETS.

316. *Or.* Grand BRACELET plat. *Diam.* 0.105, *larg.* 0.017.

318. *Or.* Grand BRACELET bombé *Diam.* 0.10, *larg.* 0.05.

Le Musée possède de chacun de ces bracelets, n. 316 et 318, une paire.

320. *Or.* BRACELET comme le précédent, orné sur le contour du cartouche prénom, Ré-men-to (ou Ré-men-cheper) de Thouthmes III de la XVIII^e dyn., précédé et suivi des titres, *dieu bon*, et *vivificateur*. *Diam.* 0.09, *larg.* 0.037.

- 321, 324. *Or.* DEUX BRACELETS formés de six bandes, dont les deux du milieu plus longues servent à fermer l'ouverture du bracelet. *Diam.* 0.06 et 0.04; *larg.* 0.015 et 0.01.

Le Musée possède une paire de chacun de ces bracelets.

326. *Or.* BRACELET. *Diam.* 0.06,

Planche XLII.

G. 328. *Ivoire*. BRACELET. — *Diam.* 0.07.

331. *Fer.* BRACELET, les extrémités terminées en tête de serpent. (AN.)

334, 335. *Fer.* BRACELET, avec chaton rhomboïde orné d'une lame de *bronze*, avec l'image du CHRIST, ou d'un *Saint*, en creux. — Le n. 335 offre le chaton de l'autre bracelet de la même paire.

§ 5. AUTRES ORNEMENTS.

337. *Or.* Ornement de quelque vêtement, garni d'une bélière, portant sur la partie antérieure une fleur entourée de sept autres fleurs plus petites, chacune de cinq pétales, et le long du bord, d'autres ornements en grains d'or. (AN.)

Le Musée possède une paire de ces ornements.

339. *Or.* Fragment d'une LAME, avec des signes hiéroglyphiques. (AN.)

§ 6. ORNEMENTS DIVERS PROVENANT DE COLLIERS ET DE BAGUES.

362. *Or*, avec incrustations en *émail* de diverses nuances. *Calice de lotus*; sur la face postérieure (a) la légende hiéroglyphique avec le prénom de Thouthmes III de la XVIII^e dynastie. — Les deux pièces latérales en *or*, tenant à la monture de l'ornement par des cordons qui passaient de haut en bas, sont percés d'une quantité de petits trous,

ayant servi probablement à fixer l'objet sur un habit, ou quelque autre ornement dont il faisait partie. (AN.)

G. 364. *Terre émaillée. Calice de lotus*, les trois pétales extérieurs en émail bleu, sortant d'un bouton rougeâtre.

365. *Or.* ORNEMENT en forme de grappe de raisin. (AN.)

370—377, 380—382, 384. *Terre émaillée.* ORNEMENTS de colliers, imitant la forme de fleurs, feuilles, fruits etc.

385—388. *Cornaline et terre émaillée.* PENDELOQUES de colliers, imitant la forme de petits vases, fleurs etc.

389—392. *Cornaline, terre émaillée de diverses nuances, verre.* ORNEMENTS, imitant la forme de petits vases (389); larmes (390) et cylindres (391, 392).

393—396. *Terre émaillée*, imitant un conglomérat de substances jaunes entourées de bords rouges, dans un fond bleuâtre traversé de veines noires (393), *cornaline* (394, 395) et *cristal de roche*. ORNEMENTS de diverses formes: cylindrique, conique, rhomboïde et ovale.

398. *Or.* Petit PENDANT OU PENDELOQUE.

§ 7. ORNEMENTS GNOSTIQUES.

400. *Jaspe vert.* ABRAXAS PANTHÉE. Le dieu Soleil, l'être suprême, à tête de coq, le corps terminé par deux serpents, avec un fouet dans la droite élevée et un bouclier dans la gauche. Sur ce

bouclier et dans le champ de l'intaglio, à côté et au-dessous du dieu, se trouvent des inscriptions en caractères et sigles Grecs, composées en partie des cinq voyelles combinées de diverses manières. Sur le revers (b) l'inscription ΟΣΠΕΣ. — *Diamètre* 0.02 et 0.016. Nous avons ajouté une représentation de cet Abraxas à double grandeur de l'original.

G. 401. *Calcédoine* ou *cristal de roche*. Pierre ovale offrant sur l'une face l'inscription ΕΠΑΩΧ
ΘΥΛΑΖΑΡ', et sur le revers ΣΩΣΑΜΙΜ
ΑΩΚΑΙΚΕΧ. -- *Diamètre* 0.018 et 0.014.

§ 8. AMULETTES ETC. PROVENANT DE COLLIERS OU DE BAGUES.

Planche XLIII.

404, 407, 436. *Terre émaillée*. AMULETTES de forme ovale et ronde; le premier avec les figures en creux de *deux hommes* sur la partie plate.

438, 441. *Terre émaillée*. AMULETTES représentant des paquets liés.

450. *Cristal de roche*. AMULETTE offrant sur la partie plate la figure en creux d'un *griffon*.

Travail Grec.

451. *Talc*. AMULETTE (?) percé de trois trous.

452. *Terre émaillée*. AMULETTE, orné sur une face de la figure d'un *homme* avec une *tige* de lotus dans la gauche, sur l'autre face un *cheval*, au-dessus de ce dernier un *cartouche* dont les signes sont illisibles.

453. *Terre émaillée*. AMULETTES, en forme de

cabochon elliptique, orné sur le dessus de l'*oeil symbolique* en relief, et portant sur la partie plate, le cartouche prénom de Thouthmes III, en creux.

G. 462, 463, 467, 469. *Terre émaillée*. AMULETTES de forme ovale, gravés sur les deux faces; sur le n. 462 le nom d'*Amon-Ra* et un *uréus*; le n. 463, même nom et l'*épervier* debout sur un *uréus dressé*, et le signe de la *vie*; le n. 467, un *homme* debout avec deux *tiges de lotus* dans les mains, et sur le revers un *nom propre*; le n. 469, un *Pharaon*, et sur le revers la légende: *multitude de tous les biens*.

481, 482, 483, 489. *Terre émaillée*. AMULETTES de forme ovale, gravés sur une face; 481 porte le nom de *Chons*; 482 les signes *seigneur* (de la) *vérité*, une partie peut-être du prénom d'*Amenôtp III*; 483 le prénom *Re-men-cheper* de Thoutmes III de la XVIII^e dyn.; 489 deux personnages accroupis l'un vis-à-vis de l'autre, et coiffés du *Pschent*, ou chacun d'une des deux parties du *Pschent*.

494, 495, 499, 500, 501, 502 et 503. *Terre émaillée*. AMULETTES de forme ovale, gravés sur les deux faces, et portant sur une des faces des pré-noms de Pharaons Egyptiens; tels que: *Ré-neb-niroeis* (?), d'*Ahmes*, le chef de la XVIII^e dynastie, sur le revers un *singe* accroupi au-dessus du signe *or* (n. 494); *Re-men-cheper*, de Thouthmes III, sur le revers le nom d'*Amon* au-dessus d'un scarabée avec les ailes éployées (495); le prénom et le nom *Ré-na-nicheper-Amenôtp*, d'*Amenophis II*, (499); *Ré-neb-mé*, d'*Amenophis III*, sur le re-

vers le nom de la royale épouse *Taja* (500, 501, 502); *Ré-sôr-nicheper-sôtp-n-re*, et sur le revers le nom *Amen-mei-Hôr-hem-hbéï*, *Horus*, tous de la même XVIII^e dynastie.

G. 504. *Terre émaillée*. AMULETTE, ou ornement de collier, de forme oblongue, avec le cartouche nom propre d'*Amonmei-Rhamses*, *Rhamses II*, *Meiamoun* de la XIX^e dynastie.

505. *Plomb*. PLAQUE de collier, avec les figures de l'*oeil* au-dessus du *scarabée*, gravées à trait.

506, 508, 510, 512, 527. *Terre émaillée*. AMULETTES en forme de cabochon elliptique, imitant la partie supérieure d'une *coquille porcelaine*, avec l'indication des stries, portant sur la partie plate une tête d'*Hathor*, ornée de deux *uréus* (506 et 508); un ornement composé d'une croix ornée de quatre *uréus* (510); l'inscription hiéroglyphique *mon bien, ma bonté* (512), et quatre *uréus* (527).

536, 537. *Terre émaillée*. AMULETTES en forme de cabochon elliptique, avec l'*épervier* au-dessus du signe de *stabilité*, et flanqué des signes de *la vie* et de *la puissance*, (536) et un animal symbolique, (537) sur la partie plate.

546, 547, 549, 555. *Terre émaillée*. AMULETTES comme les précédents, avec les prénoms royaux: *Ré-n-ka-neb* (?) (547); *Ré-men-cheper*, de *Thouthmes III* (549); *Ré-cheper-neb* peut être d'*Amontouónkh*, un des fils d'*Amenophis III* (546), de la XVIII^e, et *Ré-tseser-me-ré-sôtp-n*, de *Rhamses II Meiamoun*, de la XIX^e dynastie.

G. 556, 559, 566. *Jaspe rouge*, et *agate*. AMULETTES en forme de pendeloques allongées.

571. *Terre émaillée*. PLAQUE de collier carrée, avec les cartouches surmontés de plumes d'autruche: *Ré-tseser-ni-cheper-mei-amon*, *Séti-mei-n-Phtah*, du Pharaon *Séti II*, de la XIX^e dyn.

572, 576, 579. *Lapis lazuli* (572 et 579) et *terre émaillée* (576). AMULETTES de forme carrée. Le n. 572 porte sur l'une des faces la légende *que Pascht accorde des biens*; le n. 576 sur une face le signe de *bonté*, et sur l'autre le même signe avec celui de la *plume d'autruche*; le n. 579 sur une face l'*oeil droit*, sur l'autre une inscription de deux lignes avec un titre (?) de *Phtah*.

585. *Terre émaillée*. AMULETTE de forme carrée, orné sur le dessus de quinze petits *scarabées* en relief, et sur la partie plate d'une *plante* en creux.

586, 587, 588, 590. *Terre émaillée*. AMULETTES de forme carrée avec figures ou légendes en creux sur une ou deux faces: le n. 586 avec un *lion* terrassant un *homme*, sur l'une des deux faces, et sur l'autre un *roi* tuant un *ennemi*; le n. 587 une légende hiéroglyphique; le n. 588 le *scarabée* entre deux *plumes d'autruche* sur une face, et une légende hiéroglyphique de trois lignes sur l'autre; le 590 sur l'une des deux faces, un *cheval* avec un *oiseau* sur le dos.

608. *Marbre*. AMULETTE en forme carrée sans ornements, et muni d'une *bélière*.

613, 614, 615, 616, 622, 626, 627. *Terre émaillée*. AMULETTES en forme de parallélogramme,

ornés sur les deux faces : le n. 613 sur le dessus la tête de *Typhon* en relief, sur le dessous un *lion* en creux et le prénom *Ré-men-chéper* de *Thouthmes* III de la XVIII^e dynastie; les nn. 614 et 615 une tête d'*Hathor* en relief sur le dessus, et le nom d'*Amon* ou l'épervier d'*Horus* en creux, sur le dessous; le n. 616 sur une face l'image de la déesse *Isis* assise sur un trône, sur l'autre le *scarabée*, les deux *barques* du soleil etc.; le n. 622 un *singe* (?) assis; le n. 626 quelques offrandes, parmi lesquelles une *oie* préparée; le n. 627 porte sur les deux faces principales l'image d'*Amon* (c) et du Pharaon *Ré-men-chéper* (a), sur les faces latérales l'image de *Phré*.

Planche XLIV.

G. 628., 631. *Terre émaillée.* AMULETTES comme les précédents, mais légèrement arrondis sur le dessus. Le n. 628 porte sur le dessus le prénom *Ré-men-chéper*, de *Thouthmes* III, et sur la partie plate l'image de *Phré* et un *uréus*; le n. 629 sur le dessus le prénom *Ré-mé-neb* et sur la partie plate le nom *Amenôtp-hik-dsjom*, d'*Amenophis* III, de la XVIII^e dyn.; le n. 630 sur la partie plate une légende hiéroglyphique *l'aimé d'Amon* (?); le n. 631 le nom *Ré-men-mé-si*, dont les trois premiers signes forment le prénom du Pharaon *Séti* I, de la XIX^e dynastie.

637, 641, 643, 646, 648, 651, 652. *Terre*

émaillée, mais le n. 643 *Jaspe*. AMULETTES en forme de parallélogramme, gravés sur les deux faces. Le n. 637 porte sur une face le prénom *Ré-men-chéper*, de *Thouthmes* III, sur l'autre l'image de *Phré* et l'*uréus*; le n. 641 sur une face l'image de *Kneph*, ou d'*Anubis* et, à ce qu'il paraît, les signes des prénoms de *Thouthmes* II ou d'*Amenophis* II, avec ceux d'*Amenophis* III, sur l'autre face le cartouche prénom *Ré-me-neb*, d'*Amenophis* III, entre les cartouches prénoms, *Ré-na-cheper-n*, de *Thouthmosis* II, ou *Ré-na-ni-cheper*, d'*Amenophis* II de la XVIII^e dynastie; le n. 643 sur une face un taureau terrassant un homme, sur l'autre une légende, dans laquelle on lit le cartouche prénom, *Ré-men-mé* de *Séti* I, de la XIX^e dynastie; le n. 644 sur une face le dieu *Horus*, ou *Phré*, au revers le nom d'*Amon-Ré*; le n. 645 une figure *Typhonienn*e entre deux *uréus*, au revers le nom d'*Amon-ré*; le n. 646 le nom de *Phtah*, seigneur de la justice, au revers le nom propre *Amenôtp-neb*; le n. 648 le lion couché avec le disque sur la tête, emblème du dieu *Phré*, au revers une légende incertaine; le n. 651 offre sur la face bombée le cartouche prénom *Ré-men-cheper*, de *Thouthmes* III de la XVIII^e dynastie, sur la face plate deux singes remplissant un grand vase; le n. 652 le prénom *Ré-tseser-ni-cheper-mei-amon*, au revers le nom *Séti men-Phtah*, du Pharaon *Seti* II de la XIX^e dynastie.

G. 653, 658, 660—662. *Lapis lazuli* (653), *Talc* (658)

les autres en *terre émaillée*. AMULETTES en forme de cartouche. Le n. 658 avec le prénom *Ré-mé-ka* et le nom *Amen-hé-net-as*, de la reine *Misaphris*, ou *Méphrès*, de la XVIII^e dynastie; le n. 660 avec le prénom *Ré-tseser-mé-ré-sótp-n*; le n. 661 avec le même prénom, et au revers le prénom *Amonmei-Rhamses*, du Pharaon *Rhamses II Meiamoun* de la XIX^e dynastie; le n. 662 avec le prénom *Ré-mé-men* de *Séti I* de la même dynastie. G. 663—668. *Terre émaillée, ivoire ou os, cristal de roche et stéatite*. AMULETTES en forme de cylindre, comme les cylindres Babyloniens. Le n. 663 *terre émaillée* avec le cartouche nom *Amen-hem-hé*, de la XII^e dynastie, suivi du titre *l'aimé de Sebek, le seigneur de tous les biens*; le n. 664 en *ivoire* avec un vase entre deux personnes assises, et une troisième figure debout; le n. 665 en *terre émaillée*, avec un roi en costume Perse et portant un diadème et le n. 666 en *terre émaillée* avec les figures de six personnes en diverses positions; le n. 667 en *stéatite*, avec un *chevreuil* et autres animaux, et le n. 668 en *cristal* avec quatre *hippopotames* dressés.

672. *Terre émaillée*. AMULETTE représentant le *croissant* et le *disque* combinés.

673, 679. *Grès rouge et terre émaillée*. AMULETTES représentant le *disque* du soleil se couchant derrière les *montagnes*.

680. *Or*. AMULETTE représentant l'*oeil symbolique* droit d'*Horus*.

G. 682. *Terre émaillée.* PLAQUE de collier avec l'image en relief de l'*oeil symbolique droit.*

684, 694, 695. *Terre émaillée.* AMULETTES de forme carrée, portant, en relief ou travaillé à jour, l'*oeil symbolique droit*; le n. 694 offre sur le revers la tête de *Typhon.*

696., *Stéatite*, 696 *terre émaillée* la pupille incrustée en *quartz laiteux*; 707, 721—723, 779, 857 en *terre émaillée*, 878 en *stéatite*, 896 en *Pierre Lydienne*, 912 en *granit*, 955 et 989 en *cornaline.* AMULETTES représentant le même *oeil symbolique droit*; le revers du 696 avec la légende d'*Osiris le seigneur du ciel le modérateur de la vie, le dieu grand*; le revers du 857 avec le signe de *bonté.*

Planche XLV.

1008, 1015, 1018, 1019, 1022. *Terre émaillée.* AMULETTES ovales représentant l'*oeil symbolique droit*; les 1018 et 1022 portent sur le revers le cartouche prénom *Ré-men-cheper* de *Thouthmes III* de la XVIII^e dynastie; le 1019 le nom d'*Amon-ra.*

1023. *Terre émaillée.* AMULETTE en forme de pendeloque, avec la figure en relief du même *oeil symbolique droit*, sur la partie bombée.

1024, 1026, 1032. *Terre émaillée.* AMULETTES représentant l'*oeil symbolique gauche*; le 1032 en forme de cabochon elliptique offre sur la partie plate les figures en creux de deux *hommes* tenant un *arbre.*

1033, 104. *Or. et argent.* AMULETTES représen-

tant le même *oeil symbolique gauche*; le n. 1033 a été incrusté, le n. 1034 est travaillé à jour.

G. 1035, 1036, 1038—1040, 1042—1044, 1047, 1051 et 1052. *Terre émaillée*. AMULETTES représentant les deux *yeux symboliques* opposés ou combinés de diverses manières; le n. 1039 porte sur le revers la figure en relief de l'*oeil symbolique droit*.

1053—1056. *Terre porcelaine*; 1057, 1059, *stéatite*; 1060 *verre*, 1062 *terre émaillée* et 1063 *stéatite*; 1064 *cornaline*, 1065 *stéatite*, 1066 et 1066 *cornaline*. TÊTES HUMAINES, quelques unes garnies de bélières; les têtes 1053 en 1056 traitées en caricature, le n. 1060 représente une tête *Éthiopienne*, le n. 1057 offre sur le revers une inscription fautive, quoique antique; le n. 1067 représente la tête barbue d'un individu d'une race Asiatique.

1069—1071. *Terre émaillée*, le n. 1071 *agate*. Trois TÊTES HUMAINES représentées en profil.

1072, 1074. *Or*. AMULETTES représentant un *vase* à deux anses, emblème du *coeur*.

1075, 1076, 1078, 1080. *Stéatite*, *Pierre Lydienne*, *jaspe rouge* et *grès vert*. AMULETTES représentant le même emblème du *coeur*, mais sans anses et surmonté d'une tête de *femme*. Sur la face antérieure du n. 1075 la figure incrustée d'une *grue*, emblème de l'*âme* dans un état plus pur et après la séparation du corps; sur celle du 1076 l'image du *vautour*, emblème de la *maternité*, et au revers la légende hiéroglyphique de la défunte; sur le

n. 1078 les deux *mains* sont indiquées; le 1080 orné sur le devant du *disque* ailé.

Planche XLVI.

G. 1081. *Cire* ou *baume*. AMULETTE représentant le vase à deux anses, emblème du *coeur*. Sur la face antérieure, une *grue*, emblème de l'*âme* séparé du corps. Le revers, 1081. *b*, offre une inscription hiéroglyphique en sept lignes, avec une formule de prières relatives au *coeur* et qui se retrouve souvent sur les scarabées funéraires. Cette formule est extraite d'un des chapitres du *Livre des morts* (Rituel funéraire), le chap. 26 de celui de Turin.

1082. *Cire* ou *baume*. AMULETTE comme le précédent, monté en *or*. La face postérieure contient une inscription hiéroglyphique illisible.

1083. *Granit*. AMULETTE comme les précédents. Sur la face antérieure *a*, le défunt adorant *Osiris Fent-hem-pamenti*; l'image du premier gravée à trait, celle du dieu incrustée en émail de diverses couleurs, au revers le nom du *Scribe Hem-ba* (?).

1084. *Stéatite*. AMULETTE comme les précédents, mais dont l'inscription paraît contenir une formule différente.

1085, 1086. *Stéatite vert* et *serpentin*. AMULETTES comme les précédents, mais plus plats, et portant sur l'une des faces une inscription hiéroglyphique avec des extraits d'un autre chapitre (le chap. 30 de l'exemplaire de Turin), du *Livre des Morts*.

G. 1089. *Serpentin*. AMULETTE comme les précédents, mais sans ornements ni inscriptions.

1109, 1167, 1168, 1192. *Verre coloré*, avec des couches bleues et blanches, *cornaline*, *jaspe rouge* (1168 et 1192). AMULETTES comme le précédent.

1193, 1195, 1196 *terre émaillée*; 1197 *ivoire*, 1198 *terre émaillée*. AMULETTES représentant des *mains* droites ou gauches, ouvertes et fermées; le 1198 avec le pouce entre l'index et le second doigt.

1200, 1201. *Terre émaillée*. AMULETTES représentant une *jambe* et un *pied*. La jambe n. 1200, ainsi que les trois têtes de la planche précédente, 1069, 1070, 1071, et les fragments figurés sous les nn. 1757, 1158, 1763 et 1764, ont appartenu à des figurines humaines.

1204, 1215. *Terre émaillée, cire dorée*. AMULETTES représentant une *feuille de palmier*, ou deux *feuilles* réunies, ornement ordinaire d'une coiffure divine.

1216, 1217, 1224. *Pierre Lydienne*; 1233 *stéatite*, 1246 *terre émaillée*. AMULETTES représentant les deux *plumes d'autruche*, avec ou sans le *disque*, ornement ordinaire d'une coiffure divine.

1249. *Terre émaillée*. AMULETTE représentant la coiffure dite *Otf* en Égyptien.

1251. *Terre émaillée*. AMULETTE représentant la partie inférieure de la coiffure, dite *Pschent*.

1265, 1271. *Terre émaillée*. AMULETTES représentant la partie supérieure de la même coiffure.

1272. *Or*. AMULETTE imitant la forme d'un *col*.

lier, nommé *Osh* en Égyptien, orné sur les deux côtés de l'image en relief d'un *épervier* avec les ailes étendues en cercle, et les pattes reposant sur deux *uréus*.

G. 1274. *Or*. AMULETTE représentant un collier *Osh*, les deux extrémités surmontées de la tête d'*épervier*.

1275. *Terre émaillée*. AMULETTE représentant un *collet*.

1276. *Terre émaillée rouge*. AMULETTE représentant un *collier*.

1277. *Terre émaillée*. AMULETTE représentant un *contrepoids de collier*.

1286. *Terre émaillée*. AMULETTE représentant une sorte de *tablier*.

1217. *Terre émaillée*. AMULETTE représentant la *courte tunique* ou un *pagne*, nommé *Schenti*.

Planche XLVII.

1288. *Cornaline montée en or*; 1289 *bois*, 1290 *ivoire*, 1293, 1311, 1225 *terre émaillée*; 1331, 1332, 1333 et 1346 *jaspe rouge*. AMULETTES représentant les *bandages funéraires*. Les nn. 1293 et 1311 se rapprochent de la forme de la *croix ansée*; le n. 1325 porte sur le devant la figure en relief de l'*autel à quatre bases*, le soi-disant *nilomètre*; les nn. 1331 et 1332 sont munis d'inscriptions hiéroglyphiques composées d'extraits d'un des derniers chapitres du grand *Livre des Morts*, (le chap. 136 de celui de Turin); l'inscription du n. 1331 contient une

formule prononcée par un homme *Amon-nascht*; celle du n. 1332 une autre par une femme *Mouth-ouï*; le nom de cette femme est répété sur la partie antérieure de l'amulette.

G. 1351. *Terre émaillée*. AMULETTE représentant la soi-disante *croix ansée*, emblème de la *vie*.

1352. *Terre émaillée*. AMULETTE avec le même emblème, d'où sortent deux *bras* tenant les sceptres des dieux.

1354, 1355, 1360, 1381, 1390, *terre émaillée*. AMULETTES représentant la *petite colonne* ou l'*autel à quatre bases*, le soi-disant *nilomètre*, emblème de *stabilité*.

1559. *Lapis lazuli*. AMULETTE représentant le même emblème, mais surmonté de la coiffure symbolique divine, dite *otf*.

1563. *Terre émaillée*. AMULETTE représentant la double figure du même emblème.

1565—1568 *Plasme*, 1569 *terre émaillée*, 1570 *quartz opaque*, 1571, 1600, 1604, 1618, 1621, *terre émaillée*; 1642 *bis*, *verre coloré dans sa masse*. AMULETTES représentant une *colonne* en forme de *tige de papyrus*, ou cette *tige* même. Les nn. 1565 et 1567 portent des inscriptions plus ou moins complètes, extraites d'un des chapitres du *Livre des morts*, le 159^e de celui de Turin; le n. 1565 en outre le titre de ce chapitre. Le texte du 1565 est relatif à un fonctionnaire nommé *Meiri*; celui du 1566 à un *scribe des offrandes de tous les dieux*, nommé *Nascht-Amon*; dans celui du n. 1567 un

espace est laissé vide pour le nom; nn. 1566, 1568 et 1569 n'offrent que les titres et les noms des défunts; le n. 1570 le titre du chapitre et le nom du défunt; les 1571—1621 sont munis d'une bélière; le n. 1642 *bis* a le fond bleu orné d'un filet blanc en spirale, et d'un bord jaune.

G. 1644, 1646, 1648, 1655. *Plasme*. AMULETTES en forme de parallélogramme, avec la figure en relief de la même *colonne* ou *tige* de papyrus.

Planche XLVIII.

1657—1659. *Terre émaillée*. AMULETTES représentant des *chapiteaux* formés par un calice de *lotus-lys*.

1660—1661. *Terre émaillée*. AMULETTE représentant des *cordons* roulés (?).

1662. *Terre émaillée*. AMULETTE représentant un *arc* (?).

1663, 1664. *Terre émaillée*. AMULETTES représentant l'*escalier mystique*.

1671. *Terre émaillée*. AMULETTE représentant une *natte*.

1672. *Terre émaillée*. Idem représentant un *panier* à deux *anses*.

1673, 1681. *Pierre Lydienne*, 1689, 1702, 1705 *stéatite*. AMULETTES représentant le *reposoir*, ou *hémicycle*; meuble dont on se servait à appuyer la tête.

1709, 1710. *Stéatite* et *pierre Lydienne*. Idem représentant le *niveau de maçon*.

G. 1722. *Pierre Lydienne*. Idem représentant l'équerre.
 1738, 1739. *Stéatite*. Idem représentant le *racloir*.
 1742, 1743. *Stéatite, quartz*. Idem représentant
 la *navette du tisserand*.

1744—1751. *Pierre Lydienne*. Idem représentant
 une *tarière* (?), ou un *trépan de marbrier*.

1753—1755. *Terre émaillée*. Idem représentant
 des signes hiéroglyphiques : la *ligne brisée*, hiéroglyphe figuratif de l'eau, 1753; id. figurant les vallées et les montagnes et exprimant l'idée *terre*, 1754; et id. exprimant l'aspiration *h*, 1755. Le n. 1754 est composé de stries bleues et rouges alternées.

1756. *Stéatite*. AMULETTE représentant la *croix*.

1757. *Terre porcelaine*, 1758 *agate*, 1763, 1764
terre émaillée; 1775 *jaspe rouge*, 1767 *terre émaillée*.

AMULETTES de formes différentes. Les nn. 1757, 1758, 1763 appartiennent à la classe des objets décrits ci-dessus 680—1201, et représentent, les deux premiers le *bras droit*, le troisième à ce qu'il paraît une partie du *thorax* avec la naissance des *bras*, d'une figurine humaine.

§ 9. AMULETTES GNOSTIQUES.

1768. *Serpentine* ou *Stéatite*, fond noir avec taches et veines vertes. AMULETTE orné d'une tête en relief sur la partie cintrée.

1769. *Talc brunâtre*, le fond couvert d'une couleur noirâtre pour faire ressortir la figure. AMULETTE ovale, orné sur une des faces d'une figure

d'enfant accroupi. Le travail grossier de cet objet ne permet pas de décider si l'on a voulu exprimer la chevelure, ou bien deux ailes à la tête.

G. 1770. *Pierre Lydienne.* AMULETTE ovale, portant sur la face antérieure la figure d'une *femme*, avec une inscription de 5 lignes en caractères inconnus sur le vêtement.

1771. *Bronze.* Petite *croix* munie d'une bélière.

§ 10. PECTORAUX.

V. la Partie III. Sect. O., ORNEMENTS ET AMULETTES FUNÉRAIRES.

§ 11. BIJOUX DE FORMES VARIÉES.

1772, 1774. *Verre.* Fragments d'ornements, d'un fond vert percé de tubes jaunâtres.

1776, 1777. *Verre.* Deux fragments dont le fond d'un blanc laiteux est percé dans toute sa largeur de petits tubes noirs, bleus et rouges, formant des palmettes, des fleurs et des vases.

1781. *Verre.* Fragment, avec la figure en relief d'un *ibis* (?), dans le champ deux lettres: au-dessus de l'oiseau un A, l'autre lettre devant la patte est incertaine.

1782. *Verre.* Fragment avec une inscription en lettres Grecques en relief. Ce petit fragment pourrait bien avoir appartenu au fond d'un petit vase ou flacon.

H. USTENSILES DOMESTIQUES.

§ 1. COMESTIBLES BAUMES, ETC.

Planche XLIX.

La plupart des objets rassemblés dans ce paragraphe étaient destinés à être présentés en offrande, ou à être déposés auprès des momies dans les tombeaux. Parmi les biens et les faveurs que la formule des inscriptions funéraires réclame pour les défunts, on n'oublie jamais de faire mention de différens COMESTIBLES, de *boissons* et de BAUMES.

H. 2. *Bois peint.* Imitation d'un fruit, à ce qu'il paraît une espèce de RADIS, *Raphanus sativus*, var. *edulis*, (LINN.); couleur jaune-brunâtre, la pointe ou la racine noire; les tiges et les feuilles manquent, mais la surface du fruit en porte les traces. La légende hiératique semble signifier: *As* (ou *poids*) de *liquides* (ou *remèdes*) de? et peut bien se rapporter à l'huile que les Égyptiens, selon Pline H. N. XIX. 269. 1, tiraient de ce fruit. (AN.)

5. GRENADE. *Punica Granatum* (LINN.), couleur brune noirâtre. (AN.)

7, 8. FRUIT. *Mimusops Elengi* (ADAMS). L'écorce du noyau (7) est d'une couleur brune foncée; la graine (8) est couverte d'une seconde écorce ou épiderme brune jaunâtre. (AN.)

11. RAISINS dits de *Corinthe*, *Vitis apyrena*. Couleur noire grisâtre. (AN.)

12. RAISINS dits de *Damas*, *Vitis vinifera* (LINN.), couleur noire foncée. (AN.)

- H. 13, 14. OIGNONS, le n. 13 ayant conservé l'écorce extérieure dorée. *Allium sativum* (LINN.). (AN.)
- 16, 20. DATTES du palmier ordinaire, *Phoenix dactylifera* (LINN.). L'écorce du n. 16 d'une couleur brune noirâtre, le noyau (20) d'une couleur brune claire rougeâtre. (AN.)
- 27, 28. Pétrifications imitant des DATTES du palmier ordinaire; le n. 27 d'une couleur brune claire, le n. 28 d'une couleur brune rougeâtre. (AN.)
29. Fruit du *Doum* ou palmier de la Thébaïde; *Hyphaena cucifera* Pers., *Cucifera Thebaïca* (DELILE), couleur brune foncée rougeâtre. (AN.)
- 33, 34. Fruit et noyau. *Myrobalanus d'Égypte*, *Balanites Aegyptiaca* (DELILE), *Ximenia Aegyptiaca* (LINN.). L'écorce du n. 33 d'une couleur brune noirâtre, le noyau n. 34 d'une couleur brune claire. (AN.)
35. Fruit de la *CORDIA CRENATA* (?). Le noyau est d'une couleur brune jaunâtre; sa coupe verticale a fait ressortir la graine réduite à une espèce de membrane d'une couleur brune rougeâtre. (AN.)
38. PAINS et fragmens de PAINS, de forme ronde, et pyramidale. (AN.)
- 39, 40. Fruits du *Cyperus esculentus* (LINN.), couleur brune claire. (AN.)
42. Tiges de PAPHYRUS, liées ensemble. (AN.)
43. Fruit de l'*Annona muricata* (?) (LINN.); couleur brune.
52. Fruit de la *Medicago orbicularis* (ALLIONI), couleur brune grisâtre. Trouvé dans une momie du Musée.

H. 55. *Pétrification* imitant un fruit.

57. BAUME *résineux*, d'une couleur brune noirâtre, avec les restes de dorure sur la surface.

58, 59. BAUME RÉSINEUX, *Resina Pini*. (AN.)

60. BAUME RÉSINEUX plus foncé que le précédent. (AN.)

62—65. *Pétrifications* ou *Pierres*, ressemblant à une substance RÉSINEUSE *pétrifiée*. (AN.)

§ 2. VASES.

Nous avons cru devoir adopter pour la classification des vases de la collection Égyptienne du Musée, un système qui nous paraissait indiqué par la forme de ces objets. Un autre arrangement d'après la destination primitive des vases ne serait pas sans avantages, mais il offre trop d'incertitude et d'arbitraire, pour que nous puissions nous décider à abandonner le premier. La forme la plus simple, et par conséquent la primitive est celle du plat, dont on peut tracer les développemens et les changemens successifs dans les formes des bassins, coupes, patères, tasses, calices, etc. Viennent alors les vases proprement dits, et en premier lieu ceux dont la forme approche le plus de celle des coupes, ensuite les formes plus développées et ornées dans leurs diverses modifications. Nous n'avons considéré les anses, les cols, les goulots et les ornemens de la surface que comme accessoires, n'apportant que de légers changemens à la forme principale de l'objet.

Quant à la destination des vases les restes des matières qu'ils ont contenues et qui se trouvent encore conservés dans un grand nombre d'entre eux, les formes elles-mêmes, la comparaison avec les scènes de la vie civile, représentées sur les monumens et sur les parois des tombeaux, peuvent souvent donner des indications certaines et utiles, et auraient pu servir à faire rapporter plusieurs objets, rassemblés dans cette section, à d'autres sections de la I^e ou de la III^e Partie. Ainsi par exemple les inscriptions et les figures tracées sur les 32 plats, dont nous avons représenté les principaux dans nos planches L à LIII, offrent des données assez indubitables, qu'ils ont été employés à des usages sacrés; ils appartiennent donc par leur destination à la section C, de la I^e Partie: **MONUMENS, USTENSILES ET INSTRUMENS DU CULTE PUBLIC OU PRIVÉ.** Les substances renfermées dans quelques autres, et les objets dont ils étaient accompagnés, leur assignent une place presque certaine parmi les **USTENSILES DE TOILETTE**, Section F de la II^e Partie. Tels sont par exemple les nn. 329—331 de la Planche LXII; la plupart des vases et des flacons représentés dans les Planches LIX, LXI et LXVI—LXIX, etc. Les inscriptions sur d'autres vases, par exemple le n. 229 Pl. LVIII, n. 251 Pl. LIX, n. 351 Pl. LXII et n. 386 Pl. LXV, les font appartenir à la classe des monumens funéraires; mais cette destination n'était que secondaire, lorsqu'ils devaient remplacer les vases funéraires proprement dits, destinés exclusivement à contenir les viscères du défunt, et que par

conséquent nous avons rapportés à la III^e Partie, des
MONUMENS FUNÉRAIRES sous une section séparée R.

La connaissance de la capacité des vases pouvant
fournir des données utiles pour la métrologie Egyp-
tienne, nous avons mesuré la plupart de ceux qui
sont représentés dans nos planches, ainsi que quelques
autres appartenant au Musée, mais que nous n'avons
pas reproduits, puisque leurs formes n'offraient aucune
différence marquante. Les résultats de cette opéra-
tion, à laquelle nous n'avons pu soumettre ces usten-
siles, pour autant qu'ils contenaient encore les restes
de baumes ou d'autres matières, sont joints à la
description de chaque objet.

PLATS, BASSINS, COUPES, GOBELETS, CALICES etc.

Planche L.

H. 66, 67, 69—75. *Terre cuite.* PLATS avec légendes
hiéroglyphiques, images de divinités, tracées dans
l'intérieur en blanc et en noir, et quelques-uns
portant des légendes hiératiques ou démotiques
en noir.

Le n. 66 avec l'image et la légende hiéroglyphique
en noir du dieu Amon-Ra, et un nom propre
en écriture hiératique, Sche(ou Nascht?)nofre.

Le n. 67 porte la même figure divine, mais une
légende hiératique différente.

Le n. 68 offre la figure et la légende du dieu Phtah
en blanc, et une légende hiératique et démotique en
noir; le n. 69 la figure du même dieu, mais dans une

espèce de naos, tracée en blanc, les contours de la tête ainsi qu'une légende hiératique et démotique en noir.

Le n. 71 avec l'image et la légende, tracée en blanc, du dieu Phré *hiéracocéphale* coiffé du *disque*, et une légende hiératique et démotique en noir.

Les n. 70, 72 et 73 portent la même image, mais une légende hiéroglyphique différente.

Le n. 74 est orné de l'image et de la légende tracées en noir du dieu Tmou *le seigneur de la région de PONT*, et une inscription (nom propre?) hiératico-démotique en noir.

Le n. 75 avec l'image et la légende également tracées en noir, du dieu Oër-Pahou(?) -ka; et le nom hiératique d'une femme (?) *Schaftou*, en noir. (AN.)

Les diamètres de ces plats sont de 0,275 à 0,34; les formes sont indiquées sous les nn. 70, 75 et 88, à la tête de la planche.

Planche LI.

H. 77—81, 84—90. *Terre cuite.* PLATS comme les précédents.

Les nn. 77—80 portent les images tracées en blanc d'Osiris *Ouón-nofre*, *Onouphris*, debout sur un piédestal en forme de coudée, et tenant dans ses deux mains le sceptre divin (77 et 80); ou placé sur une base ornée de quatre *uréus* et tenant, outre le sceptre divin, le fléau et la crosse (78, 79).

Les nn. 81—86 sont ornés des images d'Osiris-*Fent-hem-pamenti*, tracées en noir et accompagnées de leurs légendes hiéroglyphiques; sur les plats n. 81

et n. 83 le dieu porte la coiffure dite *Otf*, ornée des cornes de *bouc*; la légende du n. 83 est l'abréviation de celle du n. 81; le n. 82 porte la même image que 78, mais la légende du 81; l'image de 84, 85 et 86 est la même que sur le plat 77, excepté que sur le 85 le piédestal en forme de *coudée* est orné de quatre *uréus*. La légende hiéroglyphique des deux premiers est semblable à celle du n. 83, celle du n. 86 est moins abrégée.

Les plats 87 et 88 offrent l'image du même dieu, mais qualifié Osiris *Fent-hem-pamenti-Ouón-nofre*, et tracé en blanc.

Le plat 90 porte une représentation tracée en blanc de la barque de Phré accompagné d'Osiris.

Les plats 77, 79, 80, 81, 84—87 et 89 sont munis d'inscriptions hiératiques et démotiques.

Les diamètres sont de 0,28 à 0,34. (AN.)

Planche LII.

H. 91. *Terre cuite.* PLAT comme les précédents, mais, sans légendes hiératiques, orné de trois barques, tracées en blanc: celle de Phré avec Osiris assis sur un trône (91 b) et deux autres barques (91 a et 91 b) avec les déesses Isis sur la proue, Nephrys vers la poupe, et au milieu une espèce de sarcophage ou de coffret funéraire, un gros paquet surmonté de divers symboles, et le signe hiéroglyphique exprimant l'idée *servir* (?) — *Diam. 0,31. (AN.)*

92. *Terre cuite.* PLAT comme le précédent, avec la barque de Phré, accompagné d'Isis, de Moui(?),

de Thoth et d'Horus qui tient le gouvernail —
Diamètre 0,27. (AN.)

H. 93. *Terre cuite.* PLAT comme le précédent, avec une barque dans laquelle on voit Tmou, Moui, Tafné, Netpé, Seb, Osiris debout, et Isis et Nephtys accroupies vers la proue. La légende hiéroglyphique est suivie de la notation: *deux vases ou deux mesures dites Hin en Égyptien.* — *Diamètre 0,26. (AN.)*

94. *Terre cuite.* PLAT avec les figures d'Horus dominateur des régions supérieures et inférieures, Tmou, Moui, Tafné, Seb, Netpé, Osiris, Isis et Nephtys, tous debout. — *Diamètre 0,27. (AN.)*

Planche LIII.

95, 96. *Terre cuite.* PLATS comme le précédent, avec les figures d'Horus, Tmou, Moui, Tafné, Seb, Netpé, Osiris, Isis, Thoth, et Nephtys (96); sur le n. 95 une onzième personne est ajoutée à la série, entre Isis et Thoth, qui la tiennent par les mains. Ce même plat porte encore une légende hiéroglyphique et démotique. — *Diamètre 0,28. (AN.)*

La hauteur de tous ces plats varie de 0,055 à 0,11.

Les inscriptions hiéroglyphiques et démotiques dont plusieurs des plats sont munis, n'ont point de rapport aux divinités représentées sur ces ustensiles. Elles semblent contenir les noms propres des personnes auxquelles les plats ont appartenu, ou dans les tombeaux desquelles ils devaient être placés. Ces noms propres, écrits en hiéroglyphique, sont suivis de notations numériques, toutes, (à l'exception de celle du plat 93) tracées

en signes démotiques. Ainsi les légendes des plats 67, 68 et 85 nous offrent le chiffre *deux*, celles des plats 69, 71, 73, 74, 76, 84, 87 et 89 le chiffre *trois*, et celles des plats 66, 67, 80, 81 et 86, le chiffre *cinq*; enfin les légendes des plats 95 et 96 portent, la première les chiffres *deux* et *dix*, la seconde les chiffres *cinq* et *douze*. Ces chiffres auraient-ils regardé le nombre de plats déposés dans le tombeau, ou offerts à la divinité? ou seraient-ils plutôt relatifs à la quantité des comestibles et autres offrandes? La notation du 93 semble bien se prêter à cette dernière supposition. Au reste ces légendes sont tracées dans une direction parallèle au bord des plats, et à peu de distance de ce bord, mais toujours à l'intérieur. Les légendes de 66 et 69, celles de 71 et 87, de 77 et 81 et de 74 et 84, peuvent servir, à se compléter mutuellement.

Planche LIV.

H. 99. *Albâtre*, 102 *granit gris*, 104, 105 *Albâtre*.
BASSINS. (AN.)

110. *Granit gris*, 112 *albâtre*, 117 *granit gris*.
BASSINS plus profonds. (AN.)

118. *Terre émaillée bleue*, avec figures noires.
COUPE ornée dans l'intérieur de l'image d'une femme accroupie sur un coussin dans un berceau, et jouant d'une espèce de guitare. (AN.)

122, 127 et 130 *terre cuite*, 123, 124, 129 *albâtre*, 128 *stéatite*. COUPES et POTS de formes et dimensions différentes, le n. 123 muni d'un bec. (AN.)

H. 133 *ivoire*, 134 *cristal de roche*, 146, 154 *albâtre*.
 Petites COUPES ou ÉCUELLES ayant peut-être servi à
 contenir des cosmétiques ou des couleurs. Le n. 133
 paraît avoir été muni d'un couvercle mobile. (154.
 L'ESC., les autres. AN.)

Planche LV.

161, 162. *Granit gris*, *albâtre*. PATÈRES avec
 une anse ou un manche (161 L'ESC., 162 AN.)

163. *Bronze*. Grande COUPE sur un pied du même
 métal. (AN.)

Quoique trouvée en Égypte cette coupe pourrait bien être de
 travail Grec.

164. *Granit rouge*. Grand BASSIN avec le bord
 très large. — Capacité 6 Litres. (AN.)

165. *Serpentin* ou *stéatite verte*. COUVERCLE d'un
 grand BASSIN. (AN.)

166. *Albâtre*. PATÈRE ou COUPE à deux anses. —
 Capacité 1,1 Litre. (L'ESC.)

167. *Albâtre*. Petit BASSIN ou COUPE à trois
 bandes, et munie d'un pied. — Capacité 1,3 Litre. (AN.)

Planche LVI.

168. *Albâtre*. PYXIS ou BOÎTE à trois bandes, et
 munie d'un couvercle plat. — Capacité 14 centil. (AN.)

Capacité d'une *pyxis* semblable, n. 169. (AN.) 30 centilitres.

170. *Albâtre*. COUPE ou BASSIN à trois bandes, et
 un pied allongé. — Capacité 9 centilitres. (L'ESC.)

171. *Albâtre*. BASSIN à trois bandes, mais sans
 pied. — Capacité 8 centilitres. (L'ESC.)

H. 172. *Albâtre*. BASSIN comme le précédent mais plus haut. (AN.)

173. *Albâtre*. BASSIN OU COUPE à deux bandes. — Capacité 85 centilitres. (AN.)

176. *Albâtre*. BASSIN OU PYXIS à deux bandes, et muni d'un couvercle plat. — Capacité 20 centilitres. (AN.)

177. *Albâtre*. BASSIN OU COUPE à deux bandes et avec un pied allongé. — Capacité 3,5 centilitres. (L'ESC.)

178. *Albâtre*. Petite coupe. — Capacité 10 centilitres. (AN.)

179, 180. *Terre cuite*. Deux TASSES avec inscriptions hiéroglyphiques tracées à l'encre. L'inscription du n. 179 me paraît contenir la phrase: *Les demeures de la gloire de ? le premier jour.* — La capacité du 179 est de 40 centilitres, du 180 de 50 centilitres. (AN.)

181. *Bronze*, 182 et 185 *terre émaillée bleue*. TASSES de formes différentes; le n. 181 orné de trois bandes gravées, dont une sur le bord. — La Capacité du n. 181 est de 37 centilitres; du 185 de 2 centilitres. (AN.)

Planche LVII.

188. *Albâtre*. TASSE en forme de seau, avec un couvercle. — Capacité 16 centilitres. (AN.)

189. *Albâtre*, 192, 193 *bois*. TASSES OU GOBELLETS. — La capacité du n. 189 est de 1,5 Litre. (AN.)

194. *Pierre calcaire*, 195 *terre cuite*. Petites TAS-

SES en forme de mortiers, imitant un chapiteau de colonne. (AN.)

H. 196. *Serpentin*. Gobelet ou Tasse en forme de mortier. — Capacité 4 centilitres. (L'ESC.)

197, 200. *Albâtre*. Coupes ou Gobelets avec l'indication des deux anses. (AN. et CI.)

201. *Granit gris*. Tasse en forme de creuset très-évasé. — Capacité 20 centilitres. (AN.)

202 et 204. *Albâtre*, 203 *terre émaillée*. Gobelets très-évasés. — La capacité du 202 est de 1,32 litre; du 203 de 2 centilitres et du 204 de 9 centilitres. (204 L'ESC., les autres. AN.)

206, 209. *Albâtre*. Gobelets ou Calices de forme plus allongée. — La capacité du 206 est de 1,35 litre, du 209 de 3,5 litres. (AN. et L'ESC.)

Deux autres gobelets semblables, n. 207 (AN.) et n. 210 (AN.) ont, l'un une capacité de 1 litre, l'autre de 1,9 litre.

Planche LVIII.

211, 214. *Albâtre*, 216 *Granit gris*, 217 *Albâtre*. Grands Gobelets ou Calices. — La capacité du 211 est de 1,2 litre; du 214 de 12,5 centilitres; du 216 de 18 centilitres, et du 217 de 24 centilitres.

Capacité de 4 autres Gobelets ou Calices semblables :

n. 212 (AN.) 33 centilitres.

n. 213 (AN.) 30 »

n. 215 (AN.) 24 »

et n. 218 (AN.) 8 »

219. *Albâtre*. Petit Gobelet. (AN.)

220. *Terre émaillée*. Calice imitant la forme d'une fleur de lotus. — Capacité 19 centilitres. (AN.)

H. 221. *Albâtre*. CALICE avec un pied allongé. —
Capacité 24 centilitres. (AN.)

222, 223. *Albâtre*. CALICES comme le précédent. —
La capacité du n. 222 (L'ESC.) est de 6,5 centilitres,
du 223 de 3 centilitres. (AN.)

224. *Terre émaillée*. CALICE comme les précédents, mais avec le pied plus écrasé. — Capacité 3 centilitres. (AN.)

VASES.

225. *Albâtre*. Grand VASE en forme d'urne. —
Capacité 4 litres. (AN.)

226. *Albâtre*. VASE de forme cylindrique. —
Capacité 11 centilitres. (AN.)

227. *Albâtre*. VASE de forme conique avec goulot et deux anses sur le rebord. — Capacité du vase rempli jusqu'au commencement du col, 57 centilitres, jusqu'au bord, 62. (AN.)

228. *Albâtre*. Grand VASE AMPULLOÏDE, ayant probablement été destiné à contenir des parfums ou des liquides, et portant sur la panse l'inscription hiéroglyphique *Hin* 25, c. a. d. vingt-cinq mesures dites *Hin* en Égyptien. (AN.)

Si nous pouvons admettre que cette notation sert à indiquer la capacité absolue, plutôt que la quantité des substances que le vase a contenues, elle nous offre une donnée assez précise pour déterminer la valeur de l'*Hin* Égyptien, employé comme mesure de liquides, et sa correspondance avec notre système décimal. Ayant rempli le vase d'eau nous avons trouvé qu'il contenait 12,05 litres, ce qui fait équiva-

loir l'*Hin* à $\frac{1}{25}$ ou à 48,2 centilitres. Deux autres vases du Musée, le n. 328 Pl. LXI, et le n. 368 Pl. LXIII, portant également l'indication, soit de leur capacité, soit de la quantité des matières qu'ils ont contenues, ont été soumis à un pareil examen, d'où résulte, que d'après l'inscription du vase 328 l'*Hin* Égyptien eut la valeur de 45 centilitres, tandis que d'après la notation du n. 368 la même mesure équivalut à 53 centilitres.

Lorsque en 1838 dans l'appendice d'un ouvrage sur les *légendes royales* (*) nous publiâmes ces résultats, nous fîmes valoir les raisons qui nous portaient à considérer la donnée fournie par le plus petit de nos vases comme la plus exacte. C'était surtout l'indication d'une fraction, $7\frac{1}{4}$ qu'il offre, tandis que sur les deux autres la notation était exprimée en nombres entiers. D'ailleurs la forme même du vase 368, qui a un goulot très-évasé, et qui fut bouché apparemment par une couche épaisse de quelque substance huileuse ou grasseuse, tandis que les deux autres ne furent couverts que d'une petite plaque en albâtre, doit naturellement nous offrir une différence plus grande entre le chiffre indiqué dans l'inscription et ce qu'il peut réellement contenir. Son inscription indique *douze Hin*; sa capacité, s'il est rempli jusqu'au bord, est de 6,345 litres; mais il n'y a rien qui nous puisse avertir, d'abord si l'inscription ne

(*) *Monumens Égyptiens portant des légendes royales*, dans les Musées de Leide, de Londres et dans quelques autres collections particulières en Angleterre etc. Leide 1838, 8^o avec 32 planches.

parle de la quantité des substances que le vase a contenues, et ensuite s'il en a été entièrement rempli ou non. Si nous admettons ce dernier cas, nous devons au moins déduire un chiffre de 92 centilitres de la capacité du vase, pour obtenir une quantité de douze *Hin*, chacun équivalant à la même mesure, telle que l'examen du vase n. 328, pris dans sa plus grande capacité et ainsi rempli jusqu'à l'extrême bord du goulot, nous l'a fait connaître.

Dans l'appendice de l'ouvrage cité, p. 158, nous croyions pouvoir admettre avec assez d'exactitude, vu que la différence entre les données fournies par le vase 228 et celles du vase n. 328 était si petite, que la mesure Égyptienne, dite *Hn*, *Hen* ou *Hno*, équivalait à-peu-près à 48 centilitres, et nous supposions que nous aurions obtenu un nombre pareil d'après les données du vase n. 328 (noté de $7\frac{1}{4}$ *Hin*) si nous avions fait ôter une substance calcinée assez épaisse, qui couvrait la plus grande partie des parois à l'intérieur.

Nous avons réitéré nos expériences après avoir entièrement nettoyé le vase, et le résultat a été, que, rempli jusqu'au commencement du goulot, le vase contenait 3,1 litres, rempli jusqu'à l'extrême bord 3,28 litres, ou, en laissant un petit espace pour un couvercle plat, 3,2 litres. Si donc l'indication de $7\frac{1}{4}$ *Hin* est exacte, si elle nous donne, soit la capacité du vase, soit la quantité des matières contenues dans le vase rempli jusqu'au bord du goulot, l'*Hin* ne saurait équivaloir qu'à 44,13 ou tout-au-plus à 45,25

centilitres. Il s'en suit que les 12 *Hin*, marqués sur le vase n. 368, ne peuvent avoir rempli ce vase entier, mais que, donnant un total de 5,43 litres, ils laissèrent un espace non rempli de 91,5 centilitres; tandis qu'aux 25 *Hin* du vase n. 228 il manqua une quantité de 74 centilitres à-peu-près pour le remplir entièrement. Ce dernier vase a une capacité de 12,05 litres, s'il est rempli jusqu'à l'extrême bord du goulot, ou de 11,67 litres, s'il n'est rempli que jusqu'à la séparation du corps et du goulot. Ce chiffre de 11,67 pris pour base, l'*Hin* ou $\frac{1}{25}$ contiendrait 46,68 centilitres, et surpasserait ainsi celui de l'autre vase n. 328, de 2,55 centilitres.

Cette différence entre les deux résultats est un peu embarrassante. La mention d'un *quart* dans l'inscription du vase 328, comme nous avons dit plus haut, semble apporter une preuve assez forte de son exactitude; d'ailleurs si nous donnons à l'*Hin* d'après le vase n. 228 la capacité de 46,68 centilitres, le vase 328 aurait du contenir 3,384 litres, tandis que sa plus grande capacité n'est que de 3,28 litres. Au lieu de 7 *Hin* et $\frac{1}{4}$, il ne saurait ainsi contenir que 7 *Hin* tout au plus, et la notation dont il est muni, devient inexacte.

Les savans qui se sont occupés de la métrologie des anciens, ceux même qui traitent plus particulièrement le système métrique des Égyptiens (*) ont pres-

(*) Comme M. JOMARD dans son *Mémoire sur le système métrique des anciens Égyptiens*, *Descr. de l'Égypte Antiquités Mémoires*, Vol. VII.

que tous exclu les mesures de capacité de leurs recherches, ou ils ne parlent de cette matière que très vaguement. M. le Dr. SCHMIDT de Berlin fut le premier qui aborda ce sujet difficile, et qui nous présenta un aperçu complet et exact du système des mesures de capacité des anciens Égyptiens. Son commentaire a paru dans son intéressant ouvrage: »*Die Griechischen Papyrus-Urkunden der Koeniglichen Bibliothek zu Berlin*, pp. 213—281 (*). Dans la seconde partie du commentaire, pgg. 257 suivv., l'auteur a rebâti et exposé le système des mesures de liquides. Guidé par sa théorie du système métrique des Égyptiens en général et l'analogie des autres mesures, dont il a établi la nature et les rapports, M. SCHMIDT a proposé une explication très-ingénieuse d'une passage de Plutarque, (de *Iside et Os*, 5, à la fin.), passage tiré probablement d'un ouvrage perdu du prêtre Égyptien Manéthon *sur la manière de préparer le Kyphi* (§) et avancé avec beaucoup de vraisemblance: qu'une mesure Égyptienne, indiquée sous le nom de ΚΥΡΗΙ, était une mesure de liquides; qu'elle équivalait au Xestès des Grecs, et au Sextarius des Romains, ou plus exactement à $1\frac{1}{8}$ Xestès, d'après le système métrique Égyptien le plus ancien, et à $\frac{5}{8}$ Xestès, d'après le système qui fut reçu plus tard comme officiel dans ce pays; enfin que le ΚΥΡΗΙ dans les deux systèmes, reçus et usités simultanément en Égypte, avait la valeur

(*) *Forschungen auf dem Gebiete des Alterthums*, Th. I. Berlin 1842.

(§) V. PARTHEY dans une note à l'endroit cité p. 277.

de 0,623 et de 0,4615 litres de notre système métrique.

Un autre renseignement très-précieux nous est conservé dans un des fragmens de l'ouvrage de Cléopâtre, *sur les poids et les mesures* (*). Le passage qui s'y rapporte, cité déjà dans le texte de l'ouvrage de ROSELLINI, P. II; *Monumenti civili*, T. II, p. 337, note 1, m'avait échappé, lorsqu'en 1838 je publiais mon appendice sur les vases en question. Je ne pouvais donc alors rapprocher le mot hiéroglyphique, employé dans les notations de nos vases, au nom de In, ou *Ἰνιον*, dont Cléopâtre nous a fait connaître et l'existence et la capacité, en disant que tel était le nom Égyptien de la mesure appelée *Xestès* par les Grecs; mais je devais me borner à indiquer l'existence d'une mesure Égyptienne, dite Hn (Hin, hen ou hno) ayant la capacité de 48 centilitres (le terme moyen à-peu-près entre les données fournies par les vases 328 et 368), et correspondant ainsi au *Xestès* des Grecs, au *Sextarius* des Romains et au *Log* des Hébreux.

M. SCHMIDT a tiré du passage cité une preuve assez certaine de l'identité de la mesure appelée tantôt *Kyphi*, tantôt *In* ou *Hin* par les Égyptiens. D'après ses recherches, basées en partie sur les résultats d'un examen de six vases Égyptiens en bronze (mais sans inscriptions), conservés dans le Musée de Paris (§),

(*) V. GALENUS *Métrol.* cap. 10 p. 769. Ed. Kühn: καλεῖται παρ' Αἰγυπτίους ὁ ξέστης Ἰνιον.

(§) SARGEY, *Traité de Métrologie ancienne et moderne* etc. Par. 1834.

le *Kyphi*, ou l'*Hin* Égyptien, doit être évalué à 46,5 centilitres. Ce résultat s'écarte trop de celui que nous avons obtenu par l'examen du vase n. 328, pour que nous puissions avec quelque succès essayer d'expliquer ou rectifier la différence. Il ne nous reste donc, qu'à admettre, que la notation de notre vase est inexacte, et qu'elle se rapporte plutôt à la quantité de matières que le vase aurait dû contenir, qu'à sa capacité réelle. Cette supposition devient plus probable, si nous nous rappelons que l'évaluation de l'*Hin* d'après l'examen du vase n. 228, comme nous l'avons vu plus haut, correspond presque exactement au chiffre trouvé par Mr. SCHMIDT, et que la légère différence qui existe encore entre les deux chiffres, s'explique assez naturellement par le peu de probabilité, que le fabriquant aurait pu ou même voulu donner à son ouvrage une mesure absolue.

Si nous admettons ainsi, d'après ce qui précède, pour l'*Hin* une capacité de 46,5 centilitres, et si nous comparons cette mesure avec les chiffres, que nous avons obtenus par l'examen d'un grand nombre de vases de la collection Égyptienne, nous obtenons les résultats suivans. Une tasse, 180 (Pl. LVI), un petit vase ou seau de forme conique 227 (Pl. LVIII), et un autre petit vase ampulloïde, (de la forme du n. 228) peuvent contenir un *Hin*. Un calice, 221 (Pl. LVIII) un demi *Hin*. Un gobelet 207 (de la forme du n. 209 Pl. LVII), et un vase 375 (Pl. LXIV) contiennent deux *Hin*; et deux autres vases, n. 252 (Pl. LIX) et n. 283 (de la forme du n. 282 Pl. LX) à-peu-près deux

Hin (*). Deux autres petits vases, 233 (de la forme de 228 Pl. LVIII) et 280 (Pl. LX) ont la capacité de $2\frac{1}{2}$ *Hin*. Un bassin, 167 (Pl. LV) d'environ 3 *Hin*. Un vase, 353 (de la forme de 352 Pl. LXII) et un autre 378 (de la forme de 377 Pl. LXIV), de 4 ou $4\frac{1}{6}$ et 4 ou $5\frac{3}{4}$ *Hin*, selon qu'ils sont remplis, soit jusqu'au commencement du col, soit jusqu'au bord. Un vase 231 (forme de 230, Pl. LVIII) de 5 *Hin*; un grand vase balsamique ou *Alabastron*, 256 (forme de 257 Pl. LIX), de 5 ou de $5\frac{1}{6}$ *Hin*; un vase 370 (forme de 371 Pl. LXIV) de $3\frac{1}{4}$ et de 5 *Hin*; un autre, 381 (Pl. LXIV) de 5 et de 6 *Hin*. Un grand calice, 209 (Pl. LVII) peut contenir $7\frac{1}{2}$ *Hin*; un grand vase à boire, 278 (Pl. LX) $8\frac{1}{8}$ *Hin*, ce qui d'après M. SCHMIDT équivaut, à une *Kouphé* ou au saint *Hin*. Un grand vase 367 (Pl. LXIII) rempli jusqu'au commencement du col, peut contenir $9\frac{3}{4}$ *Hin*, et le col compris, 18 *Hin*. Un grand bassin, 164 Pl. LV, 13 *Hin*. Enfin un petit bassin en forme de salière, n. 177 (Pl. LVI), deux petits calices, n. 223 et 224 (Pl. LVIII) et un petit vase, de la forme de 240 (Pl. LIX) ont la capacité de $\frac{1}{16}$ *Hin*, ce qui équivaut à un *Mna*, ou à la mesure dont 16 faisaient un *Hin*, d'après M. SCHMIDT, pp. 272—279 et 281. Un autre petit bassin avec pied, en forme de salière, n. 170 (Pl. LVI) offre la capacité de $\frac{3}{16}$ *Hin* ou de 3 *Mna*.

(*) Deux *Hin* d'après M. SCHMIDT, dans l'ouvrage cité pp. 279, 280, font un *Djapadji* en *Gapadji*, nom Copte-Egyptien d'une mesure équivalant à-peu-près à la $\chi\omicron\upsilon\nu\acute{\xi}$ des Grecs.

La notation numérique que nous lisons à la fin de la légende hiéroglyphique du plat 93 (Pl. LII), ne saurait se rapporter à la capacité du plat, puisque, au lieu des deux *Hin* de l'inscription, il en peut contenir quatre.

Outre l'*In* ou l'*Hin* pour mesurer les liquides, le système Égyptien offre encore deux autres *In* ou *Hin*, pour mesurer les solides : le grand *In*, τὸ Ἰν μέγα, qui était 16 fois, et le saint *In*, ou le Kouphé, étant 8 fois plus grand que l'*In* des liquides.

Nous avons mentionné ci-dessus l'existence simultanée de deux systèmes métriques en Égypte : l'un, celui de la grande *Artabé*, était le plus ancien ; l'autre, celui de la petite *Artabé*, était le plus moderne. L'*Artabé* du premier se rapportait à celle du second dans la proportion de $4\frac{1}{2}$ à $3\frac{1}{3}$, ou de 72 Sextarii à $53\frac{1}{2}$ Sextarii (v. SCHMIDT p. 220). Le cartouche royal de Thouthmes III sur le vase n. 328 pourra servir à confirmer l'opinion de M. BOECKH (*Metrologg. Untersuchg.* p. 243) et de M. SCHMIDT (*Griechh. Papyr.* p. 259) que les deux systèmes étaient usités en Égypte dans un temps très-reculé et au-moins sous la XVIII^e dynastie.

Notre vase 228 était entièrement vide et n'offrait donc rien qui pût nous éclaircir sur ce qu'il avait renfermé. Les restes des substances contenues dans les deux autres ont été examinés par M. P. J. HAAXMAN, chimiste et pharmacien à Rotterdam, qui a bien aussi voulu examiner les matières renfermées dans les autres vases de cette Section, et à l'obligeance duquel nous sommes redevables des renseignemens que nous avons

joint à notre description, sur la nature de ces matières.

H. 229. *Albâtre*. VASE comme le précédent, avec inscription hiéroglyphique offrant une partie de la formule des légendes funéraires: (*que le dieu accorde*) *une bonne demeure, des boeufs, des oies au préfet des régions Septentrionales, Thôth*. Cette inscription prouve que le vase, destiné primitivement à un usage domestique, a été placé dans un tombeau; soit qu'il contînt quelque baume, soit qu'on y ait renfermé les parties intérieures embaumées du défunt. L'analyse chimique a fait reconnaître dans les matières dont le vase est encore rempli en partie, une substance organique, pénétrée de chaux, et offrant des traces de nature résineuse, mais qui ne se laissent pas rapporter avec certitude à une résine ou un bitume. Quelques indices pourraient faire soupçonner la présence d'une substance animale. La chaux semble avoir servi à boucher le vase et préserver le baume du contact de l'air. (L'ESC.)

230. *Albâtre*. VASE comme le précédent, avec les titres et les cartouches du Pharaon Ré-men-Chéper-Thouthmes III de la XVIII^e dynastie.

La matière dont le vase renferme encore des restes, est de la même nature que celle du vase précédent. (AN.)

Capacité de quelques autres vases semblables au n. 230.

n. 231, (AN.)	jusqu'au commen-				
	cement du col.	2,2	litres,	jusqu'au bord	2,23.
n. 233, (AN.)	»	»	1,05	»	»
n. 235	»	»	0,30	»	»
n. 236	»	»	0,50	»	»
et n. 239, (AN.)	»	»	0,275	»	»

Planche LIX.

H. 240. *Albâtre*. VASE comme le précédent, avec la légende hiéroglyphique d'une *princesse Noub-hemtesch*. (AN.)

Le vase contient une matière animale mêlée de terre, de sable et de chaux, avec de très-petits fragmens d'un os animal. Dans un vase de la même forme ampulloïde, marqué n. 237, se trouvent les restes d'une substance bitumineuse, ou de quelque baume devenu résineux; un autre, n. 238, offre les restes de fibres de bois; le n. 247 est muni d'une légende hiéroglyphique avec le prénom du roi *Amenôtp III*, de la XVIII^e dynastie, et de son épouse, la reine *Taja*.

Capacité de quelques autres vases semblables au n. 240 :

n. 241 (AN.),	jusqu'au col	13 centil.	, jusqu'au bord	15.
n. 243	»	»	12	»
n. 244 (AN.),	»	»	11	»
n. 248 (L'ESC.),	»	»	2	»

249. *Terre cuite* brune rougeâtre, avec des couches brunes foncées. VASE de forme *ampulloïde*, à une anse, le goulot évasé et sans rebord. — Capacité 86 centilitres. (AN.)

250, 251. *Terre cuite*. DEUX VASES BALSAMAIRES de forme *ampulloïde*, avec goulots à rebord, et munis de couvercles plats en *terre glaise*; le couvercle est lié sur le n. 250 avec des bandes de *toile*. Tous les deux ont été peints de petits traits noirs sur un fond jaune, et portent la légende d'un *gardien du temple d'(Amon?)*, *Amon-kno*; l'inscription du n. 251,

dédié ou offert à l'Osirien (le défunt), le gardien du temple, Amon-kno, prouve que les vases en dernier lieu ont été placés dans le tombeau de ce fonctionnaire.

H. 252. *Terre émaillée.* VASE BALSAMAIRE de forme *ampulloïde*, sans goulot, mais muni d'un rebord. La panse est jusqu'à un tiers de la hauteur d'un émail bleu foncé, le reste jusqu'au rebord, le rebord même, les hiéroglyphes (252 *b*) et les ornemens triangulaires, à la partie supérieure, sont d'un bleu azuré. L'inscription se rapporte à un fonctionnaire, *un préposé aux pectoraux (?) Amenôtp.* Un autre vase de la même forme, mais orné de deux *branches de palmier* et de deux bandes verticales formées par de petits *ronds noirs*, garde encore les restes d'une matière animale, imprégnée de résine et de chaux. M. HAAXMAN croit que les indices, qui dans l'analyse chimique semblent désigner la présence de quelque substance animale, peuvent bien ne devoir être attribués qu'à la haute antiquité et aux modifications, auxquelles le baume ou la matière résineuse aurait été exposée par le contact de l'air et de la chaux.

257. *Albâtre.* VASE BALSAMAIRE en forme d'*Alabastron*, avec l'indication des deux anses. — *Capacité 56 à 58 centilitres.* (AN.)

259. *Albâtre.* VASE, OU ALABASTRON comme le précédent. (L'ESC.)

Une autre vase de la même forme, mais beaucoup plus grand, d'une hauteur de 0,295 m, marqué n. 256 et provenant de la collection ANASTASY, a une capacité de 2,3, à 2,34 litres.

H. 261. *Albâtre*, 262 *Terre émaillée bleue*. Deux autres VASES BALSAMAIRES, mais sans l'indication des anses et sans goulot, l'ouverture du n. 262 plus évasée. (AN.)

263. *Terre émaillée bleue verdâtre*. VASE BALSAMAIRE, orné de *feuilles* de papyrus peintes en noir, autour de la partie inférieure et du goulot.

265. *Terre émaillée bleue verdâtre*. VASE BALSAMAIRE avec l'indication des deux anses, orné autour de la panse de deux séries d'animaux; la première composée d'un *lion* avec quatre *antilopes*, la seconde de quatre *chevaux* (?), tous courant dans un bois de *palmiers* et d'autres arbres. La partie inférieure du vase est ornée de *feuilles* de papyrus. Tous ces ornemens sont imprimés dans la surface.

Acquis pour le Musée à Athènes, par Mr. le Col^l.
ROTTIERS.

266. *Albâtre*. Petit ALABASTRON avec l'indication des deux anses, et la séparation du goulot et de la panse plus marquée. — *Capacité 4 centilitres*. (AN.)

268. *Terre cuite*. VASE BALSAMAIRE, se rapprochant de la forme *ampulloïde*, avec un rebord un peu plus large, et sans l'indication des anses.

269. *Albâtre*. Petit VASE BALSAMAIRE, sans goulot, avec la panse s'élargissant vers la partie supérieure, et la partie inférieure ou le fond aplati. (AN.)

270. *Albâtre*. Petit VASE BALSAMAIRE se rétrécissant vers les deux extrémités, avec un fond aplati, et l'ouverture munie d'un rebord. (AN.)

H. 271. *Terre cuite rouge.* Petit VASE BALSAMAIRE, muni d'une anse. — Capacité 7 centilitres.

Offert au Musée par M. le Dr. J. BOWRING, et trouvé d'après l'information jointe à l'objet, dans la seconde pyramide de Ghizeh.

273. *Albâtre.* Petit VASE BALSAMAIRE OU POT, se rétrécissant vers les deux extrémités comme le n. 270, mais sans rebord. (L'ESC.)

275, 276. *Albâtre.* Petits POTS BALSAMAIRES avec rebords, le n. 276 avec la partie inférieure terminée en pointe. (AN.)

277. *Terre cuite rougeâtre.* VASE A BOIRE, ayant le col très-évasé. La surface a été couverte d'un émail qui a entièrement disparu.

Planche LX.

278. *Albâtre.* Grand VASE A BOIRE, sans goulot; la partie supérieure bordée d'un bandeau de feuilles et la panse décorée d'un ornement en forme de collier; ces ornemens sont gravés, et ont été remplis d'une couleur bleue. — Capacité 3,8 litres. (AN.)

279. *Terre émaillée.* Petit VASE de la même forme que le précédent; le bord orné d'un bandeau de feuilles, la panse d'un bouquet de trois papyrus. (AN.)

280. *Terre cuite.* VASE A BOIRE OU A VERSER, orné de bandes noires autour de la panse et du col. — Capacité, jusqu'au commencement du col, 1,12, jusqu'au bord, 1,27 litre. (AN.)

Un autre vase de la même forme, n. 281 (AN.) a une capacité de 64 à 70 centilitres.

H. 282. *Terre cuite.* VASE A VERSER, à une anse, la panse ornée d'une tête Typhonienne et de deux bras, en relief. — Capacité, 1,18, mais rempli jusqu'au bord, 1,25 litres. (AN.)

286. *Terre cuite.* VASE comme le précédent, mais sans anse. — Capacité 77 à 82 centilitres. (L'ESC.)

Trois autres vases pareils offrent une capacité :

le n. 283 (AN.) de 85 à 95 centilitres,

le n. 284 (AN.) de 62 à 67 »

et le n. 285 (AN.) de 63 à 66 »

287. *Albâtre.* Petit VASE BALSAMAIRE avec le col évasé et très-bas. — Capacité 57 centilitres (AN.)

297. *Pierre calcaire grisâtre.* VASE BALSAMAIRE comme le précédent, mais la panse plus élargie vers la partie inférieure.

299. *Albâtre.* VASE BALSAMAIRE, s'élargissant vers la partie supérieure; la panse munie d'une légende hiéroglyphique d'un fonctionnaire *le grand...*, *le consécrateur de...*, nommé *Phtah-mes*. (AN.)

300. *Terré émaillée.* VASE comme le précédent, mais sans inscription et renfermant encore une quantité de *gomme résine*. (AN.)

301. *Terre émaillée.* VASE A BOIRE se rapprochant de la forme du gobelet. La partie supérieure ornée d'une bande de feuilles en creux, la panse de palmettes en relief. (CI.)

303. *Serpentin.* Très-petit VASE en forme de boule aplati. (AN.)

305. *Albâtre.* VASE d'une forme analogue à celle du précédent, mais plus élancée, avec un couvercle

plat, et l'indication d'un tuyau ou d'une anse. Autour de l'ouverture la légende hiéroglyphique du même fonctionnaire, Phtah-mes, du Vase 299, mais avec l'addition des signes qui le qualifient de *défunt*. (AN.)

II. 306. *Terre cuite*. Petit VASE à trois anses, avec le col évasé, orné sur la panse d'une bande de *fleurs*, et de neuf lignes horizontales d'une couleur rouge, sur un fond jaune brunâtre. (AN.)

Planche LXI.

308. *Albâtre*. VASE BALSAMAIRE, la panse allongée, le col évasé, avec l'indication des deux anses. (AN.)

Un autre vase de la même forme, marqué n. 307 (L'ESC.), a une capacité de 22,5 à 25 centilitres.

309. *Albâtre*. VASE comme le précédent, mais sans l'indication des anses. Sur la panse la légende hiéroglyphique du *Phtah-mes* des vases 299 et 305. Capacité 7 à 9,5 centilitres. (AN.)

310. *Albâtre*. VASE A VERSER, d'une forme analogue à celle du précédent, mais plus élancée, le col plus haut, et muni d'une anse. — Capacité 33 à 39 centilitres. (L'ESC.)

311. *Albâtre*. VASE A VERSER comme le précédent, mais avec l'indication d'un tuyau sur la panse. — Capacité 8 à 9 centilitres.

312. *Terre cuite rouge*. VASE BALSAMAIRE en forme de *lécythos*, la panse très-allongée, et avec une anse. (L'ESC.)

Le vase contient des restes d'une substance bitumineuse, ou d'un baume endurci.

H. 315. *Terre cuite*. VASE comme le précédent, mais beaucoup plus petit, et contenant les restes de fils imbibés et couverts d'un baume. — Acheté par M. le Col. HUMBERT à Sienne en Italie.

316. *Terre cuite*. Petit VASE OU FLACON comme le précédent, mais sans anses.

318. *Stéatite noire*. Petit VASE BALSAMAIRE, avec un col très évasé; la panse munie de deux anses, et terminée vers la partie inférieure par une espèce d'*engythèque* ou piédestal, qui fait une pièce avec le vase. — Capacité 8 à 10 centilitres. (AN.)

321. *Albâtre*. VASE comme le précédent, mais d'une forme plus allongée, et la partie inférieure terminée par une *engythèque* à quatre pieds. — Capacité 20 à 22,5 centilitres. (AN.)

322. *Albâtre*. VASE comme le précédent, mais la panse ornée de trois anses, et terminée par une pointe, qui est placée dans une *engythèque* détachée. — Capacité 22 à 24,5 centilitres. (CI.)

324. *Albâtre*. VASE comme le précédent, mais avec les deux anses placées plus haut. — Capacité 70 à 82,5 centilitres. (AN.)

326. *Terre cuite*. VASE BALSAMAIRE OU FLACON en forme de *lécythos*, mais sans anses; la panse imitant la forme d'une pomme de pin. (CI?)

328. *Albâtre*. Grand VASE BALSAMAIRE, sans anses. Sur la panse une inscription hiéroglyphique de deux lignes verticales, avec les noms du: *dieu bienfaisant*,

Re-men-cheper, le fils du soleil, Thouthmes, celui qui vivifie pour toujours (Thouthmes III de la XVIII^e dynastie). — Au-dessous de cette inscription, la notation *Hin* ou *In sept et un quart*, marquant apparemment la quantité de baume, que le vase devait contenir, mais qu'il n'a pas contenue, sa plus grande capacité n'étant que de 3,28 litres, tandis que la quantité de 7 *Hin* et $\frac{1}{4}$ équivaut à 3,384 litres. V. ce que nous avons dit ci-dessus, au n. 228 de la Planche LVIII. Les restes d'une matière calcinée couvrant les parois à l'intérieur de ce vase, sont d'une substance résineuse ou bitumineuse oxydée, mêlée d'une grande quantité de chaux. (L'ESC.)

Planche LXII.

329. *Albâtre*. Petit VASE de la même forme que le précédent, mais plus écrasé, ayant servi à contenir le *collyre*, appelé *Stem* en Égyptien, le *Stimmi*, *stibi* ou *stimmium*, et dont les Égyptiens se servaient pour peindre les paupières et les sourcils. L'inscription hiéroglyphique sur la panse offre la légende de la même princesse, que sur le vase 240, Pl. LIX.

331. *Albâtre*. VASE A COLLYRE comme le précédent. (L'ESC.)

337. *Pierre Lydienne*. VASE comme le précédent, avec le *STYLE* en *bois* pour appliquer le collyre. (L'ESC.)

342. *Albâtre*. VASE comme le précédent, renfermant encore quelques restes du collyre. (L'ESC.)

H. 343. *Albâtre*. VASE A COLLYRE, muni d'un piédestal à quatre pieds, formant un entier avec le vase.

347. *Albâtre*. VASE A COLLYRE comme les précédents, mais sans bord autour du goulot.

Parmi les vases de cette forme nn. 329—348 que le Musée possède, il y en a quelques-uns conservant encore les restes de la poudre qu'ils ont contenue. L'analyse chimique a fait connaître dans la poudre de trois vases, 335, 342, 344, le *sulphuretum plumbi*; dans celle du vase 332, le *sulphuretum plumbi* mêlé de terre alumineuse et de chaux; dans le n. 338 le même *sulphuretum plumbi* mêlé de terre alumineuse et réduite en pâte avec quelque matière gluante; dans le n. 333 les restes d'une substance organique, peut-être d'un morceau de toile ou de quelqu'autre tissu; et dans le n. 334 une matière organique mêlée de chaux, de terre et de sable.

349. *Terre cuite*. Grand VASE à quatre anses, sans pied; avec des bandes brunes et noires autour du goulot et de la panse, et des fleurs avec des boutons de *lotus*, entre les anses. (AN.)

350. *Terre cuite*. Grand VASE A VERSER à une anse, et avec l'indication d'une seconde sur la partie supérieure de la panse. Le vase a été peint de taches noires sur un fond jaune.

351. *Albâtre*. VASE en forme de boule aplatie, avec couvercle. Sur la panse une inscription hiéroglyphique, 351 b, de quatre lignes, offrant une dédicace à l'*Osirien*, le préposé à la demeure des

vaches, *Arréï*, de la part de sa soeur qui fait vivre son nom, *Phtah-ninofre*. (L'ESC.)

H. 352. *Albâtre*. VASE BALSAMAIRE, avec la panse en forme de boule, le col très-évasé muni d'un large rebord. — *Capacité*, 1,62 à 1,72 litre.

Un autre vase de forme pareil, le n. 353 (L'ESC.) a une capacité de 1,85 à 1,93 litre.

355. *Terre cuite*. Petit VASE en forme de pot, avec une inscription démotique sur la panse. (AN.)

356. *Terre émaillée*. VASE comme le précédent, la partie inférieure terminée par une pointe, la panse munie de deux anses et d'ornemens verticales en relief.

Planche LXIII.

357. *Albâtre*. VASE semblable au n. 352, mais s'élargissant vers la partie inférieure. (AN.)

Le vase contient des restes d'une matière animale mêlée de chaux et de bitume; il s'y trouve aussi une quantité de larves d'insectes.

358. *Albâtre*. Petit VASE la panse très-élargie, et sans goulot. (AN.)

360. *Albâtre*. Petit VASE comme le précédent, la partie inférieure plus arrondie et munie de deux anses; sur la panse la légende du fonctionnaire *Phtahmes*, des vases n. 299 et 305. (AN.)

361, (marqué par erreur dans la planche 363). *Serpentin*. Petit VASE comme le précédent, mais moins arrondi. (AN.)

H. 364. *Albâtre*. Petit VASE comme le précédent, sans goulot, et avec la partie inférieure très-large et arrondie. (L'ESCL.)

366. *Albâtre*. VASE comme le précédent, mais la panse s'élargissant vers la partie supérieure et munie d'un bord. (AN.)

367. *Albâtre*. Grand VASE BALSAMAIRE à deux anses, dont l'une manque, en forme d'une tête de vache, (367 c); le col très-large et très-haut du vase est orné autour du bord d'un bandeau de feuilles, double sur la partie antérieure (a), et simple sur la partie postérieure (b). La panse est décorée sur la partie antérieure d'un ornement en forme de collier composé de feuilles et de fleurs de *lotus*, et lié de deux cordes sur le revers du vase, la partie inférieure des anses est ornée d'un collier analogue. Tous ces ornemens sont tracés en contours noirs et peints de diverses couleurs, les pétales intérieurs des fleurs en rouge. Sur le revers du col les restes d'une inscription hiéroglyphique ou démotique presque entièrement effacée.

Sur les parois à l'intérieur du vase se trouvent encore des restes d'une poudre blanchâtre et luisante, que l'analyse chimique a fait reconnaître comme provenant de *natron* et mêlée d'une petite quantité de chaux et de sable. — Capacité jusqu'au commencement du col 4,5, jusqu'au bord du col 8,4 litres. (AN.)

368. *Albâtre*. VASE comme le précédent, mais sans les ornemens peints. Sur le col l'inscription hiéroglyphique *In*, ou *Hin* 12, douze mesures dites *Hin* en Égyptien, marquant apparemment la quantité de

baume que le vase a contenue. V. notre note au vase n. 228 de la Planche LVIII. (AN.)

Le vase contient encore une grande quantité d'une poudre blanche jaunâtre, impregnée de natron et de sel marin, et mêlée de beaucoup de chaux, de sable, et d'une très-petite quantité de quelque matière organique.

H. 369. *Albâtre*. VASE BALSAMAIRE comme le précédent, mais le col se rétrécissant un peu vers le bord, et les anses placées sur la panse. (AN.)

Le vase contient une assez grande quantité d'une poudre jaunâtre, farineuse, une terre d'alun, ayant beaucoup de rapport avec la *terra Lemnia*, mêlée d'un peu de chaux.

Planche LXIV.

371. *Albâtre*. VASE BALSAMAIRE comme le précédent, mais avec la panse arrondie vers la partie inférieure, et reposant sur un piédestal, (*engythèque*), détaché. — *Capacité jusqu'au commencement du col 1,5, jusqu'au bord du col 2,2 litres.* (AN.)

Trois vases semblables offrent une capacité:

le n. 370 (L'ESCL.) de 1,6 à 2,35 litres,

le n. 373 (L'ESCL.) de 1,55 à 2 »

le n. 374 (AN.) de 2 à 2,6 »

Un autre vase, 372, (L'ESC.) d'une même forme mais avec le fond plat, et sans piédestal, contient encore une assez grande quantité d'une matière bitumineuse.

375. *Albâtre*. VASE BALSAMAIRE comme les précédents, mais ayant le col coupé. Sur la panse dans

un encadrement oblong, surmonté du signe *ciel*, (v. 375 b) deux cartouches (à droite) avec les titres, de *Phré vivant des monts solaires, se réjouissant dans les monts solaires* (les montagnes de l'orient et de l'occident), *dans son nom, dans Moui* (ou *Djom^p*), *qui est dans le disque solaire*, et (à gauche) les titres avec les cartouches du : *dieu bienfaisant, Re-nofré-cheper, qui vivifie, le fils du soleil Amenôtp-ter-hik-djom* (le dieu directeur puissant), *le grand dans la durée de sa vie et de l'épouse royale, la grande, Nofréït* (*) *la vivifiante.*

Les cartouches divins contiennent la légende du dieu Soleil, caractérisé par le *disque rayonnant*, et dont les rayons se terminent en des mains humaines, dans les monumens à Tel-el-Amarna, Gebel-Touna, etc. Les cartouches royaux sont ceux d'*Amenôtp IV*, le fils d'*Amenôtp III*, de la XVIII^e dynastie, et de son épouse, les mêmes qui, en se vouant plus particulièrement au culte du *Soleil rayonnant*, ont adopté, le roi le nom d'*Aten-bach-n*, ou *Bach-en-aten*, la reine celui d'*Aten-ra-ninofre Nofréït*. V. sur ces cartouches : ROSELLINI *Monumenti dell' Eg., Monumenti Storici* T. I. p. 143, Pl. III. n. 69 bis; LEEMANS *Monumens Égyptiens portant des légendes royales etc.* p. 149; BUNSEN *Aegyptens Stelle in der Weltgesch.* III,

(*) Le signe figuratif d'une femme accroupie à la fin de ce cartouche est précédé des trois lignes verticales, exprimant le pluriel, et faisant encore partie du nom; mais ces lignes sont peu reconnaissables sur l'original.

p. 88 et suivv.; DE ROUGÉ, *Exam. de l'ouvr. de M. BUNSEN* (extrait des *Annales de Philos. Chrét.*) p. 57 et suivv.; LEEEMANS, *Lettre à M. DE WITTE* (*Revue archéol.* IV) p. 13 et suiv. — *Capacité 90 centilitres.* (CI.)

H. 376. *Albâtre.* VASE BALSAMAIRE comme le n. 371, mais avec un pied très-bas, au lieu de l'*engythèque*, et n'ayant qu'une anse. — *Capacité 4,4 à 5,9 litres.* (AN.)

377. *Albâtre.* VASE BALSAMAIRE comme le précédent, mais sans anses. — *Capacité 2,1 à 3,1 litres.* (AN.)

Un autre vase semblable n. 378 (AN.) a une capacité de 1,8 à 2,6 litres.

379. *Albâtre.* VASE comme le précédent, mais le col plus long et très évasé, et muni d'une anse perpendiculaire, unie au col et à la panse. — *Capacité 5 à 13 centilitres.* (AN.)

380. *Albâtre.* Très petit VASE comme le précédent. (AN.)

381. *Albâtre.* VASE BALSAMAIRE en forme d'un vase à verser, la panse très-arrondie, le col moins évasé avec un large rebord, et une anse perpendiculaire. — *Capacité 2,3 à 2,8 litres.* (AN.)

382. *Albâtre.* VASE BALSAMAIRE comme le n. 371, mais sans anses, et reposant avec une pointe sortant du dessous de la panse, dans une *engythèque*, 382 b. — *Capacité 70 centilitres, mais rempli jusqu'au bord du col, 1 litre.* (AN.)

Planche LXV.

H. 383. *Terre cuite.* VASE BALSAMAIRE, avec des ornemens et guirlandes en jaune autour du col et de la panse. (CI.)

386. *Albâtre.* VASE BALSAMAIRE à une anse. Sur le devant de la panse l'inscription hiéroglyphique: *toute sorte de nourriture devant Osiris, pour l'Inspecteur(?) royal, Thoth, défunt*, d'où semble s'ensuivre que le vase a été placé dans un tombeau. Il contient encore une quantité d'une matière organique (animale?), mêlée de beaucoup de chaux; peut-être les restes des viscères embaumés du défunt. (AN.)

387. *Terre émaillée bleue.* Petit VASE BALSAMAIRE, sans anses et avec un pied élevé.

— 392. *Terre émaillée ou porcelaine.* VASE BALSAMAIRE, comme le précédent, mais la séparation du col et de la panse exprimée plus distinctement.

395. *Albâtre.* VASE comme le précédent, mais (sans pied).

397. *Serpentin.* VASE BALSAMAIRE à deux anses. —
— *Capacité 62—84 centilitres.* (L'ESCL.)

Un autre vase de la même forme, en *albâtre*, n. 398 (AN.) a une capacité de 53—63 centilitres.

400. *Albâtre.* VASE BALSAMAIRE avec un couvercle plat. — *Capacité 8—12 centilitres.* (AN.)

Un autre vase semblable, n. 402 (AN.) a une capacité de 4 à 6 centilitres.

403, 404. *Terre cuite*, peinte de petits traits rouges sur un fond jaune. VASES BALSAMAIREs, le premier

muni de deux anses sur la panse, comme le n. 400, mais avec le col plus élancé; l'autre à une anse, et l'ouverture fermée avec un petit couvercle plat qui est lié avec des bandes de toile. L'inscription hiéroglyphique sur le devant des deux vases offre le nom du *gardien du temple Amon-kno*, le même peut-être dont la légende se lit sur les nn. 250 et 251 (Pl. LIX). (AN.)

Un autre vase semblable, en *terre cuite rouge*, provenant d'Alexandrie et acheté par le Lt. Col. HUMBERT à Livourne, a une capacité de 70—95 centilitres.

Planche LXVI.

H. 407. *Terre cuite*. Grand VASE A VERSER, en forme de flacon, le col très long muni d'un rebord et d'une anse, la panse se rétrécissant fortement vers le fond. — Haut. 4,6 décimètres; capacité 3,9 décilitres jusqu'au commencement du col, mais 4,1 décilitres jusqu'au bord du col. (AN.)

408. *Terre cuite*. VASE OU FLACON A HUILE. (AN.)

409. *Terre cuite*. VASE comme le précédent, mais plus orné, et contenant les restes d'une matière organique, brunâtre, mêlée de sable. (L'ESCL.)

410. *Terre cuite*. FLACON OU VASE comme le précédent, mais avec le col plus court et plus évasé, orné de bandes rouges sur le fond jaune brunâtre. — Capacité 33 à 35 centilitres. (AN.)

Un autre flacon semblable en *terre cuite*, avec un col un peu plus élancé, contient encore des restes d'une substance organique (animale?), jaune brunâtre, friable, mêlée de quelque résine.

H. 412. *Terre cuite rouge.* PETIT VASE A HUILE, en forme d'*Aryballos*. (AN.)

414. *Terre cuite.* VASE A HUILE plus grand, en forme d'*Aryballos*, la panse ornée de deux bandes composées de fleurs et de feuilles; au-dessus de ces bandes une bordure de deux branches de laurier, la partie inférieure de la panse entourée de feuilles ovales et pointues; tous ces ornemens en relief. (CI.)

415. *Terre cuite.* FLACON A HUILE, la panse ornée de plusieurs bandes brunes noirâtres peintes sur un fond jaune. Des deux goulots l'un, placé entre les deux anses, est faux, l'autre faisant un angle avec le premier, et placé un peu plus bas sur la panse, sert de tuyau à verser le liquide. (AN.)

419. } *Albâtre.* Petits FLACONS A HUILE ou à on-
422. } guent. (AN.)

Planche LXVII.

424. *Terre cuite jaunâtre.* FLACON A HUILE ou à onguent, forme d'*Aryballos*, avec col allongé, muni d'un rebord et d'une anse, la partie inférieure de la panse arrondie.

426. *Terre cuite noirâtre.* FLACON A HUILE, comme le précédent, mais le col plus allongé et terminé en entonnoir, la panse munie d'un pied.

Trois autres flacons semblables contiennent: le n. 429 les restes d'une matière carbonisée d'origine résineuse (ou animale?); le n. 430 (CI.) des grains de quartz ou de sable, enduits de quelque matière grasseuse, et n. 431 (AN.) les restes d'une matière animale(?) imprégnée de résine et de chaux.

H. 433. *Terre cuite rouge.* FLACON A HUILE, forme d'*Aryballos*, le col plus court que celui des précédens, la panse munie de quatre petites bandes noires. (CI.)

434. *Albâtre.* FLACON A HUILE comme les nn. 424 et 426, le col muni d'un rebord et la panse d'un pied en forme d'*engythèque* (CI.)

435. *Terre cuite noirâtre.* FLACON A HUILE avec le goulot plus court et large, muni d'une anse, et orné tant sur le col que sur la panse, d'une bande formée de petits traits en creux.

435. *Terre cuite rouge.* FLACON A HUILE, forme d'*aryballos*, sans anse.

438. *Terre cuite noirâtre.* Deux FLACONS comme le n. 426, unis à leur panse et avec une anse commune, cette anse percée de deux trous, peut-être pour suspendre les flacons. (L'ESC.)

L'analyse chimique des restes conservés dans l'un de ces flacons, a fait reconnaître des petits grains de quartz ou de sable, enduits d'une matière grasseuse. Quoique unis les flacons n'ont point de communication à l'intérieur.

441. *Terre émaillée verte.* FLACON en forme de GOURDE, le col est orné de quatre fleurs avec quatre boutons de lotus en relief, et flanqué de deux singes accroupis sur la panse; la partie supérieure de la panse est décorée d'un ornement imitant le collier *Osh*. Sur les deux côtés les légendes hiéroglyphiques du roi *Ré-en-het*, le fils du soleil *Ames* (ou *Aahmes*) *Neith-si*, pour toujours (441 b.); et du dieu bienfaisant, le seigneur des deux mondes, *Ré-en-het*, qui

vivifie, comme le Soleil, pour toujours (441 a.) pré-noms et nom d'Amasis de la XXVI^e dynastie. Au-dessous de ces légendes un ornement en guise de palmettes, comme on les voit sur les vases peints Grecs. *Haut. 21 centimètres.*

V. les cartouches dans la *Lettre sur les légendes royales, etc.* Pl. XXVI. nn. 268, 269; pg. 135.

Planche LXVIII.

H. *Terre cuite rouge.* FLACON en forme de GOURDE, comme le précédent, mais sans ornemens et avec la panse beaucoup plus bombée. — *Capacité 1,41 à 1,43 litre, ou environ trois Hin.*

444. *Terre cuite rougeâtre.* FLACON comme le précédent, mais la panse plus aplatie. (L'ESC.) — *Capacité 26—28 centilitres.*

Deux autres flacons semblables ont une capacité: l'un en *terre cuite*, n. 445 (AN.), de 25 à 26 centilitres; l'autre en *terre émaillée*, n. 447 (AN.), de 10 à 11 centilitres.

446. *Terre cuite très grossière.* FLACON comme le précédent, la panse plus bombée et ornée de cannelures concentriques perpendiculaires. (AN.) — *Capacité 46—47,5 centilitres.*

451. *Terre cuite rouge très fine.* Petit FLACON comme le précédent, la panse aplatie.

453. *Albâtre.* FLACON comme le précédent, mais avec le goulot beaucoup plus évasé. (AN.)

456. *Albâtre.* FLACON OU VASE A ONGUENT, avec la panse aplatie et le pied plat, approchant de la forme d'une GOURDE, mais muni d'une anse comme

un vase à verser, et de deux autres plus petites sur les deux flancs, pour suspendre le flacon à une corde.

Le flacon contient encore les restes d'une matière animale (?) imprégnée de résine et de chaux. Comp. le vase 252.

Un autre vase, également en *albâtre*, et d'une forme semblable, mais avec deux anses comme le n. 453, marqué n. 455 (L'ESC.), contient une quantité de grains de sable ou de quartz, enduits de quelque matière grasseuse.

H. 457. *Terre cuite rouge.* FLACON comme le précédent, mais le goulot très bas, flanqué de deux anses. (AN.)

458. *Terre cuite noire.* FLACON en forme de GOURDE, avec deux petites anses près de l'orifice. La panse est ornée des images en relief d'un *Éthiopien* et d'une *Éthiopienne* qui s'embrassent; tous les deux sont revêtus d'une longue tunique; la femme porte des bracelets à la partie supérieure des bras et aux poignets. Le revers du flacon est représenté sous le n. 458 b. (AN.)

461. *Terre cuite noirâtre.* FLACON OU GOURDE à col allongé, muni d'une anse. (AN.)

462. *Terre cuite.* FLACON A HUILE OU A ONGUENT, avec la panse très-aplatie, un pied plat, un col allongé placé entre deux anses, et un long tuyau sortant perpendiculairement de la panse. (AN.)

465. *Terre cuite blanchâtre.* Deux VASES unis à leur panse et, par une anse commune, au bord du goulot. L'un de ces vases de la forme des nn. 567-579, Pl. LXIII, LXIV, l'autre de celle des flacons, nn. 443-453 de notre Planche. Les deux vases quoique

unis, n'ont point de communication à l'intérieur, mais ils semblent être des modèles d'une couple de vases de plus grande dimension, et servant à filtrer l'eau du Nil.

Planche LXIX.

H. 466. *Bronze.* VASE imitant la forme d'une tête de femme, avec une coiffure très-simple, d'où sortent les bouts à ce qu'il paraît des pendans d'oreille. La partie supérieure a été munie d'un couvercle, manquant à présent, mais dont les restes de la charnière sont encore visibles. (AN.)

On a trouvé quelquefois de pareilles têtes féminines en bronze, et ayant servi de vases ou de boîtes, en Étrurie; le Musée de Berlin en possède deux; une troisième, dont on peut consulter la description dans l'*Archaeol. Anz.* de M. GERHARD, IX. nn. 30, 31, p. 71, provient d'une fouille dans les environs de Chiusi.

467. *Terre cuite brunâtre.* VASE BALSAMAIRE en forme de poisson, avec un goulot très-bas entre deux anses sur le dos, et une ouverture à la bouche servant de tuyau. (CI.)

468. *Talc brunâtre.* Petit FLACON A HUILE OU ONGUENT, à une anse, la panse imitant la forme d'un poisson. (AN.)

481—488. *Verre coloré dans sa masse.* Huit petits VASES A ONGUENT, ou ayant servi à contenir d'autres cosmétiques; de diverses formes, munis ou ayant été

munis d'une (n. 484), de deux (nn. 481, 482), de trois (nn. 483, 485 et 486) ou de quatre (nn. 487 et 488) anses. (AN). Ces vases étaient fabriqués en Égypte à l'imitation des soi-disant vases Murrhins, qu'on apportait de divers pays, mais surtout de la Perse. Les vrais murrhins étaient faits à ce qu'il paraît d'une chaux fluatée, ils étaient considérés comme des objets de luxe de la plus grande valeur. Les Romains sous les premiers empereurs, dépensaient des sommes immenses pour en acquérir, et ce fut apparemment vers cette époque, où le goût des murrhins s'était emparé de ces conquérans du monde, que les manufactures fournissant cet article prirent leur plus grand développement en Égypte. La ville de Thèbes était renommée par les ouvrages divers en verre coloré et ARRIEN (*Peripl. Maris Erythr.*) nous apprend que les murrhins provenaient en abondance du même endroit.

Les informations les plus complètes sur les murrhins naturels et la matière murrhine, nous sont offerts par PLINE, *Hist. Nat.* XXXVII. chapp. 7, 8. Le même auteur, en parlant des diverses imitations en verre de pierres précieuses, paraît indiquer la matière murrhine artificielle sous le nom de (vitri genus) *murrhinum*; v. XXXVI. 67. Au reste on peut consulter sur ce sujet le *Mémoire sur les vases murrhins, qu'on apportait jadis en Égypte, et sur ceux qui s'y fabriquaient*, par M. ROZIÈRE, publié dans la *Description de l'Égypte*, Tome VI. pp. 225—250; et la *Notice historique de l'art de la verrerie, né en Égypte*, par M. BOUDET, insérée dans le même recueil, T. IX. pp. 213—259.

Le fond de nos vases est d'un violet bleuâtre, à l'exception du n. 484, dont le fond est d'un vert bleuâtre; la couleur des nn. 482 et 487 est légèrement altérée. Les lignes ondoyantes en blanc, vert et jaune, ne pénètrent qu'à peu de profondeur dans la surface.

Planche LXX.

BASSINS, COUPES, VASES GRECS ET ROMAINS.

H. 489. *Bronze.* PLAT OU ÉCUELLE. — *Diamètre 2 décimètres.* (AN.)

490. *Argent.* PLAT OU ÉCUELLE; fond orné d'un buste bosselé d'Harpocrate, avec la corne d'abondance dans le bras gauche, l'index de la droite porté vers la bouche, et la tête surmontée de la coiffure dite *Pschent*. — *Diam. 1,6 décimètre.* (AN.)

491. *Bronze.* TASSE OU petite COUPE avec un pied et un rebord. (AN.)

492. *Bronze.* COUPE sans pied. — *Diam. 14,5 centim., haut. 5; capacité 58 centilitres.* (AN.)

493. *Bronze.* TASSE sans pied. — *Diamètre 12,2, haut. 7,8 centimètres; capacité 35 à 65 centilitres.* (AN.)

494. *Bronze.* TASSE de forme conique. — *Diam. 7, haut. 5,5 centimètres.* (AN.)

495. *Bronze.* VASE, avec la panse très allongée, et le goulot très large. — *Capacité 8 décilitres*, ce qui équivaut à $1\frac{2}{3}$ Hin des Égyptiens, et $1\frac{1}{2}$ Xestès ou trois Cotylé des Grecs. (AN.)

496. *Bronze.* VASE A VERSER, sans pied. L'anse est ornée de la partie antérieure d'un taureau, avec

les pattes étendues sur le bord du goulot, l'autre bout de l'anse (496 b.) est terminé par une tête de Méduse(?), si ce n'est pas plutôt une tête de Bacchus jeune ailé; v. sur ces représentations de Bacchus E. BRAUN, *Kunstvorstellungen des geflügelten Dionysos*, WELCKER dans une note à la dernière édition de MÜLLER'S *Handb. der Archäol.* § 383. 9. *Denkmm. der alt. Kunst, fortges. von WIESELER*, B. II. H. 3. nn. 386-388. Si nous admettons cette dernière interprétation, il y aura un rapport intime entre la tête et le taureau, animal consacré à Bacchus; et l'opinion, que notre vase ait servi dans le culte de ce dieu, pourrait acquérir quelque poids. — *Capacité du vase 3,75—4 décilitres.* (AN.)

H. 497. *Bronze.* ANSE d'un vase à verser. La partie supérieure ornée d'une tête de *bouc*, la partie inférieure d'un masque de *satyre* (497 b.).

Acheté par M. le Lt. Col. HUMBERT à Livourne.

(AN.) **Planche LXXI.**

(AN.) 499. *Terre cuite peinte.* VASE A HUILE en forme de *gutto*. Sur le dessus dans une petite cavité on a percé plusieurs petits trous, pour filtrer l'huile. La peinture rouge sur un fond noir représente un *lion* et un *griffon* couchés face-à-face, et un troisième *lion* également couché, mais avec la tête tournée, travaillée en relief et munie d'une ouverture, de sorte qu'elle forme une espèce de goulot ou de tuyau, pour faire découler l'huile. (AN.)

H. 500. *Terre cuite.* Petit VASE orné sur la partie antérieure d'un masque de femme, Kora ou Proserpine, dans son caractère de Libera, mise en rapport avec Dionysos, le front orné du diadème, l'*Ampyx*. Le revers (b.) offre un génie cueillant des grappes de raisin, également en relief. Le col est formé de sorte, que, vu de face il donne au vase la forme d'une tête coiffée du modius.

Trouvé dans les environs de Legjem ou El-Gjem, à trois journées de Carthage, (le Thysdrus de Ptolémée,) avec 18 figurines en terre émaillée de divinités Égyptiennes, et une figurine d'un taureau en bronze; ce taureau est marqué B. n. 248 dans la section EMBLÈMES DE DIVINITÉS. ANIMAUX SYMBOLIQUES ET ANIMAUX SACRÉS. Tous ces monumens furent acquis pour le Musée, en 1822, à Livourne, par M. le Lt. Col. HUMBERT.

501. *Terre cuite.* Grande AMPHORE ou DIOTA, ayant servi à expédier des vins dans le commerce. Les deux marques frappées sur les anses, se complétant mutuellement, offrent l'inscription ΕΠΙ ΑΣΤΥΜΗΔΕΥ(Σ), 'Επι 'Αστυμήδους, Dor. pour 'Αστυμήδους, Sous Astymède, apparemment le magistrat éponyme du pays dans lequel la manufacture de ces vases était établie. Les savantes observations de M. STODDART, publiées dans les *Mémoires (Transactions) de la Société Royale de Littérature à Londres*, Vol. III, ont démontré que les îles de Rhodes, de Crète, et la ville de Cnide dans la Carie, possédaient des fabriques de ces vaisseaux, et que celles de Rhodes surtout en fournissaient un grand nombre au commerce, pour les

envois de vins etc. dans les diverses contrées de la Méditerranée, mais principalement en Égypte. M. STODDART avait rassemblé dans l'espace de deux années seulement en Alexandrie, à-peu-près cinq cent anses et fragmens portant des marques semblables, tous trouvés dans les environs de cette ville. Ces marques offrent, outre la mention des mois, et le nom du magistrat, accompagné quelquefois du titre de prêtre (car les éponymes étaient les prêtres du *Soleil*) encore le type de Rhodes, soit la tête radiée d'Apollon, soit une rose. Les amphores provenant des fabriques de Cnide indiquent cette origine, par l'addition du mot ΚΝΙΔΙΟΝ, et offrent comme types ou symboles accessoires, la figure du caducée, de l'éperon d'un navire ou de la massue. L'absence de tout type sur notre vase nous empêche de connaître l'endroit d'où il provient; mais comme la plupart des vases de la collection de M. STODDART et trouvés à Alexandrie, portent les indices des fabriques de Rhodes, il serait peut-être permis d'attribuer à notre amphore une même origine, et le nom d'Astymède pourra être rapporté parmi ceux, qui entrent dans la liste des prêtres du Soleil de cette île (*).

Ces diotes, importées en grande masse deux fois par an des diverses parties de la Grèce et de la Phénicie, en Égypte, recevaient suivant Hérodote III. 6, 7. une seconde destination dans ce dernier pays. Remplis d'eau ils étaient transportés au désert qui sépare

(*) Si toutefois M. STODDART n'a pas déjà trouvé et publié ce nom; ce que nous ne savons pas, n'ayant pas pu consulter le Mémoire du savant Anglais.

l'Égypte de l'Asie, pour le service des caravanes et des voyageurs, qui devaient traverser cette contrée aride et dépourvue d'eau.

Remplie jusqu'au commencement du col notre amphore a une capacité de 20,6, jusqu'au bord de 22,3 litres, ce qui fait 48 Hin d'Égypte, ou, à 3,59 litres près, un chiffre égal de *Xestès* ou *Sextarii*. — *Haut.* 8,6 *décimètres.* (AN.)

H. 502. *Terre cuite brunâtre.* Petit VASE OU FLACON, ayant servi à contenir la sainte huile pour les sacres et autres cérémonies du rite Chrétien. Sur les deux faces de la panse un médaillon en relief et bordé de deux bandes de perles, offre une image très-grossière, vue de face, d'un homme, revêtu d'une tunique et du pallium, les cheveux liés d'une bandelette, les pieds et la partie inférieure des jambes nus, et les deux bras étendus en acte de bénédiction. Dans le champ du médaillon de chaque côté de cette image, au-dessus des bras, une croix grecque (ou un astérique?), au-dessous des bras un poisson à ce qu'il paraît. — D'autres flacons absolument semblables au notre, provenant également de l'Égypte, et offrant le même médaillon, sont en outre munis de l'inscription ΕΥΛΟΓΙΑ ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΜΗΝΑ, ce qui rend probable, que l'homme avec les bras étendus est St. Ménas, le patron des deux églises de Jérusalem, et que l'huile renfermée dans ces flacons, était bénite ou consacrée au nom du Saint. Les deux poissons sont les symboles des Chrétiens, d'après le passage connu de l'Évangile (Matth. IV. 19); la croix se rapporte au Christ,

et figure ici de la même manière, et avec la même signification que sur les pains bénits, auxquels ce signe était imprimé, d'après NICOLAUS CABASILAS *Exposit. Liturg.* 5, pour indiquer comment le sacrifice fut consommé. L'huile que le flacon contenait, recevait le nom d'Εὐλογία par la même métonymie, par laquelle ce mot désignait souvent le pain et le vin bénits. Cette signification se retrouve encore, lorsque les flacons, comme ceux que M. HARRIS a trouvés dans les environs de Beny-el-Assal en Égypte, au lieu de l'image et l'inscription de St. Ménas, portent la figure de la croix accompagnée de la légende ΕΥΛΟΓΙΑ ΚΥΡΙΟΥ. Voyez sur ces derniers une notice de M. s. BIRCH, insérée dans le *Litterary Gazette* 1847, n. 1574, p. 234, et sur les flacons avec le médaillon et l'inscription de St. Ménas, un article publié dans la *Revue archéologique* 1844, pp. 405, 406.

H. 503. *Verre.* BOUTEILLE carrée, avec le goulot court et très évasé, ayant été munie d'une petite anse. La bouteille contient des restes d'une terre alumineuse et ferrugineuse, mêlée de chaux et de sable. — *Capacité* 43 à 44 centilitres. (AN.)

504. *Verre.* FLACON A ONGUENT, avec le col très-allongé, et contenant encore une petite quantité de grains de quartz ou de sable enduits de quelque matière grasseuse. (AN.)

505. *Verre.* FLACON comme le précédent, mais avec le col très-court. (AN.)

Un autre flacon, n. 508 (AN.) avec la panse plus arrondie et le col allongé, contient des restes de terre alumineuse, avec des

grains de sable, et mêlée de quelque substance organique de nature grasseuse ou résineuse.

H. 509. *Verre blanchâtre*. Petit FLACON avec la panse plate. (AN.)

§ 3. LAMPES.

Planche LXXI.

511. *Bronze*. LAMPE à une mèche; un serpent s'entortillant autour du pied et dressé sur le dessus de la lampe, forme une anse munie encore d'un anneau de la chaîne qui servait à suspendre l'ustensile. (L'ESCL.)

512. *Bronze*. LAMPE à une mèche et une anse; le couvercle mobile orné d'un fleuron bosselé. (CI.)

513. *Bronze*. LAMPE à une mèche, le bec très-allongé; l'anse et le couvercle, dont la charnière seule est conservée, manquent. (AN.)

514. *Bronze*. LAMPE à trois mèches, reposant sur quatre pieds, et munie d'un couvercle plat, dont la partie antérieure est mobile. L'intérieur de la lampe est divisé en deux compartimens, dont celui du devant servait à contenir l'huile; l'autre compartiment paraît avoir été destiné à brûler de l'encens, qui, chauffé légèrement par la chaleur des trois mèches brûlantes, s'évaporait par les ornemens percés dans la paroi postérieure. (AN.)

515. *Terre cuite brunâtre*. LAMPE à cinq mèches et une anse. (AN.)

H. 517. *Terre cuite blanchâtre.* LAMPE à deux mèches, l'anse en forme de feuille de lierre manque, le dessus est orné d'une rosace. (AN.)

518. *Terre cuite rouge.* LAMPE à une mèche et munie d'une anse. Sur le dessus le buste de Sérapis coiffé du modius, au dessous du buste quelques ornemens ou attributs, indéchiffrables à cause de la rudesse du travail. (AN.)

520. *Terre cuite rougeâtre.* LAMPE avec le bec allongé et sans anse, ornée sur le dessus de deux génies, qui semblent élever un fleuron. (AN.)

521. *Terre cuite jaunâtre.* LAMPE comme la précédente, mais plus bombée et avec le bec ou le tuyau très court. Sur le dessus deux enfans accroupis, d'un travail très grossier; sur le dessous en creux le monogramme, A. v. 521 a. — Acheté par M. HUMBERT à Livourne.

Planche LXXIII.

522. *Terre cuite jaunâtre.* LAMPE imitant la forme d'une tête humaine, et marquée sur le dessous de la figure en creux d'une feuille de palmier. 522 b. (AN.)

523 a, b. *Terre cuite brunâtre.* LAMPE dans la forme d'une tête Éthiopienne, munie d'une base plate (v. 523 a.), et tenant dans la bouche le tuyau ou le bec de la mèche. (L'ESCL.)

524. *Terre cuite rouge.* LAMPE ornée sur le dessus de l'image d'un sanglier attaqué par un chien. (AN.)

525. *Terre cuite brunâtre.* LAMPE ornée sur le dessus de la figure d'un crapaud sans tête. (AN.)

H. 528. *Terre cuite brunâtre.* LAMPE comme la précédente, mais le bec ou tuyau extrêmement court, et le *crapaud* plus nettement figuré. Sur le dessous la marque, 528 b., en creux. (AN.)

529. *Terre cuite rouge.* LAMPE ornée sur le dessus d'un *fleuron* composé de quatre feuilles et quatre grappes de *raisin*. (AN.)

531. *Terre cuite jaunâtre.* LAMPE ornée sur le dessus de deux branches de *laurier*, et portant sur le dessous, en creux, les marques 531 b. (AN.)

536. *Terre cuite brunâtre.* LAMPE ornée sur le dessus à l'imitation d'une coquille. (AN.)

537. *Terre cuite brunâtre.* LAMPE avec bec allongé, et sans ornemens. (AN.)

538. *Terre cuite rouge.* LAMPE ayant été munie d'une anse. Sur le dessus dans le médaillon une double *croix* grecque, sur le tuyau une autre *croix* grecque flanquée de deux *fleurs*. Le médaillon est entouré de la légende grecque, également en relief: $\Phi\Omega\Gamma$ EK $\Phi\Omega\Gamma\Theta\Gamma$, c. à d. *d'une lumière en naît une autre*. (AN.)

M. REUVENS a publié cette lampe comme vignette du titre de ses *Lettres à M. Letronne sur les papyrus bilingues et Grecs, etc.*

539. *Terre cuite rouge.* LAMPE comme la précédente, mais ayant conservé son anse. Sur le dessus, disposées à distances égales et comme suspendues à un ruban: une *croix* grecque (près de l'ouverture de la mèche) et deux *rosaces* séparées par quatre *fleurs*; près de l'anse deux autres *fleurs* ou feuilles. Ces or-

- nemens sont entourés d'une légende grecque, bordée de deux cordons de perles et offrant les mots H AGIA AMMA XPTCTINA, *la sainte mère Christine*. (AN.)
- H. 540. *Terre cuite rouge*. LAMPE sans ornemens, mais portant sur le dessous, tracé à la pointe et avant que la lampe fût cuite, le mot NEIKH, *victoire*. (AN.)
542. *Terre émaillée verte*. LAMPE munie d'un goulot allongé, d'une anse et d'un bec très-long. (AN.)
543. *Terre cuite brunâtre*. LAMPE en forme de cuillère ou d'écuelle, avec des ornemens imprimés sur la surface extérieure, le bord et l'anse.
544. *Terre émaillée bleue*. LAMPE en forme d'écuelle. (AN.)

§ 4. MEUBLES.

Planche LXXIV.

545. *Albâtre*. REPOSOIR OU APPUI-TÊTE, meuble, appelé *ols*, *ouols*, en Égyptien (en Copte *ouols* signifie *coucher*, *mettre*, *déposer*), dont on se servait pour appuyer la tête ou le cou, lorsqu'on se couchait pour dormir. (AN.)
546. *Bois*. REPOSOIR comme le précédent, portant sur le dessus de la base à l'un des bouts la figure d'un *hippopotame dressé*, emblème d'une déesse Typhonienne, à l'autre bout l'image d'un *captif* de race Asiatique. Ces emblèmes s'expliquent par les mêmes raisons qui motivaient l'emploi de la représentation de deux captifs sur le dessous des sandales, et par la phrase : *tes ennemis sous tes pieds*, qui accompagne

souvent cette représentation. La légende hiéroglyphique sur le devant du reposoir, offre la phrase: *l'auditeur de la justice des palais royaux, Riroëa*. Cette légende et les figures sur la base sont gravées en creux. (AN.)

H. 547. Bois. REPOSOIR OU APPUI TÊTE comme le précédent; sur le dessus de la base à l'un des bouts une tête Typhonienne, à l'autre bout une figure Typhonienne à tête de truie, debout sur le signe de domination. (AN.)

549. Bois. CHAISE dont les pieds sont travaillés en forme de pattes de lion; le siège est formé d'un treillis en jonc natté, le dossier composé de divers morceaux de bois, et orné de marqueteries en ivoire. — Haut. 0,77, larg. 0,46 et 0,50 M. (AN.)

550. Bois. TABOURET dont le siège a été couvert d'un cuir rouge; les quatre traverses entre les pieds, sont couvertes sur leur jointures de cuir. Les légendes tracées en creux sur la partie supérieure des pieds offrent, sur les pieds marqués *a*, le nom de Horpa (v. 350 a.), sur les deux autres, *b*, la phrase *filz d'Am-Osiris* (v. 350 b.). — Haut. 0,47, larg. 0,445 M. (AN.)

551. Bois. PIED ayant appartenu à un TABOURET de la forme représentée sous le n. 551 b; la partie inférieure terminée par une tête d'un oiseau aquatique; l'inscription hiéroglyphique, tracée en creux, offre la légende: *le noble (ou le jeune) chef, le savant gracieux du seigneur des mondes, le scribe royal, le préfet du palais, Amenôtp*. Les ornemens creusés

dans la partie inférieure paraissent avoir été incrustés.

Long. 0,47 M. (AN.)

H. 552. *Bois.* PIED d'un petit TABOURET, d'une petite CHAISE ou de quelqu'autre meuble. C'est un bras humain, combiné avec un lion (ou un tigre?) dressé sur les pattes de derrière; celles de devant manquent à présent. — *Long.* 0,29 M. (AN.)

Planche LXXV.

553. *Bois.* PIED d'un LIT, ou d'un TABOURET, comme le n. 550 de la Planche précédente, travaillé au tour. — *Haut.* 0,47 M. (AN.)

Le Musée possède encore deux autres pieds appartenant au même meuble (marqués n. 554 et 555).

557 a, b. *Bois.* PIED d'une CHAISE ou d'un FAUTEUIL de la forme que nous avons indiquée sous le n. 557 c., et imitant la partie antérieure du lion. — *Haut.* 0,43 M. (AN.)

Un autre pied d'un meuble semblable, imitant également la partie antérieure du lion, et marqué n. 556 (AN.), a une hauteur de 0,38 M.

558. *Jonc.* BALAI, la partie supérieure nattée et liée par des cordons tressés des fibres de quelque plante, autour du manche de bois, dont il ne reste plus à présent que le bout inférieur entrant dans le balai. *Long.* 0,59 M. (AN.)

Trouvé dans un tombeau de Thèbes.

560. *Bois.* Boîte avec un couvercle mobile et divisée en quatre compartimens. — *Larg.* 2,45 et 2,05, *haut.* 0,95 décimètres. (AN.)

H. 562. *Bronze*. COFFRET carré, les quatre faces ornées de figures travaillées à jour. Sur la face antérieure, 562 *b.*, le cartouche prénom de Ré-tsesermé-sôtp-en-ré (du Pharaon Rhamses II. Meiamoun de la XIX^e dynastie), entouré du *disque*, de deux *sceaux* et du *collier*, et flanqué de deux *uréus* discophores et ailés, dressés au-dessus du signe de *domination*. Sur les trois autres faces du coffret, dix *hommes* agenouillés, portant de petites *tables* à offrande, chacune de ces tables étant chargée de deux *vases* et deux tiges de *papyrus*. — *Larg.* 10,7 et 6,2, *haut.* 5,5 centimètres.

Planche LXXVI.

563. *Bois*. COFFRET ou BOÎTE cylindrique, formé de deux demi-cylindres, qui se ferment à coulisse (v. 563 *c.*) et qui présentent chacun une boîte divisée en trois compartimens égaux, celui du milieu de l'une de ces boîtes étant subdivisé en deux autres compartimens (v. 563 *b.*). La surface extérieure des deux moitiés du coffret est couverte de divers ornemens taillés en relief, les creux ayant été remplis ou incrustés d'une matière verte. Ces ornemens sont les mêmes, sur les deux parties, excepté que la scène du milieu, gravée à trait, offre sur l'une (563 *a.*) les figures d'un *taureau* et d'un *chien*, sur l'autre (563 *d.*) celles d'une *antilope* et d'un *chien*.

Au moins que les matières renfermées jadis dans ces boîtes n'aient été d'une nature gluante, les comparti-

mens ont dû être pourvus de treillis, pour empêcher que, ce qui se trouvait dans les compartimens du couvercle ou de la moitié supérieure, ne tombât dans ceux de la moitié inférieure. Arrangé de cette manière le coffret a pu servir à garder des cosmétiques pour la toilette, ou des couleurs à dessiner. — Long. 17,6, diamètre 6 centimètres. (AN.)

H. 565. Bois. Boîte à couvercle mobile, imitant la forme d'une oie, et ornée d'incrustations en ivoire. Long. jusqu'au bout du bec 17 centimètres. (AN.)

567. Ivoire ou os. Boîte ayant été munie d'un couvercle mobile, et imitant la forme d'une oie préparée pour les offrandes. (L'ESCL.)

569. Pierre calcaire. Boîte en forme de cartouche, avec une inscription hiéroglyphique taillée en caractères très-grossiers, et offrant une légende relative à un prophète d'Imôtp. Sur le devant de la boîte, b, le nom de *Pet-Amon* en caractères démotiques. — Long. 25, larg. 15,5, haut. 11,2 centimètres. (CI.)

570. Albâtre. Boîte en forme de cartouche, et munie d'un couvercle. — Long. 29,5, larg. 13,5, haut. 8,4 centimètres. (AN.)

Planche LXXVII.

571. Paille. PANIER rond, tressé de paille rouge et brunâtre. — Acheté à Livourne par M. le Lt. Col. HUMBERT.

572. Jonc. Grand PANIER, en forme de plat, tressé de jonc et feuilles de jonc. (AN.)

H. 573. *Jonc*. PANIER comme le précédent, mais plus petit, et tressé à jour. (L'ESCL.)

574. *Jonc*. Petit PANIER en forme de tasse. (AN.)

Plaat LXXVIII.

575. *Paille ou feuilles de jonc*. PANIER en forme de besace ou de réticule. (AN.)

576. *Jonc et feuilles de jonc*. Grand PANIER avec couvercle, en forme de cabas, et ayant contenu une quantité de fil de diverses qualités et nuances. Voyez I. 133. (AN.)

579. *Jonc et feuilles de jonc*. PANIER rond, muni d'un couvercle et ayant renfermé deux fruits du *Doum* (H. 31, 32.) et deux morceaux de pain. (H. 38.)

581. *Jonc et feuilles de jonc*. PANIER de forme oblongue, avec couvercle et ayant contenu des raisins, ainsi que des morceaux de quelque baume ou résine. (L'ESCL.)

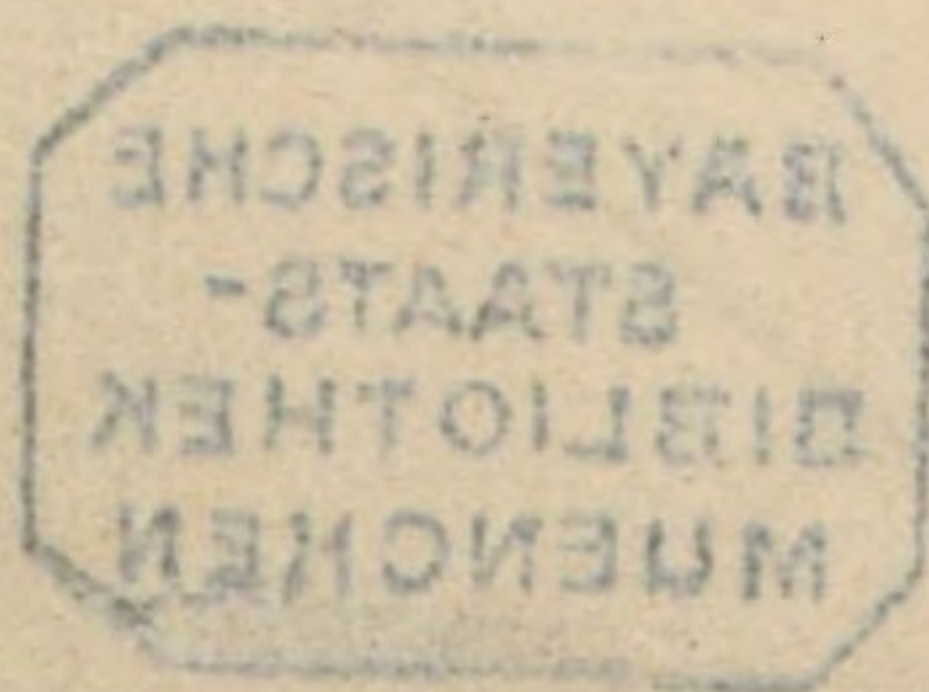
Les paniers n. 572, 574—576 sont trouvés dans un tombeau à Thèbes.

Planche LXXIX.

583. *Bois*. CUILLER à long manche terminé par un bec d'oiseau. (AN.)

584. *Bois*. CUILLER, en forme de coquille (a), le manche dont la partie supérieure manque, étant formé (par un bras humain (b)). (AN.)

585. *Talc vert olivâtre*. CUILLER ou petite écuelle, avec un manche très-court, orné d'un cartouche (585 b.) avec des signes hiéroglyphes faux du temps des Romains, gravés en creux. (AN.)



H. 586. *Terre émaillée avec incrustations.* CUILLER, imitant la forme d'une *cuisse de boeuf*; la partie du manche qui reste encore, est percée d'un trou jusque dans la cuillier. (AN.)

587. *Bois.* CUILLER, dont le cuilleron en forme de *cartouche* est orné à l'intérieur de la figure en relief d'un *poisson* avec trois fleurs de *papyrus* dans le bec; aux deux coins entre la barre et le bord du cartouche une *grenouille*. Le manche est formé par une figure de *femme* debout entre deux fleurs et deux boutons de *papyrus*; deux autres fleurs de la même plante s'élèvent derrière ses épaules et servent, eusemble avec deux *théorbes* qu'elle tient dans les mains élevées, de support aux deux *yeux symboliques* qui flanquent un troisième *théorbe* et unissent le cuilleron à son manche.

588. *Bois.* CUILLER OU ÉCUELLE, en forme de *cartouche*. Les ornemens à trait autour du bord du cuilleron et sur le manche sont ou ont été remplis de bleu. (AN.)

589. *Bois.* CUILLER, dont le manche est formé par une *femme* étendue, nue, les hanches entourées d'une ceinture, la poitrine ornée d'un collet, la chevelure tressée. Le cuilleron en forme de *cartouche* offre à l'intérieur un ornement en creux et à trait, composé de deux *poissons*, deux fleurs avec deux boutons de *papyrus* et trois *branches*. v. 589 b. (AN.)

591, 592. *Fer.* Deux CLEFS, l'une, 591, avec un panneton de quatre, l'autre, 592, avec un panneton de trois barres. (AN.)



